

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14192 – 5 F — JEUDI 13 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le message du président américain au Congrès et la crise du Golfe

M. George Bush s'affirme solennellement déterminé à mettre en échec l'agression irakienne

Dans un message à la nation américaine lu mardi 11 septembre, à la tribune du Congrès, le président Bush a notamment affirmé : « Nous ne laisserons pas cette agression [du Koweït par l'Irak] demeurer » et a exalté la vision d'un « monde nouveau ». Il a pris acte avec satisfaction de la naissance d'un « partenariat des nations » incluant une coopération entre les Etats-Unis et l'URSS. M. Bush a appelé le Congrès à « remettre en ordre » l'économie des Etats-Unis afin que ceux-ci puissent « fonctionner comme une grande puissance » (page 3).

Les moyens de la puissance

LE président George Bush se fait une certaine idée de la grandeur américaine. Et cette idée cadre mal avec l'humiliante nécessité de présenter la note de l'opération « Bouclier du désert » à tous les pays solvables dès le déploiement des troupes américaines. Il faut « remettre de l'ordre » dans l'économie des Etats-Unis afin qu'ils puissent « fonctionner effectivement comme une grande puissance à l'étranger », a dit le président devant le Congrès.

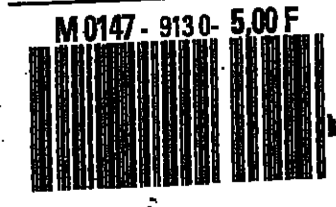
Pauvres Super-Grands ! L'URSS en est réduite à monnayer son retrait de l'Allemagne de l'Est, tout en débattant sans fin sur l'intensité souhaitable des réformes économiques. Et la riche Amérique dépend, pour ses fins de mois, des humeurs d'une poignée d'investisseurs institutionnels japonais. La puissance à crédit, qui n'est certes pas une nouveauté dans l'Histoire, ne dure jamais très longtemps. C'est pourquoi le président américain a employé le ton le plus ferme pour exiger du Congrès la solution des problèmes endémiques de l'économie.

M. BUSH a donné aux membres du Congrès jusqu'au 28 septembre pour adopter un plan visant à réduire de 500 milliards de dollars en cinq ans (soit 2 600 milliards de francs) le déficit budgétaire. L'Amérique est « lasse » d'entendre tous les ans des promesses jamais tenues de réduction des déficits, a-t-il asséné. Une manière de faire porter aux parlementaires la responsabilité du laxisme financier.

Dans le courant du mois, le Congrès devra également prendre « des mesures fiscales de stimulation de la croissance, afin d'éviter une récession dans le court terme et d'accroître, dans le long terme, l'épargne, l'investissement, la productivité et la compétitivité ».

TROISIÈME tâche, adapter la défense à la nouvelle donne mondiale : « Un budget de défense sain peut inclure des réductions, mais je n'accepterai jamais que les coupes soient telles qu'elles menacent notre marge vitale de sécurité », a dit M. Bush. Enfin, le Congrès doit « prendre des mesures pour accroître la production énergétique nationale ainsi que les économies d'énergie, afin de réduire la dépendance des Etats-Unis par rapport au pétrole étranger ».

Cette prise de conscience, volontairement dramatisée, de la vulnérabilité économique américaine, marque sans doute un tournant psychologique salutaire. Quant à la vraisemblance des objectifs tracés par le président, c'est une autre affaire. Côté dépenses, il reste peu de gras à ôter, et le sauvetage des caisses d'épargne coûte plus cher que la crise du Golfe. Côté recettes, une seule solution : relever les impôts. Mais M. Bush ne s'y résoudra pas sans mal.


M 0147 - 9130 - 5,00 F



Résistance et terreur dans le Koweït occupé

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

En donnant jusqu'à samedi prochain, sous peine de « sévères punitions », l'ordre aux Koweïtiens de remettre toutes leurs armes aux postes de police ou dans les centres de l'armée populaire, l'Irak semble reconnaître que la résistance koweïtienne sur laquelle un black-out total est observé à Bagdad commence à poser des problèmes à son armée.

La résistance paraît en effet, aux dires de nombreux témoignages, prendre de l'ampleur et surtout être de mieux en mieux organisée et coordonnée, essentiellement, affirme un bon connaisseur du Koweït très récemment sorti de l'émirat, sous l'égide des mosquées. Selon ce témoignage très fiable d'un homme qui veut garder, pour des raisons évidentes de sécurité, l'anonymat, la résistance koweïtienne, à laquelle participent *« des citoyens koweïtiens, des Koweïtiens d'origine iranienne, des Palestiniens »*, s'est développée en trois phases qui correspondent aux changements intervenus dans l'attitude irakienne.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3

Lire également

M. Jospin au « Monde » : « *Nous sommes avec les Américains dans le camp des démocraties* »

M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, numéro deux du gouvernement, a participé aux conseils restreints consacrés à la crise du Golfe et assuré l'intérim du premier ministre du 11 au 15 août. Il explique, dans un entretien au *Monde*, que le premier de ces conseils, le 9 août, a donné lieu à une vraie discussion, se félicite de l'attitude des principaux dirigeants de l'opposition et souligne que la France est *« avec les Américains, dans le camp des démocraties »*. *page 4*

L'Allemagne unie et souveraine

La signature à Moscou de l'accord « 2 + 4 » marque le début d'un nouvel ordre européen, sans vainqueurs ni vaincus

par Daniel Vernet

L'heure est aux rappels historiques. Le mercredi 12 septembre 1990 restera comme le jour qui marque la fin de la seconde guerre mondiale : l'Allemagne, vaincue il y a quarante-cinq ans, divisée et mise sous tutelle par ses vainqueurs, retrouve avec son unité sa souveraineté pleine et entière. La dernière unité allemande avait été proclamée en 1871 dans la Galerie des glaces du château de Versailles, après une guerre gagnée contre la France. La nouvelle unité est scellée dans les salons du Kremlin, à Moscou, manifestation éclatante du rôle-clé que les Soviétiques ont joué dans la question allemande, d'abord comme verrou puis comme accoucheur. Une fonction pour laquelle ils n'ont pas manqué de se faire grassement payer.

Cet Etat qui retrouve son unité et sa souveraineté n'est certes pas « l'Allemagne dans les frontières de 1937 », fiction juridique qui continuait à exister au moins pour la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Il a été amputé, à l'est de l'Oder et de la Neisse, de la Poméranie et de la Silésie données à la Pologne et, plus à l'est encore, de la Prusse orientale annexée par l'URSS. Et il renonce à les revendiquer. Il sera formé à partir du 3 octobre quand sera solennellement ratifié à Berlin, dans les bâtiments de l'ancien Reichstag, le traité d'union de deux morceaux disparates auxquels il faudra sans doute plusieurs années pour se fondre en une seule nation : la République fédérale, à l'ouest, qui a fait pendant plus de quarante ans l'expérience de la démocratie libérale, de la prospérité et de la puissance économique, et la RDA, à l'est, ancienne vitrine d'un socialisme en réalité miné par les termites, qui s'est effondré en quelques semaines, laissant une économie ruinée, un environnement dévasté, des citoyens aigris.

Faisant mentir le dicton des économistes, la bonne monnaie a chassé la mauvaise. Et la démocratie le totalitarisme. Non seulement le deutschemark s'est imposé, mais l'Allemagne de l'Ouest, avec sa constitution libérale, son régime parlementaire, ses institutions fédérales, s'est étendue vers l'est. Lors de la rencontre Kohl-Gorbatchev de la mi-juillet dans le Caucase, les Soviétiques ont même admis que cette Allemagne unifiée soit membre à part entière de l'Alliance atlantique, acceptant ainsi le recul de quelques centaines de kilomètres des frontières d'un pacte de Varsovie il est vrai moribond.

Ceux qui craignaient que l'unification allemande donne lieu à des débordements nationalistes – ils étaient nombreux dans les pays voisins et quelques-uns en Allemagne même – auront été, provisoirement au moins, rassurés.

Excepté deux ou trois journaux ornés des couleurs nationales, les manifestations d'allégresse auront été très limitées. Peut-être parce que, à l'est, l'unification économique et monétaire entrée dans les faits depuis le 1er juillet a mis à nu la crise, et qu'à l'Ouest, tout le monde sait bien, même si le gouvernement n'ose pas l'avouer avant les élections, que l'unité sera coûteuse.

Lire la suite page 10

Le projet de budget pour 1991

Les impôts seront allégés de 8,6 milliards de francs

Le projet de budget pour 1991 présenté au conseil des ministres du mercredi 12 septembre prévoit une augmentation de 4,8 % des dépenses publiques et un allégement de 8,6 milliards de francs des impôts.

Grâce à des économies budgétaires, le déficit est ramené à 80,2 milliards.

Si la progression prévue des dépenses publiques est inférieure au taux de croissance en valeur (+5,5 %), elle est en revanche très supérieure à la hausse des prix prévue en 1991 (+2,8 %) et à l'augmentation en volume de la richesse du pays qui, selon les chiffres officiels, devrait atteindre 2,7 %.

Si les crédits consacrés aux investissements civils publics (84,4 milliards de francs) progressent de seulement 2,9 %, si les crédits d'intervention (358,2 milliards) stagnent ou presque avec + 0,2 %, les dépenses civiles de fonctionnement atteignent 432,5 milliards de francs en hausse de 5,8 % par rapport à 1990, cela sous l'effet des mesures prises en faveur de l'éducation nationale et, d'une façon plus générale, de l'amélioration de la qualité du service public. Ainsi doivent être créés 11 500 emplois, ce chiffre tenant compte de suppressions de postes, essentiellement à la Défense nationale. L'éducation nationale – priorité des priorités – bénéficiera de 12 880 postes nouveaux, portant à 38 900 les créations sur la période 1988-1991.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 33 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

A qui se fier ?

L'AUTRE JOURNAL

MARKUS WOLF

MENACES SUR LA VIE

GOLFE

DOSTOIEVSKI

DÉBATS

Racisme

La mémoire des crimes

par Alfred Grosser

LE nom d'une loi et son contenu peuvent diverger considérablement, surtout quand le Conseil constitutionnel n'a pas été saisi pour se prononcer sur cette divergence. Il en est ainsi pour la Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 *« tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe »*.

Certes, l'article premier dit : *« Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite. »* Et rien ne devrait empêcher de s'interroger déjà sur la contradiction qui existe entre cette interdiction et l'alinéa suivant chargeant l'Etat d'en assurer le respect *« dans le cadre des lois en vigueur »* : ces lois ne comportent-elles pas, parmi les habitants de la France, de fort nombreuses discriminations contre ceux qui n'appartiennent pas à la nation française ? On pourrait aussi se poser des questions en matière religieuse, qu'il s'agisse des prêtres dans l'enseignement public ou d'enfants non musulmans ou non juifs dans les écoles coraniques ou hébraïques.

Mais la loi, surtout dans son Titre II portant *« modifications de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse »* vise aussi la négociation de crimes passés. Ou leur apologie. Ici, l'article 13 reprend une énumération dont un élément est depuis longtemps considéré comme allant de soi, alors qu'il devrait pour le moins créer de la perplexité. Il est question en effet de *« l'apologie des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou des crimes et délits de collaboration avec l'ennemi »*.

Invraisemblable distinction

Toute défense de Vichy est une défense d'Auschwitz. Vous avez pu lire dans *le Monde* du 4 août, en publicité judiciaire, la conclusion de l'arrêt de la 11[e] chambre de la cour d'appel de Paris du 26 janvier dernier : *« La cour constate que l'infrastructure de l'apologie des crimes de guerre ou délits de collaboration est constituée... » Le Monde* n'avait-il pas publié en insert le texte d'un appel de fidèles du maréchal ? Le délit, à vrai dire, doit être d'une exceptionnelle gravité puisque l'amnistie du 20 juillet 1988, décidée au lendemain de la réélection de François Mitterrand, excluait du bénéfice de l'effacement de la faute *« les délits d'apologie des crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et des crimes et délits de collaboration avec l'ennemi »*.

Quarante-quatre ans après la Libération, le simple « collabo » n'avait pas droit à l'oubli, alors que la justice répugnait à faire le procès de vrais complices ou même ordonnateurs de rafles et de déportations comme René Bousquet et Jean Leguay ! Alors que la police parisienne n'est guère appelée à s'interroger sur la légitimité de sa fourragère rouge, équivalent d'une Légion d'honneur collective, attribuée *en 1944 malgré sa participation* décisive à la grande rafle du Vélodrome d'hiver !

Alors aussi qu'au lendemain de la mort de Jacques Soustelle tout un chacun a évité d'évoquer avec trop de précision la nature des crimes de l'OAS, cette OAS que le disparu avait pour le moins favorisée. Comparaison choquante ? N'avez-vous pas entendu le terrible témoignage du préfet Vitalis Cros *dans les émissions de FR 3 sur la* guerre d'Algérie ?

Lisez aussi la définition du crime de guerre telle qu'elle a été donnée pour le procès de Nuremberg. Puis reprenez, outre le rapport du jeune inspecteur des finances Michel Rocard sur les « regroupements » de population, les protestations non publiques de Mgr Duval, archevêque d'Alger, auprès des gouvernements français successifs : *« Traitements odieux infligés à des suspects ; exécutions sommaires ; usage de la torture dans les interrogatoires ; répressions collectives* (20-9-1955). *La torture continue à être pratiquée ; des villages sont détruits, des exécutions sommaires ont lieu ; des personnes disparaissent sans qu'on sache ce qu'elles sont devenues* (25-11-1958). *Exécutions faites sans juge.* ɪent, *emploi de la torture, destructions de villages* (10-8-1959). »

Ce ne sont pas des crimes de ce type que vise l'article 9 de la Loi du 13 juillet 1990, ceux qui en constituent la visée première et décisive. Il est inséré un article ainsi rédigé : *« Seront punis des peines prévues... ceux qui auront contesté, par un des moyens énoncés à l'art. 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 dudit statut, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale. »*

Un tel texte pose bien des questions. D'abord pour la sanction implicite qu'il constitue pour la Cour de cassation tranchant dans l'affaire Barbie. Contre le procureur Truche, fidèle, lui, au texte de Nuremberg, la Cour a élargi en effet la définition du crime contre l'humanité pour que les tortures infligées par Barbie ne soient pas prescrites comme simples crimes de guerre. Et, pour prévenir l'analogie avec l'Algérie, la Cour a établi une invraisemblable distinction, les mêmes faits devant être qualifiés différemment selon la nature du régime au nom duquel ils avaient été commis.

Question plus importante : les seuls crimes contre l'humanité dont la négation est sanctionnable sont-ils ceux perpétrés sous Hitler ? Une version antérieure du texte avait soulevé de justes protestations d'associations arméniennes, *le caractère spécifique de la négation* punie se trouvant bien plus ouvertement affirmé. Maintenant, l'obscurité règne. Seul le tribunal de Nuremberg a eu à déclarer criminelles des organisations : donc, seuls les crimes hitlériens sont visés ? Mais il y a eu des décisions de justice sur la réalité des massacres effroyables infligés aux Arméniens au nom du gouvernement turc. Cependant, il semble bien qu'aucun crime contre l'humanité non sanctionné par un tribunal ne se trouve protégé contre la négation.

Il en est ainsi pour la plupart des crimes massifs appelés « staliniens ». La définition de 1945 qualifie de crimes contre l'humanité *« l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile avant ou pendant la guerre ; ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux »*. Rétrospectivement, eût-il fallu sanctionner tous ceux qui, chez nous, niaient la réalité des crimes soviétiques et diffamaient frénétiquement ceux qui les évoquaient ? Eux aussi insultaient des survivants et la mémoire des victimes !

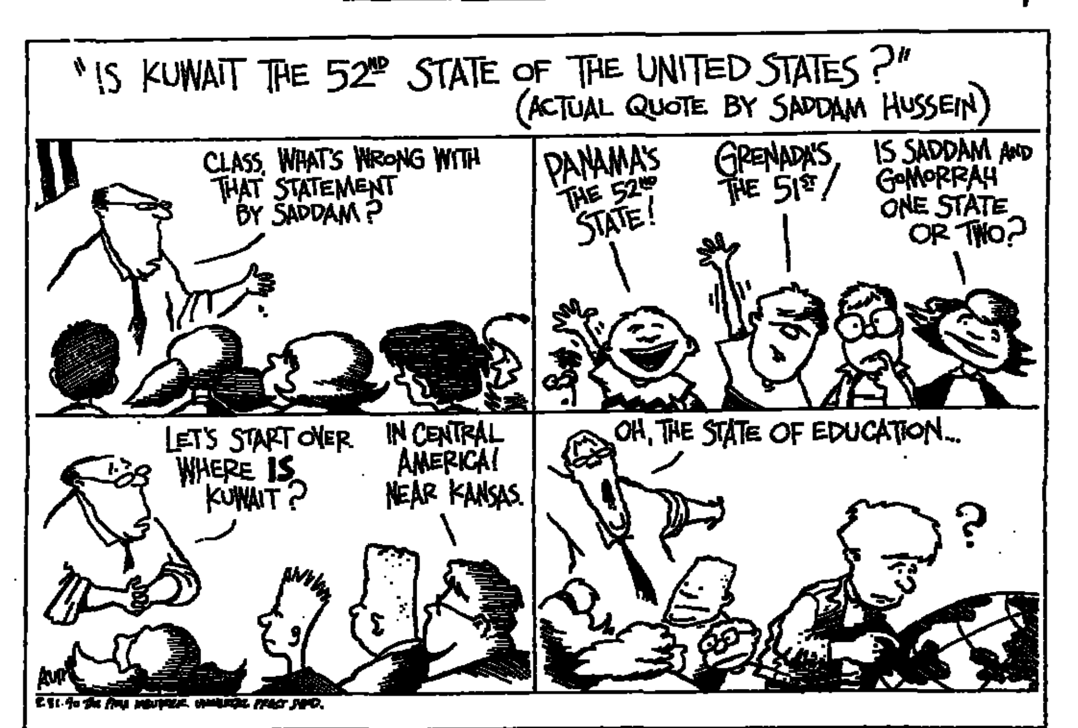
Sanctionner le mensonge

La plus grande ambiguïté de la Loi du 13 juillet 1990, c'est, pour les sanctionner, le glissement non explicité de l'apologie du crime à la négation du crime. La première notion existe depuis longtemps en droit pénal, et la punition judiciaire de ceux qui disent qu'Hitler a bien fait de faire enfourner les juifs dans les chambres à gaz ne verra guère sa légitimité contestée. En revanche, ne convenait-il pas, ne convient-il pas d'être circonspect avant de se mettre à confier aux juges le soin de proclamer la vérité historique et de sanctionner le mensonge ?

Non seulement parce que la justice, que ce soit en Allemagne ou en France, s'est largement soumise à des vérités successives, mais parce que l'intrusion d'un pouvoir autre qu'intellectuel dans l'établissement de la vérité peut être dangereux. De plus, quelle aide magnifique la menace de sanctions pénales n'offre-t-elle pas aux négateurs ! Au lieu de se soumettre à réfutation, ils pourront, ils peuvent déjà dire : *« Ah, si on nous laissait parler librement, quelles preuves éclatantes d'Auschwitz-lieu hospitalier ne fournirions-nous pas ! »*

Non, la loi du 13 juillet 1990 n'est pas une bonne loi, d'intention et de rédaction claires. Espérons qu'elle n'entrera pas dans l'arsenal habituel des tribunaux. Mais espérons aussi que les incertitudes et illogismes qu'elle comporte permettront, par une nécessaire discussion, de clarifier bien des débats en cours sur la mémoire des crimes.

TRAIT LIBRE



« Le Koweït est-il le cinquante-deuxième Etat des Etats-Unis ? » (Saddam Hussein).

– Qu'y a-t-il de faux dans cette déclaration de Saddam ?

– Panama est le cinquante-deuxième Etat !

– Grenade est le cinquante et unième !

– Saddam et Gomorrhe, est-ce un Etat ou deux ?

– Recommençons. Où est le Koweït ?

– En Amérique centrale ! Près du Kansas.

– Oh, l'État de l'éducation...

(The Philadelphia Inquirer)

Energie

Faux abri nucléaire

par Didier Hervo

DE toutes parts fusent les conseils de modération de nos consommations l'énergie. Les automobilistes américains et japonais ont été incités, les premiers, à respecter les limitations de vitesse et à gonfler leurs pneus. Les habitants de Tokyo, d'Osaka et d'ailleurs sont invités à ralentir leur climatisation et à moins utiliser l'ascenseur, à préférer le « transistor » au téléviseur...

En France, rien, ou presque. Consommez en paix, braves gens, la ligne Maginot du nucléaire vous protège.

Allons-nous, face à la crise actuelle, répondre par une relance de l'électronucléaire, une sorte de plan Messmer *bis*, montrant par là que nous n'avons rien retenu des leçons précédentes ? Tout s'y oppose.

Des limites physiques, tout d'abord. Le parc nucléaire français actuel est tout à la fois surdimensionné et inadapté. Un réacteur est conçu pour fonctionner en « base », à régime continu. Le développement aberrant du chauffage électrique a fait naître des « pointes » de consommation de courte durée, qui ne peuvent être couvertes que par des centrales dites classiques, principalement alimentées au fioul et au charbon. Davantage de nucléaire signifierait un déséquilibre croissant et un appel accru aux combustibles fossiles, alors que la plus élémentaire sagesse voudrait que l'on arrête au plus vite la pénétration du chauffage électrique.

Les « défauts » endémiques de nos réacteurs, aggravés par une faible hydraulicité chronique, rendant *leur refroidissement aléatoire*, vont multiplier les indisponibilités dans les mois et les années à venir. Pour quelque temps encore, le nucléaire se verra dans l'obligation de se reposer sur des « béquilles » classiques, polluantes et coûteusement liées aux fluctuations du marché.

Réfrigérateurs solaires

A l'évidence, la seule réponse est un redoublement d'efforts en matière d'efficacité énergétique.

Sans parler des risques supplémentaires qu'une relance du nucléaire ferait inévitablement courir, force est aussi de constater l'existence de limites économiques. L'endettement d'EDF est déjà considérable ; les travaux de réparation vont singulièrement alourdir la note.

On voit mal l'établissement public faire appel à l'emprunt dans une situation financière aussi délicate. Allons-nous refaire les erreurs du passé et nous lancer à nouveau dans un programme démesuré, comme au plus fort des années de crise 1973-1974 ? Va-t-on au contraire se diriger vers un développement prenant mieux en compte les limites de la planète et de ses ressources ?

Nous devons saisir l'occasion pour, enfin, lancer un ambitieux programme de recherche-développement sur les énergies renouvelables. C'est, de plus, le seul et unique espoir pour l'immense majorité des habitants du globe d'accéder à un minimum de confort.

Tout y incite. Le prix du baril est à nouveau sur une pente ascendante, ce qui va rendre encore plus précaire la situation de nombreux pays en développement, largement dépendants du pétrole pour leur production électrique.

Des mini-centrales photovoltaïques près des centres urbains et de plus petits systèmes pour l'habitat isolé sont déjà des solutions qui s'approchent de la compétitivité par rapport aux groupes Diesel. Le prix de revient du kilowattheure produit par des éoliennes est, quant à lui, déjà compétitif sur de nombreux sites.

Toutes ces filières ont été développées avec un minimum de crédits, dans un climat permanent d'incertitude du lendemain, à la merci d'une décision ministérielle interrompant brusquement les financements. Il est grand temps d'assurer aux différentes déclinaisons de l'énergie solaire une croissance harmonieuse dans la durée et la continuité.

Le nucléaire sera de plus en plus coûteux. Faisons confiance aux associations écologistes pour « tirer » vers le haut les normes de protection et de sûreté, ce qui, défauts et accidents mis à part, viendra encore alourdir la facture.

L'évolution des techniques va dans le même sens : les appareils consommant l'électricité sont de moins en moins énergivores et l'on voit de plus en plus d'ampoules « basse consommation », de réfrigérateurs « surisolés » faire chuter les factures EDF. Dans certains cas *même (téléviseurs, micro-informatique...)* la puissance appelée est telle que le solaire décentralisé peut couvrir directement les besoins.

Point n'est besoin de passer systématiquement par la production d'électricité ; ainsi plusieurs types de réfrigérateurs utilisent-ils directement le rayonnement solaire pour évaporer/absorber un gaz sur un solide en un cycle produisant du froid.

Pas de retour aux années 70

De même, le chauffage et la climatisation d'une maison doivent-ils être pris en compte dès la conception et la construction, afin de minimiser les besoins énergétiques d'hiver et d'été, en utilisant *plus largement les apports solaires* et les moyens de s'en protéger.

Il ne s'agit nullement d'un retour aux « délires » des années 70 qui, au bout du compte, ont fait plus de mal que de bien au bon développement du solaire, en promettant beaucoup plus qu'une industrie balbutiante pouvait donner. Nous n'en sommes plus là, heureusement ! Les techniques et les mentalités ont mûri, les quelques industriels « survivants » ont une production éprouvée et fiable et sont prêts à répondre à un accroissement de la demande.

Nous vivons un moment historique hautement favorable à la définition d'une véritable politique énergétique. Le pétrole n'est plus bon marché et ne doit plus le redevenir. Les coûts du nucléaire iront sans cesse en s'alourdissant, en attendant la prochaine catastrophe.

► Didier Hervo est l'animateur de la commission « Energie » des Verts.

COURRIER

Les gentils et les méchants

Nous avons surarmé l'Iran (le gentil) pour résister à une éventuelle agression de l'URSS (le méchant), puis nous avons armé l'Irak (le gentil) pour qu'il puisse combattre l'Iran (le méchant). Maintenant nous réarmons l'Arabie saoudite (le gentil) pour combattre l'Irak (le méchant). A quand la fin de ce jeu stupide ? D'autant plus que, vu le mouvement révolutionnaire qui s'opère actuellement dans le Golfe, il n'est pas impossible que ces royaumes soient vite déstabilisés. En armant les « innocentes victimes » d'aujourd'hui, nous risquons de suréquiper les dictateurs de demain. « L'innocente victime », à ce rythme-là, risque vite de devenir l'Occident...

DIDIER SAN MARTIN
Nantes

Chinoiseries orthographiques

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la Société des agrégés s'est déclarée *contre* la simplification de l'orthographe décidée par le gouvernement.

En Chine, autrefois, les mandarins s'étaient aussi montrés hostiles à toute réforme de l'écriture. Le résultat a été qu'aujourd'hui, dans tout le Sud-Est asiatique, et particulièrement au Vietnam, les caractères chinois sont peu à peu remplacés par les caractères latins.

Si nos savants étymologistes ne veulent pas consentir à abandonner quelques « chinoiseries » orthographiques, le français continuera à perdre du terrain dans le monde au profit de l'anglais !

MAX VINTÉJOUX
Paris

Des moutons brûlés vifs

La presse s'est fait l'écho de ce qui s'est passé à Thouars où des paysans ont brûlé vifs plus de deux cents moutons. Il ne semble pas que cet abominable acte de cruauté ait suscité l'indignation qu'il mérite dans les médias. Aucune cause ne saurait justifier une telle barbarie qui devrait être fermement flétrie. En revanche, lorsqu'une personne ou une association s'intéresse au sort des animaux, elle est plus souvent l'objet de moquerie que de soutien, c'est absolument navrant.

DANIEL LEBAILLY
Caen

S'adressant au Congrès américain

Le président Bush exalte la vision d'un « nouveau monde »

Un monde uni ou presque derrière l'Amérique, une opinion intérieure massivement approbatrice, un Congrès qui applaudit à tout rompre : c'est un président Bush rayonnant de bonheur et de détermination qui a adressé mardi 11 septembre à la nation américaine un message simple. Le mal – en l'espèce Saddam Hussein – sera *« à coup sûr »* mis en échec et de la crise actuelle doit sortir un bien, un *« nouvel ordre du monde »*.

WASHINGTON

de notre correspondant

Cinq semaines après avoir *« tracé une ligne sur le sable »* et défié le président irakien de la franchir, M. Bush avait choisi le cadre solennel d'une réunion conjointe des deux Chambres du Congrès pour faire le point sur la crise du Golfe. Le président pouvait être assuré d'un accueil chaleureux, et il fut comblé : trente interruptions pour l'applaudir, et surtout ces paroles de rêve prononcées par le démocrate Richard Gephardt, ancien candidat malheureux à la présidence, critique habituellement acerbe de la politique de l'administration, et qui était chargé d'apporter la réponse de son parti : *« Ce soir, dans cette crise, nous ne sommes pas républicains ou démocrates, nous sommes seulement et fièrement Américains. Le président nous a demandé notre soutien. Il l'a. »* Le discours, télévisé à l'heure de la plus grande écoute, n'apporta rien de vraiment nouveau : mais ce fut pour M. Bush l'occasion de réitérer les objectifs des Etats-Unis, les « enjeux » de la crise, et de laisser planer l'incertitude sur un éventuel recours à la force – tout cela en présence de l'ambassadeur d'Irak, qui avait tenu à venir, comme il était venu accueillir une semaine plus tôt *« accueillir »* les premiers *« invités »* – otages américains rapatriés de Bagdad.

Petite innovation cependant, qui témoigne d'une vaste ambition : aux objectifs habituellement énumérés (le retrait inconditionnel des forces irakiennes du Koweït, la restauration du gouvernement koweïtien légitime, la garantie de la sécurité et de la stabilité du golfe Persique et la protection des citoyens américains), M. Bush a ajouté un cinquième : un *« nouvel ordre du monde »*, un monde à vrai dire idyllique, où *« le règne de la loi remplacerait la loi de la jungle »*, où *« les nations reconnaîtraient qu'elles partagent la responsabilité de la liberté et de la justice »*.

Partage du fardeau

Telle est la « vision » de M. Bush (que l'on a accusé de manquer, précisément, de « visions », c'est-à-dire de vastes perspectives), une « vision » dont il a fait part à M. Gorbatchev à Helsinki. Le président américain a d'ailleurs salué avec satisfaction les résultats de cette rencontre, mais sans lui consacrer plus que quelques lignes. Peut-être parce qu'il ne convenait pas d'en exagérer l'importance, et que, comme M. Bush l'a indiqué ailleurs dans son discours, *« les récents événements ont prouvé qu'il n'y a pas de substitut au leadership américain »*.

M. Bush s'est efforcé de définir les enjeux de la crise avec force – on lui a beaucoup reproché d'avoir, dans cette affaire, bien agi mais mal expliqué. Ce fut fait sans éloquence, (les efforts manifestes du *speech-writer* étant irrémédiablement détruits par le débit plat du président) mais avec clarté et fermeté : *« C'est le premier assaut contre le nouveau monde que nous appelons de nos vœux, le premier test de notre courage » (...) « L'Amérique doit défendre le règne de la loi »* . (...) *« se dresser contre l'agression »* (...) et *« elle ne se laissera pas intimider »*.

Il est aussi question *« d'intérêts économiques vitaux »* – l'Irak et le Koweït réunis contrôlant 20 % des réserves mondiales – de la *« crédibilité de l'Amérique »* à l'égard de ses amis. Mais l'issue ne fait aucun doute : *« l'Irak ne sera pas autorisé à annexer le Koweït. Ce n'est pas une menace, pas une rodomontade. C'est seulement ce qui sera »*.

Rien n'est dit de plus sur ce qui fonde cette certitude, mais si les mots ont un sens, cela signifie qu'un échec de l'embargo ou d'une solution diplomatique devrait laisser place à d'autres méthodes. C'est la zone d'ombre de l'engagement américain, celle que M. Bush a pris soin de cultiver à Helsinki, laissant M. Gorbatchev se démarquer prudemment de lui sur ce point.

Et le président américain ajoute une note propre à satisfaire ceux qui, aux Etats Unis, en Israël et ailleurs, ne se satisferaient pas d'un recul de Saddam Hussein ou même de son renversement. Le rôle des Etats Unis dans le Golfe, explique M. Bush, *« n'est pas transitoire »*. Il consiste à *« dissuader l'agression »*. *« Et aussi quelque chose d'autre : à empêcher la prolifération des missiles balistiques, chimiques ou biologiques, et par dessus tout des technologies nucléaires »*. Bien entendu M. Bush a aussi abordé l'un des aspects de la crise qui retiennent le plus l'attention du public américain et de ses élus : le coût de l'opération. Il a donc répété que *« le fardeau de cet effort collectif devait être partagé »* mais, contrairement à M. Gephardt qui a eu des paroles cinglantes pour les Japonais et les Allemands – M. Bush a préféré souligner que *« la réponse de la plupart des amis et des alliés des Etats Unis avait été bonne »*.

Impôts et énergie

Restait à aborder l'autre objet de préoccupation des Américains, leurs problèmes budgétaires, et M. Bush a trouvé la transition qui s'imposait d'elle-même : *« La situation dans le Golfe nous aide à réaliser que nous sommes plus vulnérables économiquement que nous ne devrions l'être. Les Américains ne doivent plus jamais aborder une crise – économique ou militaire – avec une trop grande dépendance à l'égard du pétrole étranger et une dette fédérale excessive. »*

A quelques semaines de la date-couperet du 1er octobre, qui verra l'entrée en vigueur de très sévères coupes automatiques si aucun accord n'est trouvé d'ici là sur le budget, M. Bush a mis en demeure les élus de faire leur devoir et de mettre fin à leurs querelles. Mais il l'a fait sans élever la voix, et sans utiliser le langage de combat que Ronald Reagan réservait souvent au Congrès, et sans s'en prendre aux démocrates : en cette heure d'unité nationale, une attaque en règle aurait fait mauvais effet, et aurait compromis l'esquisse de rapprochement opérée au terme de cinq jours d'intenses négociations. Il reste que les quelques propositions énumérées par le président prouvent qu'il n'a pas renoncé à des objectifs aussi controversés qu'une baisse des impôts sur les gains en capital, ni à des mesures qui pour certaines aggraveraient le déficit plutôt que le réduire. Le chemin qui mène à un accord semble encore très ardu, à moins que de part et d'autre on s'entende pour abaisser un peu la barre ou bien pour masquer par divers artifices l'étendue réelle du déficit accepté. Et M. Bush paraît préférer reporter ses espoirs sur un avenir un peu plus lointain : il a demandé au Congrès de se prononcer avant la fin du mois, et quelle que soit l'issue des négociations concernant le prochain budget, sur un plan pluriannuel de réduction du déficit de 500 milliards de dollars...

M. Bush a aussi donné les grandes lignes de ce qui pourrait apparaître comme une amorce de plan destiné à réduire la dépendance énergétique des Etats Unis. Il s'agit de réduire un peu le gaspillage, et d'encourager par des incitations fiscales les forages de pétrole et de gaz domestiques. M. Bush a aussi mentionné un vieux projet que la terrible marée noire du Prince William Sound, au printemps dernier, avait mis provisoirement aux oubliettes : la mise en exploitation de nouveaux champs pétrolifères en Alaska. *« Sans nuire à la faune sauvage »*, a ajouté celui qui s'était présenté dans sa campagne électorale comme *« le président de l'environnement »*. Mais il y a tout à parier que bien des caribous et des ours du Grand Nord seront les victimes indirectes de la guerre du désert, qu'elle ait lieu ou pas.

JAN KRAUZE

« Nous ne laisserons pas cette agression demeurer »

Voici les principaux extraits du discours adressé mardi soir 11 septembre par le président George Bush au Congrès et au peuple américains :

« Nos objectifs dans le Golfe persique sont clairs, définis et familiers : l'Irak doit se retirer du Koweït intégralement, immédiatement et sans condition. Le gouvernement koweïtien doit être rétabli. La sécurité et la stabilité du Golfe persique doivent être garanties, et les ressortissants américains à l'étranger doivent être protégés. Ces objectifs ne sont pas seulement les nôtres. (...) Il ne s'agit pas, comme l'aurait dit Saddam Hussein, des Etats-Unis contre l'Irak. Il s'agit de l'Irak contre le monde. Un dictateur ne peut plus compter sur la confrontation Est-Ouest pour faire échec à l'action des Nations unies contre l'agression. Un nouveau partenariat de nations a commencé...

» Un nouvel ordre mondial (...) peut émerger de ces temps troublés, une ère nouvelle, plus libre de la menace de la terreur, plus forte dans la recherche de la justice et plus sûre dans la recherche de la paix, une ère dans laquelle les pays du monde, de l'Est comme de l'Ouest, du Nord comme du Sud, peuvent prospérer et vivre en harmonie. C'est la vision que j'ai partagée avec le président Gorbatchev à Helsinki. Lui et d'autres dirigeants en Europe, dans le Golfe et le monde entier, comprennent que la manière dont nous gérons la crise aujourd'hui pourrait forger l'avenir des prochaines générations »...

» Un Irak autorisé à absorber le Koweït aurait la puissance économique et militaire, aussi bien que l'arrogance, d'intimider et contraindre ses voisins, qui contrôlent la part du lion du reste des réserves mondiales de pétrole. Nous ne pouvons permettre qu'une ressource aussi essentielle soit dominée par quelqu'un d'aussi brutal... Saddam Hussein échouera (...) Le fardeau de cet effort collectif doit être partagé. Nous sommes prêts à supporter notre part et plus pour porter ce fardeau. Nous insistons pour que les autres prennent leur part aussi.

» Les sanctions mettront du temps à avoir leur plein effet. Nous continuerons à examiner toutes les options avec nos alliés, mais soyons clairs : nous ne laisserons pas cette agression demeurer » .

» L'épreuve à laquelle nous sommes confrontés est grande, et les enjeux sont grands également. Il s'agit de la première épreuve pour le nouveau monde que nous cherchons à bâtir (...).

» L'Amérique et le monde doivent défendre leurs intérêts vitaux communs, et nous le ferons (...) Notre intérêt, notre engagement dans le Golfe ne sont pas transitoire. (...). Notre rôle, avec les autres, est de prévenir toute nouvelle aggression. » – (Reuter, AFP.)

Résistance et terreur dans le Koweït occupé

Suite de la première page

« Jusqu'à la répression de la grande manifestation des femmes – de quatre cents à cinq cents, dont beaucoup en tchador, portant des portraits de l'émir et des drapeaux de l'émirat, le 10 août, qui a fait quatre morts et quinze blessés – affirme ce témoin, *la résistance était surtout passive. Mais ce soir-là, après que l'armée irakienne eut tiré dans la foule,* dit-il, *des voitures sont arrivées de partout et leurs occupants ont riposté aux soldats irakiens. Cette répression a marqué la fin des manifestations de femmes et le début des attaques armées contre les soldats ou les citoyens irakiens présents au Koweït. En particulier,* précise-t-il, *de nombreux chauffeurs de taxi venus de Bassorah ont été tués alors qu'ils circulaient dans la ville. »*

« Pendant cette période, de très nombreuses attaques ont eu lieu contre des véhicules militaires, des transports de munitions, des camions citernes. Quasiment chaque jour, précise toujours ce témoin, *je pouvais voir de nouvelles carcasses de véhicules brûlés abandonnées le long des rues et nous entendions à plusieurs reprises, quotidiennement, de très fortes explosions.*

» Jusqu'au 22 août, ajoute-t-il, *l'armée irakienne, fortement déployée le long de la côte et sur les grands axes routiers, n'était pratiquement pas présente au centre de Koweït-Ville livré à la résistance. Celle-ci faisait ce qu'elle voulait et,* ajoute-t-il, *les rues étaient à ce point décorées de drapeaux et de portraits de la famille Al Sabah que l'on aurait pu se croire le jour de la fête nationale koweïtienne ».*

» A partir du 22, les choses ont changé et en particulier l'armée irakienne, épaulée par l'armée populaire qui était un moment seule en charge, s'est redéployée dans toute la ville compliquant nettement l'action de la résistance. Une manifestation a toutefois eu lieu, ajoute le témoin, *dans la nuit du 1er au 2 septembre où des milliers de gens montés sur le toît de leur maison ont crié, pendant cinquante minutes, des slogans hostiles à l'Irak et scandé* « Allahou Akbar ! » (Dieu est le plus grand). *L'armée a tiré en l'air et des détonations, applaudies à chaque fois par la foule, ont été entendues. »*

Le moral de l'occupant au plus bas

Selon ce témoin, la principale source d'approvisionnement en armes individuelles de la résistance qui s'était emparée, aux premiers jours de l'invasion, des armes entreposées dans les postes de police, est l'armée irakienne elle-même. *« De nombreux soldats,* précise-t-il, *échangeaient leurs armes contre la robe traditionnelle koweïtienne pour mieux se fondre et disparaître dans le pays. Le moral de l'occupant est bas,* dit-il, *et tous les soldats irakiens blessés et hospitalisés à Koweït demandent de l'aide pour déserter. De nombreuses désertions auraient eu lieu vers l'Arabie saoudite, ce que l'on confirme à Ryad sans toutefois en apporter la preuve, et quelques accrochages se seraient produits entre soldats irakiens cherchant à déserter et d'autres qui voulaient les en empêcher. »*

« La résistance koweïtienne, assure encore ce témoin, *joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en nourriture des sept mille Occidentaux qui se terrent dans l'émirat pour échapper aux recherches de l'armée d'occupation. Celles-ci se sont toutefois intensifiées dans les dix derniers jours au cours desquels de nombreuses maisons ont été fouillées. L'armée pénètre dans chaque appartement pour en embarquer éventuellement les occupants et, si vous tentez de vous y opposer,* précise-t-il, *elle emporte ce qu'elle peut et casse le reste.*

Le sort des Occidentaux et des réfugiés asiatiques

» Quelques personnes amenées récemment au sinistre hôtel Melia-Mansour de Bagdad y sont arrivées avec leurs seuls vêtements, tous leurs autres effets leur ayant été volés lors de leur arrestation quand elles refusaient d'ouvrir la porte de leur appartement. La chasse à l'homme ne semble toutefois pas [être] *systématique et bien programmée. Les Koweïtiens, menacés de mort par l'Irak s'ils abritent des étrangers, le sont aussi par la résistance s'ils les dénoncent »*, précise le témoin.

Selon lui, le moral des Occidentaux qui se cachent serait assez bas. Terrés depuis plus d'un mois dans des caches (ils en changent souvent), ils vivent sans électricité pour ne pas attirer l'attention, dans la crainte permanente d'être arrêtés. Pour beaucoup, le contact avec leur ambassade n'est plus possible, l'Irak ayant coupé le téléphone comme l'eau et l'électricité des chancelleries qui résistent toujours. Le seul moyen de communiquer demeure la radio et les messages envoyés sur les ondes constituent souvent l'unique lien avec l'extérieur.

La situation des Occidentaux, précise toutefois ce témoin, *« reste loin en deçà du drame que vivent les réfugiés asiatiques dont beaucoup ont été jetés à la rue dès les premiers jours de l'invasion par l'armée irakienne qui a occupé leurs logements »*.

Ce témoin cite l'exemple de près de quatre-vingt mille Indiens qui avaient manifesté devant leur ambassade pour protester contre une information diffusée par la radio indienne affirmant que la situation à Koweït était normale. *« L'ambassadeur de l'Inde,* raconte-t-il, *a dû alors sortir leur lire ses télégrammes pour montrer qu'il n'était pas à l'origine de cette situation. »*

Il ajoute que beaucoup de ces travailleurs n'ont plus de quoi survivre. L'ambassade des Philippines abriterait à l'intérieur de ses locaux quelque quatre mille personnes alors que huit mille camperaient autour, sans aucun moyen. Les Philippins auraient détruit toutes les voitures de leur représentation diplomatique pour éviter que leurs représentants ne soient tentés de partir.

L'envoyé spécial de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, chargé d'étudier le sort de ces réfugiés et celui des otages occidentaux, M. Kofi Annan, présent à Bagdad depuis plusieurs jours, n'a pas reçu encore l'autorisation de se rendre au Koweït. Celui-ci a d'ailleurs essuyé les refus des autorités irakiennes à toutes les requêtes qu'il a faites, comme celles concernant, pour les otages occidentaux détenus sur des sites stratégiques, l'établissement de listes nominatives des personnes concernées et des lieux où elles se trouvent ainsi que le droit de visite consulaire et l'autorisation demandée pour la Croix-Rouge de transmettre le courrier.

Le CICR, présent en Irak pour surveiller le rapatriement des prisonniers de guerre entre Bagdad et Téhéran, s'est lui aussi déclaré impuissant à cause du refus des autorités irakiennes à venir en aide aux réfugiés asiatiques ou aux otages occidentaux. *« Le problème alimentaire est aigu au Koweït,* dit ce témoin. *Après que l'armée irakienne se fut emparée de tous les stocks qu'elle a pu trouver dans l'émirat, six mois de réserves de grains ont été transférées à Bagdad »*, affirme-t-il en précisant avoir vu, des jours entiers, des camions militaires irakiens faire le transbordement. *« Tout ce qu'il était possible d'emporter l'a été,* dit-il, *l'armée irakienne se comportant comme au temps de l'Empire ottoman où les pachas laissaient à leurs troupes victorieuses le bénéfice du pillage. »*

Des voitures neuves volées par milliers au Koweït sont aujourd'hui revendues officiellement par les autorités à Bagdad et les voitures de la police koweïtienne circulent dans la capitale irakienne. Si les vols individuels ont parfois été punis, un officier ayant même été pendu et son corps exposé plusieurs jours sur une grande place de Koweït, le vol organisé par l'Etat irakien est pratiqué sur une grande échelle.

Combien de temps la population de l'émirat coupé du monde extérieur pourra-t-elle survivre? Combien de temps les étrangers terrés dans leurs abris ou livrés à la rue pourront-ils tenir?

Le Koweït étant aujourd'hui zone interdite, il est difficile de se faire une idée exacte de la situation. Mais le refus des autorités de permettre à la presse de se rendre, même en voyage organisé, art dans lequel les Irakiens sont maîtres, est en tout cas la meilleure preuve que la situation y demeure plus qu'anormale.

FRANÇOISE CHIPAUX

Plusieurs pays évacuent leurs diplomates

Quatre pays ont annoncé, mardi 11 septembre, leur décision d'évacuer les diplomates qu'ils avaient, jusque-là, maintenu au Koweït en dépit des pressions exercées par les Irakiens et des conditions de vie qui se font toujours plus dures dans la capitale de l'émirat occupé. Il s'agit de la Suisse, de l'Autriche, du Bangladesh et de la Grèce.

Ce dernier pays est, après le Danemark, le deuxième membre de la CEE à avoir pris une telle décision. Le ministre grec des affaires étrangères, M. Antonis Samaras, a expliqué que le départ des deux diplomates grecs était devenu *« inévitable »* car l'ambassade manquait d'eau et de nourriture et ne pouvait en obtenir en raison de la *« stricte surveillance militaire du bâtiment par les forces d'occupation irakiennes »*. Les quatre pays ont tenu à souligner que leur décision n'impliquait en aucun cas une quelconque reconnaissance de l'annexion du Koweït par l'Irak.

Par ailleurs, un membre de l'ambassade de Grande-Bretagne à Bagdad a été autorisé par les autorités irakiennes à se rendre à Koweït, à la demande du Foreign Office, afin d'organiser l'évacuation des dernières femmes qui veulent quitter le pays avec leurs enfants. C'est la première fois qu'un diplomate étranger est autorisé à se rendre au Koweït depuis l'invasion irakienne du 2 août. Quatre personnes, dont l'ambassadeur, se trouvent toujours à l'ambassade de Grande-Bretagne au Koweït. Mais il leur est impossible de quitter le bâtiment, dont les issues sont bloquées par des soldats irakiens.

Une centaine de Britanniques ainsi que plus de 300 ressortissants américains doivent être évacués mercredi de Koweït vers Londres *via* Bagdad sur un avion de la compagnie irakienne affrété par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Un autre vol de l'Iraqi Airways doit être organisé vendredi prochain pour l'évacuation de ressortissants occidentaux, sans que l'on connaisse leur nationalité.

De son côté, le département d'Etat a annoncé mardi que les ressortissants américains d'origine arabe avaient été autorisés à quitter le Koweït et l'Irak. Aucune indication n'a été fournie sur le nombre d'hommes concernés par cette autorisation de départ, accordée essentiellement aux femmes et aux enfants.

Jusqu'à présent, 90 Américains ont été pris par les forces irakiennes pour servir de *« boucliers humains »* sur des sites stratégiques, a également indiqué le département d'Etat. *« Avec l'évacuation d'environ 600 Américains d'Irak et du Koweït jusqu'à présent, nous estimons que, approximativement, 1 700 Américains sont toujours au Koweït et 100 en Irak »*, a encore précisé un porte-parole. – *(AFP, Reuter.)*

LA CRISE DU GOLFE

Un entretien avec M. Lionel Jospin

« Nous sommes, avec les Américains, dans le camp des démocraties » nous déclare le ministre de l'éducation

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, rappelle qu'en 1983, alors qu'il était premier secrétaire du Parti socialiste, il avait pris position contre la livraison d'armes offensives à l'Irak. Il explique d'autre part comment s'est formée la ligne choisie par la France dans le conflit du Golfe et déclare : « Nous sommes, avec les Américains, dans le camp des démocraties. »

« Réagir à la crise du Golfe, cela pose-t-il problème à un ministre d'Etat, socialiste, ancien premier secrétaire du PS? Ou bien y a-t-il, d'entrée, des principes qui s'imposent?

– Une crise surprend toujours parce que c'est une rupture. On y perd ses repères. Il faut un temps d'adaptation. Comme toute grande crise, celle-ci concentre une série de problèmes : l'agression irakienne, la nature du régime de M. Saddam Hussein, celle du régime koweïtien, le problème du développement, celui de la démocratie, la question palestinienne, la sécurité d'Israël, le Liban, la question kurde, le pétrole – essentiel pour les Occidentaux, mais aussi pour les pays de l'Est et les pays pauvres parce qu'ils n'ont pas d'autre ressource énergétique, – les rapports Nord-Sud, la relation pays arabes-Etats-Unis, les rapports monde arabe – anciennes puissances coloniales. Ce condensé autorise toutes les confusions. Parce qu'on est pour le Sud, on excuse une agression militaire; parce qu'on est pour le droit, on oublie la nature du régime koweïtien; parce qu'on n'aime pas les Américains, on croit qu'une dictature peut être progressiste, etc. Il faut essayer d'y voir clair, de ne rien mélanger ni confondre. Et puis, naturellement, dégager ou plutôt accompagner – car c'est le président de la République qui la dégage pour l'essentiel – une démarche pour la France.

» Tout cela m'a assailli bien sûr quand j'ai vu ce conflit éclater, sachant de surcroît que je devais, quelques jours après, assumer un intérim du premier ministre. La démarche choisie par le président de la République m'a paru exemplaire. Il a à la fois assumé tout de suite les décisions – la diplomatie française s'est mise en marche – et réuni le conseil restreint, c'est-à-dire qu'il a fait discuter l'instance gouvernementale pour arrêter les premières décisions, notamment militaires.

– Il y a eu vraiment discussion dans ce conseil restreint?

– Oui.

– C'est nouveau, quand l'on pense aux conseils des ministres habituels!

– Exact. Le conseil des ministres, avec ses quarante ministres et secrétaires d'Etat, est une instance dans laquelle on arrête des décisions préparées. C'est rarement le lieu d'un débat politique. C'est le lieu d'une décision ultime, avec parfois tel ou tel échange, pour une mise au point ou pour lever une incertitude. Le conseil restreint, dans la crise du Golfe, par sa composition, parce que le président l'a voulu tel, par la nature du sujet, n'était pas simplement une instance où l'on entérinait une décision préparée, mais il était vraiment le lieu d'une discussion. François Mitterrand a dit : *« Que pensez-vous? Exprimez-vous »*, sans donner sa propre position. Dans ce sens, oui, cela a été une vraie discussion, même si, naturellement, la vision du président dans cette affaire a été, au bout du compte, tout à fait déterminante.

– En 1983, vous avez été l'un des rares socialistes à vous opposer, ou en tout cas à émettre des réserves sérieuses, au prêt des fameux Super-Étendard à l'Irak. Aviez-vous déjà une vue très précise du régime de M. Saddam Hussein?

– A l'époque, j'étais premier secrétaire du PS, et non membre du gouvernement. J'ai parlé de ce problème avec le premier ministre et le président de la République. C'est vrai, je n'étais pas pour la livraison des Super-Étendard.

» Ma première raison, c'était la nature du régime irakien, une dictature extrêmement brutale. Ma deuxième raison, c'était le risque d'être trop nettement engagé dans le camp d'un des deux adversaires – l'Irak contre l'Iran, – si passionnément dressés l'un contre l'autre. A certains égards, nous l'avons payé. Je m'interrogeais aussi sur la pertinence de la théorie du « barrage » au khomeinisme, car je me disais que ce n'était pas la résistance militaire de l'Irak qui freinerait le développement du fondamentalisme, et aussi qu'il ne fallait pas identifier le fondamentalisme au seul khomeinisme. Je pensais enfin que le monde arabe, quelle que fût l'issue du conflit entre Saddam Hussein et Khomeiny, résisterait à la poussée perse.

» Mais, en même temps, je mesurais bien les risques encourus à l'époque et admettais la force du raisonnement qui conduisait à la « théorie du barrage ». J'ai donné mon point de vue, puis j'ai été solidaire du choix fait.

– Donc, votre prise de position ne portait pas seulement sur les Super-Etendard...

– Non, sur les Exocet, sur toutes les livraisons d'armes offensives. De toute façon, ce débat est derrière nous. Le problème est ce qu'on fait maintenant.

« L'un achetait des Rolls l'autre achète des missiles »

– Pensez-vous qu'obtenir l'évacuation du Koweït est plus important qu'avoir une politique axée uniquement sur le sauvetage des otages?

– Je constate que des otages ont déjà été libérés sans que la France et les autres pays occidentaux aient cédé sur quoi que ce soit. D'un point de vue de principe, la question des otages ne peut pas être négociée. Ils doivent être libérés. Pour le Koweït, c'est une autre question. Sa libération est un préalable pour la communauté internationale. Le conflit ne peut pas se solder par le maintien de l'Irak au Koweït, sauf à bafouer les décisions de l'ONU, à accepter que l'Etat prédateur garde sa proie et à faire courir de nouveaux risques à la région. Mais le retrait irakien, qui est l'exigence de départ, est aussi le but de l'embargo et de la pression militaire. D'une façon ou d'une autre, le Koweït est au cœur de la crise. Donc, sans doute en discutera-t-on. Mais l'annexion sera remise en cause.

– Est-il imaginable d'essayer de régler simultanément l'affaire du Koweït, les affaires de la Cisjordanie, du Golan, du Liban?

– On ne peut pas régler tous les problèmes en même temps. Il faut d'abord restaurer le Koweït dans ses droits légitimes d'Etat souverain et je ne vois pas en quoi la non-solution, aujourd'hui, du problème palestinien – et je suis pour que ce problème trouve une solution – excuserait l'Irak d'avoir occupé le Koweït.

» Pas plus que je ne vois en quoi le régime koweïtien serait d'une essence inférieure au régime irakien. L'un achetait des Rolls; l'autre achète des missiles; ici régnait une dynastie familiale; là domine un clan villageois. Le premier était un régime autoritaire, plutôt modéré à l'égard de son opposition; le second est une dictature féroce qui élimine la sienne. Pourtant, oui, il y a une différence : le Koweït était pacifique et ne menaçait personne, alors que l'Irak est agressif et opère un chantage sur le monde.

» Je suis pour que les pétromonarchies cèdent un jour la place à des régimes démocratiques; je ne souhaite pas qu'elles succombent devant des dictatures ouvertes. Et c'est tout le problème du monde arabe, des peuples arabes, que de se persuader qu'ils doivent eux aussi se fixer pour objectifs, comme nous l'avons fait nous-mêmes, mais avec leur histoire et leur culture propres, la démocratie, un développement autocentré, une séparation du spirituel et du temporel dans le domaine du politique et de l'Etat.

» Je suis pour que soient réglés le problème palestinien et le sort des territoires occupés par Israël, pour la restauration de l'intégrité du Liban, pour la prise en compte de la réalité kurde, pour une meilleure répartition de la rente pétrolière. Mais ce ne sont pas des préalables. L'Irak doit renoncer au Koweït et le fera. Qui sait si le règlement de ce premier problème n'aidera pas à mieux ensuite traiter les autres!



– Au début de la crise, les socialistes se sont divisés entre ceux qui, comme M. Mitterrand, ont tout de suite raisonné en termes de crise des fusées à Cuba en 1963, et ceux qui ont raisonné par référence à l'affaire de Suez en 1956. Finalement, ces deux approches – moins visibles aujourd'hui qu'aux premiers jours – demeurent.

– Pour l'essentiel, tous les socialistes, de sensibilités différentes, se retrouvent en harmonie avec la position de François Mitterrand. C'est mon cas depuis le début.

» Je ne crois pas qu'il faille exhumer le spectre de Suez. Je suis de la génération de la décolonisation. Je n'ai aucune culpabilité sur Suez, parce que je n'étais pas pour l'expédition de Suez.

» Si on commence à jouer avec des références historiques, on peut aussi bien dire : « Ni Suez, ni Munich. » François Mitterrand, dans ces moments cruciaux, doit penser auxcombats de la seconde guerre mondiale et à ce qu'ont fait les Etats-Unis. Nous sommes, avec les Américains, dans le camp des démocraties. Nous sommes dans la même alliance. C'est ce qu'il exprime quand il parle de solidarité. C'est en vertu de cet héritage historique et de ces appartenances communes, sans doute, que de Gaulle a surpris, en 1963, lorsqu'il s'est placé du côté de Kennedy. De même, François Mitterrand ne devrait pas surprendre en manifestant une solidarité avec Bush. D'autant qu'il dégage une démarche qui est spécifique à la France. D'ailleurs Gorbatchev et Bush étaient très proches l'un de l'autre à Helsinki. Et nous agissons sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, ce qui est essentiel.

– Cette crise rend-elle au président de la République un pouvoir qui était en train de s'effriter, y compris et surtout sur le Parti socialiste?

– Je dirais plutôt qu'elle rappelle le rôle éminent du président de la République dans les domaines qui touchent à la politique internationale et à la défense. Nous le savons. La Constitution est faite pour cela. C'est l'ensemble, ou la quasi-totalité, de la communauté politique, et non seulement les socialistes, qui se situe et évolue par rapport au président de la République. C'est en partie le résultat d'un réflexe sain dont il faut féliciter l'opposition : se rassembler dans une crise majeure qui concerne la France. Mais cela tient aussi au fait que la politique définie par le président de la République est la bonne. M. Chirac a raison de dire qu'il n'y a pas de consensus, il y a l'approbation par l'opposition d'une politique raisonnable. Sauf pour le Front national et les Verts qui se situent dans un curieux « ailleurs ».

« Bataille de succession dérisoire »

– Trouvez-vous normal qu'un ministre de la défense, dans l'hypothèse toute théorique d'un conflit, fasse peur aux gens en disant : « Ah oui, mais ça ferait cent mille morts »?

– Ce qui est normal quand on a un ami, c'est de lui donner son sentiment en privé. C'est ce que je ferais.

– Tout cela rend dérisoire la bataille de succession qui avait commencé chez les socialistes...

– La bataille de succession dont vous parlez était dérisoire avant. Si vous pensez que la crise l'efface, tant mieux.

– Pourtant vous réunissez votre courant à Port-d'Albret, dans les Landes, ce week-end...

– Oui, mais pour parler idées et action. Pas pouvoir et sucession. Et puis pour passer des heures fraternelles.

– Vous avez depuis longtemps à l'esprit une conception des institutions qui se traduirait par un exécutif à une seule tête (suppression du premier ministre). Cela changerait-il quelque chose dans la conduite de la politique extérieure de la France au moment où nous sommes?

– Mon raisonnement t valait plutôt pour le gouvernement normal des hommes et des choses. En période de crise, ce problème se pose peu, car le président s'impose. De Gaulle, Pompidou, Giscard, Mitterrand, sont des hommes, avec leurs défauts et leurs qualités, qui étaient ou sont faits pour cela; capables de se hisser à la hauteur de leurs responsabilités d'Etat, d'analyses internationales, de décisions difficiles; ce qui ne veut pas dire qu'ils pensaient ou pensent la même chose. Le problème du régime politique d'un pays, c'est qu'il ne doit pas seulement être fait pour des périodes exceptionnelles, mais aussi pour la longue succession des jours ordinaires. Elle façonne presque autant l'histoire d'un pays que le font les temps de crise. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et JEAN-YVES LHOMEAU

Tant que l'Irak n'a pas reculé

Le PS rejette l'idée d'une conférence internationale

M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations internationales, a déclaré, mardi 11 septembre, que *« l'agresseur »* doit *« lâcher sa proie »* et que les socialistes rejettent l'idée d'une *« conférence internationale qui mélange les problèmes »* du Proche-Orient. *« A l'avenir, la communauté internationale ne pourra se désintéresser des autres problèmes de la région »*, tels ceux du Liban ou des territoires occupés par Israël, estime M. Guidoni, *« mais ce serait une erreur de mélanger les choses, de provoquer un télescopage »* entre ces questions avant que l'Irak ne se retire du Koweït et ne libère les otages.

Revenant sur l'expression de M. François Mitterrand, qui, le 16 août, avait constaté que l'on était entré dans une *« logique de guerre »*, M. Guidoni a regretté que le propos du chef de l'Etat ait été compris par certains *« sans en voir le contexte »*, c'est-à-dire la volonté de sortir de cette logique *« par le respect du droit international »*. Le responsable socialiste a souligné que, depuis le début de la crise, les positions du bureau exécutif du PS avaient au contraire, *« à chaque stade, toujours collé à l'actualité »*.

Le flux des réfugiés s'est nettement ralenti en Jordanie

En quelques jours, sous le double effet d'un net ralentissement des arrivées et de l'accélération des évacuations, le nombre des réfugiés venant du Koweït et de Bagdad qui se trouvent en transit sur le territoire de la Jordanie a soudainement baissé de façon spectaculaire. Il est retombé, mardi 11 septembre, à près de 40 000, selon les autorités jordaniennes, alors qu'au début de la semaine dernière il dépassait la centaine de milliers et paraissait devoir encore augmenter (1).

AMMAN

de notre envoyé spécial

Le rapport entre les arrivées dans le *no man's land* de la frontière avec l'Irak et les départs dans les aéroports ou le port d'Akaba s'est brusquement inversé. Depuis le début du week-end, les nouveaux arrivants sont, en moyenne, moins de 10 000 à se présenter chaque jour en Jordanie (7 000 le 8 septembre, d'après une évaluation effectuée par les représentants à Amman des organismes des Nations unies). Parallèlement, le total quotidien des départs par voies aérienne et maritime – le flot des Egyptiens s'écoule désormais rapidement par Akaba – excède largement ce chiffre de 10 000.

Cette semaine, on peut parler d'un véritable pont aérien établi entre la Jordanie et les pays dont les ressortissants sont les plus nombreux dans les camps de transit : Bangladesh, Sri-Lanka et Pakistan. L'opération est en grande partie coordonnée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Jusqu'à lundi, 7 000 personnes avaient été rapatriées vers le Bangladesh et Sri-Lanka, en l'espace d'une semaine.

Mais le mouvement va en s'amplifiant puisque, révisant ses prévisions à la hausse, l'OIM, à qui quelque 30 millions de dollars ont été promis pour le moment par les Etats-Unis et la Communauté européenne, compte avoir transporté par vols charters 12 000 réfugiés avant lundi prochain et 32 000 avant le 20 septembre. Cent sept vols ont été programmés.

Amélioration des conditions d'accueil

Dans la nuit de lundi à mardi, le Boeing 747 d'Air France affrété par le gouvernement français est parti d'Amman, pour la première de cinq rotations, afin d'acheminer en sept jours vers Dacca 2 000 Bangladeshis. Depuis le 6 septembre, un Antonov soviétique poursuit ses navettes. Etonnant spectacle que celui de l'embarquement à bord de l'un des plus gros avions du monde – d'ordinaire affecté au transport de frêt – où s'entassent entre 400 et 500 Bangladeshis ou Sri-Lankais, assis en tailleur sur des matelas de mousse posés à même l'immense soute... Le trafic est si intense à l'aéroport international d'Amman qu'une base militaire voisine a été ouverte aux appareils civils.

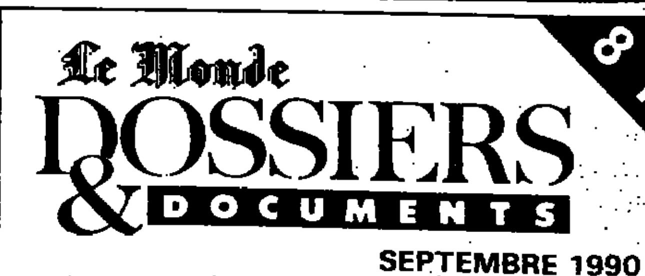
Les autorités jordaniennes et les organisations humanitaires étrangères, profitant de la diminution inespérée – mais peut-être temporaire – du nombre des réfugiés, ont pu améliorer sensiblement le dispositif d'accueil. Ainsi a commencé à se vider le premier camp improvisé en plein désert à la frontière, « Chalaan Un », où l'on avait recensé jusqu'à 30 000 réfugiés vivant dans des conditions extrêmement dures . Ces gens sont progressivement transférés vers deux autres camps du no man's land, plus récents et mieux organisés.

Mais, surtout, l'installation de deux nouveaux camps conçus avec soin est presque terminée, à mi-chemin entre la frontière et Amman, à proximité de l'oasis Azrak, où l'approvisionnement en eau ne pose pas de problème. Quarante mille personnes pourront être hébergées à cet endroit, les premières dès mercredi ou jeudi. Là, les rigueurs du climat seront plus supportables, les écarts de températures entre le jour et la nuit moins grands et les scorpions moins nombreux – chaque jour, soixante à soixante-dix réfugiés étaient piqués dans le *no man's land*.

A propos de la situation sanitaire, qui est restée malgré tout relativement bonne, les médecins jordaniens et étrangers ont démenti, lundi, avoir enregistré le moindre cas de choléra. En dépit du soulagement actuel, le gouvernement jordanien craint toujours d'avoir à affronter, à plus ou moins brève échéance, un nouvel afflux massif de réfugiés. On se demande à Amman si le frein apparemment mis à l'exode par les autorités irakiennes va être maintenu durablement.

FRANCIS CORNU

(1) Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* daté 9-10 septembre sur la foi de données qui se sont révélées erronées par la suite, le nombre des réfugiés en Jordanie était retombé au-dessous de 100 000 vendredi 7 septembre. Alors que le gouvernement d'Amman continuait de lancer des appels pressants à l'aide internationale, les services jordaniens, surpris et incrédules devant la baisse, ont tardé à actualiser leurs statistiques en fin de semaine dernière.



هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

LA CRISE DU GOLFE

La situation militaire et le contournement de l'embargo

L'Irak a redéployé neuf divisions sur les frontières turque, syrienne et saoudienne

L'Irak a redéployé près de cent mille hommes, soit neuf divisions, de la frontière iranienne sur les frontières turque, syrienne et saoudienne depuis la mi-août, ont indiqué mardi 11 septembre le Pentagone et la presse turque, citant des sources militaires (*le Monde* du 12 septembre). Trois divisions sont postées à la frontière irako-turque et trois autres à la frontière irako-syrienne, dans la zone dite des « trois frontières ». Ces renforts portent à cent mille hommes les effectifs irakiens à la frontière turque.

Selon un porte-parole du Pentagone, *« il n'y a rien qui indique que des hostilités soient imminentes »*. Les effectifs irakiens au Koweït et autour de l'émirat n'aurait pas changé, d'après la même source, et consistent toujours en 265 000 soldats appuyés par 2 200 chars. Toutefois, la Turquie (seul pays de l'OTAN à avoir une frontière avec l'Irak) hésite toujours à envoyer des troupes dans le Golfe, en dépit des appels pressants de Washington. Ankara a démenti les informations selon lesquelles deux frégates turques avaient appareillé vers le Golfe. Selon le ministère de la défense turc, il s'agit là d'une *« question très délicate »*.

Par contre, à Dakar, deux mille Sénégalais se sont portés volontaires pour aller combattre aux côtés des forces saoudiennes afin de défendre les lieux saints de l'islam. A Damas, le chef de la minorité chiite d'Arabie saoudite, le cheikh Hassan Al Saffar, pourtant connu pour son hostilité envers la famille royale wahhabite, a *« appelé le peuple saoudien à promouvoir l'union nationale et la cohésion interne et à repousser les dangers qui menacent la nation en ce moment critique »*.

Dans le Golfe, les commandants des marines arabes et occidentales – au nombre d'une vingtaine – présentes dans la région sont convenues mardi de se partager la zone en différents secteurs afin d'améliorer l'efficacité du blocus contre l'Irak. Une coordination a également été mise en place entre les marines américaine et celles de l'UEO (Union de l'Europe occidentale). Ce qui n'empêche pas l'embargo de rester perméable. Selon les Lloyds de Londres, il y avait lundi, dans le port jordanien d'Akaba, quinze navires, dont trois irakiens. D'après le département d'Etat, Cuba et la Roumanie ont conclu des accords pétroliers avec l'Irak en violation de l'embargo des Nations unies ; ce qu'a démenti officiellement Bucarest.

Des sociétés suisses en accusation

D'autres pays de l'Est tenteraient aussi de maintenir leurs ventes de matériel militaire à Bagdad. Deux sociétés occidentales non identifiées ont tenté d'envoyer clandestinement des denrées alimentaires en Irak, avec lequel des entreprises asiatiques et africaines continuent de commercer.

En Suisse, la société Schmiedemeccanica a été accusée mardi par la télévision alémanique d'avoir tenté de livrer à l'Irak des pièces en acier utilisées pour fabriquer des installations d'enrichissement de l'uranium et des fusées. Deux colis destinés par la société tessinoise à l'Irak avaient été saisies en juillet à l'aéroport de Francfort. Schmiedemeccanica est soupçonnée d'avoir livré à Bagdad des couvercles et des fonds de centrifugeuses à gaz tandis que la société Schaeublin de Bévilard (Jura-suisse) aurait fourni une machine-outil spécialisée. Selon la BBC, 18 % du capital de Schmiedemeccanica seraient détenus par une société contrôlée par l'Irak, la LTD basée à Londres.

L'Iran aurait par ailleurs accepté de fournir des produits alimentaires et des médicaments à l'Irak en échange de 200 000 barils de pétrole raffiné par jour. Selon une source bien informée à Téhéran, l'accord aurait été conclu lors de la visite dimanche dernier du chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz.

Enfin, en Autriche, le ministre des affaires étrangères a annoncé mardi qu'en cas de guerre dans le Golfe l'espace aérien de son pays serait fermé aux avions étrangers. *« Cette position de l'Autriche vaut quelle que soit la partie qui déclencherait ces actions de guerre et indépendamment des décisions de l'ONU »*, a précisé M. Alois Mock. – *(Reuter, AFP, AP.)*

Répondant à l'appel des Etats-Unis

La Grande-Bretagne décide d'envoyer plusieurs milliers de soldats et des dizaines de tanks

LONDRES

de notre correspondant

La Grande-Bretagne a répondu une fois de plus la première à l'appel du grand frère américain. Les Etats-Unis avaient fait savoir ces derniers jours qu'ils souhaitaient une présence, qui ne soit pas seulement symbolique, des armées de terre de leurs alliés de l'OTAN.

Londres a réagi rapidement en décidant l'envoi de troupes et de blindés prélevés sur le dispositif britannique en Allemagne, qui seront acheminés dans les semaines qui viennent vers l'Arabie saoudite et éventuellement d'autres pays du Golfe.

Il y a eu cependant un peu de confusion lors du Conseil des ministres restreint consacré à ce déploiement, mardi 11 septembre. Devant les conseils contradictoires qui lui étaient prodigués, Mme Margaret Thatcher a décidé qu'il était urgent... que les plus hauts chefs militaires du pays se mettent d'accord entre eux sur la composition de ce contingent.

Les délibérations du cabinet sont secrètes. Mais quelques indiscrétions donnent à penser que l'état-major ne veut pas se ridiculiser en envoyant des troupes et des matériels qui seraient incapables de résister à un séjour de longue durée dans un environnement désertique.

La grande question posée est la suivante : le char Challenger, adapté au combat sur le sol européen, peut-il être utilisé sur du sable et par des températures dépassant parfois 50° ? Ne vaudrait-il pas mieux envoyer là-bas des engins plus légers, mieux adaptés au désert et surtout plus mobiles ? Il faudra donc attendre encore un peu avant de savoir quelle sera la composition exacte de cette force terrestre souhaitée par Washington. La décision de principe est prise. Reste à définir les modalités pratiques.

Une brigade motorisée blindée au complet

L'armée de terre souhaite l'envoi d'une brigade motorisée blindée au complet dans le Golfe. Il s'agirait donc de quatre mille hommes servant environ une centaine de tanks. Deux cents véhicules d'accompagnement et des hélicoptères de combat compléteraient cette panoplie. D'autres responsables militaires penchent en faveur d'une « force mixte », qui comprendrait moins de chars Challenger, mais plus de transports de troupes rapides et surtout plus d'hélicoptères de combat.

Il faudra de toute façon transporter tout cela par bateau, ce qui prendra du temps. La décision finale devrait être annoncée avant le départ, dimanche 16 septembre, de Mme Thatcher pour la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Suisse.

DOMINIQUE DHOMBRES

Des brouilleurs d'origine française contre les avions-radars américains ?

Selon le *Financial Times* du mercredi 12 septembre, les Etats-Unis auraient demandé à la France de lui donner des informations sur les équipements de brouillage que la société française Thomson a livrés dans le passé à l'Irak et qui, aujourd'hui, perturberaient le travail de détection des avions-radars AWACS américains et saoudiens au Moyen-Orient.

A l'origine, les Américains avaient estimé que les Irakiens pouvaient mener cette guerre électronique grâce à des matériels de conception soviétique mis en œuvre, au besoin, avec l'aide de conseillers soviétiques à Bagdad. Aujourd'hui, les Américains seraient arrivés à la conclusion que ce travail est exécuté à partir d'équipements français et le *Financial Times* croit pouvoir ajouter qu'il s'agit de matériels du groupe Thomson embarqués principalement – à l'occasion d'un contrat de 900 millions de francs intervenu au début de cette année – à bord d'un avion-radar aménagé par les Irakiens.

Durant les derniers mois de son conflit avec l'Iran, l'armée irakienne a, en effet, utilisé un avion de transport soviétique (un Iliouchine-76) sur lequel ses techniciens avaient monté notamment un radar et des contre-mesures électroniques de brouillage.

Cet appareil de fabrication nationale n'a pas eu les performances attendues, bien que les Irakiens aient affirmé que leur avion de détection avancée permettait de guider leurs propres attaques aériennes et de déjouer, en brouillant ou en pénétrant les réceptions d'autrui, les moyens pour l'adversaire de conduire la guerre aérienne ou l'action de ses forces sur le champ de bataille.

L'Iliouchine-76 irakien embarque, pour sa mission, des matériels électroniques de diverses origines, en particulier des équipements de Thomson et du groupe américain Collins.

Au ministère français de la défense, on dément qu'un contrat de cet ordre ait été signé entre l'Irak et la France, et on affirme n'être pas au courant de la démarche américaine rapportée par le *Financial Times*. De son côté, Thomson se contente de rappeler que le contrat de 900 millions de francs (intervenu bien avant la décision d'embargo des Nations unies) avec Bagdad n'a pas été exécuté en raison des délais prévus de fabrication des matériels retenus par l'armée irakienne.

LA CRISE DU GOLFE

L' « offre pétrolière » de Bagdad n'est pas prise au sérieux

Les déclarations du président irakien Saddam Hussein, qui a offert lundi soir 10 septembre de fournir gratuitement du pétrole aux pays du tiers-monde sous réserve que ces derniers viennent le chercher, *« relèvent une fois de plus de la manipulation ou de la gesticulation médiatique avec la volonté de donner un aspect Nord-Sud au conflit, ce qui est évidemment mensonger »*, a déclaré mardi le porte-parole du Quai d'Orsay, Daniel Bernard. Il a ajouté qu'il y avait *« quelque paradoxe »* à parler aujourd'hui de gratuité pour les Etats du tiers-monde, alors qu'avant l'invasion du 2 août , *« l'objectif avéré de Saddam Hussein était de faire en sorte que le pétrole augmente »*.

A la conférence de l'ONU sur les pays les moins avancés (PMA), plusieurs délégués du tiers-monde ont qualifié la proposition irakienne de *« bluff politique »*. Ils ont également souligné que la grande majorité des pays du tiers-monde avait condamné l'invasion du Koweït et s'était prononcée pour l'embargo décidé par les Nations unies. *« Nous avons peut-être faim, mais on ne peut pas nous avoir comme cela »*, a affirmé un délégué africain. *« Et puis même si le pétrole est gratuit, qui nous donnera les bateaux pour le transporter ? »*, a-t-il demandé.

« Cruelle plaisanterie »

A Caracas, le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, a rejeté l'offre irakienne. *« Tout d'abord, a-t-il dit, il y a l'embargo. Ensuite, comment un pays peut-il offrir sa seule richesse. De quoi va vivre l'Irak ? Cela n'a pas de sens et ne vaut pas la peine d'être commenté. »*

A Montevideo, le gouvernement de l'Uruguay a fait savoir qu'il étudiait *« dans le plus strict respect de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU »* la situation créée par la proposition de l'Irak. Le ministre des affaires étrangères Hector Gros Espiell a précisé que son gouvernement n'avait reçu aucune offre formelle du président irakien, mais qu'il avait réagi sur la base de ses déclarations à la télévision . Il a ajouté qu'il s'agissait d'envisager ce don de pétrole *« dans le cadre juridique du problème, si cela est compatible avec la décision de l'ONU »*.

L'Uruguay, qui importe toute sa consommation de pétrole, soit neuf millions de barils par an, perdra au moins 90 millions de dollars par suite de l'augmentation du prix international du brut, due à la crise du Golfe.

A Manille, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères philippin, Raul Manglapus a affirmé que son pays refuserait l'offre irakienne.

Le président hondurien Rafaël Callejas a qualifié pour sa part de *« cruelle plaisanterie »* la proposition de Saddam Hussein. *« C'est un acte de cruauté, c'est comme offrir une friandise à une personne qui serait en train de mourir de soif dans la désert »*, a-t-il déclaré. Le président Callejas a estimé que la facture pétrolière de son pays s'était accrue de quelque 150 000 dollars par jour depuis l'invasion du Koweït. *(AFP-AP-Reuter.)*

Après la décision de transférer le siège de la Ligue arabe au Caire

Tunis rejette le « fait accompli »

TUNIS

de notre correspondant

Après les décisions prises, lundi 10 septembre au Caire, par douze des vingt et un membres de la Ligue arabe, sur le transfert du siège de l'organisation dans la capitale égyptienne (*le Monde* du 12 septembre), la Tunisie a annoncé qu'elle refusait de se plier devant le *« fait accompli »*.

Dans un communiqué publié mardi 11 septembre, le ministère des affaires étrangères a affirmé que les décisions du Caire prises *« en l'absence d'un nombre important d'Etats membres »* étaient en contradiction avec celles qui avaient été votées *« à l'unanimité »* au mois de mars dernier à Tunis.

« En ce moment où l'attention doit être centrée (...) sur le devenir de la nation arabe, le fait de hâter le transfert du Secrétariat général au Caire est de nature à entraver le fonctionnement de cet organe et à l'empêcher d'assumer ses responsabilités », déclare le ministère des affaires étrangères, selon lequel *« le gouvernement tunisien (...) exprime la crainte de voir cette décision consacrer une politique des axes qui expose la Ligue à la dislocation et à la division »*. La Tunisie se déclare toujours attachée *« à la légalité »* et *« au consensus arabe qui demeure incontournable dans toute entreprise au service de l'intérêt supérieur arabe »*.

Le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, qui assure la présidence de l'actuelle session de la Ligue arabe, a lui aussi rejeté les décisions *« aux conséquences négatives »* du conseil ministériel du Caire. Pour M. Kaddoumi, seule la réunion de la Ligue prévue pour le 17 septembre à Tunis est habilitée à se prononcer sur le transfert du siège de l'organisation.

M. D.

Après un long silence

La Tunisie se déclare publiquem[...] par les résolutions de l'[...]

TUNIS

de notre correspondant

Dans la crise du Golfe, la Tunisie se considère engagée par les résolutions du conseil de sécurité, a affirmé, mardi 11 septembre, le premier ministre, M. Hamed Karoui, devant la Chambre des députés réunie en séance extraordinaire. C'est la première fois que cette position est exprimée publiquement de façon aussi nette par un officiel tunisien. L'intervention de M. Karoui a semblé à plusieurs reprises prendre des allures de « recentrage » et de mise au point après la vague populaire pro-irakienne qui s'est développée dans le pays.

Il a rappelé que les grands principes de la politique tunisienne se fondent sur le respect de la légalité internationale et le rejet du recours à la force contre la souveraineté et l'indépendance des États. Il s'est abstenu d'évoquer la présence des *forces militaires étrangères dans le* Golfe, se bornant à plaider pour une solution pacifique de la crise dans un cadre arabe en faveur de laquelle la Tunisie s'est beaucoup employée ces dernières semaines.

Les suggestions pour sortir de l'impasse qu'avance le président Ben Ali se fondent sur les bases suivantes : *« Libération des civils retenus en Irak et au Koweït ; retrait des forces irakiennes du Koweït ; déploiement des forces arabes pour se substituer aux forces étrangères ; garantie de l'intégrité de tous les États du Golfe ; règlement des problèmes qui se trouvent à l'origine de la crise et règlement des problèmes du Proche-Orient »* .

Alors que son gouvernement était jusqu'ici demeuré silencieux sur le problème des otages, le premier ministre a affirmé bien haut l'opposition de la Tunisie *« au recours àséquestration de civils »*. Il a aussi tenu à se démarquer des commentaires de la presse locale, quasiment tous favorables à Saddam Hussein, *« qui n'expriment que l'opinion de leurs auteurs »* .

« Répercussions négatives »

La Tunisie observant l'embargo décrété contre l'Irak et le Koweït, M. Karoui a insisté sur *« les répercussions négatives qu'il entraîne pour l'économie nationale au plan financier et commercial »*. Il a indiqué que le gouvernement en avait informé plusieurs instances et institutions internationales *« afin de les sensibiliser »*. Selon le ministre de l'économie et des finances qui lui a succédé à la tribune, le manque à gagner résultant de la crise se

Un diplomate soviétique chargé de discuter avec le Vatican d'une conférence sur le Proche-Orient

Le fils de l'ancien numéro un soviétique Youri Andropov a été chargé il y a quelques jours de contacts avec les responsables du Vatican *« sur la proposition soviétique de réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient »* et sur la crise dans le Golfe, a annoncé l'ambassadeur d'URSS auprès du Saint-Siège, cité mardi 11 septembre par le quotidien italien *l'Unita*. L'ambassadeur Youri Karlov, nommé en juin dernier auprès du Saint-Siège après la reprise des relations diplomatiques, a précisé que les vues de l'URSS et du Vatican sur la crise du Golfe étaient très proches. A la mort de son père en février 1984, Igor Andropov faisait partie de la délégation soviétique à la conférence de Stockholm sur la sécurité en Europe.

Par ailleurs, le Parlement soviétique a approuvé mardi, par 277 voix pour, 19 contre et 61 abstentions, les résultats du sommet Bush-Gorbatchev d'Helsinki, exposés à la tribune par le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. – *(Reuter.)*

AFRI[...]

LIBÉRIA : après l'annonce de la m[...]

Les combats se s[...] à Monr[...]

Moins de vingt-quatre heures après l'annonce de la mort du président Samuel Doe, de violents combats ont repris à Monrovia. Retranchés dans le palais fortifié de l'ancien chef d'Etat, les soldats fidèles au président défunt ont pilonné, mardi 11 septembre, les positions tenues par les hommes de Prince Johnson. La garde d'élite présidentielle, qui comprend la redoutable « unité anti-terroriste » entraînée par les Israéliens, a fait usage des batteries d'artillerie située sur le toit de la résidence.

Selon l'envoyée spéciale de la BBC, les partisans de Prince Johnson ont, de leur côté, attaqué la principale caserne de l'armée, le Centre d'instruction Barclay. D'après la journaliste britannique, beaucoup des soldats gouvernementaux se sont rendus au cours de ces combats, d'autres ayant déserté. La force d'interposition de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a d'ailleurs reçu l'ordre d'intervenir pour sauver les fidèles et les membres de la famille Doe.

NIGE[...]

Le président Saï[...] aux rebelles touaregs d[...]

Le président Ali Saïbou a lancé, lundi 10 septembre à In'gall (900 km au nord de Niamey), un appel aux nomades touaregs de Tchintabaraden pour qu'ils *« déposent les armes »*, a rapporté mardi l'Agence de presse nigérienne. Cet appel fait suite au sommet de Djanet, les 8 et 9 septembre, entre les chefs d'Etat d'Algérie, de Libye, du Mali et du Niger. Il semble indiquer que la tension n'est pas tout à fait retombée au Niger, où des affrontements avaient opposé les forces de sécurité aux nomades touaregs, après l'attaque de la sous-préfecture de Tchintabaraden en mai.

Le président Saïbou a indiqué avoir reçu de la Libye l'assurance de l'arrêt du rapatriement des nomades nigériens réfugiés en Libye. Environ dix-huit mille nomades, qui avaient gagné l'Algérie et la Libye pour fuir la sécheresse, sont rentrés au Niger au début de cette année. Des affrontements se poursuivraient également dans le nord du Mali et, selon des

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Une jeune Noire favorite pour la mairie de Washington

WASHINGTON

correspondance

Les démocrates du district de Columbia ont élu une jeune avocate noire, Mme Pratt-Dixon, pour être leur candidat à la mairie de la capitale, en novembre. Dans cette élection primaire, réalisée mardi 11 septembre, elle a obtenu plus de 35 % des voix, devançant nettement ses concurrents. Etant donné l'écrasante prépondérance des démocrates dans la capitale, où les Noirs sont largement majoritaires, elle est pratiquement assurée d'être élue dans moins de huit semaines maire de Washington.

Le choix des démocrates a démenti les sondages qui donnaient l'avantage à d'autres candidats. Celui qui est arrivé en deuxième position, avec 25 % des voix, M. Ray, avait mené une campagne vigoureuse grâce à l'appui financier de promoteurs immobiliers. Il partait favori dans cette course, suivi de Mme Jarvis, qui a obtenu 18 % des suffrages, et qui avait le soutien de la femme de l'ancien maire, Marion Barry.

Apparemment, les démocrates ont préféré un candidat n'ayant eu aucun lien avec celui-ci, ni occupé aucune fonction dans l'administration Barry, passablement compromise dans des affaires de corruption. Malgré sa popularité, Marion Barry, inculpé mais finalement acquitté dans une affaire de drogue, avait décidé de ne pas se représenter.

Mme Pratt-Dixon, appartenant à l'état-major national du Parti démocrate, n'avait pas cessé d'attaquer Marion Barry après son acquittement. Elle avait placé sa campagne sous le signe du *« coup de balai »*, ou plutôt du *« coup de pelle »*.

Dans toutes ses démarches, en effet, elle brandissait une pelle pour illustrer son désir de mettre fin à la corruption. En soutenant activement sa campagne, le *Washington Post* avait renforcé sa position, notamment auprès des électrices représentant plus de la moitié de l'électorat du district colombien.

Les femmes ont également assuré le succès d'une autre candidate noire, Mme Norton, pour représenter le district de Columbia à la Chambre des représentants. Et cela, malgré une campagne de diffamation inspirée par des adversaires, l'accusant de fraudes fiscales. Les observateurs estiment que le choix de deux femmes à des postes de responsabilité représente une rupture salutaire avec le passé, et corrigera la mauvaise image de l'administration municipale de la capitale fédérale.

HENRI PIERRE

CHILI

Le général Pinochet serait prêt à un nouveau putsch

Le général Augusto Pinochet, commandant en chef de l'armée de terre chilienne, a affirmé mardi 11 septembre qu'il n'hésiterait pas à fomenter un coup d'Etat semblable à celui de 1973 si les mêmes circonstances se reproduisaient.

Le général Pinochet a fait ces déclarations le jour de l'anniversaire du putsch qui, il y a dix-sept ans, renversa le gouvernement socialiste de Salvador Allende, en recevant chez lui des représentants de l'Union démocrate indépendante (UDI, droite), qui ont salué en lui l'homme qui *« libéra le Chili du communisme »*. A Santiago, plusieurs personnes ont été blessées mardi au cours d'affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants qui s'étaient rendus en pèlerinage sur la tombe d'Allende. Deux manifestants blessés par balles sont dans un état grave.

Selon la police, six carabiniers ont en outre été blessés par des jets de pierre, alors qu'ils déposaient des blessés dans un centre hospitalier proche du cimetière. Une trentaine de personnes ont été arrêtées. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Cent mille immigrants soviétiques depuis le début de l'année

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La crise du Golfe a porté un coup au tourisme mais pas à l'immigration. Apparemment, la possibilité d'une attaque chimique irakienne ne dissuade pas les juifs soviétiques de venir s'installer en Israël. L'Etat hébreu a fêté en fanfare l'arrivée, mardi soir 11 septembre, du cent millième immigrant depuis le début de l'année.

Il faut remonter au milieu des années 50 pour trouver une immigration aussi importante. Elle est accueillie comme un miracle mais suscite toujours une formidable crise du logement. Les besoins en capitaux sont énormes. Bien qu'il claironne que sa récente visite à Washington a été un triomphe, le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, n'a, semble-t-il, guère obtenu de succès sur ce point : le gouvernement américain hésite encore à garantir 400 millions de dollars de prêts bancaires sollicités par Israël pour loger les juifs soviétiques. A cela, une seule raison : Washington ne veut pas que cette somme puisse être détournée et servir à la colonisation des territoires occupés.

En visite « privée » à Moscou – c'est tout de même une grande première –, le ministre du logement, M. Ariel Sharon, s'efforce, de son côté, de conclure un gros marché de troc : maisons préfabriquées soviétiques pour les immigrants en Israël contre légumes et fruits israéliens pour les consommateurs soviétiques. M. Sharon sera suivi cette semaine à Moscou par une équipe de hauts fonctionnaires du ministère israélien des affaires étrangères, invitée – autre première – à venir faire le point des relations entre les deux pays.

Al. Fr.

ASIE

CAMBODGE

La Chine est disposée à discuter avec Phnom-Penh

La Chine a salué à son tour, mercredi 12 septembre, l'accord de paix conclu par les quatre factions cambodgiennes et laissé entendre qu'elle serait disposée à ouvrir le dialogue avec le régime de Phnom-Penh. Cité par l'agence Chine nouvelle, le ministère des affaires étrangères a également souhaité la tenue d'une nouvelle session de la Conférence internationale sur le Cambodge à Paris. La décision de former un Conseil national suprême – CNS, organe transitoire qui réunirait le gouvernement de Phnom-Penh et les trois factions qui le combattent – est une *« étape essentielle vers un règlement politique de la question cambodgienne »*, a déclaré le ministère. *« La Chine est disposée à établir et à maintenir des contacts avec toutes les parties* (représentées) *au Conseil national suprême »*, a-t-il ajouté.

Entre-temps, à Djakarta, le CNS n'a pas pu tenir, mardi, une première réunion, souhaitée par Phnom-Penh mais refusée par les Khmers rouges et qui devait être consacrée à l'envoi à Phnom-Penh d'une délégation quadripartite chargée d'étudier la possibilité de calmer les combats. La radio des Khmers rouges a, entre-temps, annoncé qu'en dépit de l'accord de Djakarta, la lutte armée se poursuivra jusqu'au départ du Cambodge *« du dernier des Viêtnamiens »*. De son côté, tout en se félicitant de l'accord inter-cambodgien, Hanoï a rappelé que *« la marche vers la paix devra surmonter encore de nombreux obstacles et entraves »*. A Bangkok enfin, où le gouvernement a proposé de participer à une force de maintien de la paix de l'ONU, les militaires restent sceptiques sur la possibilité de mettre rapidement fin aux combats. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

EN BREF

□ **Inde : 150 morts dans un naufrage.** – Au moins 150 personnes ont péri noyées, mardi 11 septembre, dans le naufrage d'un bateau sur une rivière dans l'Etat de l'Uttar-Pradesh, a annoncé l'agence indienne PTI. – *(AFP.)*

□ **Inde : 25 morts au Cachemire.** – Environ 25 militants musulmans qui circulaient en autobus dans l'Etat du Jammu et Cachemire ont été tués par les forces de sécurité à une quarantaine de kilomètres de Srinagar, la capitale d'été de l'Etat, a indiqué, mardi 11 septembre, l'agence de presse indienne PTI. Depuis le début de l'année, quelque 1 570 personnes ont trouvé la mort dans les violences provoquées par la campagne des musulmans en faveur de l'indépendance du Jammu et Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane. – *(AFP.)*

□ **CHINE : entraînement militaire pour des lycéens.** – Des lycéens pékinois sont désormais contraints de suivre un entraînement militaire, a indiqué mardi 11 septembre un quotidien de la capitale chinoise. En même temps, l'ensemble des étudiants de première année de Pékin et de Shanghaï ont été envoyés sous les drapeaux pour un mois. – *(Reuter.)*

□ **MONGOLIE : nouveau premier ministre.** – M. Dash Byambasuren a été nommé, lundi 10 septembre, premier ministre par le Grand Khoural (Parlement) mongol, sur recommandation du chef de l'Etat. Agé de quarante-huit ans, il était depuis mai vice-premier ministre après avoir occupé la présidence de la Commission des prix et du Collège de formation des cadres. Cette nomination fait suite à celle, la semaine dernière, d'un opposant, M. Radnzsumberlyn Gonchigdorzh, dirigeant du Parti social-démocrate, au poste de vice-président de la République. – *(AFP.)*

□ **COREE DU SUD : inondations meurtrières.** – Quarante-cinq personnes ont été tuées et vingt-sept portées disparues à la suite des inondations provoquées par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur Séoul et ses environs, a annoncé mercredi 12 septembre le service météorologique sud-coréen. Plus de soixante mille personnes sont sans abri. Ces inondations sont les pires depuis soixante-cinq ans. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS : première crise parlementaire

La polémique sur la réforme économique se double d'une querelle sur le sort de M. Ryjkov

MOSCOU

de notre correspondant

Ce devait être, enfin, le grand lancement de la *« transition vers l'économie de marché »*, de cette révolution économique dont l'URSS a tant besoin. Ce ne fut, mardi 11 septembre, qu'une pauvre comédie, pénible et humiliante pour l'ensemble des dirigeants soviétiques.

On attendait, devant le Parlement fédéral, M. Gorbatchev et la synthèse annoncée entre les projets de réforme sur lesquels se déchirent, depuis six mois, tous les économistes du pays. On eût M. Ryjkov, premier ministre, auteur malheureux d'un plan rejeté par les députés au printemps dernier et dont il a rédigé une nouvelle version. Etait-ce ce texte qu'il allait présenter ? Etait-ce, au contraire, la fameuse synthèse qu'il aurait alors reprise à son compte ?

Et bien ce ne fut rien. Affreusement mal à l'aise, ressemblant, écrivit aussitôt l'agence Tass, à *« un écolier qui n'a pas fait ses devoirs »*, le premier ministre n'est monté à la tribune que pour expliquer que la synthèse n'était en réalité pas faite, qu'il faudrait encore quelques jours pour y parvenir et que ses idées à lui étaient, en tout état de cause, meilleures que celles de son grand rival, l'académicien Stanislav Chataline.

Agressifs ou courtoisement assassins, les députés s'arrachent bientôt le micro pour exiger – revendication devenue d'une extrême banalité – la démission du gouvernement. En fin d'après-midi, l'orage s'apaisera, cette démission étant même rejetée à une écrasante majorité (323 voix pour, 28 contre). Mais, sur fond de queues pour le pain, de pénurie de cigarettes et d'écroulement accéléré de tous les rouages économiques, l'URSS ne s'en est pas moins offert sa première grande journée de crise parlementaire. C'était un luxe, dangeureusement provocateur, même à l'heure où le mécontentement sourd. Mais on se tromperait à penser qu'il n'y avait là qu'irresponsabilité irrationnelle. Derrière ses atermoiements, il y a en effet des problèmes tout ce qu'il y a de plus grave pour l'avenir du pays.

Pas de « thérapie de choc »

Le premier est que personne ne peut réellement avoir idée de la bonne manière de passer d'une économie d'Etat moribonde à une économie de marché sans capitaux, ni entrepreneurs, ni agriculteurs, ni commerçants. Tout naturellement, deux approches s'opposent donc : le saut dans l'inconnu et la lenteur des démineurs.

Les partisans de la *« thérapie de choc »*, expliquent qu'on n'a plus le choix, que l'ancien système n'a même plus assez de vigueur pour assurer une transition en douceur, que tout se décide déjà la base, qu'il n'y a pas d'autre moyen d'apprendre à nager que d'entrer dans l'eau et que, toute l'URSS éclatant en autonomies toujours plus petites, le seul moyen de la réunir est d'y faire naître un marché – commun par la force des choses.

Très bien, répond l'autre camp (autodéfini comme *« radical-modéré »*. Mais la première conséquence de la totale liberté du marché, c'est-à-dire, notamment, des prix, sera de faire plonger dans la misère la plus noire des républiques entières et quelque soixante-dix à quatre vingt millions de personnes dans l'ensemble du pays. Or, outre que cette misère pourrait être franchement atroce, ce serait jouer avec le feu et risquer le dérapage dans ce chaos sanglant dont la crainte hante l'URSS depuis cinq ans.

Dans le premier camp, se retrouvent des réformateurs de la première heure, comme M. Ryjkov ou M. Abalkine, le vice-premier ministre qui déclarait sombrement mardi dans les couloirs du parlement qu'en *« quelques mois, la thérapie de choc rendrait la population et le pouvoir allergiques au marché pour des décennies »*. De la tribune, M. Ryjkov avait expliqué, lui, qu'il fallait penser aux plus démunis, conserver un système de prix bloqués pour cent cinquante produits de base et que le projet dit *« Chataline »* impliquerait une chute du niveau de vie de *« 30 % et peut-être plus »*.

MM. Ryjkov et Abalkine sont totalement convaincus de ce qu'ils disent. La preuve en est qu'ils acceptent, pour défendre leur position, d'aller à contre-courant, de se battre et de risquer leur carrière politique. L'ennui pour eux (et pour l'URSS s'ils ont raison) est que nombre des responsables de l'actuel appareil économique s'accrochent à eux parce qu'ils ne voient plus de salut personnel que dans une transition contrôlée.

Le tandem Gorbatchev-Eltsine

Trop évident, leur appui ne peut naturellement que gêner les « radicaux modérés », qui, hier à la pointe du changement, se retrouvent ainsi déportés dans le camp conservateur. Cela ne contribue pas à la clarté d'un débat devenu d'autant plus passionnel que pèse sur l'autre camp toute la complexité du jeu liant et opposant à la fois MM. Gorbatchev et Eltsine.

Le second veut devenir le premier homme d'Union soviétique. Le premier veut le rester. Il y a entre eux une rivalité faite d'amour déçu, inextinguible donc. Mais si M. Eltsine ne peut assurer son autorité de président russe dans une guerre frontale contre le président soviétique, le président soviétique ne peut espérer gouverner l'URSS sans un minimum de concertation avec le président russe.

C'est *« je te tiens, tu me tiens »*. Cela induit, au fond de choses, une complicité politique d'autant plus concrète qu'ils savent, premièrement, qu'ils ont avec les conservateurs un puissant ennemi commun et qu'a trop se combattre ils pourraient bien, en deuxième lieu, perdre l'un et l'autre toute crédibilité. Bon an, mal an, ils sont condamnés l'un et l'autre à vivre et travailler ensemble.

Quand donc M. Eltsine, en juin dernier, a attaché son nom à un projet de réforme radical dit des *« cinq cents jours »* parce qu'il promettait le passage à l'économie de marche en un et demi, M. Gorbatchev dut se rendre à l'évidence. Entre ce plan et celui qu'avaient, bien avant M. Eltsine, proposé ses deux conseillers personnels, MM. Petrakov et Chataline, il y avait infiniment moins de différences qu'avec celui de M. Ryjkov.

Que faire ? Rendre les armes devant M. Eltsine, le laisser devenir le père de la réforme économique ? Il n'en était pas question. Totalement désavouer le premier ministre, un complice de toujours à la loyauté sans faille ? Ce n'est ni le genre ni l'intérêt du président soviétique qui n'a pas tant que ça d'amis fidèles.

Après quelques semaines de réflexion, la réponse vint avec la formation d'une commission de conciliation entre l'équipe Eltsine et l'équipe présidentielle. Elle allait être présidée par M. Chataline pour que le président russe n'ait pas l'air d'être maitre du jeu et on ferait ensuite, pensait-on, la *« synthèse »* avec le plan Ryjkov. Le problème, le deuxième, est que le premier ministre a du caractère. En vérité la synthèse des idées eltsino-gorbatchéviennes est prête – constituée *« à 99% »* comme l'a révélé, mardi, M. Chataline avec un brin de provocation – mais M. Ryjkov ne veut pas céder et l'avaliser.

Un « honnête homme »

Si l'on ne me soutient pas, dit-il en substance, qu'on m'évince, mais je n'appliquerai pas un projet que je juge suicidaire. Que peut peser en l'occurrence M. Ryjkov ? Eh bien, beaucoup, car si son gouvernement tombait, il faudrait en constituer un autre et convoquer pour cela les 2 250 députés du congrès, l'instance plénière du Parlement fédéral.

Cela signifierait trois à quatre semaines de débats, un effroyable déballage de tous les problèmes du pays et des batailles sans fin sur l'ouverture aux nouveaux partis, la représentation des républiques, des minorités nationales, des *« petits peuples du Nord »*, etc.

C'est le cauchemar – si rédhibitoire que tout en faisant adopter le plan Chataline par le Parlement russe, le sien, M. Eltsine y a aussi plaidé, ce même mardi, pour qu'on *« résiste à la tentation »* de faire tomber le gouvernement. Même balancement chez M. Gorbatchev qui expliquait parallèlement devant le Parlement fédéral, le sien, qu'il était partisan du projet Chataline mais que M. Ryjkov avait parlé en *« honnête homme »*.

Le premier ministre cèdera-t-il ? La suite du feuilleton le dira. En attendant, le revenu national a baissé, a indiqué le président soviétique, de 2 % en huit mois.

BERNARD GUETTA

ROUMANIE

L'ex-chef de la Securitate plaide non coupable

L'ex-chef de la Securitate, le général Iulian Vlad, accusé de *« complicité de génocide »*, a plaidé non coupable au cours de son procès qui a débuté lundi 10 septembre (*le Monde* du 12 septembre). Il s'est présenté comme *« un militaire qui reçoit et exécute des ordres »*.

Devant les juges militaires du tribunal de Bucarest, ce général, âgé de cinquante-neuf ans, a systématiquement contrecarré toutes les accusations, affirmant même qu'il *« détenait des informations sur des personnes qui s'étaient mises au service de puissances étrangères et qui ont convoité le pouvoir en Roumanie. La Securitate savait beaucoup de choses et ces personnes avaient intérêt à ce que je sois arrêté juste au moment où l'on avait dressé un plan pour découvrir qui avait tiré après le 22 décembre »*, a-t-il ajouté.

Le général Vlad, qui dirigeait depuis deux ans la police politique roumaine, a été arrêté le 31 décembre et l'acte d'accusation précise qu'il *« a servi les intérêts de la révolution à partir du 22 décembre* [jour de la tentative de fuite en helicoptère des époux Ceausescu] *ce qui représente pour lui une circonstance atténuante »*.

« J'ai travaillé jusqu'au 28 décembre au commandement suprême de l'armée. Quarante-huit heures après avoir conçu un programme visant à découvrir qui avait tiré après le 22 décembre, j'ai été arrêté. Il y a des gens qui ont souhaité que la Securitate soit démantelée au moment où le pays avait le plus grand besoin d'elle. Des services d'espionnage étrangers avaient intérêt à ce que la Securitate disparaisse », a-t-il dit. *« Moi je savais que certaines personnes qui s'étaient mises au service de pouvoirs étrangers ont convoité le pouvoir en Roumanie. J'ai été inculpé parce que je devais l'être, et non parce que je suis coupable »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

TCHECOSLOVAQUIE : avant la visite de M. Mitterrand à Prague

Vaclav Havel et la révolution inachevée

Le président français, M. François Mitterrand, était attendu jeudi matin 13 septembre à Prague pour une visite d'Etat de deux jours en Tchécoslovaquie. Le chef de l'Etat doit avoir notamment des entretiens avec son homologue, M. Vaclav Havel, ainsi qu'avec le président du Parlement, M. Alexandre Dubcek. Il se rendra aussi à Bratislava avant de regagner Paris dans la soirée du vendredi 14 septembre.

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Lorsque l'hebdomadaire des étudiants tchécoslovaques *Studentske Listy* osa publier cet été une photo de Vaclav Havel en train de faire une horrible grimace, la rédaction fut aussitôt submergée d'appels téléphoniques. *« Comment pouvez-vous manquer de respect à ce point à notre président bien-aimé ? »* se scandalisèrent les honnêtes citoyens. *« Alors nous*, se souvient l'un des journalistes, *on leur répondait : Et que faisiez-vous pour votre président bien-aimé quand il était en prison ? »*



Les Tchèques sont comme ça. Oublié l'isolement dans lequel vivaient Havel et ses amis pendant les années de plomb... C'est peut-être un point qu'ils ont en commun avec les Français par rapport à de Gaulle. Depuis novembre 1989, le peuple tchèque – les Slovaques aussi, bien qu'avec un peu plus de retard – vit une véritable histoire d'amour avec son *« bon président »*. Une histoire qui dure : même si sa cote de popularité s'est un peu émoussée ces derniers mois, elle se maintient quand même à une confortable soixantaine de points. En fait de popularité, cela relève même, de temps en temps, de l'adoration. *« On l'aime. Parfois ça me fait peur, mais je ne peux pas m'empêcher de l'aimer aussi »*, relève, rêveur, tel artiste connu, le regard perdu vers les brumes du château, de l'autre côté de la Vltva, où siège le président. La seule attaque que se soit permis la presse jusqu'ici à son égard, ce fut à propos de sa rencontre avec le président autrichien Waldheim, au mois de juillet.

Le dimanche après le déjeuner, on s'asseoit autour de la table de la cuisine pour écouter la causerie dominicale du président à la radio. Ses moindres faits et gestes sont rapportés à la télévision le soir et tout le monde trouve cela naturel, comme lorsqu'il rend visite aux chères têtes blondes le jour de la rentrée. *« Pourquoi, chez vous, le président Mitterrand ne va-t-il pas dans les écoles à la rentrée ? »* Les observateurs politiques les plus froids reconnaissent qu'*« il est très bon, plutôt mieux qu'en février-mars »* et concèdent à la rigueur que *« ses discours sont meilleurs que ses improvisations »*. On s'attendrit sur une photo de l'agence nationale CTK le montrant hirsute en pyjama, dans sa cuisine, pas rasé, plongé dans sa tasse de café. Il sait à la fois parler au peuple et rétablir le prestige du pays à l'étranger. C'est un symbole et un facteur d'unification. Bref, conclut le cinéaste Jiri Menzel, toujours prompt à l'auto-flagellation, *« il est trop bien. On ne le mérite pas »*.

Seul centre de pouvoir

Du coup, cette passion devient parfois un peu pesante, y compris pour Havel lui-même, qui n'ignore pas que beaucoup de ses compatriotes lui sont surtout reconnaissants de les avoir absous d'un passé récent peu glorieux. *« Je reçois plusieurs centaines de lettres par jour*, disait-il dimanche à la radio. *Beaucoup de gens me demandent de régler leurs problèmes. »* C'est à croire que Havel peut tout faire, tout trancher, tout diriger. Inquiet de ce suivisme, il a déclaré craindre, récemment, que, s'il montrait un chien du doigt en disant : *« Ce chien est laid »*, un millier de personnes ne se précipitent pour tuer celui-ci.

Le fait est que, près de dix mois après le déclenchement de la « révolution de velours », le président Havel apparaît comme le seul centre solide de pouvoir en Tchécoslovaquie. Le Forum civique, qui a refusé de se transformer en groupe politique structuré pour ne pas tomber dans le travers du « parti dirigeant », connaît une sérieuse crise d'identité. Ses grandes figures du début sont devenues ministres, conseillers au château, directeurs. D'autres ont jeté l'éponge, épuisés. Et le mouvement se trouve aujourd'hui entre les mains de la troisième vague. *« Après quarante ans de totalitarisme, les gens ne voulaient pas entendre parler d'un parti politique*, explique Vojteck Sedlacek, secrétaire général de Forum civique. *Mais c'est vrai qu'un mouvement qui ne se structure pas porte sa fin en lui. »*

Pour l'un des premiers responsables du Forum, le sociologue Ivan Gabal, *« le Forum civique a perdu la capacité de contrôler les organes gouvernementaux »*, ce qui ne veut pas dire que la fonction gouvernementale en soit renforcée, déchirée qu'elle est entre les trois gouvernements (fédéral, tchèque et slovaque) sous la houlette d'un premier ministre fédéral de peu de personnalité, M. Marian Calfa, homme de l'ancien régime passé cette année du bon côté du manche. Politicien docile et souple, M. Calfa présentait aussi l'avantage d'être slovaque, ce qui permettait de respecter l'équilibre national puisque le président est tchèque. L'activisme croissant des Slovaques, même si 75 % d'entre eux se déclarent favorables à un Etat tchécoslovaque, l'étrange comportement de l'acteur Milan Knazko, fidèle de Havel qui a quitté le château pour s'installer à la tête d'un nouveau « ministère » slovaque des affaires étrangères, n'a rien arrangé. Le président Masaryk, lui, avait la chance d'être de père slovaque et de mère tchèque, ça lui facilitait la tâche.

Le gouvernement fédéral, estime Ivan Gabal, a, lui, perdu l'initiative en ne parvenant pas à imposer rapidement des réformes décisives. Quant au Parlement élu en juin, il a encore ses preuves à faire, s'étant octroyé un mois et demi de vacances – très critiquées par la population – alors que toute la législation est à refaire.

« On a raté le coche »

Cela explique en partie le sentiment de désenchantement et de frustration manifeste à Prague ces temps-ci. Et si le président Havel est, pour l'instant, à peu près à l'abri des critiques, son entourage, lui, ne l'est pas : le joyeux désordre auquel se heurtent tous ceux qui ont affaire à la chancellerie présidenticlle, même depuis sa réorganisation sous la direction du prince Schwartzenberg, commence à être connu bien au-delà des murs du château, ne serait-ce que grâce à l'aimable mais non moins redoutable inefficacité de son service de presse. *« Le Président n'a pas de bons conseillers »*, lit-on jusque dans la presse favorable « au château », à propos des artistes et anciens dissidents dont s'était entouré Vaclav Havel dès le début pour se sentir sécurisé et en confiance.

Deux autres facteurs ont petit à petit favorisé l'impatience et l'irritation des gens : les hésitations du pouvoir sur la stratégie économique et l'absence de renouvellement du personnel à tous les échelons autres que politique. Coïncidence ? Le quai Engels, où Havel a conservé son appartement, a été rebaptisé quai Rasin, du nom de l'économiste radical du président Masaryk, l'autre héros national, fondateur de la République tchécoslovaque en 1918.

L'opportunité de prendre le grand virage a été ressentie par plusieurs responsables du Forum civique en février-mars. *« On a raté le coche »*, disent-ils à présent. *« Nous avons eu huit mois de merveilleuse unité. Maintenant, c'est fini. Beaucoup de gens ont surestimé la dynamique du changement. »* Sur le plan économique, les premiers changements visibles apparaîtront peut-être lorsque le Parlement aura voté le projet de loi sur les *« petites privatisations »*, permettant l'ouverture de commerces privés. Car, pour l'instant, rien ne frappe, à part les augmentations de prix : ce sont, à Prague, les mêmes restaurants d'Etat où l'on ne songe bien souvent qu'à voler le touriste et les mêmes devantures immuables des magasins avec leurs piles de conserves vietnamiennes. Les taxis du centre-ville ont constitué une véritable mafia qui n'accepte que les clients payant en devises. Les gens se plaignent de l'absence de changement mais, en même temps, redoutent de perdre la relative sécurité que leur apportait le socialisme. *« Il y a dans ce pays un million et demi d'emplois superflus*, souligne Richard Wagner, conseiller économique du président Havel, *et des tas d'avantages sociaux que conférait l'ancien régime au travers des syndicats et autres structures. Nous devons tenir compte de tout cela dans notre réforme économique. »*

Quant à la résistance de l'appareil, il est clair qu'elle avait été sous-estimée. Havel lui-même, qui se déclarait en mars agréablement *« surpris par la lenteur et la maladresse de cette résistance »*, appelait en août ses compatriotes à se réveiller pour combattre énergiquement *« les sabotages de la nomenklatura incompétente, les structures puissantes de l'ancien régime »* et *« la vieille bureaucratie qui survit à tous les niveaux »*. Il appelle cela *« la révolution inachevée »*.

Il faut donner un coup d'accélérateur, mais comment, lorsqu'on se refuse toujours à toute idée de purge sous prétexte que *« nous ne sommes pas comme eux »* ? Humanistes jusqu'au bout, les anciens *« purgés »* de l'après-68 sont ceux qui s'opposent le plus fermement à une épuration aujourd'hui. *« Nous nous devons de conserver une certaine décence morale à l'égard de tout le monde »*, dit le nouveau président de la Chambre du peuple, M. Rudolf Battek. Cette *« décence »*, *« les communistes »* ne la méritent pas, rétorquent les plus jeunes, exaspérés de voir tous les *« collaborateurs »* s'accrocher à leurs fauteuils. Le recteur de l'université Charles, exécutant de la normalisation pendant vingt ans, a tranquillement repris ses fonctions de professeur de droit. L'ancien ministre des affaires étrangères Johanes, après avoir supplié en vain son successeur de lui trouver un poste d'ambassadeur, s'est recasé comme premier conseiller à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Ankara...

A la mairie de Prague, le maire et ses adjoints ont été changés, mais tout l'appareil reste le même : *« Cela va de la résistance passive à l'obstruction active, tout le spectre est couvert »*, indique Zdenek Rajnis, nouvel adjoint du Forum civique. Plus d'un de ces nouveaux dirigeants déplore, en effet, le manque de courage civique de ses concitoyens réticents à accepter des postes à responsabilités où il devront prendre la décision de licencier les deux tiers du personnel inutile.

« Les Tchèques sont des petits bourgeois », déplore un metteur en scène, attristé en outre de voir qu'à part le cinéaste Jan Nemec aucun des exilés de 1968 n'est revenu au pays pour aider à la reconstruction. C'est un peu le creux de la vague en Tchécoslovaquie. Mais, à l'approche de l'anniversaire du début de la « révolution de velours », on reprend confiance comme si la population était prête à se ressaisir après s'être un peu laissée aller. *« La période de septembre à décembre va être cruciale »*, dit Vaclav Havel. Il faut préparer les élections municipales du 24 novembre, la législation sur les privatisations va commencer à entrer en vigueur. Pour peu que leur président les aide un peu, les Tchécoslovaques feront bien l'effort de terminer leur révolution.

SYLVIE KAUFFMANN

POLOGNE

Une « petite table ronde » chez le cardinal Glemp

Le primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, a invité à sa table, pour le 18 septembre, tous les principaux protagonistes de la scène politique polonaise, avec en tête le président de Solidarité, M. Lech Walesa, et le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki. Cette rencontre, revêtant les allures d'une petite table ronde, doit réunir notamment les animateurs de formations politiques rivales issues de Solidarité : l'Alliance du Centre (Parti « présidentiel » de Lech Walesa) et l'Action démocratique (ROAD), qui affiche son soutien au gouvernement de M. Mazowiecki. Parmi les *« convives »*, à la table de Mgr Glemp, figurera également, entre autres, M. Wlodzimierz Cimoszewicz, chef du groupe parlementaire ex-communiste.

Cette initiative de Mgr Glemp intervient à l'avant-veille d'un débat parlementaire, prévu le 20 septembre, sur les élections présidentielles et législatives anticipées, alors que de nombreuses organisations et mouvements politiques en Pologne demandent avec insistance la démission du président Jaruzelski. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

L'ex-chef de la Sécurité plaide non coupable

...que ... Ryjkov

...à Prague
...on inachevée

... petite table

DIPLOMATIE

L'unification allemande et les quatre Grands

La RFA versera à l'URSS 12 milliards de deutschemarks en échange du départ des troupes soviétiques de RDA

Le pari a été tenu ou presque : en aboutissant, mercredi 12 septembre à Moscou, à la signature d'un « traité sur un règlement final ayant trait à l'Allemagne » la conférence « 2+4 » est parvenue à adapter le rythme de ses travaux à celui de l'unification allemande.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Adoptée dans son principe le 10 février dernier à Ottawa, cette conférence à six (les deux Allemagnes plus les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne et la France) a réussi en moins de huit mois à régler pour l'essentiel les aspects extérieurs de l'unification allemande et à boucler un dossier fort complexe, alourdi par quarante ans de guerre froide.

L'objectif que s'était fixé le chancelier Kohl de faire coïncider la date de l'unité avec celle du recouvrement par l'Allemagne de sa souveraineté pleine et entière n'est cependant pas totalement atteint. En effet, le 3 octobre prochain, alors que l'Allemagne fêtera son unité retrouvée, les droits des alliés sur l'Allemagne dans son ensemble et Berlin seront toujours en vigueur et cela jusqu'à la ratification de ce traité par les parlements des pays concernés.

Pour M. Genscher, ce n'est qu'une question de *« quelques mois »* en raison des procédures parlementaires plus ou moins longues selon les pays. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères *« n'exclut pas »* cependant que les droits des alliés soient *« suspendus »* dès le début du mois d'octobre. Il plaidera en tout cas dans ce sens les 1er et 2 octobre prochain à New-York, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de la CSCE.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les experts des six délégations ont travaillé d'arrache-pied pour trouver des formulations en allemand, en russe, en anglais et en français qui ne laissent planer aucune équivoque sur le contenu des accords. Une tâche qui n'était pas si simple, à en croire les membres de l'entourage de M. Genscher.

Il avait fallu également que le chancelier Kohl et M. Mikhaïl Gorbatchev s'entretiennent longuement lundi au téléphone pour lever les derniers obstacles qui menaçaient d'empêcher la conclusion de ce traité. Il s'agissait principalement du prix réclamé par les Soviétiques pour retirer d'ici au 31 décembre 1994 leurs troupes stationnées sur le territoire de la RDA et à Berlin. Moscou demandait pour cela 18 milliards de deutschemarks et Bonn n'en proposait au départ que 7. MM. Kohl et Gorbatchev se sont mis d'accord sur le chiffre de 12 milliards qui seront consacrés d'une part à l'entretien des troupes soviétiques sur le sol allemand jusqu'à leur retrait et, d'autre part, à faciliter la réinsertion des militaires rappatriés et de leur famille : construction de logements, aide à la formation professionnelle des soldats démobilisés. A cela s'ajoutent d'autres contributions allemandes qui se sont accumulées ces derniers mois, liées à la fin de l'existence du régime communiste en Allemagne de l'Est : garantie des contrats passés entre des entreprises de RDA et soviétiques, remboursement en deutschemarks des avoirs soviétiques en RDA, sans oublier l'aide alimentaire d'urgence fournie à plusieurs reprises ces derniers temps par la RFA à l'URSS. Celle-ci s'élève à elle seule à plusieurs milliards de deutschemarks.

M. Genscher satisfait

Bonn aura donc mis le prix pour obtenir l'assentiment soviétique à son unification. Nul ne se risque encore à chiffrer le coût définitif de cette opération : beaucoup de choses peuvent se passer d'ici à 1994. Mais M. Genscher semblait pourtant fort satisfait mardi des compromis passés ces derniers jours : *« Imaginez que l'URSS nous ait proposé cela il y a deux ans,* a-t-il déclaré *nous nous serions alors précipités dans l'avion même en pyjama pour signer et payer! »*

M. Gorbatchev semble aussi avoir obtenu satisfaction sur un point qui lui tenait particulièrement à cœur : l'armée de la future Allemagne unifiée ne sera pas autorisée à procéder au stationnement sur le territoire de l'ex-RDA des *« vecteurs à double capacité conventionnels et nucléaires »* dont elle dispose. Moscou a fait valoir que, dans le cas contraire, le doute et la méfiance pourraient s'établir sur la sincérité d'une Allemagne ayant renoncé définitivement à la possession de l'arme nucléaire.

Une autre exigence soviétique était encore en discussion dans la nuit. Sans avoir pu encore être tranchée : les troupes de l'OTAN seront-elles ou non autorisées à effectuer des manœuvres dans la partie est de l'Allemagne ? L'accord du Caucase, conclu entre Mikhaïl Gorbatchev et Helmut Kohl au mois de juillet dernier, stipulait que, *« après le retrait des troupes soviétiques de RDA et de Berlin, pouvaient être stationnées des troupes intégrées à l'OTAN, à l'exclusion de troupes étrangères et d'armes nucléaires »*. La question des manœuvres de l'Alliance atlantique n'avait pas été abordée.

LUC ROSENZWEIG

L'Allemagne unie et souveraine

Suite de la première page

A dire vrai, pendant quelques années encore, la souveraineté de l'Allemagne ne sera pas totale. Elle ne prendra effet qu'après la ratification de l'accord « 2 + 4 » par les Parlements ; il restera sur le sol allemand jusqu'au 31 décembre 1994 des troupes soviétiques pour l'entretien et le retrait desquelles Bonn réglera une facture de 12 milliards de deutschemarks (40 milliards de francs) à l'URSS. Et en contrepartie les alliés occidentaux maintiendront des garnisons à Berlin *« à l'invitation du gouvernement allemand »*. D'autre part, l'Allemagne n'aura pas une souveraineté pleine et entière sur son espace aérien. Mais ce sont des restrictions marginales par rapport aux droits, aujourd'hui abandonnés, détenus par les vainqueurs du troisième Reich, inscrits dans les accords de Potsdam de 1945 et rappelés, en ce qui concerne Berlin, par l'accord quadripartite de 1971.

Longtemps resté un *« nain politique »*, le géant économique allemand va-t-il grandir ? L'attitude du gouvernement de Bonn dans la crise du Golfe et les réactions de l'opinion publique allemande montrent que la circonspection l'emporte sur le désir de jouer un rôle mondial. De plus, les Allemands vont être pendant longtemps « occupés avec eux-mêmes », ne serait-ce que pour répondre au défi économique, social, culturel que leur pose l'intégration de l'ancienne RDA.

Il n'en reste pas moins que l'accord « 2 + 4 » ouvre la voie à la création sur le Vieux Continent d'un nouvel ordre que devrait esquisser la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui se réunira en novembre à Paris . Dans cette redistribution des cartes, les Allemands tiendront, à n'en pas douter, une place de premier rang. Comme ce fut le cas au moment du congrès de Vienne en 1814-1815. L'historien Michael Stürmer, conseiller du chancelier Kohl à ses heures, ose la comparaison : *« Il s'agit aujourd'hui d'un ordre qui comme à Vienne se situe au sommet de l'expérience historique : la sagesse exige le pardon et l'oubli ; pour surmonter le passé, il faut échapper à sa fascination ; la paix est plus que le solde des victoires et des défaites ; un ordre de paix européen ne peut apparaître que là où il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. »*

Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. Les années de l'après-guerre ont modifié fondamentalement les rapports de forces, et l'écroulement du communisme a transformé un des vainqueurs d'hier en quémandeur de crédits et d'aides . L'Allemagne redevient une puissance centrale, entre une Europe de l'Est qui panse ses plaies et une Europe de l'Ouest qui se cherche une identité.

DANIEL VERNET

La France ouvrira un bureau diplomatique à Berlin

Après la disparition, le 3 octobre prochain, du siège du gouvernement militaire français pour cause d'unification de l'Allemagne, la France ouvrira à Berlin un bureau diplomatique (avec une section politique), tout en y maintenant une garnison de 2 700 hommes environ.

BERLIN

de notre envoyé spécial

A trois semaines de l'échéance du 3 octobre, qui verra les deux Allemagnes n'en faire plus qu'une, on met les bouchées doubles à Berlin entre les trois puissances alliées et les autorités allemandes, pour donner un nouveau statut aux dispositifs militaires qui stationnent dans l'ancienne capitale du Reich depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, était sur place, mardi 11 septembre, pour étudier le sort de la garnison française. Cette même question, ainsi que le devenir de l'ensemble des forces françaises en Allemagne, est à l'ordre du jour du sommet, les 17 et 18 septembre à Münich, entre MM. Helmut Kohl et François Mitterrand.

Une double limite

Devant M. Chevènement, l'ambassadeur de France à Bonn, M. Serge Boidevaix, a reconnu *« l'urgence des décisions »* à prendre. Il y va du sort d'une garnison de 2 900 militaires et de 2 700 civils travaillant pour le gouvernement militaire français de Berlin, si les quatre grandes puissances sont bien d'accord pour suspendre, à compter du 3 octobre, au lendemain de l'unification allemande, leurs droits hérités de la capitulation du Reich en matière de responsabilités législatives, exécutives et judiciaires.

Outre les Français, on recense à Berlin, où vivent 2,2 millions d'habitants, 6 200 militaires américains, 3 700 britanniques et environ 3 500 soviétiques (avec le double de chars par rapport à la totalité du parc allié), sans compter les personnels civils qui forment leur « environnement » social.

Concrètement, pour les Français, lorsque cesseront leurs droits acquis de la dernière guerre mondiale, les structures actuelles du gouvernement militaire français de Berlin et le secteur français de Berlin devraient éclater en deux entités bien distinctes : une mission diplomatique, dont les contours restent à définir, et un corps de troupe, dont les effectifs pourraient ne pas descendre au-dessous de 2 700 hommes. Pour combien de temps ? On est là dans le non-dit : sûrement jusqu'à la fin de 1991, puisque les Allemands ont accepté de payer sur la base de leur financement d'aujourd'hui, et probablement jusqu'en décembre 1994 au moins, terme avancé pour le repli de l'armée soviétique.

Après la rencontre Kohl-Gorbatchev, en juillet dernier, dans le Caucase, les Allemands ont insisté pour que leurs alliés maintiennent une présence militaire à Berlin. Avec, cependant, une double limite dans le temps (le délai imparti aux troupes soviétiques pour se retirer de l'actuelle Allemagne de l'Est) et en volume (pas d'effectifs supérieurs à chacun des contingents qui y sont aujourd'hui stationnés).

Depuis, on discute tout naturellement entre alliés. Des conversations multilatérales à trois (Français, Britanniques et Américains) et avec l'Allemagne, pour parvenir à un échange de lettres, qui seraient identiques, afin de déterminer la mission (plus large que la précédente) des forces laissées sur place, leur nouveau statut, la coordination envisagée avec le commandement allemand, les dispositions financières, le déplacement de forces et leur entraînement dans la région, l'organisation de l'espace aérien et la desserte de l'aéroport de Tegel, qui est le second aéroport français par son trafic.

Pour les Français, la nouvelle mission diplomatique prévue à Berlin pourrait prendre la forme d'un bureau diplomatique, dont la section politique – outre les sections consulaire, commerciale ou culturelle – serait constituée par la fusion de l'actuelle ambassade française en Allemagne de l'Est avec la division politique placée jusqu'à maintenant auprès du gouvernement militaire français de la ville.

Sous contrôle opérationnel

Du côté de la garnison, les discussions devraient aboutir plus spécialement à la rédaction de deux textes, dont l'un est suivi de deux annexes et qui étendraient ou adapteraient les conventions de 1954 et de 1959 sur le statut des forces françaises en Allemagne. En particulier, il s'agira d'imaginer comment les deux régiments français de combat sous commandement national œuvreront aux côtés – on parle d'une mise sous *« contrôle opérationnel »*, qui n'est pas une subordination mais une formule militaire pour la planification des opérations éventuelles – d'une armée allemande qui installera, dès le 3 octobre à Berlin, un commandement territorial de l'Est (TKO) indépendant de l'OTAN et responsable désormais de la défense de la ville.

Un point d'achoppement demeure le financement de cette présence militaire de la France. En 1990, le sénat de Berlin a viré au profit de la garnison française une somme de 357 millions de deutschemarks (environ 1 215 millions de francs), à laquelle il faut ajouter 192 millions de francs du ministère français de la défense. Pour 1991, les Allemands ont promis à leurs trois alliés réunis un budget de fonctionnement de 1,3 milliard de deutschemarks (soit 4,4 milliards de francs). Après, on verra comment déterminer le nouveau financement.

A la caserne Napoléon, qui est le siège du commandement français, M. Chevènement a dit aux officiers présents que les alliés avaient accompli, depuis quarante-cinq ans, leur mission de protection de Berlin. *« Aujourd'hui,* a-t-il expliqué, *comme tout ami fidèle sur le pas de la porte, il faut savoir prendre congé le moment venu. Nous ne sommes pas en position de demandeur vis-à-vis de l'Allemagne. Il faut préserver notre autonomie et éviter l'engrenage de l'OTAN. »*

Soixante-dix mille appelés du contingent ont servi à Berlin depuis que les Français y avaient des droits. La garnison libère en septembre son dernier contingent qui aura connu, à la fois, les périodes d'avant et d'après la chute du mur, le 9 novembre 1989. *« Il va falloir expliquer aux suivants la raison de leur présence, dès lors que la motivation opérationnelle apparaîtra moins évidente »*, reconnaît le colonel Jolibois, l'adjoint du général Cann au gouvernement militaire français de Berlin.

JACQUES ISNARD

Devant le Parlement européen

M. Delors met Bonn en garde contre le laxisme dans les accords à conclure avec Moscou

STRASBOURG

(Communautés européennes)

Le Parlement européen approuve l'accélération de l'unification allemande. A une large majorité (257 voix pour, 35 voix contre et 6 abstentions) – seuls les Verts et les représentants du RPR s'y étant opposés – l'assemblée de la CEE a délégué à la Commission de Bruxelles les pouvoirs nécessaires pour accorder à la RFA certaines dérogations à la législation communautaire dans la perspective de l'intégration de la RDA.

Afin de rassurer l'Assemblée, M. Jacques Delors s'est engagé à se montrer particulièrement exigeant quant au respect par l'Allemagne de la réglementation européenne. Ainsi, le président de la Commission a mis en garde Bonn contre des accords économiques avec l'Union soviétique qui ne seraient pas *« compatibles »* avec le traité de Rome. *« Cet avertissement vaut également,* a-t-il ajouté, *pour tous les Etats membres qui voudraient traiter avec l'URSS »*. Faisant référence *« aux grands accords »* en préparation dans différentes capitales européennes, M. Delors a dénoncé les dangers *« d'une sorte de surenchère »* entre les Douze pour établir des relations nouvelles avec Moscou.

500 millions d'écus par an

Le président de la Commission estime que les accords envisagés entre l'Allemagne et l'URSS représentent *« sans doute le problème politique le plus difficile »*, provoqué par l'intégration de la RDA sur les relations extérieures de la Communauté. La République fédérale doit reprendre à son compte la multitude d'engagements existant entre la RDA et l'Union soviétique. La Commission est disposée à accepter d'en renouveler une partie jusqu'à la fin de 1992 pour autant qu'ils respectent à la fois la politique commerciale commune de la CEE et le traité de coopération économique conclu entre les Douze et l'URSS. Dans le cas contraire, a conclu M. Delors *« ce serait tout à fait dommageable pour l'avenir de la Communauté »*.

Evoquant les difficultés du marché communautaire de la viande bovine, le président de la Commission a expliqué que *« les abattages en Allemagne de l'Est se sont cumulés avec la diminution de la consommation, la sécheresse et l'augmentation cyclique de la production dans la CEE »*. M. Delors a indiqué que le gouvernement fédéral a favorisé des contrats importants d'exportation vers la Roumanie et l'Union soviétique afin de réduire les tensions dans certains Etats membres, notamment en France.

Le président de la Commission a en outre évoqué le coût de l'intégration de la RDA pour la Communauté. Selon lui, le prix net à payer par le budget européen devrait tourner autour de 500 millions d'écus par an (un écu = 7 FF).

MARCEL SCOTTO

□ **Le Parlement européen reporte une session prévue à Bruxelles.** – Le bureau élargi du Parlement européen a décidé mardi 11 septembre à Strasbourg de reporter au 27 septembre sa décision de tenir ou non une session extraordinaire à Bruxelles le mois prochain. Le président du Parlement, le socialiste espagnol Enrique Baron, avait proposé vendredi que l'Assemblée de la CEE se retrouve pour la première fois de son histoire à Bruxelles, pendant une journée en octobre, pour la traditionnelle séance des questions à la Commission européenne et aux ministres des Douze. Mais la tenue d'une session d'une journée à Bruxelles, même à titre expérimental, risque de relancer la bataille que se livrent la capitale belge et Strasbourg pour accueillir l'Assemblée.

Les Etats-Unis pourraient réduire à 60 000 hommes leurs troupes stationnées en République fédérale

Les effectifs des troupes américaines en Europe vont être réduits de façon draconienne. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, avait annoncé, lundi 10 septembre à Bruxelles, que le plafond de 195 000 hommes qui devait s'appliquer à la fois aux GI's et aux troupes soviétiques stationnées en Europe centrale était « dépassé », mais il n'avait pas donné davantage de précision. Ce chiffre était le fruit d'un accord passé entre Américains et Soviétiques en février 1990 à Ottawa. Il aurait dû figurer dans le premier traité sur le désarmement conventionnel actuellement en cours de négociation à Vienne et qui devrait être bouclé, en principe, avant le sommet de la CSCE qui doit se tenir à Paris du 19 au 21 novembre.

Après les entretiens du secrétaire d'Etat avec M. Chevardnadze, mardi à Moscou, on laissait entendre, dans la délégation américaine, qu'aucun plafond ne serait finalement fixé et que le premier traité sur les Forces conventionnelles en Europe ne comporterait pas de chapitre sur les effectifs militaires, pas plus d'ailleurs que sur l'aviation, qui reste un sujet de divergences. Le premier traité CFE de Vienne se bornerait ainsi à fixer des limites à diverses catégories d'armements terrestres (chars, véhicules de transport, artillerie) sur lesquelles les négociateurs sont déjà pratiquement arrivés à s'entendre et qui impliquent des réductions beaucoup plus importantes du côté des pays membres du pacte de Varsovie que du côté de l'OTAN. La recherche d'un accord sur l'aviation, qui bute encore sur des divergences de fond et suppose la mise au point de mesures de vérification assez complexes, serait ainsi renvoyée à une deuxième phase des négociations de Vienne, de même que la question des effectifs des armées nationales et celles des effectifs des troupes américaines et soviétiques stationnées en Europe centrale.

Si MM. Baker et Chevardnadze ont décidé mardi de laisser de côté ce dernier point, c'est sans doute pour épargner à l'URSS, au moment de la signature du premier traité de Vienne, une posture trop peu favorable en termes d'image. Les différents pays d'Europe centrale ont engagé des négociations ou conclu des accords avec Moscou sur le retrait progressif des troupes soviétiques stationnées sur leur territoire. Surtout, dans le cadre des négociations « 2 + 4 » sur le futur statut de l'Allemagne uni, il a été convenu que les 380 000 soldats soviétiques stationnés en RDA seront rentrés chez eux d'ici 1994, moyennant une « aide au départ » de 12 milliards de marks versée par la République fédérale. Bref, à moyen terme, l'URSS ne disposera plus d'aucun soldat en Europe centrale. Dans ces conditions, fixer un plafond aux troupes soviétiques stationnées, c'est définir une enveloppe creuse. Américains et soviétiques n'ont en fait à s'entendre que sur les effectifs américains qui resteront en Europe.

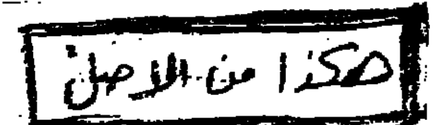
Désengagement spectaculaire

Selon le ministre ouest-allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, les Américains prépareraient une réduction de leurs effectifs stationnés en RFA à 60 000 hommes d'ici 1992. Ils disposent aujourd'hui de 305 000 hommes en Europe, dont 30 000 hors de la RFA. Un tel désengagement serait spectaculaire. S'il est confirmé, il entérinera les effets dans le domaine militaire du nouveau paysage politique européen, c'est-à-dire à la fois la dislocation de fait du pacte de Varsovie et les nouvelles relations entre Washington et Moscou dont le dernier sommet américano-soviétique à Helsinki s'est voulu le symbole. Ces éléments politiques nouveaux arrivent à point nommé pour les Américains, au moment notamment où ils doivent consentir dans la région du Golfe un effort militaire très coûteux.

M. Stoltenberg a également estimé lundi que le total des troupes alliées (actuellement plus de 400 000 hommes) en Allemagne serait réduit à 150 000 ou 170 000 hommes dans la seconde moitié des années 1990. Les Britanniques ont l'intention de réduire de moitié leurs effectifs de 50 000 soldats stationnés en Allemagne. Les Belges, les Hollandais et les Canadiens ont également fait savoir qu'ils entendaient rappeler une partie de leurs troupes. Quant aux troupes françaises (51 000 hommes), la question de leur retrait doit être discutée lors du sommet franco-allemand, les 17 et 18 septembre à Munich. M. Jean-Pierre Chevènement avait annoncé fin août que ce retrait prendrait trois à quatre ans. En visite à Berlin lundi, il a précisé que les 3 000 militaires français stationnés à Berlin y resteraient aussi longtemps que le souhaiterait le futur gouvernement de l'Allemagne unie.

CLAIRE TRÉAN

□ **Une unité de vérification du désarmement à Creil.** – L'unité française de vérification (UFV) du traité (qui n'est pas encore signé à Vienne) sur la réduction des forces classiques en Europe a été officiellement installée, le 11 septembre, sur la base de Creil (Oise). Cette unité, forte à terme de cent cinquante spécialistes (*le Monde* du 12 juillet) et commandée par le colonel Jean-Paul Huet, est chargée de veiller au respect, par les forces étrangères, des limitations de leurs armements dans les pays signataires de l'accord actuellement en discussion dans la capitale autrichienne. Elle escortera les missions étrangères qui voudraient contrôler l'application par les Français de cet accord de désarmement.



هكذا من الأصل



En pharmacie, on achète des cosmétiques sûrs.

Les allergies provoquées par des produits cosmétiques constituent souvent un problème pour les femmes.

Si vous avez la peau sensible ou si vous avez besoin d'un conseil professionnel sur les produits cosmétiques ou sur leur utilisation, entrez dans une pharmacie.

La pharmacie est l'endroit apte à vous aider à résoudre vos problèmes en toute sécurité.

En pharmacie, on achète des produits cosmétiques sûrs.

KORFF

Cosmétiques Spéciaux pour Pharmacie
Genève - London - Milan - New York - Paris

POLITIQUE

Les journées parlementaires de l'UDF

Le Parti républicain cherche à accroître son influence

Ce qui ne devait pas arriver est arrivé... Le débat de politique générale prévu en introduction des journées parlementaires de l'UDF, mardi 11 septembre à Deauville, s'est rapidement transformé en débat de politique « microcosmique ». Au grand dam du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, et de nombreux élus, la question de la place et du rôle du Parti républicain de M. François Léotard au sein de l'UDF est venue bien vite au cœur de la discussion.

DEAUVILLE

de nos envoyés spéciaux

Pressentant un dérapage, M. Millon s'était pourtant bien gardé d'évoquer le problème du PR. Se félicitant, comme bien d'autres orateurs après lui, de la création de l'Union pour la France (UPF) au mois de juin, il avait simplement émis le souhait *« de ne voir personne à nouveau saisi par les démons de la division »*. Mais, au risque d'encourir le reproche de préférer la *« cuisine interne »* aux grandes questions internationales de l'heure, M. Gérard Longuet a de nouveau mis les pieds dans le plat.

Avec sa logique de responsable d'appareil, pressé par les échéances électorales, le secrétaire général du PR, devant son président, M. Léotard, présent mais étrangement muet, a expliqué qu'il ne se résignait pas à voir son parti réduit, au sein de l'UDF, à la portion congrue.

Décalage avec les provinciaux

Chiffres en main, acceptant, tandis que les visages à la tribune se figeaient, de jouer selon son mot *« les boutiquiers »*, M. Longuet a estimé que le poids et l'audience réels de son parti étaient sous-évalués à tous les niveaux des instances de l'opposition.

Au niveau de l'UPF dont M. Longuet conteste, par avance, la composition du bureau politique; au niveau de l'UDF parce qu'il ne supporte plus la part trop belle, eu égard à leur représentation sur le terrain, faite aux petites composantes (PSD, Parti radical, adhérents directs), et au sein du groupe des députés car le message libéral, selon lui, s'y dilue.

« Cette évaluation de boutiquiers, a-t-il expliqué, *serait sans importance si la perte d'identidé que nous en retirerions n'aboutissait pas en définitive à affaiblir profondément l'action de l'opposition sur le terrain. (...) Le PR n'a donc que deux solutions : obtenir une réforme de l'UDF qui aboutisse à faire de ce sigle la référence unique de l'action libérale réformiste, et accepter comme ses autres partenaires de disparaître en son sein, ou bien naturellement utiliser l'avantage que lui donnent sa force et sa cohérence. »* N'imaginant pas que M. Valéry Giscard d'Estaing se préoccupe rapidement de satisfaire ses désirs et ceux de M. Léotard, le député de la Meuse a confirmé que dans son esprit la menace de constitution d'un groupe libéral était à prendre au sérieux.

Les réactions dans la salle et dans les couloirs ont singulièrement réduit la portée de cette menace. Au nom des giscardiens, M. Hervé de Charette a souhaité qu'une fois pour toute la rancune soit jetée à la rivière : *« L'UPF est un événement décisif. Il faut savoir tourner la page. »* Les porte-parole des petites composantes, directement concernées, lui ont emboîté le pas. Chacun selon son tempérament. M. André Santini, au titre du PSD, suggéra *« de sortir de la sodomisation des diptères »*. Pour les adhérents directs, M. Philippe Mestre exigea que l'on ne *« sabotât point l'union. Les électeurs ne le supporteraient pas »*.

Preuve d'un ras-le-bol certain et d'un décalage entre élus « provinciaux » et apparatchiks « parisiens », plusieurs députés, d'ordinaire discrets, se sont insurgés.

M. Marc Laffineur (Maine-et-Loire) ne cache pas son exaspération : *« Nous ne pouvons pas avoir cinquante stratégies à la fois. »* M. Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône) veut s'inspirer des socialistes : *« Agissons comme eux il y a quinze ans, faisons d'abord l'union et nous pourrons ensuite débattre de nos différences. »* M. René Beaumont (Saône-et-Loire), militant du PR depuis vingt ans : *« De tout cela, nos électeurs se foutent éperdument. Nous, nous n'avons pas même été consultés. Si un projet de scission voyait le jour, ce serait le PR que l'on ferait éclater. »*

Au fil des heures, la séance s'est réduite à un bureau politique du PR qu'il aurait été judicieux de tenir avant. M. Philippe Vasseur, ancien porte-parole du PR et M. François d'Aubert – *« attention au décalage entre le parler haut des responsables politiques et le faible nombre des militants »* – ont émis des réserves.

A ceux qui soupçonnent un complot anti-giscardien derrière cette manœuvre, M. Longuet a fait part de son étonnement de voir à la tête de la délégation générale de l'UDF un centriste, M. François Bayrou, député d'une *« formation sécessionniste* (l'UDC) *et qui réclamait encore il y a un an le départ de celui que nous avons toujours soutenu loyalement »*.

Tout le monde a d'ailleurs admis *« l'évidence »* de la candidature de M. Giscard d'Estaing à la prochaine élection présidentielle. L'ancien chef de l'Etat semble être devenu, malgré les réticences de certains, le dernier point de repère d'une UDF déboussolée. On pense aussi aux élections législatives.

« Attention au RPR »

Le RPR semble toujours menaçant malgré ses dissensions internes. *« Attention au RPR, on dit qu'il est en crise, mais il donne moins que nous l'impression de la désunion »*, a estimé M. François d'Aubert.

Dans la salle, un observateur attentif n'a pas perdu une miette de cette discussion. Le député bulgare de l'Assemblée constituante, M. Stefan Savov (élu de Sofia), invité du groupe UDF, n'a manifesté aucun étonnement devant ces débats parfois surréalistes : *« Vous comprenez, je suis membre du parti démocratique qui appartient à l'Union des forces démocratiques qui elle, même ne compte pas moins de seize mouvements et partis... »*

DANIEL CARTON
et PIERRE SERVENT

Les convents maçonniques

Le Grand Orient de France crée un comité Laïcité-République

Le Grand Orient de France, qui revendique aujourd'hui trente-quatre mille membres répartis en sept cents loges, a tenu le week-end dernier son convent annuel. Au terme de cette réunion, son grand-maître, M. Jean-Robert Ragache, a exposé, lundi 10 septembre, les priorités retenues par la principale obédience maçonnique française pour l'année à venir.

Pour les frères maçons du Grand Orient de France (GODF), dont l'idéal philosophique vise à améliorer à la fois l'homme et la société, les temps présents n'ont rien d'encourageant. Sauf, peut-être, dans certains des pays de l'Est qui se sont dégagés de l'emprise totalitaire. Aux yeux de leur grand maître, en tout cas, la société française file plutôt un mauvais coton. *« Au niveau de la société,* a souligné lundi M. Ragache, *l'avènement d'un individualisme qui refuse toutes les contraintes a créé un homme sans repères, déraciné temporellement et spatialement. Il s'ensuit la fin des grandes institutions qui ne parviennent plus à donner à la société un aspect normatif, ce qui peut être un progrès au niveau de la liberté mais aussi un risque de dérives. L'Eglise, qui tente parfois de retrouver une influence moralisatrice, ne parvient plus à mobiliser des croyants qui ont distendu leurs liens avec elle. Le repli de la classe politique sur elle-même, occupée à des jeux dérisoires, auquel s'ajoute le rôle croissant de comités de spécialistes au détriment de vrais débats parlementaires, a entraîné une crise du civisme dont l'abstention électorale est la conséquence. »*

Selon le grand maître du GODF, l'affaire *« mineure »* des foulards de Creil a été, l'an passé, *« un révélateur »* de ce *« flottement de la classe politique »* qui doit conduire à réaffirmer les valeurs de la laïcité afin que l'école publique demeure le premier vecteur de l'intégration des enfants d'origine étrangère. *« La communautarisation de la société, qui ne serait plus association totale de libres citoyens mais juxtaposition de groupes aux affrontements prévisibles, est un danger pour les principes de 1789 célébrés naguère,* affirme M. Ragache. *Les manifestations de racisme et d'antisémitisme qui ont jalonné l'année l'ont prouvé. N'oublions pas qu'il existe encore des nostalgiques des années noires de Vichy et de ses lois indignes dont nous, les francs-maçons, nous avons d'ailleurs été aussi les victimes. »*

C'est ainsi *« dans le but de sauvegarder mais aussi de promouvoir, au nom de la liberté de conscience, l'idéal laïque »*, que le Grand Orient de France a pris l'initiative de créer un comité Laïcité-République qui associera maçons et non-maçons et dont la constitution définitive interviendra prochainement. Et c'est avec *« le même désir de réaliser une société plus fraternelle et plus solidaire »* qu'il organisera les 20 et 21 octobre à La Villette, dix ans après les premières, des Assises de la laïcité, *« pour rappeler,* indique M. Ragache, *un certain nombre de principes fondamentaux que nous ne voudrions pas voir remis en cause au prétexte qu'il s'agit d'une spécificité française, par rapport notamment aux autres pays de la Communauté européenne. »*

La concurrence de la Grande Loge nationale française

Dans ce contexte, le GODF n'entend pas relâcher sa vigilance envers le Front national. Après avoir appelé, en juin, à la *« mobilisation républicaine »* contre *« la résurgence du fascisme »*, la principale obédience maçonnique continuera de bannir ceux de ses membres qui se fourvoieraient du côté de l'extrême droite, comme elle l'a fait en excluant de ses rangs l'ancien maire de Béziers, M. Georges Fontès (devenu depuis peu secrétaire départemental du RPR dans l'Hérault) qui s'était allié avec le Front national aux dernières élections municipales.

« Nous avons procédé à deux ou trois exclusions pour les mêmes raisons, a indiqué lundi M. Ragache, *et les membres du Grand Orient qui exprimeraient des thèses proches de l'extrême droite, tout maire qui se compromettrait avec le Front national à la veille d'une élection, se verraient* ipso facto *exclus de notre ordre. Nous avons décidé de ne pas laisser s'étendre cette contagion politique et morale. »*

C'est à l'Est que le Grand Orient de France place ses espérances les plus immédiates, même si la résurgence des nationalismes et de certains intégrismes religieux lui paraît *« porteuse de toutes les intolérances »*. M. Ragache souhaite accentuer encore davantage la part prise par son obédience à la renaissance de la franc-maçonnerie dans ces pays (*le Monde* daté 10 juillet) où il a entendu *« une Eglise suggérer le remplacement du marxisme par le catholicisme, c'est-à-dire d'un dogmatisme par un autre »*. Malgré l'opposition conjuguée de l'Eglise catholique de Pologne et de Solidarnosc, le GODF est sur le point d'ouvrir des loges à Varsovie, Cracovie et Lodz, comme il a contribué à le faire en Tchécoslovaquie avec l'installation de loges à Prague, Brno et Pilsen.

Sur ce terrain, toutefois, le Grand Orient de France se retrouve en concurrence non seulement avec la Grande Loge de France (GLF, vingt mille membres, quatre cent cinquante loges) mais aussi avec une troisième obédience, la Grande Loge nationale française (GLNF, quinze mille membres, six cent quarante-quatre loges), présidée par M. André Roux, qui n'entend pas être *« gommée »* par le dynamisme que le GODF manifeste, en France, dans le champ temporel alors que les autres organisations maçonniques s'en tiennent plutôt à l'écart. Plus discrète que le GODF, mais pas moins active, la GLNF a parrainé, en décembre 1989, la résurrection d'une loge de Hongrie dont la bannière avait été enterrée il y a plus de cinquante ans, au début de l'occupation allemande.

Cette rivalité prendra, par la force des choses, une dimension internationale. Le GODF assure cette année, en effet, la présidence du CLIPSAS, une association maçonnique qui regroupe trente-cinq obédiences de tous les continents, tandis que la GLNF, issue d'une scission du GODF remontant à 1913, appartient à la franc-maçonnerie « régulière », spiritualiste, restée fidèle au rite dit écossais, fondé sur la foi en un Dieu révélé, grand architecte de l'univers, et s'incrit dans une mouvance beaucoup plus vaste, à l'échelle planétaire, que les autres obédiences françaises. Le « printemps » des peuples de l'Est ne manquera donc pas de vents porteurs mais ce seront, peut-être, des vents tourbillonnants.

ALAIN ROLLAT

Sur le budget et sur le « projet socialiste »

Le gouvernement et le PS organisent leur concertation

M. Michel Rocard, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, viendra conclure avec le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, le « séminaire » que la direction socialiste organise du 18 au 20 septembre à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire) afin d'ouvrir la période de préparation du « projet » du parti.

La discussion entre les membres du bureau exécutif du PS et le gouvernement associera, outre le premier ministre, MM. Lionel Jospin, Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement, Michel Delebarre, Jean Poperen, Claude Evin, Louis Le Pensec, André Laignel, Robert Chapuis et Mme Véronique Neiertz, a annoncé, lundi 10 septembre, *M. Gérard Collomb,* membre adjoint du secrétariat national.

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, interviendra le 18 septembre, lors de la première demi-journée de travail, ouverte par M. Mauroy et consacrée à la situation politique générale et à l'action internationale des socialistes.

Débat sur le projet de loi de finances

MM. Marcel Debarge (fabiusien), numéro deux du PS, Henri Emmanuelli (jospiniste), trésorier, et Gérard Lindeperg (rocardien) chargé de la formation, participeront à ces discussions. *Après une réflexion sur le « projet socialiste »*, dont l'élaboration est coordonnée par M. Michel Charzat (Socialisme et République), les dirigeants socialistes auront une discussion avec plusieurs intellectuels, tels MM. Adam Michnik, Janos Kis, Emmanuel Todd.

La semaine suivante, les 26 et 27 septembre, les journées parlementaires du PS, organisées à Nantes, seront occupées par le débat sur la préparation du projet de loi de finances pour 1991, avec la participation de MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse.

Ces journées se termineront par une intervention de *M. Rocard.*

Dans « Le Monde Dossiers et documents » de septembre

Les fardeaux de la dette

La progression du montant de la dette a été impressionnante ces vingt dernières années. Les crédits bancaires aux pays en voie de développement ont même atteint un rythme de croissance de 20 % à 30 % par an, parfois davantage, entre 1972-1973 et 1982. D'un côté, des pays débiteurs, prodigues, menant une politique budgétaire extrêmement relâchée, allant jusqu'à l'affairisme et la corruption, mêlant parfois opérations somptuaires ou mégalomaniaques, achats d'armes et fuites de capitaux vers les paradis fiscaux ; de l'autre, des créanciers disposés à prêter et à prêter beaucoup.

La crise de la dette a évolué. Les banques et les Etats créanciers ont dû peu à peu accepter l'idée qu'ils ne récupéreraient jamais la totalité de leur mise.

Depuis le « plan Baker », qui proposait aux pays endettés d'accroître leurs emprunts pour relancer la croissance, on est passé au « plan Brady », qui part de l'idée que, en convertissant la dette en obligations au rendement garanti, les banques récupéreraient en partie les sommes prêtées. Les pays emprunteurs pourraient ainsi dépenser de façon plus profitable les sommes qu'ils consacraient jusque-là au paiement des intérêts.

Le bilan n'est pas totalement convaincant. Actuellement, les banques sont moins fragiles, car elles ont accumulé d'importantes provisions pour faire face aux pertes probables. Les gouvernements semblent peu enclins à concéder de larges réductions de créances publiques. Le Fonds monétaire international paraît à la fois indispensable et contesté.

En quatre pages, *le Monde Dossiers et documents* retrace la montée de l'endettement, présente les solutions proposées, explique les déboires et les désillusions et pose aussi la question : l'expérience de ces dernières années permettra-t-elle d'éviter une crise similaire avec les pays de l'Est. Une carte, des graphiques et des tableaux, et des dessins de Plantu complètent ce dossier.

Les littératures d'Amérique latine

Les lecteurs français ont découvert avec enthousiasme les écrivains d'Amérique latine au cours des années 60. Ce phénomène de mode s'est traduit par en engouement un peu facile pour l'exotisme, occultant la richesse et la diversité de littératures que l'on redécouvre aujourd'hui. On ne peut plus ignorer la tradition orale des Amérindiens qui a frappé de manière indélébile la mémoire collective. On ne peut oublier non plus, dans la grande richesse des voix hispaniques, l'apport des écrivains de langue portugaise mais aussi les Antillais qui mêlent francophonie et africanité.

A travers cette multitude de noms, de tons, le dossier jalonne le continent de repères, de lignes de force, de thèmes, espérant contribuer à conduire de nouveaux lecteurs vers la plus luxuriante des jungles.

► En vente chez tous les marchands de journaux, 8 francs.

EN BREF

□ **La majorité municipale du Mans change de nom.** – Le groupe constitué autour du maire du Mans (Sarthe), M. Robert Jarry, s'appellera désormais « élus progressistes » et non plus « élus communistes et de progrès ». M. Jarry, exclu du PCF pendant la campagne des élections municipales de 1989 pour avoir refusé de prendre en bonne place sur sa liste les candidats désignés par la direction du parti, avait été réélu dès le premier tour avec 64 % des suffrages. Le candidat officiel du PCF, M. Daniel Boulay, ancien premier adjoint de M. Jarry, avait obtenu 5,22 % des voix. Il est le seul communiste du conseil municipal.

□ **Le PCF est *« hors du droit international »* affirme M. Llabres.** – Ancien membre du comité central du PCF et animateur du Forum progressiste, M. Claude Llabres a déclaré, mardi 11 septembre : *« Reprochant à François Mitterrand d'avoir voté la dernière résolution de l'ONU sur l'embargo et à Gorbatchev son accord avec Bush, Georges Marchais, qui avait mis le PCF hors jeu en politique française, le met maintenant hors du droit international. »*

□ **Précision.** – Dans nos éditions du 11 septembre, nous avons écrit que les amis de M. Jean Poperen appellent à l'abstention lors du vote des sections socialistes de la Haute-Vienne qui doit désigner le candidat du PS à l'élection sénatoriale partielle du 30 septembre. En fait, les amis de M. Poperen appellent à voter blanc.

Dans l'Isère

Un conseiller général socialiste rejoint M. Carignon

GRENOBLE

de notre correspondant

Partisan d'une *« large ouverture »* dans la gestion de sa cité et de son département, M. Alain Carignon, maire de Grenoble, président du conseil général de l'Isère, en congé du RPR, vient d'obtenir le ralliement du conseiller général socialiste de Morestel, M. Jean Genin, maire de Serméricu. M. Genin, enseignant, âgé de cinquante-trois ans, adhérent du PS depuis 1974, succédera à Maurice Savin (UDF-PR), décédé il y a un mois, comme vice-président du conseil général, chargé de l'urbanisme et des transports.

M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, avait été élu conseiller général de Grenoble, en 1988, avec le soutien du RPR et de l'UDF. La même année, M. Maurice Puissat, jusqu'alors apparenté socialiste, entrait dans l'exécutif départemental, tandis que M. Guy Névache, ancien « patron » de la fédération PS de l'Isère avec M. Louis Mermaz, devenait troisième adjoint au maire de Grenoble. Le ralliement de M. Genin s'inscrit, à son tour, dans la stratégie d'ouverture inaugurée en 1985 par M. Carignon. Ce dernier affirme vouloir dessiner *« une majorité départementale plurielle et ouverte »*, excluant, cependant, *« un vague consensus autour d'idées molles »*.

Le premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Isère, M. Jean Bourdier, membre du groupe socialiste au conseil général (1), qui n'avait pas été informé de la décision de M. Genin – celui-ci prétend vouloir demeurer membre du PS – a dénoncé *« la pratique habituelle du débauchage »* par M. Carignon, dont dit-il, *« les gesticulations vers la gauche donnent des alibis à ceux qui sont faibles »*.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le conseil général de l'Isère compte quinze PS, douze UDF, onze RPR et apparentés, huit non inscrits, sept PC, quatre Nouvelle Gauche.

SOCIÉTÉ/CULTURE

Découvert par des chercheurs de l'INSERM

Le troisième récepteur de la dopamine ouvre de nouvelles perspectives dans le traitement des psychoses

Une équipe de chercheurs *français, dirigée par le* professeur Jean-Charles Schwartz (unité 109 de l'INSERM), annonce dans le *prochain* numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *« Nature »* (1) qu'elle est parvenue à découvrir un nouveau récepteur – le troisième – de la dopamine, un neurotransmetteur impliqué dans de nombreux phénomènes fondamentaux, tant psychiques que moteurs. Les *conséquences* d'ordre thérapeutique et pharmacologique de cette découverte devraient s'avérer très importantes, *en ce* qui concerne en particulier le traitement de certaines psychoses comme la schizophrénie.

Pour bien comprendre l'importance de cette découverte, il est nécessaire de rappeler qu'un neurotransmetteur est une substance libérée, sous l'influence d'une excitation, par les terminaisons nerveuses. Véritables médiateurs chimiques, ces substances servent à véhiculer une information d'une cellule nerveuse à une autre, dans tout l'organisme. Il existe de nombreux neurotransmetteurs différents, les plus connus étant la noradrénaline, l'acétylcholine, l'adrénaline, la sérotonine, l'histamine, la dopamine, etc. Leurs effets et leurs lieux de production sont différents. Chacun d'eux agit sélectivement sur des récepteurs spécifiques pour produire un effet biologique. La dopamine, pour sa part, facilite les mouvements volontaires (ce qui explique que, lorsqu'elle est insuffisamment sécrétée, il se produit des déficits moteurs caractéristiques de la maladie de Parkinson).

D'autre part, la dopamine contrôle certains processus cognitifs et émotionnels, et il se pourrait qu'une hypersécrétion de dopamine au niveau de certaines parties du cortex cérébral soit responsable de manifestations psychotiques. Enfin, dernière notion importante, les neuroleptiques sont des médicaments psychotropes *majeurs*, très utilisés par exemple dans le traitement de la schizophrénie . Ils agissent en bloquant les récepteurs de la dopamine, ce qui *non seulement* leur *confère* une efficacité thérapeutique mais également induit l'apparition d'effets secondaires, en particulier sur la *motricité (syndrome parkinsonien)* extrêmement handicapants pour les patients. On considère qu'il y a environ cinq cent mille schizophrènes *en France et qu'*environ deux millions de personnes consomment actuellement des neuroleptiques.

Jusqu'à présent, seulement deux récepteurs de la dopamine avaient pu être caractérisés, le D1 et le D2. Et c'était spécifiquement au bloquage de ce dernier que l'on prêtait les propriétés antipsychotiques des neuroleptiques. Cette conception est aujourd'hui à revoir. L'équipe du professeur Jean-Charles Schwartz vient en effet de découvrir qu'il existe un troisième récepteur de la dopamine, le D3. Mieux encore, grâce aux techniques de biologie moléculaire, ces chercheurs de l'INSERM ont pu établir la structure complète du gène qui code pour ce récepteur et ainsi déterminer la localisation précise de ces récepteurs D3. Ils ont pu montrer que les D3 sont présents en plus grande quantité que les D2 dans les territoires du cerveau (système limbique) qui sont associés avec les fonctions cognitives et émotionnelles impliquées dans la schizophrénie, et que les récepteurs D2 sont plus abondants dans les territoires du cerveau (striatum) impliqués dans les contrôles de la motricité.

La « pharmacologie inverse »

Quelles conséquences pourrait avoir cette découverte ? *« En premier lieu,* nous a déclaré le professeur Schwartz, *elle devrait permettre la mise au point de nouveaux médicaments, des antipsychotiques originaux ».* Jusqu'à présent, les neuroleptiques utilisés en thérapeutique interagissent tous avec les récepteurs D2 et D3. Certains, que l'on appelle « atypiques », comme le sulpiride, entraînent moins d'effets secondaires sur la motricité : ce sont ceux qui reconnaissent le mieux les récepteurs D3. En outre, ces neuroleptiques atypiques semblent également améliorer les symptômes négatifs de la schizophrénie (comme le désintérêt, le repli sur soi, l'autisme). Dans ces conditions, il est *a priori* logique de penser que des médicaments qui n'agiraient que sur les récepteurs D3 pourraient à la fois être plus efficaces et provoquer moins d'effets secondaires. Ils permettraient en particulier, selon toute vraisemblance, d'empêcher l'apparition de mouvements anormaux (liés au bloquage des récepteurs D2 dans le striatum), ainsi que des effets secondaires endocriniens tels que la perte de la libido parfois observée chez les personnes sous neuroleptiques.

Cette découverte ouvre également d'intéressantes perspectives en recherche fondamentale : on pourrait en effet se demander si un défaut dans la structure, le nombre ou la fonction du récepteur D3 ne pourrait pas constituer un facteur de vulnérabilité à la schizophrénie.

Sur le fond, ces travaux illustrent parfaitement tout l'intérêt d'une « nouvelle » pharmacologie, la « pharmacologie inverse ». Jusqu'à présent, la mise au moint de nouveaux médicaments consistait dans un premier temps à tester des molécules, puis à en déterminer le mode d'action, à identifier les récepteurs et enfin à isoler les gènes codant pour ces récepteurs. C'est un chemin contraire, en quelque sorte, qu'a suivi le professeur Schwartz : il part *du gène et espère ainsi trouver de* nouvelles molécules. D'ailleurs un brevet INSERM protège toutes les applications qui pourraient être *faites à partir du récepteur D3* ou de son gène. Cela concernerait en particulier d'éventuelles sondes diagnostiques. Ou encore les méthodes, dites de screening, qui à l'avenir serviront à déterminer, parmi les milliers de neuroleptiques non encore testés chez l'homme, ceux qui ont une action spécifique sur les récepteurs D3 de la dopamine.

FRANCK NOUCHI

(1) Daté du 13 septembre. L'article est signé par Pierre Sokoloff, Bruno Giros, *Marie-Pascale Martres, Marie-Louise* Bouthenet et Jean-Charles Schwartz. Il est accompagné d'un éditorial du professeur Salomon Snyder qui souligne *« l'étape majeure »* que représente cette découverte.

Après Superphénix à Creys-Malville, Phénix à Marcoule

Série noire pour les surgénérateurs français

Le surgénérateur Phénix de Marcoule (Gard) a été arrêté, *dimanche 9 septembre, à la* suite d'une panne apparemment similaire à celle qui avait entraîné son immobilisation pendant trois mois l'an dernier. Un nouveau coup dur pour cette filière, alors que l'autre surgénérateur français, Superphénix, à Creys-Malville (Isère), est également paralysé.

L'été n'est décidément pas une période favorable pour le surgénérateur Phénix de Marcoule. L'an dernier, une panne étonnante dont les conséquences auraient pu, en théorie, être graves, avait mobilisé les techniciens jusqu'à la fin du mois de décembre (*le Monde* du 15 décembre 1989). Le passage dans le cœur du réacteur d'une bulle d'argon, un gaz rare, avait entraîné une baisse brusque de puissance, et l'arrêt automatique du réacteur les 6, 24 août et 14 septembre 1989. Dimanche dernier, Phénix a, *semble-t-il, été* victime de la même panne : « baisse anormale de réactivité », et arrêt automatique. *« En première analyse, (...) l'incident semble avoir été à nouveau engendré par une bulle d'argon »*, estiment les responsables du Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN).

Une faille supplémentaire

Ce gaz chimiquement inerte est *utilisé* comme *« tampon » dans les* réservoirs, au-dessus du sodium liquide employé dans les surgénérateurs, afin d'éviter que ce dernier ne s'oxyde au contact de l'air. Comme l'eau dans les centrales nucléaires « classiques », le sodium sert à récupérer la chaleur produite par le combustible (donc à refroidir le cœur), mais aussi à réguler la réaction nucléaire. En absorbant une partie des neutrons émis, il l'accélère à la périphérie du cœur, mais la ralentit au centre.

Une bulle d'argon est passée, comme l'été dernier, à la périphérie. La réaction a donc été brusquement ralentie, et l'incident n'a nullement menacé la sûreté des installations et du personnel. Un passage au centre du réacteur aurait pu théoriquement entraîner, *en revanche*, l'emballement du réacteur, et une excursion de puissance (comme à Tchernobyl). Mais, souligne-t-on au SCSIN, les *essais et analyses menés à la suite* de l'incident de l'été dernier ont démontré que ce scénario ne pouvait pas se produire : la poche d'argon *s'évacue naturellement vers* la périphérie du cœur, et son volume est, de toute façon, trop faible pour provoquer une excursion de puissance.

Reste que les techniciens sont à nouveau sur la sellette. A l'issue d'une enquête technique poussée, les coupables des problèmes de l'été dernier avaient en effet, semble-t-il, été identifiés : des purgeurs destinés à évacuer les gaz. A la suite d'une manœuvre trop brutale des pompes du circuit primaire, ces derniers avaient été bouchés par des impuretés charriées dans le sodium. Phénix n'avait pu redémarrer en décembre qu'après l'installation de purgeurs d'un nouveau type, et la définition de nouvelles directives pour le fonctionnement des pompes. Le problème semblait donc réglé.

La reproduction de cet incident à l'identique révélerait donc une faille supplémentaire dans la maîtrise des surgénérateurs. Un *coup dur dont les responsables du* nucléaire français se seraient volontiers passés, alors que, à Creys-Malville, Superphénix, le *second surgénérateur français*, est immobilisé depuis le début du mois de juillet, et *« pour plusieurs mois »*, à la suite d'un problème *que les techniciens ont mis quinze* jours à identifier (*le Monde* du 10 août).

JEAN-PAUL DUFOUR

M. François Mitterrand en visite à Lascaux

La vie quotidienne des artistes du paléolithique

Le président de la République, accompagné de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et de M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication s'est rendu, mardi 11 septembre à Montignac (Dordogne), pour célébrer le cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte de Lascaux. Le 12 septembre 1940 *en effet,* Georges Agniel, Simon Coencas, Jacques Marsal et Marcel Ravidat, quatre gamins âgés alors de 13 à 18 ans, découvraient par hasard la « chapelle Sixtine de la préhistoire ».

MONTIGNAC

de notre envoyée spéciale

M. François Mitterrand a visité *la grotte, qu'il connaissait* déjà, avec une attention soutenue, posant de nombreuses questions à M. Jean-Philippe Rigaud, directeur des *antiquités préhistoriques* d'Aquitaine. Dans l'allocution qu'il a prononcée après sa visite, le président de la République a d'ailleurs souligné que *« parler de Lascaux, c'est parler de ce qui intéresse tous les hommes »* et que *« Lascaux est un des plus notoires, un des plus importants, un des plus beaux jalons de l'histoire de l'homme »*.

Le cinquantième anniversaire de la découverte de Lascaux a aussi été l'occasion de réunir à Montignac, avec l'aide du ministère de la culture, du conseil régional de Dordogne, de la société Hoechst et de Mme Jean Auel (un auteur américain de romans préhistoriques), un colloque international sur l'archéologie des grottes ornées, coorganisé par M. Jean-Philippe Rigaud et M. Jean Clottes, directeur des antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées. Ce colloque, auquel participent *110 spécialistes* de nombreuses nationalités, montre la tendance actuelle de replacer les grottes ornées dans leur cadre culturel.

Le sol, et tout le contexte des grottes ornées découvertes à la fin du siècle dernier et pendant la première moitié de notre siècle, ont été, en effet, presque toujours ignorés et donc détruits en tout ou partie. Les spéléologues, à qui sont dues la plupart des découvertes et les préhistoriens, même les plus grands, fascinés par les peintures *ou gravures*, ont circulé dans les grottes sans regarder où ils mettaient les pieds (au sens littéral du terme). Ainsi, ont disparu à jamais les sols archéologiques, les vestiges voisins qui, on s'en rend compte maintenant, contenaient des *témoins inestimables du cadre* culturel et de la vie quotidienne des artistes paléolithiques.

Les peintures ne sont plus considérées comme des phénomènes isolés, mais comme le produit de cultures forcément complexes dont les différentes activités ont laissé des traces aussi importantes que les peintures. Le contexte socio-culturel où vivaient les artistes doit être recherché à l'extérieur et à l'intérieur des grottes. A l'extérieur, ce sont les habitats jugés contemporains des peintures, même si l'on peut rarement prouver que ces habitats ont été réellement occupés par les artistes. Au moins dans les Pyrénées, on a remarqué que les habitats de plein air ou d'abris sous roches étaient toujours situés dans des fonds de vallées très faciles d'accès. Alors que la plupart des grottes ornées, considérées par l'ensemble de la communauté scientifique comme des sanctuaires, occupaient des flancs de vallées moins accessibles et étaient à une demi-heure de marche ou plus des sites d'habitat.

Vestiges mystérieux

A l'intérieur des grottes ornées, les hommes ont laissé des traces : empreintes de pieds ou de mains, débris de torches, traits ou points noirs laissés sur les parois par le « mouchage » de ces torches, foyers et charbon de bois. Le ou les artistes ont forcément séjourné sous terre pour des durées de temps variables. Il y a, en effet, de grandes peintures, des ensembles de gravures élaborés qui ont nécessité de longs séjours d'une équipe d'artistes.

La présence de certaines traces (foyers, fragments de torches, etc.) est logique. D'autres vestiges soulèvent de questions : pourquoi dans les grottes des Pyrénées des fragments d'os d'animaux ou de bois de cervidés ont-ils été soigneusement coincés dans des anfractuosités des parois, plantés dans l'argile du sol ou fichés dans la roche ? Autre problème, comment expliquer les empreintes laissées par des pieds de petits enfants trop jeunes pour participer à des cérémonies d'initiation telles qu'on peut en célébrer dans des sanctuaires ?

Pour M. Jean Combier, directeur des antiquités préhistoriques de Rhône-Alpes, qui connaît particulièrement bien les grottes ornées de la vallée de l'Ardèche, *« un centre marginal »* qui compte treize grottes connues, il faut arriver à retrouver les contextes régionaux. Peintures et gravures de l'Ardèche sont différentes de celles des grottes de la Dordogne et des Pyrénées et d'autant plus qu'elles sont dans leur majorité plus anciennes. Une bonne partie des peintures et gravures de la vallée de l'Ardèche ont été attribuées avec certitude au solutréen *(18 000-16 000* avant J.-C.) comme l'ont été d'ailleurs une partie de celles des monts cantabriques près de la côte nord de l'Espagne. Alors que les peintures et gravures de Dordogne et des Pyrénées sont pour la plupart l'œuvre des Magdaléniens *(15 000-10 000* avant J.-C.).

La grotte de Lascaux a dû être fermée au public en 1963. La foule de visiteurs – 100 000 pour la seule année 1962 – dégageait une *telle quantité de gaz carbonique* et de chaleur que des micro-organismes se développaient et de la calcite recouvrait les parois, menaçant la survie des peintures. Les quelque 300 personnes qui écoutaient le président de la Républi*que à Montignac*, entassées debout dans une salle de taille moyenne du centre socio-culturel Louis-Aragon, ont eu la démonstration parfaite de la fantastique production calorifique d'un groupe compact d'êtres humains.

YVONNE REBEYROL

Incendies de forêts

Brocéliande sous surveillance

Cent-soixante pompiers et trois bombardiers d'eau arrosaient encore, mardi 11 septembre, les lisières calcinées de la forêt de Paimpont (Morbihan) que les Bre*tons attachés à leurs légendes* appellent la forêt de Brocéliande. Et les habitants, choqués par les douze départs de feu enregistrés depuis le début d'août *et par la* catastrophe des derniers jours, qui a blessé cinq hommes et dévasté 600 hectares de futaie historique, commencent à développer une psychose de l'incendiaire. Les responsables des secours n'ont, pour l'instant, aucune idée sur l'origine de ces mystérieux incendies. Ils maintiennent donc la forêt sous surveillance

Le programme de SOS-Racisme

Les « potes » veulent former « le syndicat des citadins »

En annonçant pour les prochains mois de nombreuses initiatives locales en faveur de l'intégration des immigrés, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a souhaité, mardi 11 septembre à Paris, que son mouvement devienne une sorte de *« syndicat des citadins »*.

« Cette année devra être celle du passage à l'acte. » Pour Harlem Désir, le temps de la *« polémique idéologique »* sur l'intégration est révolu. *« Maintenant que tout le monde, au-delà des clivages gauche-droite, partage* [notre] *analyse »*, le mouvement antiraciste *veut contribuer à la mise en œuvre* des politiques d'intégration. Encore faudrait-il que le gouvernement se dote d'un *« instrument nouveau pour coordonner les actions dans ce domaine »*. Un ministère de l'intégration ? *« Peu importe son appellation,* a expliqué Harlem Désir, *pourvu qu'il soit doté de moyens budgétaires et qu'il ait à sa tête une personnalité forte. »*.

Sans attendre une telle création, les « potes » vont prendre leur bâton de pèlerin de l'intégration, cet automne, pour aller sur le ter*rain suggérer aux élus locaux* des projets concrets. *« Nous voulons jouer le rôle d'un syndicat des citadins afin de renouer le dialogue civique »*, a indiqué le président de SOS-Racisme, regrettant que la réhabilitation de certains quartiers soit parfois menée *« de façon technocratique, sans consultation de la population »*.

Parmi les pistes de réflexion que SOS-Racisme entend explorer dans les mois à venir : *une meilleure* répartition des logements sociaux grâce à une péréquation de la taxe professionnelle entre les communes ; *une réponse plus rapide* aux besoins des jeunes dans les quartiers par l'instauration d'un système de fonds d'avance pour le financement par les municipalités des projets des jeunes ; la création de directeurs des ressources humaines dans les villes pour détecter les talents et les projets de la jeunesse, etc.

En matière de formation, SOS-Racisme propose que le ministère de l'éducation nationale ouvre une ligne budgétaire spéciale pour rémunérer les personnes participant au soutien scolaire des élèves en difficulté. *« L'intégration coûte cher*, a commenté Harlem Désir, *mais si l'on ne paie pas maintenant, cela coûtera beaucoup plus cher demain. »*

Désormais plus préoccupés d'agir sur le terrain, les « potes » n'ont pas perdu pour autant leur goût pour les grands rassemblements médiatiques. Les premiers « états généraux de l'intégration » auront lieu les 15 et 16 décembre prochain à Paris. Préparée par une série d'assises locales en octobre et novembre, cette manifestation réunira quelque 2 000 acteurs locaux *de l'intégration face aux grands* directeurs de l'administration centrale. L'objectif est de susciter et d'améliorer le dialogue. Ce sera, à une autre échelle, le but de « Méditerranée Fraternité », un rassemblement prévu en février *« entre des jeunes des deux rives de la Méditerranée »*, puis celui de *« la première rencontre mondiale de la jeunesse contre le racisme »*, en juillet, dans une capitale d'Europe de l'Est.

SOCIÉTÉ

La crise financière des Girondins de Bordeaux

M. Jacques Chaban-Delmas au secours de M. Claude Bez

M. Claude Bez est toujours président des Girondins de Bordeaux. Contrairement aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours en Gironde, M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux (RPR), persiste à lui apporter son soutien. Lors d'un déjeuner de presse, mardi 11 septembre à Paris, l'ancien premier ministre a mis au défi le chef de file de l'opposition municipale, M. François-Xavier Bordeaux, PS, de présenter dans les jours à venir un plan de sauvetage du club et de pouvoir apporter 150 millions de francs.

M. Jacques Chaban-Delmas serait-il un maître du contre-pied ? Son entrée en jeu dans la crise que traversent les Girondins de Bordeaux prouve que cet ancien joueur de rugby s'y entend également pour tromper ses adversaires sur un terrain du football. Alors que tout portait à croire qu'il allait « démissionner » M. Claude Bez, président très contesté d'un club en proie à d'importantes difficultés financières (*le Monde* daté 9 et 10 septembre), le maire de Bordeaux lui a apporté son soutien, mardi 11 septembre à Paris.

« Affabulateur », « naufrageur » et « incendiaire »

Mieux : il a lancé un surprenant défi à M. François-Xavier Bordeaux, le chef de file de l'opposition municipale (PS) qui mène, depuis plusieurs mois, un combat acharné contre M. Bez. M. Bordeaux ayant certifié qu'il disposait des 100 millions de francs et du nouveau président nécessaires pour sauver le club (*le Monde* du 12 septembre), M. Chaban-Delmas l'a mis au pied du mur : « *Si, avant la fin de la semaine, il arrive avec un chèque de 150 millions et un président, M. Bez lui cédera sa place. Dans le cas contraire, M. Bez restera à son poste et je déclencherai un plan d'urgence pour parer au plus pressé. Je ne peux pas croire que M. Bordeaux soit un affabulateur...* »

En fait, M. Chaban-Delmas est bel et bien persuadé que M. Bordeaux est justement un « *affabulateur* », qu'il n'a aucun plan sérieux à proposer. « *S'il n'a pas l'argent*, a renchéri M. Bez, *la bombe à neutrons ne sera qu'un pétard de foire en comparaison de ce que je vais faire* ». En lançant un ultimatum à M. Bordeaux, en se montrant très offensif contre son adversaire qualifié de « *naufrageur* » et d' « *incendiaire* » dont les actions seraient « *dangereuses* » et « *nocives* », l'ancien premier ministre l'a désigné comme le principal responsable de la situation du club. S'il a refusé de voir dans la crise actuelle un complot politique, M. Chaban-Delmas s'est appliqué à démontrer que M. Bordeaux menait là un combat solitaire et qu'il ne bénéficiait pas de l'appui de tous les socialistes de la région.

Surtout, M. Chaban-Delmas a expliqué que l'argent dont ont besoin les Girondins, soit au minimum 120 millions de francs, existe mais qu'il est « bloqué » indirectement par M. Bordeaux. Un emprunt contracté avec l'accord de la municipalité en juin dernier est, en effet, indisponible puisque M. Bordeaux a porté l'affaire devant le tribunal administratif, ce qui paralyse tout versement. « *Ce monsieur a tari les moyens d'action et maintenant il veut jouer les sauveurs* », s'est insurgé l'inamovible premier magistrat de la ville.

M. Chaban-Delmas ne peut pourtant occulter les difficultés financières que traverse actuellement le club. Il évalue lui-même le déficit réel à 120 millions de francs (précisément le montant de l'argent attendu), alors que M. Bordeaux évoque de son côté un « *trou* » de 200 millions. Le maire girondin ne peut non plus nier que le président Bez, personnage à la personnalité très controversée, fait l'objet d'une information judiciaire pour abus de confiance, recel, complicité, faux et usage de faux, et qu'il pourrait être prochainement inculpé.

Son intervention n'en est pas moins une victoire inattendue pour le turbulent dirigeant. En effet, M. Chaban-Delmas ne s'est pas contenté d'annoncer son maintien à la présidence des Girondins. Il a assuré que les comptes du club, régulièrement vérifiés par le commissaire aux comptes de la ville, étaient d'une « *clarté absolue* ». Quant à l'enquête dont fait l'objet ce même M. Bez, soupçonné d'avoir détourné de l'argent à des fins personnelles, M. Chaban-Delmas a défendu son dirigeant en déclarant : « *Il est impossible qu'il soit passé entre les mailles du filet. On dit que le club lui a rapporté de l'argent mais je crois plutôt qu'il lui en a coûté. Tant que l'on ne m'aura pas prouvé le contraire, je ne vois aucune espèce de raison de lui retirer ma confiance. Si un jour il était condamné, alors il devrait démissionner.* »

Quelle va être désormais la tactique de M. Chaban-Delmas ? Dans le cas où M. Bordeaux ne présenterait pas le plan exigé, le maire lancerait ce qu'il appelle lui-même un « *plan d'urgence* ». Autrement dit, la mairie renflouerait les caisses du club pendant quelques semaines, en attendant les importantes retombées financières escomptées des deux premiers tours de Coupe d'Europe et l'arrivée du fameux emprunt. Ensuite, M. Chaban-Delmas se dit prêt à faire éventuellement appel aux « forces vives » de la région. Une fois le calme et l'argent revenus, on pourrait alors imaginer une transition en douceur, Claude Bez et ses amis cédant leur place à une nouvelle équipe dirigeante qui aurait la bénédiction du maire...

Les deux préalables de M. Bordeaux

M. Bordeaux a répliqué à M. Chaban-Delmas dans l'après-midi même. « *On ne règle pas les affaires de Bordeaux dans un grand restaurant parisien*, a-t-il expliqué, nous rapporte notre correspondante à Bordeaux, Ginette De Matha. *Et quand on est premier magistrat d'une ville, on ne demande pas à quelqu'un de régler un problème à sa place. J'imagine mal François Mitterrand posant à Jacques Chirac un ultimatum du genre : vous avez une semaine pour trouver une solution à la crise du Golfe. (...) Jacques Chaban-Delmas n'est pas en mesure de lancer des défis. Il est arrivé les mains vides. Il vient de faire savoir à Paris qu'il n'avait pas de plan de sauvetage puisqu'il reprend mot pour mot les propositions de M. Bez d'il y a trois jours.* »

M. Bordeaux a réitéré deux préalables non négociables « *avant la mise en œuvre de tout plan de sauvetage* » : le départ de M. Bez comme « *sanction* » de sa gestion et « *la clarté financière comme protection du contribuable bordelais* ». Selon le chef de file de l'opposition municipale, un marché public « *a été détourné de son objet pour au moins 10 millions de francs. Les Bordelais veulent aussi savoir pourquoi Jacques Chaban-Delmas couvre M. Bez au-delà du raisonnable. Son attitude démontre que rien n'est clair dans cette affaire* ». Cependant le leader socialiste n'a livré aucun élément sur son plan et n'a cité aucun nom d'éventuels sponsors.

PHILIPPE BROUSSARD

La gestion du Mai musical place le maire de Bordeaux en infraction avec le code électoral

BORDEAUX

de notre correspondante

La chambre régionale des comptes d'Aquitaine a notifié, le 20 juillet, un jugement définitif de « *gestion de fait* » au maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas. Cet arrêt le place sous le coup d'une procédure d'inéligibilité analogue à celle qui menace M. Jacques Médecin à Nice.

A l'occasion d'un contrôle des comptes de la ville, notamment dans le domaine culturel, la chambre des comptes a découvert que le Mai musical de Bordeaux, qui organise chaque printemps le festival du même nom, n'était qu'une « *verrue comptable* » du Grand Théâtre municipal. Il existe bien une association du Mai musical, déclarée en 1953 à la préfecture, mais elle tient la quasi-totalité de ses moyens et de ses fonds de la ville de Bordeaux. Pour la chambre des comptes, elle est considérée comme gérée de fait par la ville. Le maire de Bordeaux est donc comptable de fait.

« *Il n'y a pas malversation, et la gestion de fait n'a, en soi, rien d'infamant ou de criminel* », précise le président de la chambre régionale des comptes, M. Jacques Belle. Cependant, M. Jacques Chaban-Delmas tombe sous le coup de l'article 231 du code électoral, selon lequel tout comptable de fait est considéré comme inéligible. Le préfet de la Gironde pourrait donc, selon l'article 236 du même code, déclarer le maire démissionnaire.

La chambre des comptes avait notifié sa première décision en février 1990 à M. Chaban-Delmas. Une solution négociée avec l'administration municipale bordelaise n'a pas abouti. D'où le jugement définitif pour, semble-t-il, accélérer la régularisation. Elle est, à présent, en cours et consiste à s'assurer du changement de dispositif nécessaire pour séparer la gestion du Mai musical de celle de la ville ou, au contraire, intégrer le budget du Mai musical dans le budget communal. « *D'ici deux mois, la chambre régionale s'apercevra que la gestion de fait était sans conséquence* », a affirmé M. Chaban-Delmas, mardi soir, sur TF 1.

GINETTE DE MATHA

Le correspondant de « l'Equipe » agressé

M. Christophe Huteau, correspondant à Bordeaux du quotidien *l'Equipe* a été frappé, mardi après-midi 11 septembre, par M. Didier Couecou, manager général des Girondins de Bordeaux.

L'incident s'est produit au centre international du Haillan, où M. Claude Bez donnait une conférence de presse. Christophe Huteau a été prié de quitter les lieux sans assister à la conférence de presse. Il a été intercepté lors de son départ par M. Couécou, qui après lui avoir lancé : « *Tu n'en as pas marre de foutre le bordel?* », lui a asséné deux coups de poing. Bilan, selon le journaliste : traumatisme de la face, hématome de la paupière gauche et de la région temporale. M. Huteau a décidé de porter plainte, tandis que *l'Equipe* du 12 septembre souligne que « *Didier Couécou n'en est malheureusement pas à sa première incartade* ».

FAITS DIVERS

Le mystérieux vol de tableaux à Cannes

Les toiles n'étaient que des reproductions

NICE

de notre correspondant régional

Les toiles de Renoir, Manet, Degas, Picasso, Modigliani, volées dans un studio à Cannes (*le Monde* daté 9-10 septembre), n'étaient que de simples reproductions. Après s'être fait attendre pendant huit jours, leur propriétaire, M. Jacques Scharwz-Fuchs, un brocanteur âgé de cinquante-huit ans, résidant à Strasbourg, l'a reconnu devant les enquêteurs de la police judiciaire de Nice, qui l'ont entendu pendant trois heures et demie, mardi 11 septembre.

Il a expliqué qu'il les avait achetées, en 1970, à de jeunes artistes peintres de Paris et Strasbourg pour « *décorer son magasin d'ameublement* ». Les seules œuvres authentiques emportées par les cambrioleurs étaient une trentaine de toiles d'un peintre israélien, Sousana, dont M. Schwarz-Fuchs, qui a déposé plainte pour vol par effraction, a estimé la valeur à seulement 250 000 francs. « *Un aveugle l'aurait vu...* », a-t-il déclaré à sa sortie de la PJ. Mais pourquoi, alors, a-t-il lui-même fait régner le suspense pendant une semaine?

G. P.

En Equateur

Un Français détenu pour possession de cocaïne était un agent de la lutte antidrogue

Le cas d'un Français, M. Georges Aubry, détenu à Quito, en Equateur, et en fuite depuis le 5 septembre, mobilise la diplomatie équatorienne ainsi que les services de l'ambassade de France, où le fugitif s'est probablement réfugié.

M. Aubry, 42 ans, avait été arrêté en novembre à l'aéroport de Quito où il s'apprêtait à embarquer pour Paris en possession de trois kilos et demi de cocaïne. Il avait été maintenu en prison bien qu'il eût fait état de son appartenance à la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, à Paris, qui lui avait donné pour mission d'infiltrer une bande de trafiquants de drogue. Celle-ci envoyait à Paris et dans d'autres villes européennes de la cocaïne produite dans les pays andins. M. Aubry a déclaré que la cocaïne trouvée sur lui devait servir à démanteler un réseau de distribution en Europe.

L'ambassade de France à Quito a indiqué le 24 août dernier avoir remis aux autorités équatoriennes des documents officiels prouvant la nature exacte de la mission effectuée par M. Aubry. Ce dernier a pris la fuite en sautant par la fenêtre d'une clinique où il était hospitalisé depuis huit jours.

Le ministre des relations extérieures de l'Equateur, M. Diego Cordovez, a déclaré lundi 10 septembre qu'il s'agissait là d'une affaire « *délicate* » qu'il s'efforcerait de résoudre avec les autorités françaises. De source judiciaire, à Quito, on indique que l'avocat de M. Aubry fera appel de la sentence de huit ans de prison prononcée contre son client en première instance. – *(AFP.)*

Nomination au ministère de l'intérieur

M. Jean-François Bureau chef du service de l'information et des relations publiques

M. Pierre Joxe a nommé M. Jean-François Bureau chef du service de l'information et des relations publiques (SIRP) du ministère de l'intérieur. M. Bureau était depuis mai 1989 secrétaire général de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI).

[Né le 25 novembre 1953 à Paris, M. Jean-François Bureau est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Attaché parlementaire au groupe socialiste de l'Assemblée nationale pour les problèmes de défense en 1981, puis conseiller technique au cabinet du ministre de la défense Charles Hernu à partir de 1983, il est entré dans le corps préfectoral en juin 1985 en qualité de sous-préfet. Il a successivement exercé les fonctions de directeur de cabinet du préfet de l'Allier (1985-1987), puis du préfet de la région centre, préfet du Loiret (1987-1989), avant d'être nommé secrétaire général de l'IHESI en mai 1989.]

Plasticages en Corse

Une nouvelle organisation nationaliste revendique sept attentats

Quatre attentats à la bombe ont été commis dans la nuit du mardi 11 septembre au mercredi 12 septembre à Bastia (Haute-Corse) et dans sa proche banlieue contre des agences bancaires de la Société générale, du Crédit agricole, de la Banque populaire provençale et corse, et du Crédit lyonnais. Les explosions, qui se sont succédé à quelques minutes d'intervalle, ont fait des dégâts relativement peu importants.

Ces actions ont été revendiquées dès mercredi matin par un coup de téléphone anonyme à l'Agence France Presse à Bastia, au nom de l'Armée de libération nationale de la Corse (ALNC), une organisation se déclarant distincte de l'ex-FLNC. « *Les banques ne servent pas le peuple corse* », a déclaré le correspondant anonyme.

Une lettre « R » figurait sur les quatre agences bancaires plastiquées, signature similaire à celle qui avait été découverte sur les lieux des trois attentats commis le week-end dernier en Corse du Sud (*le Monde* du 11 septembre). Ces trois actions ont également été revendiquées lundi au nom de l'ALNC par un correspondant affirmant que la lettre « R » correspondait à « *Rivolta* » (révolte), l'organisation entendant empêcher que la Corse ne se « *laisse endormir par Joxe et son projet* ».

Interrogé mercredi matin sur Europe 1, le ministre de l'intérieur a qualifié de « *desperados* » les auteurs de ces attentats. « *Au moment où il y a une évolution politique favorable (...) certains n'arrivent pas à se résoudre à ce que la Corse puisse avoir un avenir* », a estimé M. Joxe.

JUSTICE

Une société de gardiennage sous surveillance policière

Le PDG de Century est inculpé pour écoutes téléphoniques illégales

Après l'inculpation, mardi 11 septembre, pour écoutes téléphoniques illégales de son PDG, M. Marc Delachaux, laissé en liberté sous contrôle judiciaire, ce sont clairement les méthodes de la Century qui se trouvent mises en cause par la justice. La veille, déjà, six personnes travaillant pour le compte de cette société privée spécialisée dans le gardiennage avaient été également inculpées pour violation de la législation des Postes et télécommunications (*le Monde* du 12 septembre) par Mme Lucie Lehoux, juge d'instruction à Paris – et non Leroux, comme indiqué par erreur dans nos dernières éditions. Il reste aux policiers chargés de l'enquête à déterminer l'ampleur des écoutes « sauvages » opérées et la responsabilité des différents protagonistes.

Un agent de sécurité, M. Luis Talavera, dirigeait l'équipe technique chargée de poser les dispositifs d'écoutes dans des immeubles parisiens. Son frère, M. Miguel Talavera, l'enquêteur de police inculpé dans cette affaire, était affecté au tribunal de police de Paris, un poste qui lui aurait notamment permis de faire « sauter » les contraventions de la Century. M. Michel Leroy, directeur d'une entreprise de téléphonie de la région parisienne, fournissait le matériel nécessaire à l'équipe opérationnelle tandis que M. Rachid Boulila, artisan en téléphonie, apportait ses conseils techniques.

Les bandes magnétiques saisies lors des perquisitions au domicile des inculpés sont en cours de décryptage par l'Inspection générale des services (IGS), la « police des polices » parisienne, chargée de l'enquête. En l'état actuel du décryptage, il semble que ces écoutes « sauvages » aient essentiellement concerné des personnes privées (maris jaloux, procédures de divorce) et des chefs d'entreprise ayant voulu espionner la concurrence. Parmi les clients de la Century, une société de négoce en vins et spiritueux avait ainsi demandé des enquêtes sur certains employés qu'elle croyait indélicats. Pour l'heure, rien n'indique que la Century ait procédé à des écoutes à caractère politique, malgré le passé relativement agité en ce domaine de cette société.

Au cours des années 70, la Century s'était en effet fait connaître par ses intervention « musclées » dans des entreprises en grève avec occupation des locaux. Ses hommes avaient aussi assuré la protection de candidats giscardiens durant les campagnes électorales, puis s'était reconvertie dans la protection des personnalités du show-biz et des médias. Le halo de mystère qui entoure, aujourd'hui encore, l'assassinat du fondateur de la Century, Glenn Souham, le 24 septembre 1986, a également conduit les services de police à s'intéresser à cette entreprise. D'autant plus que, à l'instar de l'enquêteur Talavera, de nombreux policiers y ont travaillé « au noir ». Aussi, en août 1989, la préfecture de police de Paris avait décidé d'interdire à la Century d'exercer ses activités dans la capitale, par un arrêté lui refusant son agrément officiel (l'entreprise a fait appel de cette décision).

Au siège de la Century, le directeur de la société, M. Kim Kim – il certifie que ce n'est pas un pseudonyme, – assure que la Century n'est pas impliquée dans la pose des écoutes illégales. M. Kim précise que ce sont des employés de la société Sentinelle, et non pas de la Century, qui se trouvent aujourd'hui inculpés. Domiciliées dans les mêmes locaux, un immeuble cossu de l'avenue Marceau (seizième arrondissement de Paris), les sociétés Century, pour la protection des biens, et Sentinelle, pour les enquêtes et filatures, ont toutefois un gérant commun, M. Marc Delachaux.

ERICH INCIYAN

□ **30 % des avocats bénéficieront d'une exonération de la TVA.** – Les avocats dont le chiffre d'affaire annuel est égal ou inférieur à 245 000 francs, qui représentent environ 30 % des 17 300 professionnels, bénéficieront d'une exonération de la TVA à 18,6 %, a annoncé, mardi 11 septembre, le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange. Les honoraires des avocats commis d'office ne devraient être taxés qu'à 5,5 %. Vivement critiqué par les organisations professionnelles et syndicales, l'assujettissement des professions juridiques à la TVA, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1990 conformément à une directive communautaire, a par ailleurs été repoussé au 1er avril « *afin que puissent être menées à leur terme les discussions engagées depuis 1989 avec la profession en vue de la mise au point technique de cette mesure* », a précisé le garde des sceaux. Une mesure qui figure dans le projet de loi de finances pour 1991 et devait être examinée, mercredi 12 septembre, en conseil des ministres.

ÉDUCATION

Le recteur défend la réputation d'un collège public

Le recteur de l'académie de Nantes, M. Michel Gayraud, a fait une visite symbolique, lundi 10 septembre, jour de la rentrée scolaire, au collège Rutigliano, dont la réputation a été mise en doute par un jugement d'une magistrate nantaise. Celui-ci impose l'inscription en sixième d'une fillette de dix ans, de parents divorcés, dans le collège privé voulu par sa mère plutôt que dans l'établissement public choisi par son père (*le Monde* du 8 septembre). Le recteur, tout en refusant de commenter cette décision, a affirmé qu'il « *ne pouvait avoir que du respect pour cet établissement* ».

Cette affaire a suscité une réaction du Parti socialiste qui, par la voix de sa secrétaire nationale chargée de l'éducation, Mme Sylvie François, estime que « *les magistrats n'ont en aucune manière compétence pour procéder à l'évaluation des établissements scolaires* ». De son côté, la Ligue française de l'enseignement parle d' « *insulte au service public.* »

Les parents d'élèves en alerte

Peut mieux faire. Telle est l'appréciation portée sur la politique scolaire du gouvernement par M. Jean-Pierre Maille, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Une politique « *animée d'intentions louables* » a-t-il précisé, mais « *l'effort est souvent insuffisant pour que les réalisations soient à la hauteur des ambitions et l'espoir de rénovation est parfois déçu* ». M. Maille a ainsi évoqué les problèmes d'effectifs encore surchargés dans les maternelles, les lycées ou les zones rurales et il a regretté la lenteur de la rénovation pédagogique. Le président de la FCPE a insisté en particulier sur « *le blocage de toute évolution des rythmes hebdomadaires et l'obstruction de l'épiscopat à tout aménagement* ».

Ces réserves sur la politique scolaire justifient, pour la FCPE, la manifestation déjà prévue le 6 octobre dans quelques grandes villes, Paris, Lyon, Nantes et Toulouse. Mais la réaction des parents pourrait être plus vigoureuse si le projet de budget 1991 était révisé à la baisse.

Tirage dans l'édition

Délais trop courts, changements de programmes, crédits aléatoires : l'édition de manuels scolaires est parfois acrobatique. Elle reste pourtant florissante

LES éditeurs scolaires grincent des dents. Ils ne sont certes pas guettés par la faillite ni même par un simple ralentissement de leur activité : avec plusieurs dizaines de millions d'ouvrages en circulation, le chiffre d'affaires de ce secteur s'est élevé à 1,8 milliard de francs en 1989, soit 10 % de plus qu'en 1988. Mais sans prétendre crier famine, les éditeurs se plaignent, parfois amèrement, des conditions de travail qui leur sont imposées. Soumis aux décisions ministérielles qui déterminent les changements de programmes et le montant des crédits affectés à l'achat de manuels, ils réclament une meilleure information sur les orientations prises en haut lieu.

Il est vrai que les manuels scolaires circulent sur un marché partiellement captif aux caractéristiques ambiguës. Un quart du chiffre d'affaires des éditeurs est réalisé dans le domaine du préscolaire et du primaire où les crédits destinés aux ouvrages sont alloués aux établissements par les municipalités. Au collège, la gratuité des livres de classe est assurée par l'Etat, qui verse à chaque rectorat des sommes prélevées sur le budget de l'éducation nationale. Cette année, les crédits ont atteint 300 millions de francs, dont un sixième a été consacré, fait nouveau, à la gratuité des ouvrages de 4e et de 3e technologiques. Au lycée, enfin, les familles ont la charge des manuels, et des « Bourses aux livres » organisées par les établissements permettent aux élèves d'acquérir des volumes d'occasion.

Ce paysage explique que les éditeurs scolaires sont assurés de vendre, mais ne disposent pas d'une marge de manœuvre très importante. Une grande partie des crédits est déterminée de façon fixe et, selon eux, nettement trop limitée. *« La France »*, affirme M. Marc Moingeon, directeur de Hachette-Education et président du groupe des éditeurs de l'enseignement, *figure parmi les derniers pays européens pour la dépense moyenne par élève, que le financement soit public ou privé. »*

A la question des crédits vient s'ajouter celle des programmes qui lie doublement les éditeurs scolaires à l'éducation nationale. *« Depuis des années nous nous plaignons de ce que les délais entre la publication des programmes et la parution des ouvrages soient trop courts »*, déclare M. Michel Legrain, directeur du département « éducation » de Nathan. Les professionnels sont tenus de respecter des consignes de plus en plus précises et complexes dont le détail leur est souvent communiqué tardivement. *« Le ministère est souverain*, commente M. Bernard Foulon, président-directeur général de Hatier. *Or, les directives pédagogiques qui complètent les programmes arrivent parfois après la sortie des manuels. »* Dans ce cas, retouches et corrections d'auteur relèvent d'une gymnastique plutôt acrobatique.

Il est ainsi probable que la réforme des mathématiques qui démarre en seconde cette année *ne sera pas « suivie »* l'an prochain sur le plan éditorial. *« Nous avons eu un avant-programme officieux en juillet, mais cela ne nous suffira pas pour publier le livre assez tôt*, souligne M. Alain Cardona, directeur du département scolaire de Bordas. *Les élèves de première embrayeront sur un nouveau programme avec d'anciens manuels. »* Une décision figurant dans le décret constitutif du Conseil national des programmes (CNP) stipule bien que le délai minimum entre la publication des programmes et la parution des livres devra être de quatorze mois... mais à partir de 1992 seulement.

Perte sèche sur la physique-chimie

En attendant, les éditeurs *demeurent tributaires des orientations* ministérielles qui risquent, cette année, de leur coûter cher. Depuis la réforme des programmes de collège lancée en 1986, les établissements étaient invités, avant chaque rentrée, à renouveler les manuels des quatre matières « prioritaires » (mathématiques, biologie, histoire et géographie, instruction civique). Le cycle de la réforme s'achevant en 1989, les professionnels s'attendaient que le ministère désigne comme prioritaires pour 1990 les disciplines restantes, à savoir : physique-chimie, langues vivantes, français et grammaire.



Résultat : sept nouveaux manuels de physique-chimie ont fait leur apparition sur le marché lorsque le ministre a annoncé, en juillet dernier, son intention de supprimer l'enseignement de ces matières en 6e et en 5e à partir de 1991. Les éditeurs, qui ont déjà envoyé des milliers de spécimens aux enseignants, voient nombre de libraires annuler leurs commandes. Disposant de budgets très limités, les établissements scolaires hésitent ou renoncent à investir dans des volumes *« mort-nés »* qui seront périmés l'an prochain. *« De plus, il est probable que les enseignants n'achèteront pas non plus d'ouvrages de 4e et de 3e dans ces disciplines, car, là aussi, il y aura sans doute des changements »*, affirme M. Marc Moingeon. Dans l'immédiat, cette opération manquée « coûtera » sans doute quelque 12 millions de francs aux éditeurs.

La grogne des professionnels du livre scolaire est encore accentuée par le silence du ministère concernant les autres matières. Contrairement à ce qui s'est produit antérieurement, l'administration n'a pas donné, cette année, d'instructions relatives à l'utilisation du budget « livres » des collèges. D'où un éparpillement des commandes et, selon les éditeurs, une forme de rétention des sommes destinées aux manuels. *« Seuls 80 % des crédits paraissent avoir été dépensés par les établissements*, estime M. Louis Magnard. *Il semble que ces sommes aient servi à autre chose que ce à quoi elles étaient destinées. »*

A cette critique, M. Legrand, directeur des lycées et collèges au ministère de l'éducation, répond que le ministère cherche à accroître *« la part d'initiative locale »*. Pourquoi tenir des discours sur les projets d'établissement, demande-t-il, *« si l'on garde des habitudes d'instructions impératives »* ? Les éditeurs n'en conservent pas moins une certaine amertume et demandent à être mieux associés, sans interventionnisme de part et d'autre, aux projets du ministère.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Le tabou de l'argent

PRIS en tenaille entre l'afflux de nouveaux ouvrages et la faiblesse des crédits, comment les enseignants choisissent-ils leurs manuels ? Principaux prescripteurs de ces ouvrages, qui deviennent de plus en plus des produits de luxe, les professeurs inclinent à la circonspection. Le livre sélectionné risque fort de ne pas être remplacé avant longtemps (7 ou 8 ans en collège, selon les éditeurs), et sa qualité *sera d'une grande influence sur* leur tranquillité d'esprit. Chaque année, les professionnels du livre scolaire déploient donc tous leurs charmes commerciaux pour séduire les enseignants.

Le choix ultime, bien sûr, se fait à l'intérieur des établissements. Réunis par discipline et par niveau, les professeurs débattent entre eux des mérites comparés de telle ou telle publication. Ils ont pu assister au préalable à des conférences de présentation organisées au sein de l'académie par les inspecteurs pédagogiques régionaux. Certains ont même poussé la conscience professionnelle jusqu'à tester des ouvrages en grandeur réelle sur leurs classes ou sur leurs propres enfants. Pour ce faire, ils ont utilisé les *spécimens que leur font parvenir*, avec la régularité d'une horloge, les éditeurs qui en ont les *moyens.*

L'envoi de manuels est à la base de la politique de communication des grandes maisons. Un éditeur comme Hatier consacre chaque année 15 millions de francs à l'expédition de milliers de spécimens aux mois de mai et de juin. Les petites maisons, qui ne peuvent affronter de telles dépenses, essaient de tourner la difficulté en faisant payer une partie du volume ou en ne l'envoyant que sur commande. Pourtant, rien ne vaut la distribution de masse, et les éditeurs le savent bien. Si bien d'ailleurs que les plus puissants d'entre eux possèdent des fichiers d'enseignants que leur ferait parvenir l'Education nationale elle-même. Cette mine de renseignements est exploitée à la base par des *agents pudiquement appelés* « délégués pédagogiques ».

Car il n'y a rien de commercial, *bien sûr, dans les rapports* qu'entretiennent les maisons d'édition avec les établissements scolaires. Ainsi, les librairies scolaires réservées aux professeurs s'appellent des « centres pédagogiques », et les délégués du même nom, contrairement à de vulgaires représentants, sont souvent d'anciens enseignants bien implantés dans une région, qui procèdent avec tact dans un milieu sensible.

Le *corps professoral, générale*ment hostile au monde de l'argent, considère le manuel comme un outil culturel beaucoup plus que comme un produit commercial. D'où l'intérêt de faire figurer en tête des auteurs, dans une publication, le nom d'un inspecteur général ou d'un inspecteur pédagogique régional qui garantira le sérieux de l'ouvrage. Une pratique jugée peu déontologique par certains, mais qui a ses revers : s'il venait à un inspecteur la tentation de vanter les mérites de son livre dans sa propre *circonscription, sa publicité* se retournerait sans doute contre lui : les enseignants, c'est bien *connu, n'aiment pas entretenir de* rapports commerciaux dans le cadre de leur profession.

R. R.

Dauphine et les sirènes de la Défense

M. Christian Pellerin, PDG de la SARI, veut attirer l'université de gestion vers le grand quartier d'affaires

LA rumeur a fait l'effet d'une *bombe* avant *l'été* : l'université de Dauphine (Paris-IX) était menacée de déménagement, pire, d'exil au-delà du périphérique, vers les tours anonymes de la Défense, loin des frondaisons du bois de Boulogne et des façades huppées de l'avenue Foch.

Toucher à Dauphine ? Jamais ! répondirent en chœur étudiants et professeurs, soudés par un même attachement à leurs locaux, à leur histoire et aux particularités d'une institution unique dans le paysage universitaire français. Originalité paradoxale, au demeurant. Car cette héritière directe de mai 68 est la seule université française à avoir joué ouvertement la sélection pour se protéger de la surpopulation, transgressant la loi et son principe de libre accès à l'enseignement supérieur.

Mais le résultat est là. En vingt ans, Dauphine a brisé le monopole des grandes écoles de commerce et est devenue, avec ses 6 000 étudiants dont 2 000 en troisième cycle, le pôle universitaire français d'enseignement de la gestion de calibre européen. La réaction fut donc quasi unanime lors d'un conseil d'administration de Paris-IX en juin dernier : pas touche à Dauphine, pas question de déménager !

Un dossier en béton

Le débat a pourtant toute chance de rebondir dans les prochaines semaines. En effet, loin de désarmer devant ce rejet initial, l'homme qui a mis le feu aux poudres, M. Christian Pellerin, PDG de la SARI, l'un des principaux aménageurs de la Défense, a plus que jamais l'intention de pousser son projet. Avec un dossier en béton et la main sur le cœur. En dépit de bien des vicissitudes, souligne-t-il, le quartier de la Défense est devenu l'un des tout premiers pôles d'affaires européens et le sera plus encore, demain, après la décision prise cet été d'en doubler le périmètre d'aménagement.

La création de commerces, l'ouverture d'hôtels, la rénovation de la vieille coquille du CNIT et la construction de l'Arche ont peu à peu, à ses yeux, corrigé l'image négative d'un gigantesque quartier de bureaux sans âme. *« Mais pour que la Défense existe vraiment, il lui manque désormais deux dimensions : une animation culturelle forte et un grand pôle de formation supérieure.*

A cet égard, nous pourrons offrir une chance extraordinaire de penser la formation des managers de demain en interaction directe avec ceux d'aujourd'hui. » De là à jeter son dévolu sur Dauphine, le pas est vite franchi. Et le PDG de la SARI n'arrive pas les mains vides.

Dauphine occupe aujourd'hui, à l'étroit, 40 000 m² de locaux déjà anciens ? M. Pellerin propose de construire une université de 80 000 m², avec des bâtiments *« intelligents »* adaptés aux technologies les plus modernes.

Dauphine est assez mal desservie par les transports en commun, à l'écart dans un secteur prestigieux mais peu actif du seizième arrondissement ? Le PDG de la SARI met en avant la commodité incomparable de la Défense et du site prévu pour la future université, juste derrière l'Arche et le CNIT, de l'autre côté du boulevard circulaire qui sera entièrement recouvert.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16

Le Conseil national des universités sur la sellette

Le gouvernement, par un décret publié le 3 septembre, *vient de proroger d'un an la* durée du mandat des membres du Conseil national des universités, instance chargée du recrutement et des promotions des enseignants du supérieur.

Il reporte donc à plus tard ses projets de réforme du CNU, pourtant présentés de façon informelle aux organisations syndicales d'enseignants au printemps dernier.

Les deux correspondances que nous publions démontrent pourtant qu'il est urgent de repenser le rôle et le mode de fonctionnement de cet organisme controversé.

[redacted]

Népotismes et magouilles

QUELQUES semaines ont passé depuis que sont connues les décisions du CNU pour les nominations de maîtres de conférences et de professeurs des universités : l'indignation devant certains résultats a perdu de sa virulence.

Mais il est encore temps d'essayer de comprendre ce qui ne va plus et de réfléchir aux remèdes éventuels.

Nous sommes nombreux à avoir longtemps défendu l'opportunité d'une instance nationale susceptible de s'opposer aux pires effets des népotismes locaux.

Force est d'avouer, face aux agissements de certaines sections du CNU, qu'il y avait là bien de la naïveté. Un népotisme « national » s'est simplement substitué au redouté népotisme local, sans trop regarder aux moyens : mépris total et parfois systématique des classements opérés par les universités, postes laissés arbitrairement vacants parce que les candidats proposés ne plaisent pas ou parce qu'il faut garder au chaud la place pour un poulain, ententes préalables entre chefs de factions qui rendent totalement vaines les séances, etc. !

Ne rêvons pas. La cooptation est le seul mode possible de recrutement des universitaires. Or on ne peut attendre des hommes qui composent l'institution je ne sais quelle héroïque sainteté qui prémunirait les uns contre la séduction des porte-cartables, les autres contre une confortable servilité. La tentation du népotisme, les luttes d'influence et, pour tout dire, les magouilles ont donc peu de chances de disparaître. Du moins faudrait-il ne pas renforcer ces maux sous prétexte de les combattre et ne pas organiser institutionnellement la toute-puissance d'une poignée d'hommes...

Le constat est simple.

1) Il n'est pas absurde que, localement, on prenne en compte, outre le dossier « scientifique » du candidat, la possibilité qu'il vienne heureusement compléter une équipe, ses *chances de se faire entendre* des étudiants et, pourquoi pas, les services déjà rendus. Il est anormal que le CNU ne veuille rien en savoir comme il est anormal en revanche qu'un classement arrêté à l'unanimité par une commission de spécialistes puisse être bouleversé à la majorité simple.

2) Il est anormal qu'une même personne puisse siéger pendant quelques vingt ans dans les *instances décisives et ait ainsi tout* loisir de jouer le petit potentat plaçant sa clientèle.

3) Il est anormal qu'une même personne puisse siéger à la fois et durablement au CNU, dans les *instances de décisions* du CNRS, voire aux jurys des concours (agrégation ou ENS).

4) Il est anormal qu'un président de section, libre de répartir les dossiers à sa guise entre les *rapporteurs, devienne ainsi* juge et partie : trop facile de faire démolir ou encenser qui l'on veut.

5) On ne voit pas comment les défauts, désormais patents, du CNU seraient évités par des instances régionales soumises peu ou prou aux mêmes règles du jeu.

Autonomie et cooptation

Depuis des années, de réformette en changement de sigle (mais avec les mêmes hommes) on est allé de mal en pis. Peut-être est-il temps d'imaginer un système simple qui reconnaîtrait une certaine autonomie aux universités ?

Pourquoi, lorsqu'une commission de spécialistes, aux effectifs suffisamment nombreux, aurait choisi un candidat à une certaine majorité qualifiée (par exemple, les deux tiers de ses membres) et que son avis aurait été entériné par le conseil d'administration de l'université, celui-ci ne pourrait-il être définitif ?

Lorsque l'une ou l'autre de ces conditions ne serait pas remplie, la question serait soumise à une instance nationale, dont les membres seraient assez nombreux pour rendre plus improbable la constitution de factions rigides et stables.

Il faudrait ajouter quelques règles simples. *Une décision* locale ne pourrait être invalidée qu'à une majorité également qualifiée. Nul ne pourrait siéger à vie dans cette instance. Le nombre de mandats et le cumul des fonctions devraient impérativement être limités.

Enfin, l'élection doit-elle rester le mode de désignation des membres de cette instance nationale ? Puisqu'il s'agit d'être recruté par ses pairs – logique de la cooptation – pourquoi ne pas pousser jusqu'au bout cette nécessaire fiction de l'égalité et ne pas choisir la procédure démocratique par excellence, le tirage au sort, assortie de l'obligation de siéger lorsque l'on a été désigné – quitte à voir ce surcroît de travail reconnu (par quelque prime ou décharge de service ou ce que l'on voudra) ?

En tout cas, on ne peut continuer selon les règles actuelles. L'importance probable des recrutements dans les années à venir rend urgent l'examen lucide et franc, si possible, des problèmes.

MARCELLE HÉBRARD

► Maître de conférences de philosophie.

Bavure à Strasbourg

LORS de l'élection récente à un poste de professeur d'archéologie de l'Orient ancien à l'université des sciences humaines de Strasbourg, deux principes qui nous paraissent essentiels pour un fonctionnement normal de l'université ont été bafoués. Il s'agit de l'autonomie des universités et de la démocratie.

En effet, après une réunion de la commission de spécialistes de l'université de Strasbourg, une liste *classée de deux candidats – il n'y* en avait que deux en compétition – a été proposée au CNU qui s'est réuni dans les derniers jours de juin. La sous-section d'histoire ancienne du CNU a renversé le classement que nous avions établi.

A quoi servent les commissions ?

Les textes ne le lui interdisent pas. Nous croyions pourtant que le CNU avait pour mission d'agir comme une institution de contrôle susceptible de sanctionner des votes, dans le cas où des raisons extra-scientifiques auraient conduit à un résultat manifestement contraire au poids scientifique des dossiers en présence. Cela arrive malheureusement de temps en temps. Nous pensions que lorsqu'une université avait fait un choix motivé entre deux candidats, tous deux honorables, les membres du CNU auraient la sagesse et l'élégance de taire d'éventuelles préférences personnelles, même fondées sur des raisons sérieuses à leurs yeux, et d'accepter les propositions de leurs collègues qui ont choisi – c'est bien évident – de manière à renforcer l'homogénéité et la qualité de leur équipe. C'est d'ailleurs, heureusement, ce qui se passe en règle générale.

Il n'en a pas été ainsi pour cette nomination à Strasbourg. *La candidate que l'université avait choisie a été récusée.* Or il n'est pas possible, à la vue des dossiers, d'accuser la commission de spécialistes d'avoir été négligente ou partisane en favorisant un candidat de mauvaise qualité. L'attitude du CNU nous semble en contradiction avec la politique qui tend à promouvoir l'autonomie des universités, auxquelles des oukases plus ou moins compréhensibles enlèvent ainsi la possibilité d'assurer librement le recrutement qu'elles souhaitent. Cela montre aussi un singulier mépris pour les collègues qui ont effectué le premier choix.

Nous pensons que ces procédés font un tort profond à l'Université, que nous souhaitons être un lieu de libre discussion, de tolérance et de *démocratie. Nous souhaitons que* les universités, dans le respect des règles, aient un réel pouvoir dans leur politique de recrutement. Nous regrettons qu'une institution qui aurait pu exercer une incontestable fonction morale s'affaiblisse elle-même en prétendant recruter de sa propre initiative. Bref, nous nous demandons à quoi servent les commissions de spécialistes dans les universités.

FRANÇOISE DURAND
JEAN-MICHEL SPIESER

► Professeurs à l'université des sciences humaines de Strasbourg.

RÉPÈRES

NORMALE SUP'. M. Michel Coquery, professeur de géographie à l'université Paris-VIII vient d'être nommé directeur de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-St-Cloud en remplacement de Mme Bonnamour.

[Né le 10 juin 1931 au Mans, M. Coquery est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de St-Cloud, agrégé de géographie et docteur ès lettres. De 1960 à 1961, il enseigne au lycée Marceau de Chartres, avant d'entrer à la Sorbonne comme assistant puis maître assistant. Depuis 1969, M. Coquery enseigne à l'Institut d'urbanisme de l'université Paris VIII (Vincennes puis St-Denis) dont il devient codirecteur puis directeur (1976-1981) et où il est professeur titulaire depuis 1980.]

ESSEC. Après deux tentatives infructueuses depuis trois ans et bien des vissicitudes, l'ESSEC (Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales) vient enfin de trouver un directeur général en la personne de M. Jean-Pierre Boisivon, jusqu'à présent directeur de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'éducation.

[Né le 25 juin 1940, à Saint-Pierre-Eglise (Manche), M. Boisivon a une carrière peu commune. Instituteur de 1964 à 1969, il poursuit ses études et devient licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, docteur d'Etat en sciences économiques (1978), enfin agrégé en sciences de gestion (1980). Enseignant à l'université de Paris-Nord, à l'ESSEC et à l'ENA, il est, parallèlement, chargé de mission à la Chambre syndicale des agents de change (1972 – 1978) puis directeur général – adjoint de la Caisse d'épargne de Paris (1978 – 1985). Secrétaire général de l'Union de banques à Paris (1986 – 1987), il est alors appelé au ministère de l'éducation par M. Monory.]

ECOLES. Un décret paru au *Journal officiel* du 8 septembre refond totalement les règles générales d'organisation et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, en application de la loi d'orientation de 1989. Désormais, la dernière année de maternelle (« grande section ») et les deux premières années de l'école élémentaire (CP et CE 1) constitueront le « cycle des apprentissages fondamentaux ». Celui-ci fait suite au « cycle des apprentissages premiers » (deux ou trois premières années de maternelle), et précède le « cycle des approfondissements » (CE 2, CM 1 et CM 2). Les instituteurs devront désormais se réunir au sein d'un « conseil des maîtres de cycle » et définir leur propre projet. Chaque école devra d'autre part élaborer son projet qui sera adopté par le conseil d'école où siègent les parents.

CONCOURS. Les inscriptions pour les concours de recrutement de professeurs du second degré (CAPES et CAPET) seront prises entre le 17 septembre et le 30 novembre. Les candidats doivent se manifester avant le 12 novembre soit par minitel (3614 EDUTEL), soit en retirant un dossier au rectorat de l'académie de leur domicile. Ils devront ensuite confirmer par écrit leur inscription. Les épreuves écrites d'admissibilité du CAPES auront lieu du 20 au 29 mars 1991 pour le concours externe, et les 26, 27 et 28 février pour le concours interne. Pour le CAPET (enseignement technique), les écrits auront lieu les 5 et 6 mars 1991 (concours externe), et les 3 et 4 avril (concours interne)

ALBI. Première ville de la région Midi-Pyrénées à parier sur la délocalisation universitaire, Albi (Tarn) s'apprête à ouvrir un premier cycle d'études juridiques. Une convention a été passée avec l'université de sciences sociales Toulouse-I permettant d'accueillir dès cette année 300 étudiants, 500 l'an prochain et un millier à l'horizon 1994. Albi devrait compléter son *offre de formation supérieure avec* l'ouverture, en 1992, d'une antenne de l'université scientifique Paul-Sabatier de Toulouse. Un syndicat mixte réunissant les trois bailleurs de fonds de l'opération – ville, département et région – a été chargé d'assurer la réalisations des investissements (2,7 millions de francs pour chacune des collectivités locales). *(Corresp.)*

Dauphine et les sirènes de la Défense

Suite de la page 15

M. Pellerin insiste sur la formidable concentration d'entreprises et de grands patrons tout prêts, dit-il, à apporter leur appui au projet. L'actuelle université Paris-IX ne dispose guère de facilités d'accueil ? Qu'à cela ne tienne. Le projet Pellerin comporte la construction de trois cents logements pour étudiants et d'appartements pour professeurs visitants. Le tout en bordure d'un parc de quatre hectares. Objecte-t-on qu'une université n'est pas un immeuble de bureaux ? L'engagement est immédiat : la rédaction du cahier des charges du nouvel établissement se ferait en *« coopération directe et permanente »* avec les représentants de l'université.

Enfin le PDG de la SARI sait compter. Le transfert de Dauphine à la Défense coûterait environ 1 milliard de francs. La vente des terrains et des bâtiments actuels en rapporterait 4 ou 5 à l'Etat qui en est propriétaire. Bénéfice de l'opération : de l'ordre de 3 à 4 milliards de francs, soit le quart environ du plan d'investissement sur cinq ans que le gouvernement a décidé de consacrer au développement des universités. Il y a là de quoi ébranler bien des hésitants et tenter... le ministre du budget.

Bref, tout le monde devrait sauter au cou du PDG de la SARI. Or, pour l'instant, c'est plutôt le contraire qui s'est produit. Réaction d'amour-propre, tout d'abord, d'une communauté universitaire qui se sent désagréablement traitée comme une danseuse. Les habitudes, l'enracinement expliquent aussi que bon nombre d'enseignants et d'étudiants aient très mal accueilli le projet. *« La chance de Dauphine,* explique un professeur, *c'est sa localisation. C'est notre présence dans Paris qui nous permet d'attirer des intervenants extérieurs haut de gamme. Déménager à la Défense, c'est prendre le risque de casser cette image et de déstabiliser une institution encore jeune. »*

Ce n'est pas tout. Personne ne croit à la vocation de philantrope de M. Pellerin, et chacun le soupçonne de vouloir faire, en réalité, une superbe opération de spéculation immobilière dans un des quartiers les plus recherchés de la capitale. Et il a beau s'engager formellement auprès du président de l'université comme auprès de ses interlocuteurs gouvernementaux, notamment à Matignon, à ne *« pas participer aux phases d'achat et de vente »* des bâtiments actuels, le doute subsiste. *« Ne pas être acquéreur n'exclut pas d'être l'intermédiaire principal, puis l'aménageur du site »*, dit-on à Dauphine. *« La logique du projet Pellerin,* précise M. Tézenas du Montcel, ancien président de l'université, *est plus immobilière qu'universitaire. »*

La fin de la sélection ?

Chacun craint enfin, par-dessus tout, que le déménagement éventuel de Dauphine et son extension ne remettent en cause le principe de sélection qui préside depuis vingt ans aux destinées et à la notoriété de l'université. *« Le piège est simple,* explique un enseignant. *Si on nous offre deux fois plus de place, on nous demandera d'accueillir deux fois plus d'étudiants. »* Une crainte rendue plus aiguë encore par l'arrêt du Conseil d'Etat du 27 juillet dernier qui juge illégale la sélection pratiquée par Paris-IX. Seule la limite des capacités d'accueil, estime la haute juridiction, peut justifier un refus d'inscription à l'université.

On comprend, dans ces conditions, l'extrême prudence du président de Dauphine, M. Ivar Ekeland. *« L'université est en face de ses choix. Tous les projets de développement – renforcement des activités de recherche, préparation de l'ouverture européenne... – sont aujourd'hui bridés par le manque de locaux. Nous devons trouver des solutions : il ne faudrait pas qu'il y ait une grande chance pour Dauphine et qu'on la manque. »*

Prudence partagée par beaucoup, comme si chacun préférait que la décision soit prise par d'autres. Ainsi Matignon, qui ne semble pas hostile au projet, ne veut pas empiéter sur les prérogatives du ministère de l'éducation. Lequel fait le dos rond et a indiqué aux responsables de Dauphine que rien ne se ferait contre l'avis de leur conseil d'administration. Sans parler de la Mairie de Paris qui ne verrait sûrement pas de gaieté de cœur l'un des fleurons universitaires de la capitale émigrer vers les Hauts-de-Seine, fief de M. Pasqua...

Il reste que le ministère de l'éducation doit boucler avant la fin de l'année le schéma de développement des universités françaises et en particulier parisiennes. D'ici là, *il faudra bien que le sort de Dauphine soit scellé d'une manière ou d'une autre.*

GÉRARD COURTOIS

CULTURE

CINEMA

Dialogues d'oubliés

Dramaturge et scénariste, Tom Stoppard devient réalisateur pour faire de sa pièce « Rosencrantz et Guildenstern sont morts » un film présenté à Venise

VENISE

de notre envoyé spécial

Rosencrantz et Guildenstern sont de retour, à Venise, en première mondiale. Ils sont toujours morts, certes (qui n'est pas mort, ici, du reste ?) mais très alertes dans la peau de Garry Oldman et de Tim Roth qui interprètent les inséparables amis de Hamlet, prince de Danemark dans le film que Tom Stoppard a tiré de sa propre pièce. C'est lui qui, en 1967, nous annonçait la nouvelle sur les planches du National Theatre de Londres : *« Rosencrantz et Guildenstern sont morts »*. Cette petite phrase sèche, la beauté compliquée de ces deux patronymes, autant que l'étrangeté et la drôlerie de la pièce, firent mouche et propulsèrent Stoppard, à trente ans, au premier rang des dramaturges d'avant-garde.

On les avait oubliés, ces deux personnages qui n'échangent que peu de répliques dans l'ombre du chef-d'œuvre de Shakespeare. Stoppard les sort de la tombe, les place en pleine lumière sur le devant de la scène et raconte l'histoire d'Hamlet de leur point de vue. Idée qui parut géniale en 1967, à laquelle nous sommes peut-être devenus moins sensibles aujourd'hui, plus habitués. Le comique inquiétant de l'affaire était que les deux compères ne comprenaient rien à rien et dialoguaient à toute allure de façon absurde – c'était l'époque où l'on redécouvrait une fois de plus l'absurdité du langage, de la vie, de la mort, etc... – dans une zone imprécise entre Beckett, Raymond Devos et les Frères ennemis.

Rosencrantz et Guildenstern, donc, ou R.G. comme les appelle Stoppard, entre Tintin et les renseignements généraux, vont à Elseneur où le roi les a fait mander et ils assistent à une représentation de *l'Assassinat de Gonzague* par une troupe ambulante dont l'acteur principal, formidable pantin et mime, est joué par Richard Dreyfus. La pièce est le piège tendu par Hamlet pour prendre la conscience du roi, meurtrier de son père, on le sait. Après quoi, R.G. s'en vont finir pendus en Angleterre, sur l'ordre assez fourbe de leur prince et ami.

« Tant qu'à être trahi... »

Le film, très bien accueilli, est gai, bien enlevé et comporte de superbes moments de théâtre. Tom Stoppard, la cinquantaine très juvénile et l'œil malin, se défend d'avoir vraiment choisi de faire ce film : *« Je n'y avais pas pensé, un producteur californien dont la spécialité est de porter à la télévision des pièces de théâtre à succès, était un fan de R.G. Il voulait la filmer sur la scène, telle quelle, comme une photo. Je n'étais pas enthousiaste. Le théâtre filmé, ce n'est ni du cinéma ni du théâtre, et c'est un peu ennuyeux. J'ai donc fait un scénario moi-même, et le lui ai proposé. Il m'a donné à choisir dans une liste de vingt metteurs en scène, dont la moitié étaient de mes amis, des gens fort capables de faire ce travail. Et puis j'ai pensé qu'il valait mieux m'en charger moi-même, parce que les autres seraient tenus à un certain respect de la pièce, alors que moi, j'étais le seul à avoir le droit de tout casser. Tant qu'à être trahi, autant être le traître »*.

De même, Stoppard refuse toute étiquette (bien que son travail sur l'aléatoire du théâtre, le jeu des faux-semblants, soit capital) qui le renverrait aux oubliettes d'une ancienne avant-garde. *« En 1967, je ne voulais pas faire une pièce sur les années 60, ni un exposé sur mon époque. Mon sujet était simple : les deux amis de Hamlet, à Elseneur, dans la structure conçue par Shakespeare. C'est peut-être une métaphore, mais je ne voulais surtout pas savoir de quoi. Inutile pour écrire, embarrassant même, de comprendre ce qu'on fait. Il suffit que ça résonne. Je ne suis pas un spécialiste du « sous-texte », du commentaire sur le sens caché. Je n'ai pas pensé « quel beau sujet », mais « quelle bonne situation de comédie »*.

« Le film est un peu différent de la pièce, j'ai dû insister sur les éléments qui racontent l'intrigue de Hamlet, *qui n'est pas toujours connue du public de cinéma. Un de mes fils m'a demandé si la partie de tennis, je l'avais écrite avec Shakespeare ... »*

Scénariste de Fassbinder (*Despair*), de Spielberg (*l'Empire du Soleil*), de Terry Gilliam (*Brazil*), Stoppard ne souhaite pas adapter davantage son théâtre au cinéma : *« On ne peut pas faire un cheval d'une girafe. Le théâtre n'est pas fait pour bouger, mais pour communiquer avec des mots. Le théâtre joue continuellement sur la conscience que l'on a des limites qu'impose la scène. Alors qu'au cinéma tout est possible. D'où le défaut, le manque de la plupart des adaptations. J'espère faire d'autres films, sans doute, mais tout ce que j'aime écrire, c'est pour deux personnes qui parlent dans une chambre. Ce n'est pas une situation de cinéma ... »*

En principe, non, mais qui sait, avec son talent... Le paradoxe de ce film singulier est d'avoir donné les plus jolies scènes projetées ici cette année à travers la pantomime inspirée d'une poignée d'acteurs d'un théâtre ambulant arrêtés, comme le temps, pour toujours à Elseneur.

MICHEL BRAUDEAU

MUSIQUES

La synthèse stagne au Salon

Le sixième Salon de la musique ouvre ses portes à la Grande Halle de La Villette dans un marché un peu déprimé

Secteur particulièrement effervescent depuis une dizaine d'années, la synthèse sonore paraît s'essouffler. Traditionnel baromètre de l'industrie des équipements de musique électronique, l'édition 1990 de l'exposition internationale du Namm Show de Chicago est loin d'avoir attiré les foules. Le sixième Salon de la musique, qui ouvre ses portes mercredi 12 septembre à la Grande Halle de La Villette, devrait confirmer cette baisse d'intérêt.

Rien d'étonnant, au fond, à cette morosité. La technologie a atteint un point culminant ; les nouveaux modèles n'ont pas grand-chose à envier à ceux de l'année précédente. Aller plus avant, c'est à dire concevoir et commercialiser la prochaine génération de claviers (il s'agira plus vraisemblablement de « stations de travail ») demande un investissement hors de proportion avec ce qui s'est passé jusqu'alors dans l'industrie de la musique. Il ne s'agit plus de programmer ou de « bricoler » en usine des microprocesseurs spécialisés dans le traitement audio, mais bien d'inventer un nouveau concept, incluant le traitement informatique commun de l'image et du son. L'enjeu est de taille, de même que le montant de l'investissement. Et, pour le moment, les ventes stagnent.

La tendance 1990 peut se résumer en quelques mots : importance croissante des logiciels et apparition de claviers mélangeant synthèse et sons échantillonnés.

Le modèle D-70 du constructeur nippon Roland (environ 17 000 francs) correspond à cette dernière définition. La banque interne regroupe plusieurs centaines de sonorités « acoustiques » (pianos, percussions, cordes, cuivres) que l'on peut entièrement retraiter à l'aide de la section synthèse linéaire. Le clavier comprend soixante-seize touches, sensibles à la vitesse de l'enfoncement et du relâchement des doigts. L'accent est mis également sur la qualité du filtrage programmable. Paradoxe : les modes de filtrage imitent à la perfection ceux des premiers synthétiseurs, vieux de vingt ou trente ans. Analogique, pas mort !

Les expandeurs représentent une part importante du marché . Ces petits boîtiers, peu coûteux, abritent des synthétiseurs tout aussi puissants que ceux du modèle Roland, mais démunis de clavier. Le Protéus-2 (environ 13 000 francs), fabriqué par la firme américaine E-Mu, se raccorde impérativement à un clavier maître, *via* l'interface Midi.

L'originalité de l'appareil réside dans le fait qu'il est spécialement destiné aux compositeurs et autres arrangeurs . Les trois cent quatre-vingt-quatre sonorités d'origine purement acoustique et programmées en mémoire interne regroupent une quantité impressionnante d'instruments d'orchestre de type symphonique. Les sons sont classés par familles d'instruments : cordes frottées, pincées, cuivres, bois, percussions... De plus, la disposition dans l'espace stéréophonique respecte la disposition orchestrale classique . La qualité des sons est sans équivalents sur le marché actuellement. La « chip », ou puce, placée au cœur de l'appareil et entièrement conçue par E-Mu, permet la gestion simultanée de trente-deux voix polyphoniques et multitimbrales. Les dix doigts sont loin d'y suffire.

Un mariage de raison

Le marché des logiciels est donc florissant. Les musiciens ont appris, il est vrai, à conjuguer sans complexe micro-informatique et claviers électroniques. Ce mariage de raison s'explique par le fait que la micro-informatique multiplie considérablement la puissance des équipements, au prix d'un investissement très raisonnable.

Bien entendu, la qualité et le confort d'utilisation des logiciels est un élément fondamental. Les progrès, là aussi, sont indéniables. Pas ou très peu de commandes ; aucun mode d'emploi compliqué. Chaque logiciel correspond à un type d'application donné : *sequencer*, aide à la programmation de tel ou tel synthétiseur ou échantillonneur, éditeur de partitions, didacticiel. Cubase, version 2-0 présentée par la société Steinberg (1 500 francs environ), joue le triple rôle de *sequencer* (1), d'éditeur et d'aide à la composition, par l'intermédiaire de fonctions algorithmiques sophistiquées.

Note Writer 2 (environ 4 000 francs) est un éditeur de partitions conçu à la fois pour la composition orchestrale et la musique contemporaine. L'effort de cet éditeur est d'autant plus louable que la musique contemporaine ne représente qu'une part infime du marché. Note Writer-2 donne au compositeur la possibilité d'insérer dans cette banque de données ses propres symboles et notations.

Pratica Musica, développé par la firme américaine Ars Nova (prix non communiqué) est l'un des didacticiels les plus complets et les plus sérieux disponibles actuellement. Comme tout logiciel à vocation pédagogique, il guide l'utilisateur novice à travers le solfège, l'harmonie, l'analyse, la composition, du plus facile au plus difficile. La présentation sur l'écran des différentes applications (dictées musicales, clavier) est des plus claires. Le programme tient une comptabilité précise des résultats obtenus, et cela, sans *a priori* esthétiques...

DENIS FORTIER

▶ Grande Halle de La Villette à Paris, du 12 au 15 septembre et de 11 heures à 19 heures. Tél. : 47-56-50-00.

(1) Appareil qui permet d'enregistrer des séquences jouées sur le synthétiseur afin de les réutiliser à volonté.

Un musicien des technologies

Mort du compositeur Pierre Barbaud

Le compositeur Pierre Barbaud est mort à Nice le 10 septembre. Il était âgé de 78 ans.

Né à Alger le 10 octobre 1911, Pierre Barbaud, que Maurice Fleuret désignait comme *« un théoricien de haut vol tel que la musique en a besoin dans ses périodes de mutation »*, fut l'un des premiers à entrevoir ce que l'utilisation de l'ordinateur pouvait apporter à la composition musicale.

Dès 1958, il travailla avec la société des machines Bull et, à André Jolivet qui lui disait : *« Jamais une machine électrique ne remplacera un homme de génie »*, il répondit avec ce savoureux humour à froid dont il avait le secret : *« Jamais un homme de génie ne remplacera une machine électrique »*. En 1974, en association avec Frank Brown et Geneviève Klein, il fonda le groupe BBK et travailla à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) de Rocquencourt.

Il y avait été nommé chef de projet. Erudit et latiniste impénitent, il donnait volontiers des noms latins à ses compositions pour bande magnétique réalisées sur ordinateurs (*Machina mentum firminiense*, commande de l'Etat, *Saturnia tellus*) et aux programmes qu'il élaborait. Le résultat, parfois un peu austère – mais qu'il ne modifiait jamais – allait au-delà de la simple expérience de laboratoire : *« La technique, ici, a su rejoindre la conscience esthétique »*, écrivait Jacques Lonchampt à propos d'*Hypatia*.

Ses recherches portaient notamment sur *« la généralité des structures fondamentales de la musique »* et la *« définition d'une expression universelle des phénomènes musicaux »*. Outre une biographie de Haydn, aux éditions du Seuil, il a publié chez Dunod deux ouvrages fondamentaux : *Initiation à la composition musicale automatique* (1966) et *La musique, discipline scientifique*. Pierre Barbaud aimait à rappeler qu'il inventa, dans les années 40, le mot «ringard», passé depuis dans le domaine public.

GÉRARD CONDÉ

LETTRES

Mort de l'écrivain égyptien Luis Awad

Un libéral impénitent

L'écrivain et essayiste égyptien Luis Awad est mort dimanche 9 septembre à l'âge de soixante-seize ans.

Un Voltaire arabe arrivé au mauvais moment. C'est ainsi que l'on pourrait résumer la vie et l'œuvre de Luis Awad. Ce penseur, essayiste, critique et écrivain n'avait pas encore quarante ans, l'âge de la maturité intellectuelle, quand éclata le coup d'Etat de 1952. C'en était fini de la pensée libérale tournée vers l'Occident qui avait foisonné avec les Taha Hussein et autres Tewfick el Hakim. Luis Awad, dont la pensée descendait en droite ligne du grand Taha, était arrivé trop tard. Lui qui s'était imposé aux Britanniques comme premier Egyptien titulaire de la chaire de littérature anglaise à l'université du Caire, grâce à de brillantes études à Cambridge et à Princeton, allait se trouver limogé par les militaires deux ans après leur prise du pouvoir.

C'étaient les années noires au cours desquelles Taha Hussein fut mis à la porte du journal *Al Goumhouria* et Naguib Mahfouz cessa volontairement d'écrire. Luis Awad, ce libéral impétinent, partisan de «l'égyptiannité» de la vallée du Nil, allait même se faire appréhender en 1959 à l'occasion de l'éphémère union égypto-syrienne. Ses idées étaient jugées opposées au pan-arabisme nassérien. Mais il se heurta aussi aux ennemis du nassérisme, les islamistes, qui ont toujours vu en lui un missionnaire (il était copte) agissant pour le compte des «croisés» (l'Occident). Même du temps de Sadate il faillit se retrouver en prison du fait de ses prises de position contre un régime qu'il rendait responsable des violents incidents survenus entre musulmans et chrétiens. Même les intellectuels ont combattu celui que les journaux appellent *«le dernier chevalier de l'âge des Lumières»*. Il avait été quasiment qualifié de *«traître»* pour avoir soutenu dans le journal *Al Ahram* où il écrivait chaque semaine que la campagne d'Egypte de Bonaparte avait eu un aspect positif : sortir l'Egypte de l'obscurantisme où elle se vautrait.

Luis Awad a publié une cinquantaine d'œuvres dont les plus marquantes sont *Etudes sur les systèmes et doctrines*, *Influences étrangères dans la littérature arabe moderne* et *les Feuilles de la vie*, une autobiographie Rousseauiste restée incomplète du fait du décès du «chevalier».

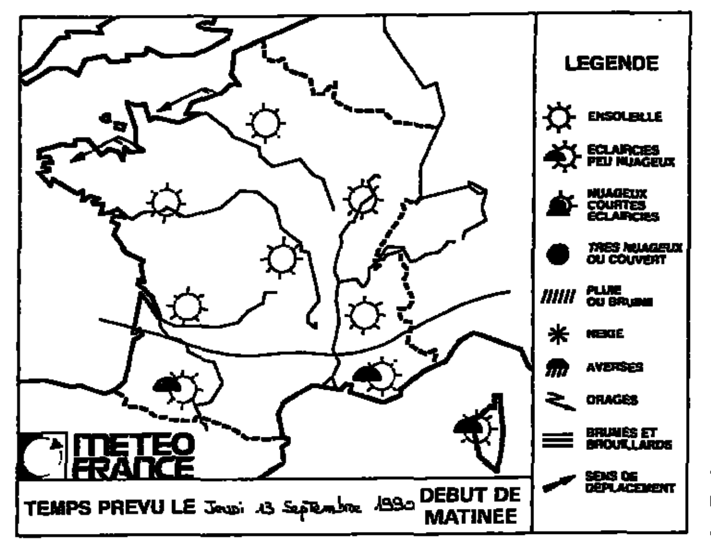
ALEXANDRE BUCCIANTI

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

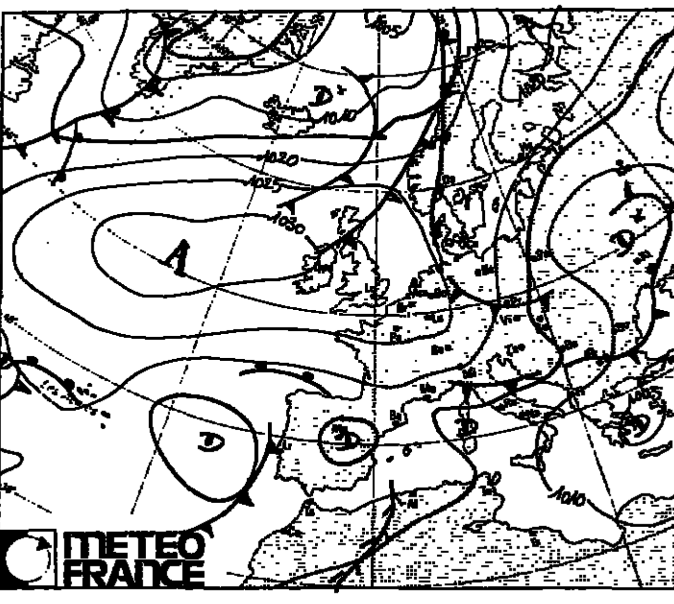
Prévisions pour le jeudi 13 septembre

Doux et ensoleillé



TEMPS PREVU LE Jeudi 13 Septembre 1990 DEBUT DE MATINEE

SITUATION LE 12 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU

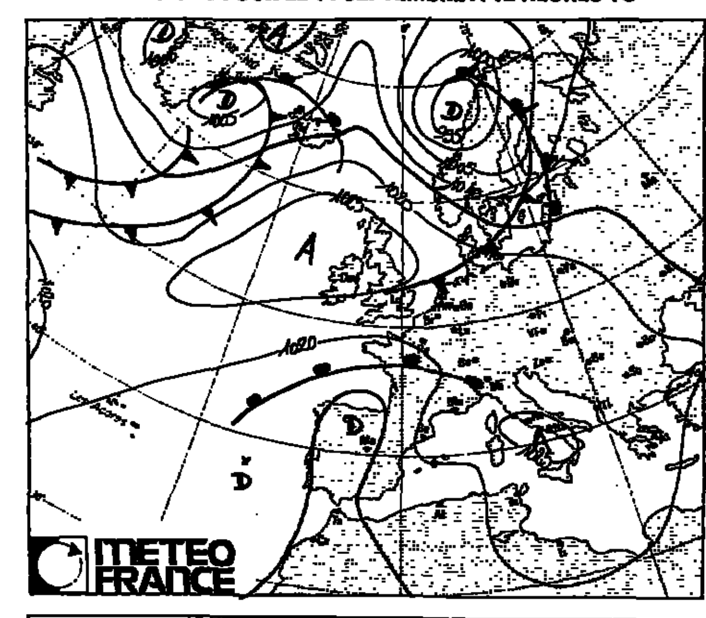


Vendredi 14 septembre : Quelques orages.

Les nuages seront déjà nombreux sur la moitié Ouest du pays le matin, puis ils s'étendront à tout le pays. Ces nuages seront le plus souvent peu épais et laisseront apparaître le soleil. Ils donneront tout de même des ondées sur les régions proches de l'Atlantique, et quelques orages pourront éclater localement sur les Pyrénées et le Massif central. Le vent de nord-est soufflera modérément près des côtes de Manche orientale.

Les températures seront comprises au lever du jour entre 9 et 13 degrés en général, jusqu'à 16 degrés sur le midi. Elles atteindront l'après-midi 23 à 26 degrés sur la moitié nord, 25 à 30 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-9-90 à 6 heures TU et le 12-9-90 à 6 heures TU — le 12-9-90

FRANCE			
AJACCIO	26	15	O
BIARRITZ	26	15	D
BORDEAUX	28	13	D
BOURGES	21	9	D
BREST	24	10	B
CAEN	21	8	B
CHERBOURG	19	12	C
CLERMONT-FER.	21	5	D
DIJON	19	8	D
GRENOBLESt-M-H	24	8	D
LILLE	17	9	B
LIMOGES	22	10	D
LYON	21	8	D
MARSEILLE-MAR.	26	12	D
NANCY	18	5	B
NANTES	25	13	D
NICE	26	17	D
PARIS-MONTS	21	11	D
PAU	29	10	D
PERPIGNAN	28	12	D
RENNES	25	10	D
ST-ETIENNE	20	4	D
STRASBOURG	17	7	B
TOURS	23	10	B
TOULOUSE	29	9	D
POINTE-A-PITRE	32	23	N

ÉTRANGER			
ALGER	33	22	N
AMSTERDAM	19	9	B
ATHÈNES	28	21	N
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	28	21	C
BELGRADE	18	9	D
BERLIN	17	7	N
BRUXELLES	19	9	B
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	18	8	D
DAKAR	31	27	D
DELHI	34	26	D
DJERBA	35	24	D
GENÈVE	20	12	C
HONGKONG	26	24	A
ISTANBUL	26	19	N
JERUSALEM	26	16	N
LISBONNE	27	20	C
LONDRES	22	13	A
LOS ANGELES	28	17	D
LUXEMBOURG	16	9	D
MADRID	30	16	D
MARRAKECH	39	21	-
MEXICO	26	13	B
MILAN	25	11	D
MONTRÉAL	21	8	D
MOSCOU	14	7	C
NAIROBI	23	14	C
NEW-YORK	29	21	D
OSLO	19	10	C
PALMA-DE-MAJ.	29	21	C
PÉKIN	31	17	D
RIO-DE-JANEIRO	26	18	D
ROME	25	15	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	12	8	C
SYDNEY	19	11	N
TOKYO	31	27	D
TUNIS	34	22	D
VARSOVIE	15	11	C
VENISE	23	12	N
VIENNE	16	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 12 septembre

TF 1

20.40 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Pierre Bachelet, Jacqueline Maillan, Joëlle Ursull, Roch Voisine, Sandra, Félix Gray et Didier Barbelivien.
22.35 **Magazine : SOS.** Présenté par Brigitte Bardot. Les mammifères marins menacés.
23.35 **Journal, Météo et Bourse.**
23.55 **Série : Passions** (et à 0.45, 3.40).
0.20 **Série : Côté cœur.**

A 2

20.40 ► **Téléfilm : Les enfants de Lascaux.** De Maurice Bunio, avec Benoît Magimel, Thierry Magnier. *Une découverte inoubliable.*
22.10 **Documentaire : Venise en analyse.** De Jean-Claude Longin et Henry Chapier. *A l'occasion de la 47e Mostra internationale de cinéma, portrait intime d'une ville à part.*
23.15 **Journal et Météo.**
23.30 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Simeon II de Bulgarie (2e partie).

FR 3

20.35 **Magazine : La marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : L'immigration. Avec Hubert Prévot, secrétaire permanent à l'intégration, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, Arezki Damani, président de France-Plus.
22.15 **Journal.**
22.35 **Magazine : Faut pas rêver.** Côte-d'Ivoire : Yamoussoukro ; Espagne : Sabucedo ; Angleterre : Cliveden.
23.30 **Série : Chroniques de France.** Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (1re partie).

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : L'invité surprise.** □ Film français de Georges Lautner (1989). Avec Eric Blanc, Victor Lanoux, Jean Carmet.
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Angoisse.** ■■ Film espagnol de Bigas Luna (1987). Avec Zelda Rubinstein, Michael Lerner, Talia Paul.
23.50 **Cinéma : Matador.** ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1985). Avec Assumpta Serna, Antonio Banderas, Nacho Martinez (v.o.).

LA 5

20.35 **Histoires vraies.** Mon bébé, mon amour (1re partie).
22.20 **Débat : Mères porteuses, qui sont-elles ?** Animé par Gilles Schneider.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : SOS otages.** De E. Arthur Kean, avec Chad Everett, Warren Oates. *Deux petits voyous braquent une banque.*
22.20 **Téléfilm : Logiciel mortel.** De Henry Herbert, avec Simon Dutton, Pamela Sue Martin. *Le Saint côtoie de grands scientifiques.*
23.55 **Série : Portraits crachés.** Reagan et ses copains.
0.20 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Boogie Woogie.** De John Jeremy.
21.00 **Documentaire : La mort du grand-père.** *De Jacqueline Veuve.*
22.30 **Documentaire : Venise sauvée.** D'André Engel.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Relire la littérature ; Le roman des manuscrits.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** L'héritage enfoui de Tracy Chapman.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **(Concert** en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Portsmouth point (ouverture), de Walton ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; La mort de Cléopâtre pour soprano et orchestre, de Berlioz ; Sinfonietta, de Janacek, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michaël Tilson-Thomas ; sol. : Maria Ewing, soprano, Emmanuel Ax, piano.
23.07 **Jazz club.** En direct du Sunset à Paris.
0.58 **Les valses de l'été.**

Jeudi 13 septembre

TF 1

16.20 **Tiercé à Vincennes.**
16.25 **Variétés : La chance aux chansons.**
17.05 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Série : Le triplé gagnant.** L'assassin, s'il vous plaît ? de Bernard Villiot, avec Raymond Pellegrin, Darry Cowl.
22.05 **Ex libris.** Islam : De la soumission à la révolte. Invités : Bernard Lewis, Djura, Bruno Etienne, Freidoun Sahebjam, Sapho.
23.10 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.00 **Journal et Météo.**

20.40 **Cinéma : Coup double.** □ Film américain de Jeff Kanew (1986). Avec Burt Lancaster, Kirk Douglas, Charles Durning.
22.25 **Variétés : Ages tendres.** Emission présentée par Albert Raisner.
23.15 **Feuilleton : Le journal** (dernier épisode).
0.20 **Journal et Météo.**

FR 3

14.05 **Série : Chroniques de France.** Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (1re partie, rediff.).
15.05 **Feuilleton : L'or et le papier** (4e épisode).
15.52 **Variétés : Francofolies.**
16.05 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.30 **Jeunesse.** Tifon ; Le chat botté ; Au pays de mon père (dernière partie).
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Cinéma : Les vécés étaient fermés de l'intérieur.** ■ Film français de Patrice Leconte (1975). Avec Jean Rochefort, Coluche, Roland Dubillard.
22.00 **Journal et Météo.**
22.20 **Dessin animé : Run Sheep Run.**
22.30 **Cinéma : Mauvais sang.** ■ Film français de Leos Carax (1986). Avec Denis Lavant, Juliette Binoche, Michel Piccoli.

CANAL PLUS

15.10 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.05 **Cinéma : Les eaux printanières.** ■ Film italo-français de Jerzy Skolimowski (1988). Avec Timothy Hutton, Nastassja Kinski, Valeria Golino.
18.00 **Cabou cadin.** Reporter blues ; The Dick Tracy show.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top albums.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma : Australia.** ■■ Film belgo-franco-suisse de Jean-Jacques Andrien (1988). Avec Fanny Ardant, Jeremy Irons, Agnès Soral.
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Karaté Kid, le moment de vérité 2.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1986). Avec Noriyuki « Pat » Morita, Ralph Macchio, Tamlyn Tomita (vo).
0.25 **Cinéma : J'aurais jamais dû croiser son regard.** □ *Film français de Jean-Marc Longval (1989).* Avec Nathalie Cardone, Smaïn, Luc Thiller.

LA 5

19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Histoires vraies.** Mon bébé, mon amour, téléfilm de James Steven Sadwith, avec Jo Beth Williams, John Shea (2e partie). *Un procès déchirant.*
22.20 **Débat : Un enfant à tout prix.** Animé par Gilles Schneider.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Cinéma : On est venu là pour s'éclater.** □ Film français de Max Pécas (1979). Avec Marco Perrin, Sylvain Green, Christina Davis.
22.05 **Téléfilm : Vol 755, chantage à la bombe.** De Scott Hicks, avec Chris Haywood, Vincent Ball. *Panique pour un prétendu explosif.*
23.40 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

18.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée (1).** De Vallejo Alejandro.
18.25 **Série : Objectif amateur (1).**
18.55 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (6).** De Robert Pansard-Besson.
19.50 **Série : Grafic** (Anders Zorn).
20.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée (2).**
20.30 **Série : Objectif amateur (2).**
21.00 **Théâtre : Oh ! Les beaux jours.** Pièce de Samuel Beckett, avec Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault.
22.30 ***Le Concert gebouw Amsterdam* : James Galway.**
23.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (7).**
23.55 **Série : Grafic** (Harry Clarke).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Festival d'Avignon 1990.** Cabinet de lecture.
21.30 **Profils perdus.** Jacques Doucet.
22.40 **Nuits magnétiques.** Relire la littérature ; Le roman des manuscrits.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** L'héritage enfoui de Tracy Chapman.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Nocturnes pour orchestre, de Debussy ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Martha Argerich, piano.
23.07 **Nuits chaudes.** De grands oiseaux de nuit.
0.58 **Les valses de l'été.**

Audience TV du 11 septembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43,4	S. Barbara 16,0	Mac Gyver 8,7	Actu. rég. 14,3	B. annonce 1,0	Je compte sur toi 1,2	F. à maison 2,3
19 h 45	48,0	Roue Fort. 18,9	Mac Gyver 11,5	19-20 info 11,2	Nulle part 2,6	Journal 2,0	Roseanne 1,9
20 h 16	60,8	Journal 25,6	Journal 16,0	La Classe 8,3	Nulle part. 2,7	Journal 3,5	Med. santé 5,0
20 h 55	69,0	Les Ripoux 32,2	7 Mercenaires 17,0	La Goutte Or 8,1	L'Arme fat. 5,8	Patton 5,4	Mission sec. 4,3
22 h 08	67,3	Les Ripoux 23,2	7 Mercenaires 17,7	La Goutte Or 6,4	L'Arme fat. 6,3	Patton 4,8	Mission sec. 4,0
22 h 44	48,6	Pub 15,7	7 Mercenaires 22,1	Soir 3 8,2	Eaux print. 1,1	Patton 5,5	Finnegan 1,8

صكذا من الأصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Lydia ZYGBAND
et
Jean-Pierre BOUFFANNAIS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Edouard,

à Paris, le 30 juillet 1990.

57, boulevard des Batignolles,
75008 Paris.

– M. Jérôme BINDÉ
et Mme, née Lou Mollgaard,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Joséphine,

le 4 août 1990.

75, *avenue* Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

Philippe ALASSEUR
et
Jacqueline BOURGOIN-ALASSEUR,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 30 août 1990, à Saint-Germain-en Laye.

50, avenue Hortense-Foubert,
78500 Sartrouville.

– Juliane BARBIER-SAUCET,
et
Jean-Luc SAUCET,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

à Orléans, le 21 août 1990.

Mariages

– M. et Mme Georges CLAVAUD,
Mme Jeanne DALET,
Mme Jeanne GINESTE,
Mme Christiane VALLE,
M. et Mme Jean-Louis GINESTE,

sont heureux de faire part du mariage de

Dominique et Pierre-Nicolas,

le 15 septembre 1990, à Osny (Val-d'Oise).

– Anne MARTINAT
et
François SOULIER

sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré le 8 septembre 1990.

6, rue du Gast,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Décès

– Mme Paul Albrieux,
Jean-Paul et Catherine Albrieux,
Marie-France et Roger Alexandre,
Geneviève et Georges Adam,
Michèle et Philippe Guias,
Yves et Marie Albrieux,
Pascal et Marie-Françoise Albrieux,
Catherine et Jean Bardoux,
Vincent et Cécile Albrieux,
son épouse, ses enfants, ses trente petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Paul ALBRIEUX,

rappelé à Dieu le 1er septembre 1990.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 3 septembre, à Poligny (Seine-et-Marne).

Une messe sera célébrée le 5 octobre, à 17 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, *Paris-16e*.

– Les membres du conseil d'administration,
Le directeur général
Et tout le personnel,
Les délégués, bénévoles et adhérents de l'Association Entraide des Bouches-du-Rhône,
Le personnel,
Médecins et chercheurs de l'IDGS,
ont la douleur de faire part du décès de

Marius AUDIER,
président de l'Entraide
des Bouches-du-Rhône,
président de l'Institut départemental
de gérontologie sociale,
officier
de l'ordre des Palmes académiques,
professeur honoraire
de clinique médicale et gérontologie,
président du Comité aide et assistance
aux cardiaques,
président de l'Académie provençale
du troisième âge
initiateur de la gérontologie sociale
à Marseille
et des consultations médicales
préventives pour personnes âgées,

survenu le 1er septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans,

et *présentent* leurs *sincères* condoléances à sa famille et à ses proches.

– M. et Mme Eric Bernard,
M. et Mme Hans Smit,
Erica et Marco Hensing,
Michel, Fredericke,
Dorien Smit,
Les familles Moulinier, Streichenberger,
Ainsi que tous ceux et celles qui l'ont entourée *jusqu'aux derniers moments,*
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Aymé BERNARD,
née Claude Streichenberger,

survenu le 10 septembre 1990.

Les obsèques auront lieu le jeudi *13 septembre, en l'église Saint-André d'Irigny*, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Il a plu au Seigneur de rappeler auprès de lui

Mme Maurice DUPUYDAUBY
née *Jeanine Pagenaud*

décédée le 11 septembre 1990, à l'âge de soixante-dix ans.

La messe de requiem sera célébrée le vendredi 14 septembre 1990, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu ensuite à *Ménestreau-en-Villette* (Loiret).

De la part de
M. Maurice Dupuydauby,
son époux.

M. et Mme Jacques Dupuydauby,
M. et Mme Jacques Fedon,
ses enfants.

Jacques-Antoine Fedon,
Vianney Dupuydauby,
Stanislas Dupuydauby,
ses petits-enfants.

Mlle Nicole Pagenaud,
sa sœur.

Priez pour elle.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Carmel de Bourges avec lequel elle était très liée (Carmel de Bourges, 6, rue du Puits-Noir, 18000 Bourges. CCP 181-35 C La Source).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, place de Barcelone,
75016 Paris.
3, rue de Franqueville,
75116 Paris.
16, route de Louveciennes,
78380 Bougival.

– Mme Jean Langlois-Meurinne,
son épouse,

M. et Mme Gérard Langlois-Meurinne,
M. Aimery Langlois-Meurinne,
M. et Mme Christian Langlois-Meurinne,
M. et Mme Arnaud Langlois-Meurinne,
ses enfants,

Damien, Aude, Iris, Hélène, Thomas, Noémi et Paul,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part de la mort subite de

Jean *LANGLOIS-MEURINNE,*

ancien élève de l'Ecole centrale,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue le 9 septembre 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 septembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

– Mme Boris Melikoff,
son épouse,
Le professeur Jean Sassard
et ses fils, Olivier et Thomas,
M. et Mme Michel Aurelle,
Antoine et Olivia,
ses beaux-enfants et petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Boris MELIKOFF

survenu le 10 septembre 1990.

Selon la volonté du défunt, son corps a été donné à la science.

Des dons peuvent être adressés au Fonds pour la recherche médicale à la Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

8, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.

– Les PFEIFFER,
Leurs familles,
Leurs amis,
ont perdu

Monica,

le lundi 10 septembre 1990, tuée accidentellement sur l'autoroute de Vierzon.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 septembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye (place du Château).

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien.

Famille Pfeiffer,
4, rue Giraud-Teulon,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Nîmes. Paris. *Aix-en-Provence.* Montpellier.

Mme Bernard Adenis-Lamarre,
ses enfants,
et son petit-fils,
Mlle Brigitte Picheral,
M. et *Mme Jean-François Picheral*
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Picheral
et leurs enfants,
Mme Daniel Delord,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Picheral,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Delaly, Regy, Saurel,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

colonel Emile PICHERAL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1940,
croix de guerre des TOE,

survenu le 24 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Selon ses volontés, les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le lundi 27 août, en la chapelle du cimetière *protestant* de Nîmes.

« Observe celui qui est intègre et regarde celui qui est droit, car il y a une postérité pour l'homme de paix. »
(Psaume 37.)

38, *rue Pierre-Semard,*
30000 Nîmes.

– Mme Marcel Piponnier,
Jean et Annick Piponnier,
Etienne, Vincent, Jean-Claude,
Françoise Piponnier,
Anne-Laure, Isabelle et Florent,
Les familles Derrien, Le Goff, Curtil,
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel PIPONNIER,
professeur honoraire au lycée Buffon,

survenu 10 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 septembre, à *15 h 45*, en *l'église* Notre-Dame-de-Bellevue, à Meudon.

Pas de fleurs.

– Mme Jacques Raphaël,
M. Pierre Raphaël
et ses enfants,
M. et Mme Roland Raphaël
et leurs enfants,
Mlle Sophie-Laure Raphaël,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques RAPHAËL,
vice-président du groupement national
des réfractaires et maquisards
(section Nogent-Le Perreux),

survenu dans sa soixante et onzième année, le 3 septembre 1990, en son domicile, 24, rue du Midi, 94300 Vincennes.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 6 septembre 1990.

Sa famille ainsi que tous ses amis expriment une profonde pensée pour son repos éternel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marie-Claire Galperine,
Mlle Thérèse Souberbielle,
M. et Mme Léon Souberbielle,
M. et Mme Jean Souberbielle,
ses enfants,
M. Cyrille Galperine,
Mlle Natacha Galperine,
M. et Mme Alexis Galperine,
M. Jean-Christophe Souberbielle,
Mlle Fabienne Souberbielle,
ses petits-enfants,
Vladimir et Nicolas Galperine,
ses arrière-petits-enfants,
M. le chanoine Raymond Bloy,
Les famille Tichy, Sum et Krabbe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard SOUBERBIELLE
née Madeleine Léon Bloy

rappelée à Dieu, munie des sacrements de l'Eglise, le 9 août 1990, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Martin-de-Meudon.

18 *bis*, rue du Général-Gouraud,
92190 Meudon.

– Marie-Paule Touzet,
Anne Bouchet,
ses enfants et petits-enfants,
Marie-Françoise et Michel Legendre
et leurs enfants,
Michel et Odile Touzet,
leurs enfants et leur petit-fils,
Hélène et Jean-Pierre Piochaud
et leurs enfants,
Sylvie et Hubert Bougault
et leurs enfants,
Dominique Touzet
et sa famille,
Henri et Marie-Jeanne Touzet,
leurs enfants et *petits-enfants,*
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 4 septembre 1990, de

Maurice TOUZET
Avocat honoraire
à la cour d'appel de Bordeaux,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ses obsèques ont été célébrées le jeud 6 septembre, en la cathédrale Saint-Gervais de *Lectoure.*

« Je suis le chemin, la Vérité et la Vie. »
Saint Jean.

Crabé,
32700 Lectoure.

Remerciements

– Les familles Szulmajster, Celni*kier, de Robichon, Mathow*, Carrère, Kunthala,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. Jekisiel SZULMAJSTER,
directeur de recherche au CNRS,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

remercient les fidèles amis et tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Messes anniversaires

– Pour le 10e anniversaire du décès de

Maxime BREGUET

une messe sera célébrée le jeudi 20 septembre 1990, à 9 h 30, en l'église Saint-Merri, à Paris (4e).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE

Renseignements : 40-65-29-94

•

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris.
Télex : 206 806 F.
Télécopieur : 45-66-77-13.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont *facturées sur la base de deux lignes.* Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5346

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV			■			■			
V							■		■
VI									■
VII		■							
VIII					■		■		
IX						■			
X		■						■	
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Ont un train spécial. – II. Envoyer des fleurs. Partie de poulie. – III. Ancienne capitale dans une île. Pas annoncé. – IV. En Chine, peut être assimilé à une borne. Ne se déplace pas sans *mal. Grand, pour* les bonnes œuvres. – V. En Ukraine ou au Texas. – VI. Une femme qui doit faire attention à ne pas se couper. – VII. Qui s'est fait attendre. – VIII. Donne de la force. Lie. – IX. Une relation. Qu'on n'a pas du tout saisi. – X. Vient parfois du fond. – XI. Des femmes qui savent *bien faire* marcher.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui font du porte à porte. – 2. Le lieu de naissance de la poésie lyrique. Apparu. – 3. Qui n'a rien passé. Bien coiffé. – 4. L'art de préparer les saucisses. – 5. Imiter les hirondelles. Pas révélée. – 6. Belle, *dans une chanson.* Qui a donc pu nous enrichir. – 7. Demi-tour. Agrément étranger. Un peu du nécessaire. – 8. Un chien qui rapporte. – 9. Le grand *nous fait changer de monde.* Utiles pour ceux qui veulent ménager leurs montures.

Solution du problème n° 5345

Horizontalement

I. Culinaire. – II. Onéreuses. III. Navet. – IV. Fur. Tiare. V. Ecorner. – VI. Tas. Yéti. – VII. Un. Dan. Do. – VIII. Rouages. – IX. Ibn. Ope. – X. Elie. Lias. – XI. Ristourne.

Verticalement

1. Confiturier. 2. Unau. Anobli. – 3. Lèvres. Unis. – 4. Ire. Da. Et. – 5. *Nettoyage.* – 6. Au. *Irène. Lu.* – 7. Issant. Soir. – 8. Ré. Reid. Pan. – 9. Ester. Obèse.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Ford-France et la guerre des prix

Offensive sur les prix chez Ford-France qui, à la faveur du lancement de la nouvelle gamme Escort (et Orion), fait un pas supplémentaire dans le *développement* d'une stratégie mise en route voilà près de deux ans. En janvier 1988 déjà, *la filiale française de Ford-Europe* avait décidé de vendre la Fiesta, en finition de base son plus petit *modèle, à un tarif unique, qu'elle* soit à moteur à essence (1400 cm3) ou à moteur Diesel. Le but de *l'opération était de favoriser* l'emploi et la distribution des groupes de 1 600 cm3 fonctionnant au *gazole, seul moteur du type* disponible dans cette gamme à l'époque.

Aujourd'hui, Ford-France fixe un même prix pour une Escort (deux volumes, 3 ou 5 portes) et une Orion (4 portes et coffre, donc 3 volumes) et cela quelle que soit la cylindrée : 1 400 cm3 à essence et carburateur, *1 600* cm3 à essence et carburateur, 1 800 cm3 Diesel. Les seules variations de prix concernent, en fait, les finitions et la présence de l'injection pour les voitures qui fontionnent au *«super»*, avec ou sans plomb.

Cette politique de tarifs est également appliquée sur les options les plus utiles, qui du coup bénéficient de coûts très raisonnables. Par exemple, l'antiblocage des freins par système électronique (5 500 F), la climatisation (6 000 F), la direction assistée (2 600 F). Une restriction toutefois dans ce dernier cas : le 1 800 cm3 Diesel ne peut recevoir la direction assistée en même temps que l'air conditionné.

Ainsi armée la nouvelle gamme de voitures *moyennes produite par* Ford-Europe devrait tenir sa place dans le créneau visé (il représente 23 % du marché total français) et prendre quelque 10 % du volume distribué, soit 55 000 véhicules (59 000 Escort et Orion ont été vendues en France en 1989).

Sur le plan technique, aucune amélioration exceptionnelle n'apparaît sur la nouvelle gamme. Les atouts, outre les prix, portent sur l'habitabilité, sur le comportement routier qui gagne des points avec l'empattement qui a pris de nouvelles dimensions. On regrettera la paresse du 1 600 cm3. Ne parlons pas des versions à catalyseur dont le tempérament poussif peut-être en derniere ressource corrigé par le maniement frénétique de la boîte de vitesses, ce qui n'est jamais recommandé quand on veut limiter sa consommation.

Les tarifs : Escort, 3 portes, 1 600 cm3 (7 cv), 75 900 F ; Escort, 5 portes, (5 ou 7 cv), 75 900 F en finition CLX. En finition GL : 77 400 F. En finition GHIA, 79 800 F. Orion, 4 portes mêmes tarifs. Avec l'injection, *82 000* F et *88 000* F.

C. L.

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 SEPTEMBRE

« De l'îlot Saint-Gervais au village Saint-Paul », 14 h, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra Bastille », 14 h 15, métro Bastille, sortie rue de la Roquette (Tourisme culturel).

« Versailles : le quartier Saint-Louis », 14 h 30, à la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

« De la place des Fêtes au Pré-Saint-Gervais », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais : de la place des Vosges à l'hôtel d'Angoulême-Lamoignon en passant par les plus *grands hôtels », 14 h 30, 1, place* des Vosges, angle rue de Birague (E. Romann).

« *Hôtels, jardins et ruelles du* Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce-Visites).

« *Les salons* de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Art conférences).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (M. Pohyer).

« Le Louvre : des fortifications à l'intérieur de la pyramide », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (C. Merle).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », *14 h 30*, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Le quartier ancien de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 45, métro Saint-Germain-des-Prés (M. Banassat).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus. Itinéraire curieux qui découvre l'intérieur des demeures des personnages illustres, de C. Claudel à L. Mallet », 14 h 45, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Le *Palais du Luxembourg*, siège du Sénat », (carte d'identité, inscription au 42-26-60-52), 15 h, *15 ter*, rue de Vaugirard (*D.* Bouchard).

« Exposition : Des artistes à la Coupole Montparnasse, au musée Bourdelle », 15 h, musée, 16, rue Antoine-Bourdelle (Paris et son histoire).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

COMMUNICATION

L'avenir du satellite et des nouvelles normes de télévision

Allemands et Français tentent de coordonner leurs politiques

Pour permettre à Antenne 2 d'être diffusée sur les satellites français TDF 1 et TDF 2, et renouer le front franco-allemand autour de la norme D 2 MAC, de difficiles négociations sont en cours de chaque côté du Rhin. La nouvelle panne de TDF1 vient les compliquer, car il faut trouver une solution de rechange pour la diffusion de Canal Plus.

A l'approche du sommet franco-allemand qui doit se tenir les 17 et 18 septembre à Munich, le ministre des postes et télécommunications allemand, M. Christian Schwarz-Schilling, s'est employé à réduire les réticences de certains opérateurs vis-à-vis du D2 MAC (*le Monde* du 28 avril), norme transitoire qui doit préparer l'avènement de la télévision haute définition. Réunis fin août, administration, chaînes de télévision et industriels de l'électronique ont esquissé un accord global. Il prévoit que le satellite de télévision ouest-allemand TV Sat 2 utilise la norme D2 MAC en intégrant ses derniers développements, notamment le format d'écran large (dit seize-neuvièmes) déjà adopté par les Français. Afin de motiver davantage les chaînes publiques ARD et ZDF, Bonn souhaite convaincre les Lander – responsables de la politique audiovisuelle en RFA – de diffuser sur TV-Sat 2 les deux chaînes elles-mêmes et non plus leurs programmes dérivés conçus spécialement pour le satellite, Eins-Plus et Drei-Sat. Ce changement permettrait d'arroser l'est de l'Allemagne unie avec les programmes publics les plus regardés à l'Ouest, au côté des chaînes privées RTL Plus et Sat-Eins.

L'accord prévoit également un effort des industriels, dont Thomson, Philips, Grundig et Nokia. Ceux-ci mettraient rapidement sur le marché des équipements D2-MAC à des prix compétitifs, et verseraient une contribution financière pour aider la Bundespost-Telekom à baisser ses tarifs de location des canaux satellitaires de TV-Sat, au prix de 2 millions de marks par an pendant quatre ans. Le Bundespost, outre cet effort financier, adapterait ses réseaux câblés au D2 MAC avec écran large, pour y diffuser les programmes de TV Sat 2, mais aussi les programmes en clair des satellites français TDF 1-TDF 2, dont la SEPT.

En contrepartie, Bonn attend que soit exaucée sa demande du dernier sommet franco-allemand, la diffusion sur TDF1-TDF2 d'une chaîne grand public en clair. Côté français, l'idée de remplacer sur TDF1 et 2 la chaîne germanophone payante Première (filiale de Canal Plus, Bertelsmann et Kirch) par Antenne 2 a fait son chemin (*le Monde* du 4 septembre). Et le CSA n'y mettrait nulle opposition. Mais Première, en échange de son effacement du paysage français, souhaite obtenir le dernier canal disponible sur TV-Sat 2.

Or ce cinquième canal, réservé depuis longtemps aux Lander regroupés autour de la Rhénanie-Westphalie, est très convoité. La WDR, le plus puissant des organismes publics régionaux de télévision qui composent l'ARD, prépare pour lui une chaîne culturelle, concurrente potentielle de la SEPT. La Bundespost verrait d'un bon œil ce canal affecté à seize radios numériques, que le CSA avait refusé d'accueillir sur TDF1. La décision de libérer ce canal appartient donc en fait à M. Johannes Rau, ministre-président du Land de Rhénanie-Westphalie, auquel les dirigeants de Première ont formulé leur demande.

Le dénouement espéré des pouvoirs publics français et allemands, qui verrait un front commun ressoudé en faveur du D2 MAC, n'est donc pas assuré. Car les gouvernements, loin de pouvoir décider seuls, doivent négocier tant avec des autorités indépendantes (le CSA français) qu'avec des exécutifs régionaux (en RFA) ou des opérateurs privés. L'ARD, la première chaîne allemande, a subordonné son accord à l'approbation des Lander, dont elle dépend. Et l'ensemble du dispositif suppose la montée sur le satellite TDF1 d'Antenne 2, dont le financement (entre *100* et 200 millions de francs annuels) n'est pas résolu, même si Première acceptait de lui céder la place.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

La nouvelle panne de TDF 1 pourrait conduire à redistribuer ses canaux

Les problèmes techniques rencontrés par l'un des tubes *émetteurs du satellite de télévision* directe TDF 1 (*le Monde* du 12 septembre), s'ils n'affectent pas dans l'immédiat la diffusion des programmes, pourraient conduire à une réaffectation des canaux du système TDF 1-TDF 2 entre les différentes chaînes de télévision et de radio concernées. Canal Plus, auquel le CSA avait attribué le canal 17 en même temps que Radio-France International, se trouve en effet maintenant disposer d'un émetteur fonctionnant sur TDF 2, mais non complètement sécurisé par un émetteur jumeau sur TDF 1. Or la chaîne cryptée, *tout en maintenant son engagement* en faveur de la nouvelle norme D2 MAC et de l'exploitation commerciale des deux satellites, souhaite conserver son niveau de sécurité initial (un canal fonctionnant sur chaque satellite, ce qu'on appelle une sécurisation « externe »). Elle a donc demandé au CSA de trouver une solution à ce problème.

Il y a plusieurs hypothèses, qui impliquent une réaffectation des canaux entre leurs titulaires actuels. Chaque satellite comporte en effet six tubes émetteurs, l'un d'entre eux servant de secours « interne » à l'un des canaux, et chaque canal ayant *son alter ego* sur l'autre satellite. Deux des tubes de TDF 1 sont l'un complètement en panne, l'autre présentant des *anomalies. Canal Plus pourrait* obtenir un canal avec sécurisation « externe » si une autre chaîne acceptait de se contenter d'une sécurisation « interne » à l'un des satellites.

A plus long terme, la nouvelle *défaillance* de TDF 1 incite à accélérer la définition de la génération de satellites qui doit relayer TDF 1 et TDF 2. La *mission confiée à* M. Gérard Eymery sur cette question doit rendre ses conclusions à l'automne. Car le risque de lancer l'exploitation commerciale du système, s'il est important pour les opérateurs, l'est aussi pour le public en général : vers qui se retournerait-il si ses propres investissements, dans l'achat d'une antenne notamment, se révélaient rapidement inutiles ?

M. C. I.

Le premier « Paris Screenings »

Les professionnels de l'audiovisuel organisent la promotion des programmes français

Pour la première fois, les professionnels français de l'audiovisuel organisent leur propre marché, le « Paris Screenings », qui se tiendra du 10 au 12 décembre au CNIT de La Défense. Ce marché présentera près de sept cents heures de programmes à vocation internationale. Alors que d'autres pays comme la RFA organisent de telles rencontres depuis vingt ans, la promotion de la *diffusion internationale* des productions françaises avait jusqu'alors fait l'objet de peu d'initiatives. Un retard dû à l'éparpillement de la *production entre de* multiples petites sociétés, et à une certaine inadéquation des programmes pour l'exportation (problèmes de langues ou de formats). Quarante sociétés françaises publiques (A 2, FR 3, l'INA, la SEPT...) ou privées (TF 1, UGC...) présenteront leurs programmes. La majorité des cent cinquante distributeurs étrangers attendus viendra des pays nordiques (Suède, Danemark, Finlande), dotés de nombreuses chaînes câblées mais de peu de production locale. Ce premier « Paris Screenings » est organisé par Paris Globe Communication, et soutenu par plusieurs ministères, organismes publics ou syndicats professionnels

Accord entre les syndicats et la direction

Une centaine d'emplois « préservés » à la SFP

Syndicats et direction de la Société française de production ont conclu, *mardi 11 septembre, une série d'accords « préservant »* une centaine d'emplois menacés par le plan de restructuration de l'entreprise présenté le 13 juin dernier. Le PDG de la société, M. Jean-Pierre Hoss avait alors annoncé la suppression de cinq cents *emplois sur deux mille*, la fermeture de secteurs non rentables, le regroupement de l'essentiel des activités à Bry-sur-Marne et un ambitieux plan d'investissements (*le Monde* du 15 juin).

C'est le volet social de ce plan qui est entré mardi en application après la *signature des accords syndicats-direction*. La charge salariale de l'entreprise diminuera effectivement d'un quart, mais le nombre de licenciements nécessaires pour y parvenir – trois cents à l'origine – a été réduit d'une centaine. Des départs volontaires, une quinzaine de reclassements dans d'autres sociétés de l'audiovisuel public ainsi que la transformation *d'un certain nombre de* contrats à plein temps en contrats à mi-temps viendront en effet s'ajouter aux deux cents départs en préretraite initialement prévus. Mme Jean-Pierre Soisson, la femme du ministre du travail, et M. Jean-Claude Héberlé, ancien PDG d'Antenne 2, dont les syndicats avaient réclamé la démission – ils étaient salariés de l'entreprise sans y collaborer – sont licenciés avec indemnités (*le Monde du 23 août*).

Dans un communiqué, le ministre de la communication, Mme Catherine Tasca se félicite *« de cette étape très positive dans le dialogue social »* et *« de l'esprit constructif manifesté de part et d'autre »*. La SFP, ajoute le ministre, *« va pouvoir s'engager dans la voie de la modernisation et prendre une place essentielle dans l'ensemble de la production audiovisuelle française et européenne »*. C'est tout le pari. Il reste en effet à M. Hoss à mettre en œuvre les autres volets de son plan de redressement. Ceux-ci passent d'abord par la recapitalisation de l'entreprise. Fin juillet, l'Etat a effacé les 940 millions de francs de pertes cumulées depuis 1983 par la société – dont 383 millions de déficit l'an dernier pour un chiffre d'affaire *inférieur au milliard de francs*. M. Hoss devrait annoncer l'arrivée de nouveaux actionnaires d'ici la fin de l'année.

Cela passe aussi par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation du travail à l'intérieur de l'entreprise et le développement de nouvelles activités. Ainsi, les techniciens de la SFP sont autorisés depuis le 1er août dernier à tourner des films de cinéma, même lorsque leur société n'en est pas coproductrice. L'entreprise et ses responsables n'ont plus le droit à l'erreur.

P.-A. G.

Le magnétoscope « mange pub »

Mitsubishi a rallumé la guerre de la publicité au Japon. La firme électronique a mis en effet sur le *marché un magnétoscope* qui enlève automatiquement la publicité coupant les films enregistrés à la télévision. Performance rendue possible par certaines fluctuations du signal qui identifie le début et la fin des écrans publicitaires à la télévision japonaise.

L'appareil, qui pour 600 dollars faisait le bonheur du cinéphile japonais, est rapidement devenu la bête noire des diffuseurs privés. *Pour défendre leurs annonceurs* et leurs ressources, les chaînes ont mis au point une riposte électronique capable de perturber les magnétoscopes « mange pub ». Mitsubishi a songé un moment à contre-attaquer en perfectionnant son système, mais la perspective d'une guerre prolongée avec les télévisions privées a découragé les dirigeants du groupe.

Le magnétoscope « Autocut » a pourtant réussi à relancer les ventes d'appareils vidéo, qui avaient chuté de 10 % en un an au Japon. Les études menées par Mitsubishi pour trouver une solution à la saturation du marché montraient que la moitié des vidéophiles utilisaient la touche d'avance rapide pour sauter les écrans publicitaires coupant les films.

J.-F. L.

PARIS

Mis en place le 11 septembre

Les « axes rouges » activent la circulation dans la capitale

Le quai Malaquais, l'avenue du Général-Leclerc vides ou presque de voitures en stationnement à 8 h 30 mardi matin 11 septembre : les automobilistes parisiens avaient obtempéré aux interdictions de stationner dans la capitale. Sur les 27 kilomètres d'« axes rouges » où, désormais, tout stationnement et même, sur certains tronçons, tout arrêt sont interdits (*le Monde* du 7 septembre), les 120 agents de police chargés de veiller au respect du règlement constataient eux-mêmes que les couloirs de bus et les voies latérales étaient déjà largement débarrassées des voitures « ventouses ». Les policiers avaient d'ailleurs pour consigne d'être plus « pédagogues » que répressifs pendant deux jours. Mais jeudi, les camions-grues des sociétés privées devraient procéder aux enlèvements immédiats des véhicules en stationnement. Il en coûtera aux contrevenants une amende de 230 F (de 900 F si l'*infraction est constatée sur un couloir* de bus), et 450 F de frais de fourrière plus 21 F de frais de garde par jour.

D'ores et déjà la Mairie de Paris estime que les automobilistes qui ont emprunté les axes rouges mardi ont gagné *« en moyenne, vingt pour cent sur leur temps de parcours »*. Les Verts de Paris-Écologie continuent de contester le bien-fondé de la mesure et ont organisé une manifestation mardi en fin d'après-midi entre les Halles et Beaubourg. Ils considèrent qu'elle va provoquer de *« nouvelles nuisances »* et ils craignent la *« quasi-exclusion des livreurs qui préfigure peut-être celle de l'artisanat parisien. »*

C. V.

□ **Havas satisfait de l'accord Carat-Eurocom et prêt à investir dans le cinéma.** – *« En association avec Canal Plus, nous préparons activement la mise en place d'une société de production cinématographique, au plus tard pour la fin du premier trimestre 1991 »*, annonce dans un entretien au *Figaro* du 12 septembre M. Pierre Dauzier, PDG d'Havas. A propos de l'interdiction du rapprochement en France entre sa filiale Eurocom et Carat dans l'achat d'espaces (*le Monde* du 5 septembre), M. Dauzier *donne* une *définition* large des exceptions prévues par le ministère des finances, en déclarant : *« Je pense que la plupart des supports sont transnationaux. »* M. Dauzier songe aussi à internationaliser le capital d'Havas : soulignant que les investisseurs étrangers détiennent aujourd'hui 11 % du capital, M. Dauzier estime que *« nous pourrions aller plus loin »*.

□ **Diamandis (Hachette) ralentit la parution du magazine américain Memories.** – *Diamandis* (filiale américaine de Hachette) a décidé de ne faire paraître son nouveau magazine *Memories* que deux fois par an, et non tous les deux mois. Lancé en 1989, *Memories* est consacré à l'histoire. Le fléchissement général des ressources publicitaires de la presse américaine (– 3,3 % au premier semestre 1990) a imposé le ralentissement de sa parution, aucun acheteur n'ayant pu être trouvé.



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Nijinski dans «Jeux» en 1913.

STUDIO GERSCHEL IN «DANSE, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PHOTOGRAPHIE», ED. HERSCHER

POUR ET CONTRE L'AUTHENTICITÉ MUSICALE

Les modernes se renvoient la balle

Le 30 mai 1913, un membre de l'Institut questionne Debussy : *«Est-il vrai qu'une œuvre barbare a été créée hier soir au Théâtre des Champs-Elysées?» «Barbare! sans doute, mais*, le Sacre du printemps *de monsieur Stravinsky a tout le confort moderne!»*, lui répondit avec une pointe de jalousie le célèbre, mais toujours décrié, compositeur.

On sait aujourd'hui que la bataille du *Sacre* – digne de celle d'*Hernani* en 1830, – fut provoquée par la chorégraphie de Nijinski avant que de l'être par la musique du jeune compositeur russe, comme on a appris que cette répartie étincelante de Debussy était apocryphe.

Quinze jours plus tôt, les Ballets russes avaient créé *Jeux*, poème dansé de Claude Debussy dans une chorégraphie du même Nijinski qui avait provoqué les cris d'orfraie de la vieille garde, offensée par tant d'impudeur. Jetés les décors inspirés des contes et légendes de la Russie éternelle, oublié le ballet romantique, les ports de bras crémeux : Vatslav Fomitch Nijinski venait d'inventer la danse moderne, le minimalisme et l'art primitif.

Pour des oreilles non préparées, la musique de Stravinsky n'a rien perdu de sa modernité. Mais la chorégraphie de Nijinski? Une compagnie américaine, le Joffrey Ballet, a entrepris de la reconstituer. Grenade l'a vue. Grenade l'a applaudie. Elle vient cette semaine au Théâtre des Champs-Elysées *(lire l'article d'Anne Rey, page 25)*.

Pierre Boulez appréciera-t-il cette recréation? Résolument tourné vers l'avenir, il refuse de monter dans la machine à remonter le temps. Davitt Moroney et Olivier Baumont, deux jeunes clavecinistes bien dans leur siècle, lui répondent *(lire pages 22 et 23)*.

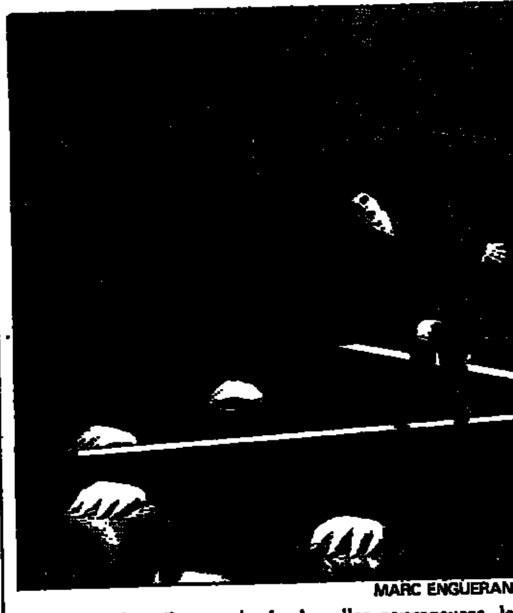
De ses activités à travers le monde, Pierre Boulez a ramené quelques idées sur l'organisation de la musique en France. Elles rejoignent, sur plus d'un point, celles de Michel Schneider, le directeur de la musique et de la danse *(lire page 24)*. On n'en finit pourtant pas de compter les points marqués par les protagonistes de la bataille musicale la plus acharnée de ces dernières années.

ALAIN LOMPECH



COLL. VIOLLET

Le scandale du *Sacre du printemps* fut une aventure à trois. Nijinski, le chorégraphe ; Stravinsky, le musicien ; et celui dont on oublie souvent de signaler le rôle-clé : Nicolas Roerich, qui signa les décors. Peintre, mais aussi archéologue, spécialiste en matière d'antiquité slave, proche de Rabindranath Tagore : Roerich, l'inconnu d'une exposition, mise sur pied par la Fondation Drouot, parallèlement aux représentations du *Sacre du printemps* reconstitué.



MARC ENGUERAND

A l'exception d'une poignée de salles courageuses, le théâtre avait pendant un long mois déserté la capitale. Toutes les portes se sont ouvertes en même temps pour une saison plutôt appétissante, même s'il est encore trop tôt pour décider de sa qualité. En quelques lignes, des repères pour essayer de ne pas perdre le nord.

RENCONTRE AVEC

Furia française,

Pierre Boulez est en profond désaccord avec l'action de la direction de la musique. Son rôle à la tête de l'IRCAM et sa place dans la vie musicale déclenchent des polémiques violentes. Chef d'orchestre, il constate le peu de rayonnement des interprètes français à l'étranger. Compositeur, il répond à ceux qui lui reprochent son enfermement esthétique.

« Quelle est, au juste, la cause de votre violent différend avec le directeur de la musique ?

– Il ne s'agissait aucunement de violence, mais de mettre en évidence, tout à fait objectivement, de graves manques et lacunes. Je voyais la Cité de la musique de La Villette laissée en friche : réflexion inexistante sur les buts, aucune cohésion recherchée entre les futurs utilisateurs, dossier suivi de loin, chantier laissé à lui-même, manque total de sensibilisation à l'urgence des problèmes. Prenez l'exemple du Centre Pompidou : il a ouvert ses portes au public en janvier 1977, mais tous les directeurs étaient nommés depuis 1972. Il y a eu constamment dialogue entre les différents directeurs, comme entre directeurs et architectes. L'IRCAM a ainsi été construit en fonction d'une définition de ses objectifs et de ses besoins. Pour La Villette, j'ai eu des échanges avec l'architecte, Christian de Portzamparc, à titre tout à fait personnel, mais il n'y a eu aucune initiative réellement professionnelle de la part de la direction de la musique. J'ai alors fait part à Jack Lang de mon inquiétude. Grâce à lui, la situation s'est peu à peu éclaircie et maintenant il y a des responsables nommés par lui pour mener à bien construction et préfiguration. (*Le Monde* des 3 et 14 février 1990.)

– Quels que soient les reproches que vous formulez à l'encontre du directeur de la musique, on est bien obligé de constater qu'amputée comme elle l'a été, bien avant son entrée en fonction, la Cité de la musique va être beaucoup plus difficile à animer, et perdre beaucoup de son sens.

– Le projet originel était une grande cité de la musique qui comprenait l'Opéra, trois salles de concert, le musée et le Conservatoire. La décision initiale de déménager l'Opéra à la Bastille a éloigné en partie les organismes de pédagogie des organismes professionnels. Cette conséquence s'est trouvée renforcée par l'obligation budgétaire de ne construire qu'une seule salle de taille moyenne, décision prise en 1982. Jack Lang m'a alors proposé que l'Ensemble InterContemporain partage cette salle avec le Conservatoire. Il nous offrait ainsi une maison dont nous avions bien besoin. Depuis sa fondation, l'Ensemble InterContemporain répète dans des salles totalement inadéquates, dépend du bon vouloir de différents théâtres d'accueil pour sa programmation. Il nous est difficile de fidéliser un public condamné à nous suivre dans nos transhumances.

» J'ai proposé au ministre d'offrir une contrepartie pédagogique aux élèves du Conservatoire lors des sessions exceptionnelles. Par ailleurs, ce ne sont pas les douze ou quinze concerts que l'Ensemble pourra donner dans cette salle qui, ajoutés à la dizaine de manifestations du Conservatoire, peuvent remplir le calendrier d'une saison. Il faut mettre au point un plan d'occupation, penser à des maquettes artistiques, définir une politique. Depuis 1982, ou 1983, à peu près tous les conseils d'administration de l'Ensemble InterContemporain témoignent de mon désir de voir nommer un directeur, et une équipe, à la tête de cette salle afin qu'elle acquière une existence autonome qui n'est pas inscrite dans les étoiles.

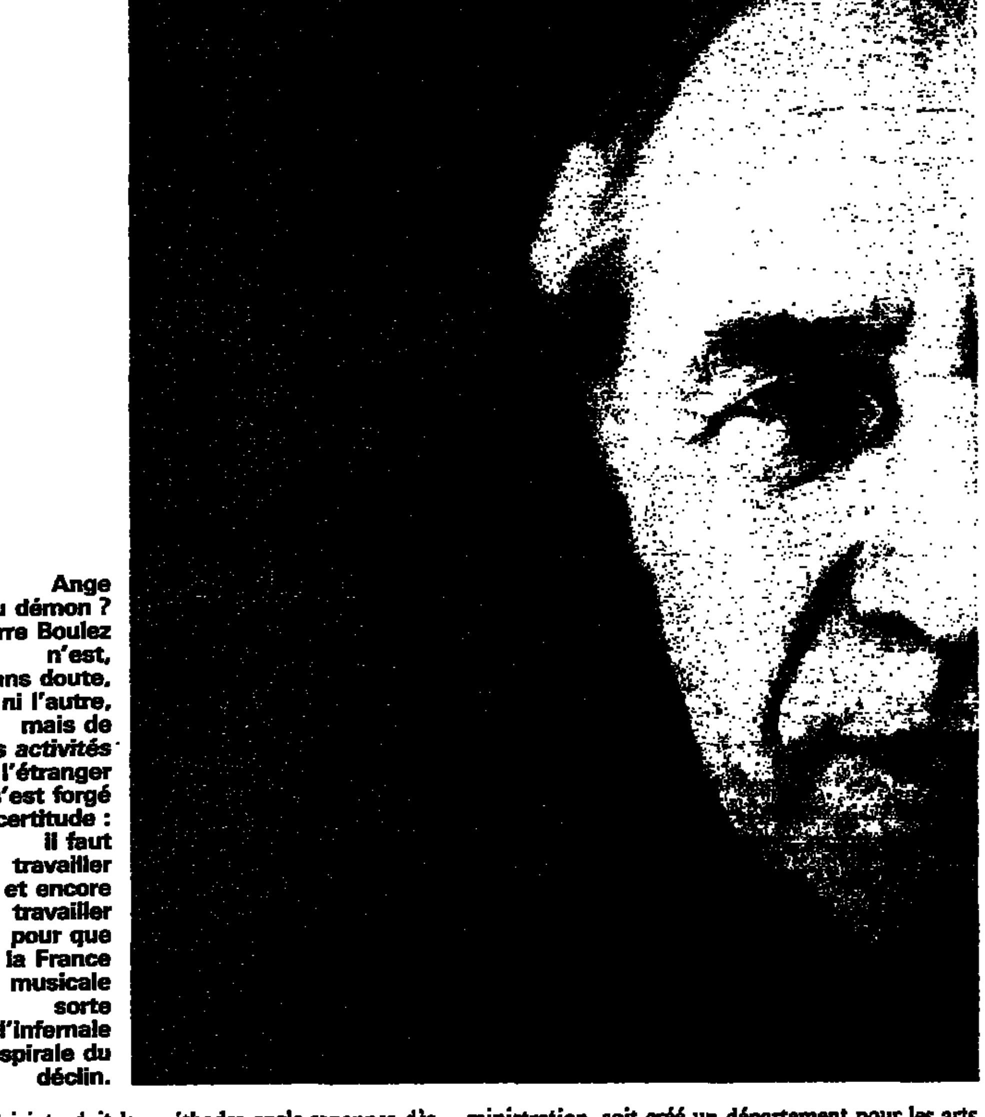
– L'appui pédagogique fourni par l'Ensemble InterContemporain aux élèves du Conservatoire est une chose tout à fait intéressante, qui ne peut cependant se comparer à celui qui aurait pu être apporté par un grand orchestre symphonique. Finalement, on déménage simplement le Conservatoire à La Villette dans un bâtiment nouveau, plus moderne. Était-ce ce que l'on espérait ?

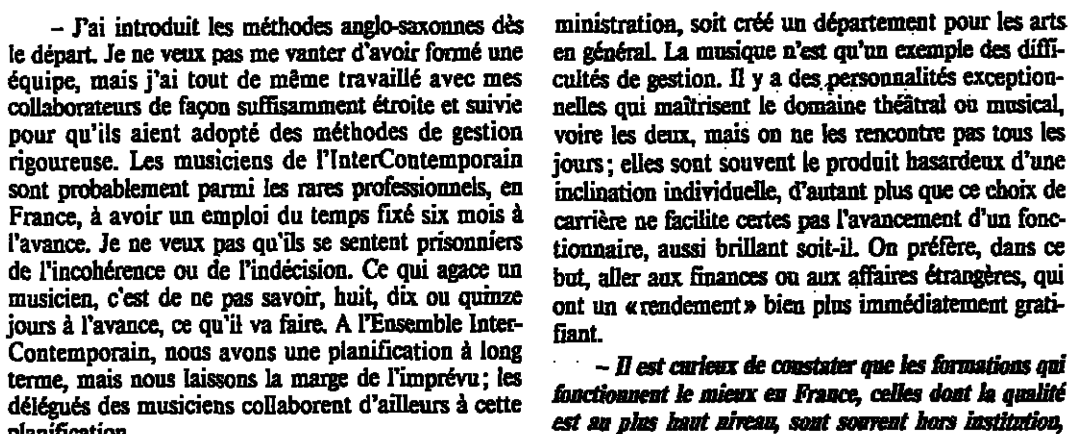
– Le manque de passerelles entre vie pédagogique et vie professionnelle se fait toujours sentir. L'InterContemporain peut prendre en charge tout un répertoire que l'orchestre symphonique ne touche pas ; en ce sens, les deux organismes sont complémentaires. A quoi il faudrait ajouter, si l'on voulait être complet, un ensemble spécialisé dans la musique ancienne. Tout cela se situe sur un plan d'égale importance. On ferait bien de prendre exemple sur ce qui se passe dans des villes américaines comme Cleveland ou New-York. Le New York Philharmonic est à côté de la Juilliard School, l'Orchestre de Cleveland, à côté du Cleveland Institute of Music.

– Cela étant, l'organisation de la vie musicale américaine n'est en rien comparable à la nôtre. Aux Etats-Unis, les musiciens d'orchestre ne sont pas engagés à vie, ils doivent sans cesse faire leurs preuves. Ne se heurterait-on pas ici à une levée de bouclier des syndicats qui verraient d'un mauvais œil une surcharge de travail et des élèves, même avancés, participer à des concerts ?

– N'ayez aucune illusion au sujet des syndicats américains : ils n'ont pas moins d'influence qu'en Europe sur la profession. Cela dit, on ne prend pas de telles décisions dans la solitude de son bureau. Il faut commencer par des échanges de points de vue avec des musiciens qui possèdent, pour la plupart, une grande expérience pédagogique et ne rien imposer de façon arbitraire. En 1985, quand Marc Bleuse était directeur du Conservatoire, nous avons tenté cette expérience aux Fêtes musicales de Meslay. Mes musiciens, loin de s'opposer à une telle démarche, y ont participé avec beaucoup d'intérêt et d'intensité. Ils ont travaillé constamment en « double conduite ». Je ne sache pas que les syndicats se soient jamais opposés à ce type d'enseignement pratique, et je ne vois pas à quel titre, ni pourquoi, ils le feraient.

– Les musiciens de l'Ensemble InterContemporain n'ont pas tout à fait le même type de comportement que ceux d'autres formations. C'est un ensemble de solistes géré de façon professionnelle, administrativement et musicalement. Ce n'est malheureusement pas le cas de tous les orchestres français.





Ange ou démon ? Pierre Boulez n'est, sans doute, ni l'un ni l'autre, mais de ses activités à l'étranger il s'est forgé une certitude : il faut travailler et encore travailler pour que la France musicale sorte de l'infernale spirale du déclin.

– J'ai introduit les méthodes anglo-saxonnes dès le départ. Je ne veux pas me vanter d'avoir formé une équipe, mais j'ai tout de même travaillé avec mes collaborateurs de façon suffisamment étroite et suivie pour qu'ils aient adopté des méthodes de gestion rigoureuse. Les musiciens de l'InterContemporain sont probablement parmi les rares professionnels, en France, à avoir un emploi du temps fixé six mois à l'avance. Je ne veux pas qu'ils se sentent prisonniers de l'incohérence ou de l'indécision. Ce qui agace un musicien, c'est de ne pas savoir, huit, dix ou quinze jours à l'avance, ce qu'il va faire. A l'Ensemble InterContemporain, nous avons une planification à long terme, mais nous laissons la marge de l'imprévu ; les délégués des musiciens collaborent d'ailleurs à cette planification.

– Il est souvent reproché aux musiciens d'orchestre français de mal se conduire, d'être inattentifs. Mais a-t-on jamais vu un orchestre « jeter » un chef d'orchestre compétent et respectueux ?

– Bien sûr que non ! Pour être accepté, il suffit, avant tout, de connaître son métier, et d'avoir à sa disposition une administration professionnelle et vigilante. Il serait très opportun que, dans les écoles d'administration, soit créé un département pour les arts en général. La musique n'est qu'un exemple des difficultés de gestion. Il y a des personnalités exceptionnelles qui maîtrisent le domaine théâtral ou musical, voire les deux, mais on ne les rencontre pas tous les jours ; elles sont souvent le produit hasardeux d'une inclination individuelle, d'autant plus que ce choix de carrière ne facilite certes pas l'avancement d'un fonctionnaire, aussi brillant soit-il. On préfère, dans ce but, aller aux finances ou aux affaires étrangères, qui ont un « rendement » bien plus immédiatement gratifiant.

– Il est curieux de constater que les formations qui fonctionnent le mieux en France, celles dont la qualité est au plus haut niveau, sont souvent hors institution, les Arts florissants de William Christie ou la Chapelle royale de Philippe Herreweghe, par exemple. Même si vous n'appréciez guère l'interprétation de la musique ancienne à l'ancienne...

– Détrompez-vous : vous m'avez mal compris. Je n'admets pas qu'on appelle authentique ce qui est, en réalité, un essai de reconstitution. Appelleriez-vous authentique le mobilier Henri II fabriqué en 1900 ?

Style, passion, liberté !

par OLIVIER BAUMONT et DAVITT MORONEY

« TOUT compositeur reste le responsable primordial de son œuvre. Le musicien qui pense pouvoir délaisser les choix d'un compositeur aussi précis et méticuleux que Bach, par exemple – ou qui voudrait les corriger, – court le risque de se considérer comme plus important que lui. Quand bien même Bach se serait « trompé », son éventuelle erreur aurait plus de valeur artistique qu'une prétendue remise à jour de l'œuvre. *« La volonté du compositeur est pour nous l'autorité suprême. »* (Nikolaus Harnoncourt.)

» Ce respect comporte en général trois éléments : la recherche d'un *texte musical* fidèle aux intentions du compositeur, des *sonorités* instrumentales précises qu'il a entendues et voulues, ainsi que du *style* de jeu qu'il affectionnait. En se référant à ce que nous pouvons redécouvrir, reconstituer ou bien deviner de sa volonté *nous tentons d'exprimer tout le potentiel émotionnel* de sa musique. N'est-ce pas une approche naturelle et saine que d'avoir une confiance absolue en ses choix ? Certes, beaucoup de questions resteront à jamais sans trouver de réponse définitive, mais ce n'est pas une raison pour ne pas tenir compte des données que nous connaissons déjà, et pour en chercher constamment de nouvelles. Il s'agit d'un *point de départ* qui va nourrir l'imagination de l'interprète.

» Ces données musicologiques – pourquoi un musicien aurait-il peur de ce mot ? – n'annihilent pas la part de créativité de l'interprète, mais génèrent plutôt vie et liberté. La liberté induite par l'ignorance n'est-elle pas moins riche que celle qu'offre la connaissance ?

» *Au nom de cette connaissance historique,* certaines interprétations ont reçu à tort le label d' « authentiques ». Notion un peu chimérique qui indique une chose immobile, définitive. Elle ne saurait être en rapport avec la nécessité artistique d'effectuer un travail constamment remis en cause. La plupart des musiciens pratiquant le répertoire dit ancien n'aiment pas le mot authentique tel qu'on l'entend habituellement. Ils recherchent plutôt un autre type de vérité : *« Lorsqu'on parvient à convaincre, on donne une impression d'authenticité, lorsqu'on s'efforce d'être authentique, on ne pourra jamais convaincre... La musique se dérobe par elle-même à toute fixation. »* (Gustav Leonhardt.)

» Peu de gens aujourd'hui, comme c'était le cas couramment au dix-neuvième siècle, défendent l'idée d'un progrès de sensibilité ou de style : les arts des époques antérieures ne sont pas moins parfaits ou moins aboutis que ceux des périodes plus récentes. Michel-Ange n'est pas moins génial que Rodin ; Sophocle n'est pas plus primitif que Racine ; Byrd ou Rameau ne sont pas moins grands que Chopin ou Debussy. En revanche, de nombreuses personnes persistent à voir un progrès dans la fabrication des instruments. Et, pourtant, ces outils qui subissent une évolution ne peuvent rien gagner sans perdre quelque chose. Il ne s'agit pas d'ordinateurs !

» Ne parlons pas du clavecin, qui n'est plus à défendre aujourd'hui, ni de la flûte à bec ou de la basse de viole française à sept cordes, qui offrent des sonorités et des étendues sans équivalent parmi les instruments modernes. Mais peut-être faut-il préciser que l'utilisation d'une flûte en bois à une clé pour interpréter une suite de Hotteterre, ou d'un violon cordé en boyau et joué par un archet approprié pour exécuter une sonate de Corelli, facilite l'articulation et l'ornementation de la phrase, permet des possibilités rhétoriques plus grandes, et offre une meilleure cohérence sonore dans le rapport avec le *continuo. Si l'instrument fait sonner la musique, la musique* est écrite pour faire sonner l'instrument d'une façon très précise. Cette symbiose est importante ; changer le son qui a inspiré le compositeur rompt celle-ci.

» On évoque trop souvent, avec une certitude surprenante, l'idée que, si un créateur avait connu les instruments actuels, il les aurait choisis et aimés. Pour appuyer cette idée, on souligne que tel ou tel musicien s'est passionné pour les découvertes musicologiques de son époque. Effectivement, l'intérêt d'un compositeur pour les innovations de la facture instrumentale de son temps est porteur de nouveaux horizons. Mais qui peut affirmer qu'un compositeur aurait aimé un instrument construit deux siècles après sa mort ?

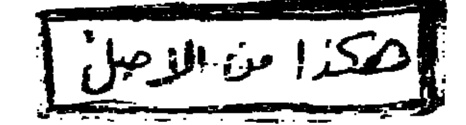
» Jouer sur de vrais instruments anciens n'est qu'opter pour les sonorités que le compositeur a certainement connues et aimées, les sonorités qui l'ont incontestablement inspiré ; cela n'est pas un acte de « reconstitution ». La plupart des grands violonistes modernes jouent sur instruments anciens, car un Stradivarius est un instrument baroque. Mais, au respect pour le compositeur, il convient d'associer le respect pour l'instrument qu'il a aimé. Quel est le grand violoniste qui aura assez de respect pour le génial luthier pour faire rétablir ses instruments dans leur état originel ? Aucun Stradivarius n'existe dans l'état où son auteur pourrait le reconnaître comme le reflet de son art. Le mythe Stradivarius se fonde sur une déception historique qui fait de Stradivarius la première victime et le public, la seconde.

» Pourquoi reprocher à un musicien de jouer sur un instrument actuel réalisé d'après les meilleurs modèles qu'aurait pu connaître le compositeur, sous prétexte que celui-ci n'est pas un vrai instrument ancien ? A la cour de Louis XIV, les musiciens jouaient également sur instruments baroques neufs ! Les répliques modernes transforment moins les sonorités choisies par le compositeur que les instruments anciens « modernisés ».

» Si le compositeur n'est pas placé dans son propre univers sonore, stylistique et culturel, son message risque de perdre une grande partie de sa force. Nous n'avons pas à le faire sortir de cet univers pour qu'il puisse venir vers nous. Il n'y est pas enfermé, puisque c'est là où il existe le plus librement. Notre tâche – à nous, auditeurs et interprètes – est d'aller vers lui, vers son époque, pour notre enrichissement. *« Contrairement à l'idée reçue selon laquelle Bach serait un génie individualiste, constamment en conflit avec son entourage, mal reconnu, brisant les barrières de son temps, il fut incontestablement un enfant de son époque. Il n'a pas lutté contre elle, il n'était pas un génie isolé. (...) Ces idées étaient étrangères à tout homme baroque. C'est le style qui permet l'épanouissement de toutes les passions possibles. Le style est plus grand et plus fort que n'importe quel homme de génie. »* (Gustav Leonhardt.)

► *Olivier Baumont est claveciniste. Il a publié une intégrale de l'œuvre pour clavecin de Rameau (Adda). Il s'apprête à enregistrer, pour Erato, l'intégrale de celle de François Couperin. Il a également édité les* Pièces de clavecin avec accompagnement de violon, *de Duphly, aux éditions de L'Oiseau-Lyre.*

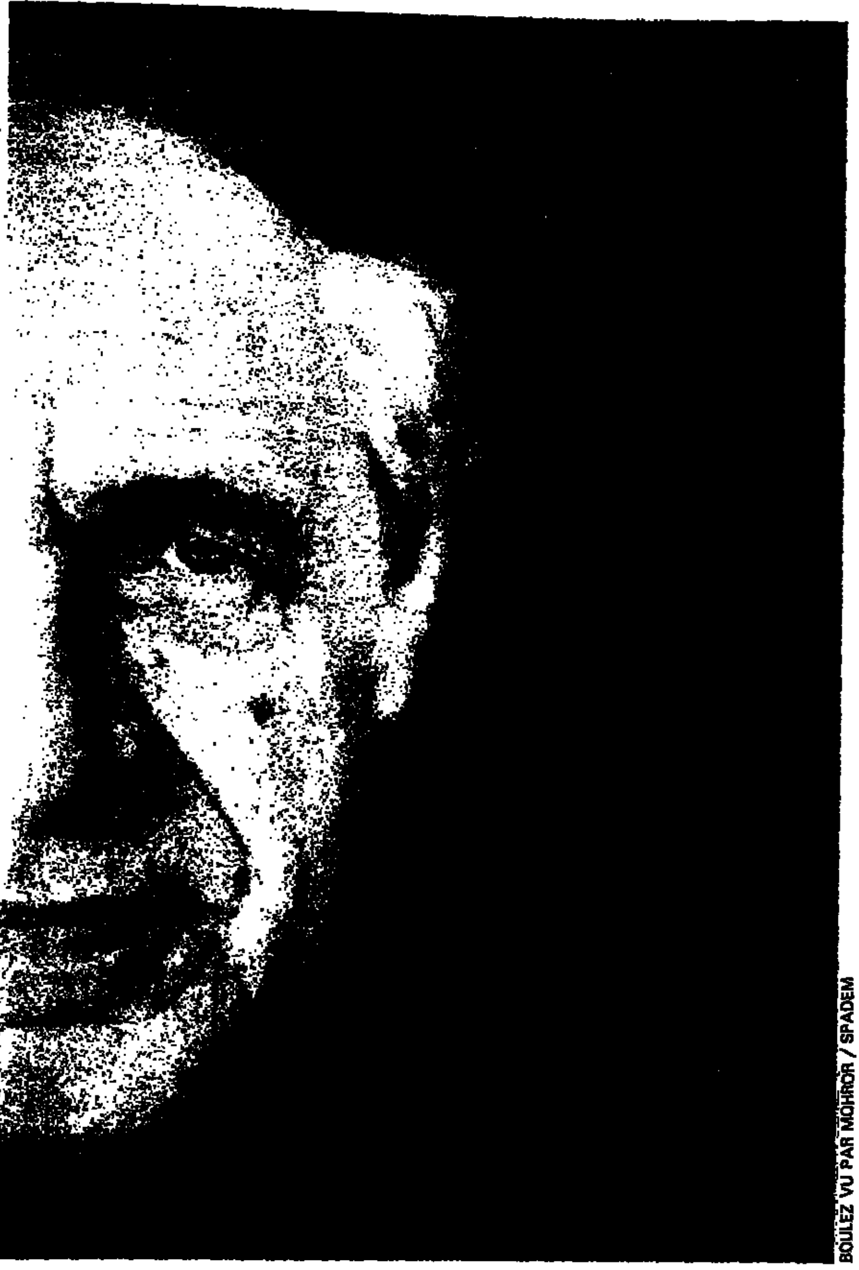
► *Davitt Moroney est claveciniste et éditeur. Il a publié chez Henle une édition de* l'Art de la fugue, *de Jean-Sébastien Bach, qu'il a enregistré chez Harmonia Mundi. Il vient de signer un contrat avec Virgin pour une intégrale des pièces pour clavecin de William Byrd et des* Suites pour clavecin, *de Bach.*



MUSIQUES

LE DIRECTEUR DE L'IRCAM

furia Boulez



BOULEZ VU PAR MOHROR / SPADEM

Les musicologues les plus exigeants d'aujourd'hui récusent; d'ailleurs, ce terme, qu'ils laissent volontiers aux spécialistes du *merchandising*. Que l'on essaie de reconstituer les œuvres du passé dans leur état initial, j'en demeure d'accord; toutefois, il y a trop de notions essentielles qui nous échappent et nous échapperont à jamais – le tempo, l'ensemble, l'intonation – pour espérer arriver à une authenticité qui ne soit pas fabriquée artificiellement. De plus, c'est dénaturer fondamentalement la pensée des musiciens des siècles passés que de les rejeter et de les enfermer dans leur époque. Chaque fois qu'il y a eu une évolution instrumentale, par exemple, ils l'ont rapidement adoptée quand ils ne l'ont pas provoquée.

» Cet «authenticisme» mis de côté, les ensembles de dimensions modestes ont un sens de la solidarité et une responsabilisation plus grands. Une masse de cent dix personnes ne s'entraîne pas aussi facilement. Dans un orchestre symphonique, il y a davantage de dispersion, voire de hiérarchie dans la responsabilité. Cependant tous les musiciens – grand groupe ou groupe restreint – préfèrent un concert réussi à un concert raté; si le chef sait faire travailler dans le professionnalisme et, encore mieux, dans l'enthousiasme, tout reste possible. L'exaltation ne se vit peut-être pas au quotidien, mais la satisfaction, oui.

– Comment faire en sorte que le niveau général des orchestres français soit comparable à celui des formations américaines, allemandes ou britanniques?

– Je vous citerai, en réponse, le cas de Daniel Barenboïm et de l'Orchestre de Paris. Son attention s'est portée sur deux points : le recrutement et le répertoire. Ce doit être une préoccupation de tout directeur musical qui a le sens des responsabilités – sans parler, bien sûr, des conditions de travail. Il a travaillé avec son orchestre tout un répertoire germanique qui ne lui était pas familier et il a engagé de très brillantes jeunes recrues dans certains postes de solistes. Dans aucun orchestre londonien, vous ne trouverez d'individus réellement supérieurs aux solistes de l'Orchestre de Paris. Mais la cohésion reste un problème difficile pour les orchestres français, problème qui découle, en grande partie, d'une déficience dans le système éducatif en général et dans l'enseignement supérieur, en particulier. Pendant longtemps, la classe d'orchestre du Conservatoire a été une pantalonnade, comme, de mon temps, la classe de dessin au lycée. Marc Bleuse, lorsqu'il était directeur du Conservatoire, s'est rendu compte qu'il fallait réformer la culture d'orchestre, qui n'est pas dans la programmation génétique, si je puis dire, des musiciens français. Alain Louvier, son successeur, l'a suivi dans cette voie. Dans un orchestre anglais, américain ou allemand, les instrumentistes essaient d'obtenir le même type de sonorité, les mêmes attaques, d'acquérir la cohérence de l'ensemble par la cohérence de chaque groupe. En France, la tendance naturelle serait, si l'on n'y prend garde, que chacun œuvre dans son coin, en tenant peu ou pas compte du voisin. Il faut donc apprendre cette discipline, mieux, cette solidarité, dès le plus jeune âge; ensuite les musiciens accepteront difficilement le laisser-aller. Il peut y avoir, comme partout, des incompatibilités de tempérament et de caractère : c'est au directeur musical de savoir les réduire, si nécessaire. L'homogénéité, la cohérence parviendront à s'imposer. Cela peut prendre des années, jusqu'à une génération; dans cet ordre d'idées, la génération spontanée est une tarte à la crème aussi éventée que la *furia francese*, qui sauverait tout, le soir du concert. Du travail, du travail, et encore du travail...

» Quand j'étais jeune, j'ai entendu des cors français qui vibraient comme des saxophones, ce qui dans la musique germanique, spécialement, se révélait désastreux. Depuis ce temps-là, l'école a complètement changé, et vous seriez en peine de trouver des cornistes n'ayant pas la culture stylistique qui faisait tant défaut autrefois. La polémique sévit encore dans le domaine du basson – français ou allemand. Je crois que la facture règlera assez vite ce problème, semblable à celui des phares jaunes ou blancs pour les voitures... A ce propos, il faut bien constater les déficiences de la facture en France, qui ont abouti à la disparition de la harpe et du piano sur le marché international. Il reste heureusement des facteurs d'instruments à vent, comme Selmer, qui assument pleinement leur rôle.

– Ne dressez-vous pas là un constat pessimiste sur l'état de la musique en France?

– Ce constat est réaliste : étant donné mon propre périple, je n'ai pas d'œillères hexagonales. La musique, pour exister sur le plan international, doit relever du professionnalisme le plus exigeant; ce n'est pas dans les mains d'amateurs, incapables d'un jugement autre que sentimental ou nationaliste, qu'elle va s'épanouir ou s'imposer. Vous pouvez constater vous-même, si vous voyagez à l'étranger, que vous n'y voyez pas figurer une pléthore de chefs ni de solistes français.

– Est-ce toujours le reflet exact de leur talent? N'y aurait-il pas des problèmes d'impresarios?

– Je sais que les comparaisons sont toujours mal venues dans ce domaine et qu'elles risquent d'irriter, mais pouvez-vous me citer des solistes français qui aient une aussi grande force d'attraction que le Polonais Krystian Zimerman, l'Italien Maurizio Pollini ou l'Autrichien Alfred Brendel? Vous me direz que se sont des exceptions; je vous répondrai qu'en effet ces exceptions ne relèvent plus de la nationalité, mais du génie individuel.

– Un violoniste a son violon, un pianiste son piano, il peut travailler, même s'il ne se produit pas beaucoup en public, et devenir sur le tard une grande star. Un chef d'orchestre ne se développe pas sans orchestre.

– En France, certains chefs ont donné une impulsion vitale à leur ville et à leur région : Plasson à Toulouse, Casadesus à Lille, Krivine à Lyon, Lombard à Bordeaux. Leur réussite est tout à fait comparable à la décentralisation théâtrale qui lui est antérieure. En Italie, où la musique n'est pas mieux organisée qu'en France, il y a Giulini, Muti, Abbado, Sinopoli, Chailly, cinq noms internationaux. En Allemagne, où la musique est beaucoup mieux organisée, Tennstedt, Celibidache, Sawallisch et Masur sont les quatre noms qui dominent. La France avait Munch, Paray, Monteux, Cluytens. Ne voyez pas là un palmarès; je voulais simplement vous faire remarquer que la qualité et l'abondance des talents exceptionnels n'est pas en proportion avec la plus ou moins bonne organisation de la vie musicale.

– Vous et votre musique êtes sérieusement mis en cause depuis quelques mois. Votre attachement au sérialisme vous est reproché, même si vous avez pu dire que l'on ne compose plus de musique sérielle depuis les années 50.

– Ce combat a eu lieu au début des années 50 : on se trompe d'époque et d'individu; entre-temps, de l'eau a passé sous les ponts, beaucoup d'eau! Mais pas d'eau dans mon vin. On m'a accusé d'être doctrinaire quand j'ai voulu simplement formuler un certain nombre d'objectifs et de moyens. Point de vue qui était un degré zéro de l'écriture, pour reprendre une fois de plus l'expression de Barthes. J'ai déjà dit, bien souvent, que l'imagination demeure la donnée la plus indispensable, que les échafaudages sont là pour vous aider à progresser, à construire votre édifice, qu'après cela il deviennent des documents du passé. Ce que je trouve malingre et superflu, ce sont les jérémiades désolées de Purgon et de Diafoirus qui vous vantent les vertus émollientes de l'accord parfait; je n'y trouve guère que l'esthétique du canapé : nostalgie sotte, niaise, rabaissant à son niveau de pantoufle les grands aventuriers du passé. Et qu'on ne vienne pas, une fois de plus, nous faire le coup du romantisme! Les romantiques ne pensaient qu'au futur : Wagner l'a suffisamment écrit pour qu'on le croie, et Liszt tout autant; les grandes œuvres de Chopin n'ont pas seulement rénové l'écriture pianistique, mais tout autant la sensibilité harmonique. Plus tardivement, Mahler a fait proliférer la forme au point que la symphonie éclate dans une immense narration. Ah non! les romantiques n'étaient pas frileux, ils se sont lancés vers l'inconnu, et avec quelle témérité, parfois!

» Quant aux attaques personnelles, si j'en reviens à ce petit magma de détritus, elles montrent surtout le manque d'imagination de leurs auteurs, et je ne vois pas pourquoi je m'en soucierais. J'ai devant moi des tâches plus urgentes et plus importantes. Je ne me prends pas encore pour une caravane, mais je passe, même si quelques caniches aboient dans les coins.»

Propos recueillis par
ALAIN LOMPECH

La roue tourne

par JEAN-PIERRE RAMPAL

«ASSEZ peu de musiciens français mènent effectivement une grande carrière internationale. Il est difficile de trouver une raison objective à cet état de fait. Il y a bien sûr Pierre Boulez, mais c'est un des génies de notre époque. A quoi cela tient-il?

» Nous avons d'excellents musiciens en France. Des chefs d'orchestre comme Emmanuel Krivine, Michel Plasson, Jean-Claude Casadesus ou Alain Lombard réalisent un formidable travail dans les régions, et leurs orchestres sont d'un excellent niveau. De remarquables violonistes, pianistes, chanteurs, harpistes mériteraient de se produire davantage à l'étranger. La flûte occupe une place atypique en ce sens que notre école s'est imposée au monde entier, comme l'école juive des pays de l'Est s'est imposée pour les cordes. On l'ignore bien souvent, mais l'Irlandais James Galway et le Suisse Aurèle Nicolet ont travaillé en France.

» Peut-être manquons-nous d'une maison de disques à la stature vraiment internationale capable de pousser nos musiciens, peut-être aussi souffrons-nous d'un enseignement de la musique qu'il faudrait améliorer? Le Conservatoire de Paris est une bonne maison, mais elle pourrait être plus performante si des règles obsolètes n'interdisaient aux musiciens d'y enseigner dès lors qu'ils ont dépassé l'âge fatidique de soixante-cinq ans. Aux Etats-Unis, ces limites d'âge n'existent pas, Mieczyslav Horszowski tient toujours, à près de cent ans, sa classe de piano au Curtis Institute, pour le plus grand plaisir des élèves et de l'établissement.

» Il est cependant curieux de constater que la vie musicale d'un pays ne détermine pas toujours la place qu'occupent ses musiciens sur la scène internationale. L'Allemagne ne manque pas d'orchestres de très haut niveau : exporte-t-elle, pour autant, beaucoup de chefs d'orchestre, de pianistes, de violonistes?

» Et si les raisons de notre relatif effacement n'étaient finalement dues qu'à un simple mouvement pendulaire, si elles n'étaient dues qu'à un problème de génération? Il y avait autrefois, les Monteux, Thibaud, Cortot, Francescatti, et autres Casedesus ou Charles Munch. Cette efflorescence de talents reviendra sans doute.

» Mais voyez comme la perception d'une carrière peut prendre un tour curieux, j'ai la chance de beaucoup jouer à l'étranger, d'être coopté aux Etats-Unis par des musiciens aussi prestigieux qu'Isaac Stern, Mstislav Rostropovitch et bien d'autres, mais, en France, aucun critique musical ne rend compte de mes disques, aucun ne se déplace lorsque je donne un concert. Tout se passe comme si je n'existais pas. Cela n'a aucune importance, je joue devant des salles combles.»

► *Le flûtiste Jean-Pierre Rampal est l'un des rares musiciens français (avec Marie-Claire Alain) dont la carrière s'étende au monde entier. L'enregistrement d'œuvres de Reicha, Mozart, Telemann et Jean-Chrétien Bach qu'il a réalisé avec Stern et Rostropovitch pour Sony Classical occupe depuis quatre mois la vingt-deuxième place du «Top classical album» du Bilboard américain. Jean-Pierre Rampal vient de publier son autobiographie aux Etats-Unis, elle doit paraître en France dans les mois qui viennent chez Calmann-Lévy.*



Un musicien français coopté par les stars : Jean-Pierre Rampal, en compagnie d'Isaac Stern et de Mstislav Rostropovitch. Le triangle d'or du classique.

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL SCHNEIDER, DIRECTEUR DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

« L'Etat n'est pas un libre-service »

Gravement mis en cause par Pierre Boulez, Michel Schneider contre-attaque en développant son action sur des dossiers qui vont de l'enseignement à la recherche en passant par la diffusion et la création. De ses orientations dépendra la place que les musiciens et les danseurs français occuperont, ou n'occuperont pas, demain dans le monde.

« Des polémiques s'élèvent autour de l'action de la direction de la musique. A quoi cette direction sert-elle, au juste ?

– Direction de la musique et de la danse! La simple énumération de ses secteurs d'intervention – danse, enseignement musical et chorégraphique, musique ancienne, théâtres lyriques, orchestres de région, ensembles missionnés, structures d'insertion professionnelle, centres de recherche, studios de création, commandes aux compositeurs, festivals, rock, chanson, patrimoine – pourrait être une première réponse. Il faut des aides publiques à tout cela, faute de quoi la musique, activité dépendant moins du marché que l'édition ou les arts plastiques, par exemple, n'aurait pas les moyens de se développer, voire de se maintenir à niveau. Mais il faut se poser une autre question : faut-il sérieusement envisager que les quelque 1 milliard 600 millions de francs que l'Etat dépense dans ce secteur soient pris en charge par le privé ou les seules collectivités locales? Qui souhaiterait une telle absurdité? N'oublions pas que la « demande d'Etat », *non pas d'un Etat providence, mais d'un Etat despoti*que qui pourrait tout, vient souvent des artistes eux-mêmes. Bien souvent, les fonctionnaires jouent leur rôle de frein à l'étatisme.

» La seule question est : que doit faire l'Etat? La réponse est : arbitrer et innover. Seul, il peut arbitrer entre Paris et la province, entre création et patri*moine, actions immédiates et projets à long terme.* Seul, il peut inscrire les choses dans la durée, déceler et soutenir les tendances porteuses d'avenir. Bref, faire la différence entre les « coups », les « produits » et une véritable *politique* musicale et chorégraphique. Vive l'Etat donc, pour autant qu'il s'abstient de faire ce que d'autres font mieux que lui et qu'il se borne à assurer ce qu'il est le seul à assurer : la solidarité, la réduction des inégalités, les actions de fond.

» L'Etat n'étant pas un libre-service, il faut une direction de la musique.

– Quelles sont les grandes orientations de votre politique ?

– S'il fallait définir l'enjeu des dix prochaines *années, je dirais : passer de l'avoir* – des biens musicaux – à l'être – musicien, – transformer la consommation passive et indifférenciée en pratique musicale. Seule la formation, prise dans son sens le plus large, permettra ce passage. Faute de quoi nous bâtirons sur du sable. Nous construirons des salles, développerons des orchestres, subventionnerons des créateurs, mène*rons des recherches, mais* l'essentiel fera défaut : un public, nombreux, divers, cultivé, ouvert à d'autres œuvres et d'autres artistes que le très petit nombre qui remplit actuellement les salles.

» Un seul exemple. Nous allons construire deux salles modulables, une à La Villette, une à la Bastille. L'une et l'autre sont nécessaires pour accomplir la logique même de la Cité de la musique d'une part, du nouvel Opéra de l'autre. De même qu'il sera impératif d'établir des liens forts pour harmoniser les programmes et équilibrer les genres musicaux entre les salles.

» Mais qui fréquentera ces salles qui viendront s'ajouter à celles qui se sont récemment ouvertes à Paris, que se soient celles du Louvre, d'Orsay ou la grande salle de l'Opéra-Bastille, si les Parisiens, par manque de maturité musicale, continuent de ne se rendre qu'aux concerts des vedettes et qu'à ceux dont le programme est routinier? Sans un grand effort, nous n'aurons, par ailleurs, pas de musiciens capables de soutenir la concurrence en Europe. Et où se forme le public, si ce n'est dans les écoles de musique?

» Le premier axe est donc la formation : formation des professionnels et des formateurs, formation de ceux qui resteront des musiciens amateurs, formation du public de demain. Le second axe concerne l'ensemble des secteurs dépendant de la direction de la musique. Les interventions de l'Etat restent souvent caractérisées par l'automatisme, l'absence de critères *et l'arbitraire. Le guichet automatique associé au fait* du prince, en quelque sorte! A l'avenir, les subventions devront, sur le fond, répondre à des objectifs culturels ou artistiques précis et, dans la forme, être attribués selon des modalités plus transparentes : consultation des professionnels, établissement de priorités, exigence des évaluations. Ainsi l'augmentation *des crédits alloués aux orchestres et aux théâtres lyri*ques a été cette année décidée par M. Jack Lang, le ministre de la culture, après les avis d'un comité qui a évalué les projets artistiques et proposé de donner davantage de subventions à ceux qui faisaient plus et mieux. Ainsi les crédits de recherche font désormais l'objet d'une attribution sur la base de projets, de *conventions pluriannuelles et d'évaluation dans le* cadre d'un conseil scientifique, procédure objective en vigueur partout ailleurs pour la recherche, et que la direction de la musique ignorait jusqu'à présent.


MARION KALTER

» Dans le domaine de l'enseignement, enfin, les écoles nationales de musique recevront une part essentielle des moyens nouveaux au vu de leur capa*cité d'innovation pédagogique, et les deux conserva*toires supérieurs, celui de Lyon et celui de Paris, feront l'objet d'une refonte de leur cursus, qui sera défini par le ministère après avis d'un conseil de l'enseignement supérieur qui vient d'être mis en place.

» Une centaine de personnes, dont vingt-cinq inspecteurs – onze travaillent en région – qui sont des musiciens et des danseurs recrutés pour leur compétence, apportent leur connaissance du milieu et leur expérience professionnelle.

– Comment se porte l'enseignement ?

– De 1981 à 1986, il a bénéficié d'une forte priorité. Cet effort a été à nouveau relancé depuis 1988. De nouveaux locaux ont été construits pour les établissements supérieurs de Paris et de Lyon et pour l'école de danse de l'Opéra de Paris. Le nombre des écoles subventionnées a été multiplié par deux – soixante-douze en 1980, cent trente aujourd'hui. Dans le même temps, leur budget a été multiplié par trois – il atteint aujourd'hui 163 millions de francs. Une loi sur la danse a été votée, il y a eu multiplication des classes dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique, notamment de danse contemporaine, et création de départements de haut niveau dans les deux conservatoires nationaux.

» Sur le plan quantitatif, l'Etat doit aujourd'hui répondre à une très forte demande dans ce domaine. Il est donc nécessaire d'accroître la part dévolue aux *crédits de formation dans l'enveloppe globale de la* direction de la musique et de la danse. Sur le plan qualitatif, il faut remédier à trois défauts : pas de formation pédagogique des professeurs, mauvaise articulation entre les différentes écoles de formation musicale, priorité excessive donnée à la formation supérieure de solistes au détriment de la formation *aux disciplines d'ensemble.*

» Mis en place par le ministre de la culture à la fin de l'année 1989, un plan doit remédier en cinq ans à cet état de fait. Le conseil de l'enseignement supérieur y travaille, et des groupes de réflexion et de proposition vont se réunir dans le cadre du CNSMP (Conservatoire national supérieur de musique de Paris). Les nouveaux locaux de la Cité de la musique de La Villette, dont les visites répétées tout au long de l'année 1989 avec le responsable de la construction et le directeur du CNSMP m'ont convaincu qu'il sera un outil sans équivalent, exigent une pédagogie renouvelée. Une concertation va par ailleurs être engagée avec les collectivités territoriales afin de mettre en place *des cycles préparatoires supérieurs, et pourquoi pas de* véritables premiers cycles d'enseignement supérieur dans certains conservatoires nationaux de région.

» La Cité de la musique de La Villette est le symbole et l'exemple d'une nouvelle politique. Au cœur, la formation, et autour, irrigués par ce cœur, un auditorium que le Conservatoire partagera avec l'en*semble InterContemporain, qui accueillera en outre* d'autres formations, d'autres musiques, et qui devra acquérir son autonomie artistique, un institut de pédagogie chargé de concevoir les réformes de l'enseignement musical et chorégraphique pour tous les établissements de France et un musée de la musique lié, lui aussi, à la notion de formation au sens large et *centré sur la présentation des collections instrumen*tales du Conservatoire, afin que le passé éclaire le présent le plus contemporain.

– Il semble que l'on fonde beaucoup d'espoir sur l'audiovisuel pour renouveler la pédagogie au Conservatoire de Paris. N'est-ce pas trop espérer d'une technique qui est loin d'avoir fait ses preuves ?

– Ce sujet est effectivement délicat. L'audiovisuel peut constituer un outil très utile pour la formation des musiciens et, sans doute plus encore, pour celle des danseurs et des chanteurs. L'audiovisuel est un extraordinaire instrument de mise en évidence des défauts techniques d'un interprète. L'utilisation de la vidéo pour la formation de même que celle de l'ordinateur pour la composition musicale ne sont pas, à elles seules, un gage de modernité, mais peuvent permettre la confection et la diffusion de cassettes pédagogiques – master classes, démonstrations, exemples, etc., – d'où la part belle dévolue au département audiovisuel dans le nouveau conservatoire. En revanche, il est clair que cet établissement n'a pas *vocation de produire des programmes de qualité pro*fessionnelle, c'est la raison pour laquelle le projet a été revu à la baisse : 17 millions de francs seront investis sur deux ans, au lieu des 60 millions prévus initialement. Le Conservatoire de La Villette aura néanmoins un équipement audiovisuel sans équivalent dans les grands établissements du monde.

– Renouveler l'approche de l'enseignement, former des interprètes aux disciplines d'ensemble sont de bonnes choses, mais cinq classes de composition, pour deux ou trois de musique ancienne, n'est-ce pas disproportionné quand la demande d'interprètes est si forte dans ce domaine ? L'enseignement de la musique sait-il s'adapter aux réalités économiques ?

– Cinq classes de composition, cela devrait permettre à toutes les esthétiques d'être enseignées! Cependant, l'enseignement de la musique ancienne a connu un essor notable dans de nombreux conservatoires de région. Structurée en départements, regroupant des classes d'instruments, d'analyse, d'histoire de la musique, de pratiques collectives, prise en charge par des enseignants nommés sur des postes permanents, cette spécialité occupe désormais une place importante dans des conservatoires tels que ceux de Toulouse, Strasbourg, Lille, Créteil. Il faudra que ce mouvement s'amplifie.

» Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il faut tout de même remarquer que l'installation du Conservatoire de Lyon dans ses nouveaux locaux a permis l'ouverture d'un département de musique ancienne confié à Gérard Geay. Il en sera de même à la Cité de la musique de La Villette.

– La situation des orchestres Pasdeloup, Lamoureux et Colonne devient alarmante. Avec 500 000 francs de subventions annuelles chacune, ces formations au passé illustre ne peuvent se maintenir à niveau. Leur mort serait-elle annoncée ?

– Je souhaite que la Ville de Paris et l'Etat redéfinissent les conditions de fonctionnement, actuellement mauvaises, de ces formations qui remplissent deux missions auxquelles il n'est pas question de renoncer : l'insertion des jeunes musiciens dans des orchestres symphoniques à l'issue de leurs études, la diffusion de la musique dans un public qui ne fréquente pas toujours les autres concerts. Combien de mélomanes sont venus à la musique par un de ces concerts du dimanche après-midi!

» La première question à se poser serait effectivement de se demander s'il y a place pour trois associations symphoniques de ce type à Paris. Sur ce point, le débat reste ouvert. La seconde interrogation serait de se demander si ces orchestres sont adaptés aux nouvelles donnes de la vie musicale parisienne. Enfin ce n'est critiquer personne que de constater que les deux missions, insertion professionnelle et élargissement du public, devraient être assurées avec un meilleur niveau musical. Une redéfinition pourrait déboucher sur un regroupement, une formation élargie et plus stable. De nouvelles missions aussi. Pourquoi pas une utilisation privilégiée au bénéfice de la formation aux métiers d'orchestre des élèves musiciens du Conservatoire de Paris ? Pourquoi cet orchestre ne servirait-il pas aux jeunes chefs d'orchestre?

– Ne pourrait-on aller plus loin encore en proposant aux grandes formations musicales d'accepter de recevoir pour des stages des élèves des conservatoires supérieurs ? En participant aux répétitions, en donnant des concerts aux côtés des musiciens, ces jeunes ne pourraient-ils ainsi appréhender dans les meilleures conditions possibles leur futur métier, sans avoir à « cachetonner » à droite et à gauche ?

– La coupure entre formation pratique et pratique instrumentale professionnelle dans les orchestres est une absurdité que je m'emploie à combattre. Certes, il faut considérer différemment d'une part la contribution, nécessairement marginale dans leur activité propre, que les ensembles de très haut niveau comme l'InterContemporain ou tel ou tel orchestre symphonique peuvent apporter à la formation – on n'apprend pas la conduite sur une formule 1, – et d'autre part la coopération, qui devrait être constante, entre orchestres et conservatoires. J'étudie actuellement avec un ou deux orchestres en région la possibilité de rendre permanente, notamment dans les cordes, la présence dans le travail symphonique de musiciens achevant leur formation supérieure. J'espère que les syndicats de musiciens ne feront pas obstacle à un rapprochement qui sera bénéfique aux deux parties, jeunes et orchestres existants.

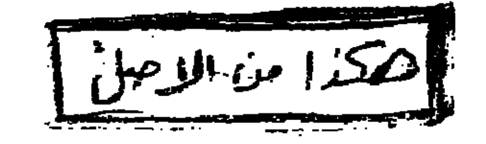
– Pierre Boulez vous a violemment attaqué dans les colonnes du* Monde *(1), pour des raisons qui paraissent bien obscures au commun des mortels.

– Une précision : je suis attaqué par Pierre Boulez, je ne l'ai jamais attaqué. J'admire profondément l'artiste et je ne m'en prendrai pas à l'homme. Je répondrai simplement que le directeur de la musique ne fait pas de la musique, il contribue à permettre, par des orientations, des arbitrages, des financements publics, que les musiciens et les danseurs se livrent à leur art. Sa profession et son professionnalisme à lui sont ceux d'un serviteur de l'Etat. Est-il absurde de confier une administration à un administrateur? Demande-t-on au directeur du livre d'être écrivain, au délégué aux arts plastiques d'être peintre, au directeur du théâtre d'être comédien? Même si je ne suis pas absolument ignare en musique, je ne me prends pas pour un musicien de profession. J'attends réciproquement que l'artiste ne se prenne pas pour un gestionnaire public. »

A. L.

---

(1) En réponse à une remise en cause par l'*Express* et *le Point* du rôle et de l'action de l'Ircam, Pierre Boulez a publié un texte dans lequel il mettait gravement en cause, sans le nommer explicitement, Michel Schneider, directeur de la musique au ministère de la culture, l'accusant d'*« amateurisme persistant dans ses décisions »*, affirmant que son *« dirigisme, coupé des réalités professionnelles, mènera immanquablement à la paralysie et à l'échec, c'est-à-dire au gâchis des fonds publics »* (*le Monde* des 8 et 14 février).



هكذا من الاصل

« LE SACRE DU PRINTEMPS » 1913-1990, AUX CHAMPS-ELYSEES

La revanche du style « moujik »

La création du *Sacre du printemps* fut, en 1913, le scandale que l'on sait. Un scandale d'une telle ampleur qu'on eut toujours quelque mal à l'expliquer. On sait aujourd'hui que le coupable n'était pas tant le musicien Stravinsky que le chorégraphe Nijinski. Car le ballet iconoclaste a été reconstitué. Il reste, soixante-dix-sept ans après, d'une agressive modernité.



HERBERT MIGDOLL

« Le Sacre » reconstitué par le Joffrey Ballet.

MÉLOMANES, ballettomanes, on est tout de même de drôles de zèbres. Après avoir couru, à l'aube des années 50, sur les traces de la création, après s'être appliqués à traquer la modernité, nous voici qui, depuis vingt ans à peu près, avons opéré un virage à 180 degrés, brûlant de curiosité pour le passé, n'ayant de cesse que l'entendre reconstitué, exécuté « authentiquement », au comma, au boyau près.

D'où nous vient cette passion pour la rétrospection ? Refuserions-nous, en notre fin de siècle, d'accepter la marche du temps ? Ou nos curiosités se seraient-elles portées moins sur le « quoi » que sur le « comment » ?

A ceux qui voudraient douter, en tout cas, de l'importance du tournant, signalons qu'on se met aujourd'hui à ressusciter également le style, les manières, la façon de faire des grands danseurs du passé. On verra ainsi à la Biennale de Lyon (qui s'ouvre jeudi 13 septembre et qui se penchera longuement sur l'histoire de la danse américaine) des danseuses chercheuses, des danseuses archéologues, reproduire pieusement les chorégraphies de Loï Fuller, d'Isadora Duncan.

Toujours plus vrai, toujours au plus près de l'événement – même si cet événement a eu lieu voici soixante-dix-sept ans ! – voici que le Théâtre des Champs-Elysées reçoit, à partir du 19 septembre, et pour cinq représentations, ce *Sacre du printemps*, le même exactement, que le public du théâtre de l'avenue Montaigne conspua le 29 mai 1913. On savait beaucoup de choses sur ce soir-là : le Tout-Paris congestionné, les critiques partagés sur la musique de Stravinsky, condamnant unanimement la chorégraphie de Nijinski, ce dernier serrant les dents, comptant les temps, Diaghilev ordonnant fébrilement d'éteindre les lumières puis de les rallumer, Stravinsky réfugié en coulisses dès les premiers sifflets, Monteux dirigeant imperturbablement, tandis que dans son dos on s'empoignait dans les rangs. Et, dans le flot des injures, une voix pour clamer la vérité : *« Mais tout à coup, un soir, cette chose sans bénéfice, ce refus de profiter du passé, ce coup terrible porté aux habitudes, cette œuvre qui change tout, qui modifie la source même de tous nos jugements esthétiques et qu'il faut tout de même compter parmi les plus grandes* : le Sacre du printemps. » Comme Apollinaire, qui sut célébrer à la même époque, dans l'art nouveau russe, le triomphe du style « moujik », Jacques Rivière décela dans la « barbarie » de la chorégraphie de Nijinski (pieds en dedans, corps déjetés, mouvements d'ensemble asymétriques) l'avènement d'une modernité que ne devaient pas renier nos chorégraphes modernes, si sensibles eux aussi au rituel comme à l'écho dans le corps des forces telluriques.

Le scandale du *Sacre* fut tel qu'il passa dans la légende le soir-même. La partition de Stravinsky allait, dès l'année suivante, passer, elle, pour ne plus le quitter, au répertoire des grands concerts symphoniques. Quant à la chorégraphie de Nijinski, elle fut donnée cinq fois à Paris, en mai 1913, trois fois à Londres ensuite (à partir du 11 juillet de la même année) avant de s'envoler en fumée, passant auprès des spécialistes pour irrémédiablement perdue. Jusqu'à ce que le *Sacre* de Nijinski, version authentique à 92 %, renaisse en 1987 sur une scène de Los Angeles puis revienne sur la bonne terre d'Europe à l'invitation du Festival de Grenade (*le Monde* daté 2 et 3 juillet 1989). Reconstitué !

L'exposition qui complétera, à Drouot-Montaigne, les cinq représentations de ce *Sacre* miraculeusement sauvé des eaux contient comme pièce maîtresse la partition annotée par Marie Rambert dont les archivistes américains Milicent Hudson et Kenneth Archer se sont servis pour la fameuse reconstitution. Marie Rambert était l'assistante de Nijinski en 1913. Polonaise, elle maîtrisait mal le russe, aussi mal que Nijinski le parlait. C'est cependant en russe qu'elle nota page après page les instructions du danseur-chorégraphe. Instructions qu'elle ne se décida à consigner en anglais que cinquante ans après. Puis elle oublia traduction et partition. Et ce n'est qu'après la mort de la vieille dame que le document fut retrouvé dans un placard.

Outre des dessins de Cocteau, de Valentine Hugo, outre des partitions originales ou en fac-similé, outre une esquisse de décor abandonnée par Roerich, outre des costumes, des photos, on découvrira aussi au détour de l'exposition l'un de ces cahiers d'écolier auxquels Nijinski livra ses impressions avant de sombrer dans la folie. Trois de ces carnets sont interdits d'accès et furent expurgés par sa femme Romola avant de servir à la rédaction d'un *Journal* (édité en France par Gallimard) quelque peu manipulé. Mais Isabella Pace, commissaire italien de l'exposition, a sorti le quatrième carnet, intact, du Fonds Markevitch en dépôt à la Bibliothèque nationale. L'exposition de certaines pages-clés (le quatrième carnet est contemporain de la rupture décisive avec Diaghilev) avoisinera un extrait de la préface au *Journal* que Romola avait commandée à Adler. Spécialiste de certains cas de névrose chez les artistes, ce psychanalyste s'était penché, comme Freud lui-même, sur le cas de Nijinski. Romola refusa finalement que ce texte fût publié.

ANNE REY

★ *Paris 1913-1990 : le Sacre du printemps, étape de la modernité* : exposition à Drouot-Montaigne, du 14 au 26 septembre, de 11 heures à 19 heures (entrée libre). Rens. : 48-00-20-71 ; cinq représentations de la version originale par le Joffrey Ballet, les 19, 20 et 21 à 20 h 30, le 22 à 15 heures et 20 h 30 au Théâtre des Champs-Elysées. Rens. : 47-20-30-88.

ARCHIVES THEODORE STRAVINSKY/GENEVE

Les mains de Stravinsky au piano.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Festival Debussy

Récitals, conférences, cours publics d'interprétation, concours de piano, audiovisuel.

Voir notre photo légendée page suivante.

Du 12 au 29. Saint-Germain-en-Laye. Théâtre Alexandre-Dumas, 20 h 30. Tél. : 30-87-07-07. De 80 F à 120 F.

Beethoven

Grande fugue en si bémol majeur
Symphonie n° 7

Lutoslawski

Concerto pour orchestre
Orchestre de Cleveland, Christophe von Dohnanyi (direction).

Formé aux exigences terribles de George Szell, l'Orchestre de Cleveland est l'une des formations les plus parfaites au monde et Christoph von Donhanyi un directeur musical digne de son glorieux prédécesseur. Sa lecture des symphonies de Beethoven est passionnante à bien des égards ainsi qu'en témoigne l'intégrale qu'il a réalisée pour Telarc, aux Etats-Unis. Son interprétation tranche sur celles de beaucoup de ses collègues. A l'instar de René Leibowitz (Sélection du Rider Digest), Car Shuricht (EMI) et de David Zinmann au concert, Donhanyi s'efforce de respecter les tempos métronomiques du compositeur et de rendre à la texture de ces pièces leur transparence originelle. Il les dirige en tentant d'oublier la main-mise d'une certaine tradition germanique.

Créé à Varsovie en 1954, le *Concerto pour orchestre* de Lutoslawski comprend trois mouvements. Cette œuvre virtuose, d'un accès facile, s'appuie sur des formes classiques et témoigne de la grande habileté du compositeur polonais pour faire sonner un orchestre, pour mettre en valeur ses différents pupitres. Une pièce de choix pour l'Orchestre de Cleveland dont on se souvient qu'il avait exécuté de façon parfaite – sans une faute, sans un décalage, – la *Sinfonietta*, de Zemlinsky lors de l'une de ses précédentes visites parisiennes.

Le 14. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 450 F.

Delalande

Exultate in justi Domino
De Profundis
Montserrat Figueras, Jill Feldman (sopranos), Kai Wessel (haute-contre), Gilles Ragon (ténor), Josep Cabré (baryton), Capella reial de Catalogne, Le Concert des nations, Jordi Savall (direction).

Profitant des journées Michel-Richard Delalande organisées par le Centre de musique baroque de Versailles, Philippe Suzanne, qui se présente comme l'inventeur de Musicora, fait scission avec le désormais célèbre salon qui prend place chaque printemps à Paris, en créant les Rencontres de l'Orangerie. Les 14, 15 et 16 septembre, tout ce que le milieu de la musique compte comme luthiers sera présent au Palais des congrès de Versailles.

De l'autre côté de la place, Philippe Beaussant invite les musiciens de Jordi Savall (le 14, à 21 heures), de Philippe Herreweghe (le 15, à 17 h 30), de Marc Minkowski (le 16, à 15 heures) et de William Christie (le 16, à 21 heures) pour célébrer avec la pompe requise Michel-Richard Delalande, qui, évincé de l'Académie royale de musique par Lully, devint tout de même compositeur et maître de musique de la Chambre du roi.

Les 14, 15 et 16. Versailles. Chapelle royale du château, 21 heures. Tél. : 39-49-48-24. De 50 F à 170 F.

Berlioz

La Damnation de Faust
Waltraud Meier (mezzo-soprano), Michael Myers (ténor), Monte Pederson (basse-baryton), René Schirrer (baryton-basse), The Philharmonia Orchestra, Chœur du Châtelet, John Eliot Gardiner (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).

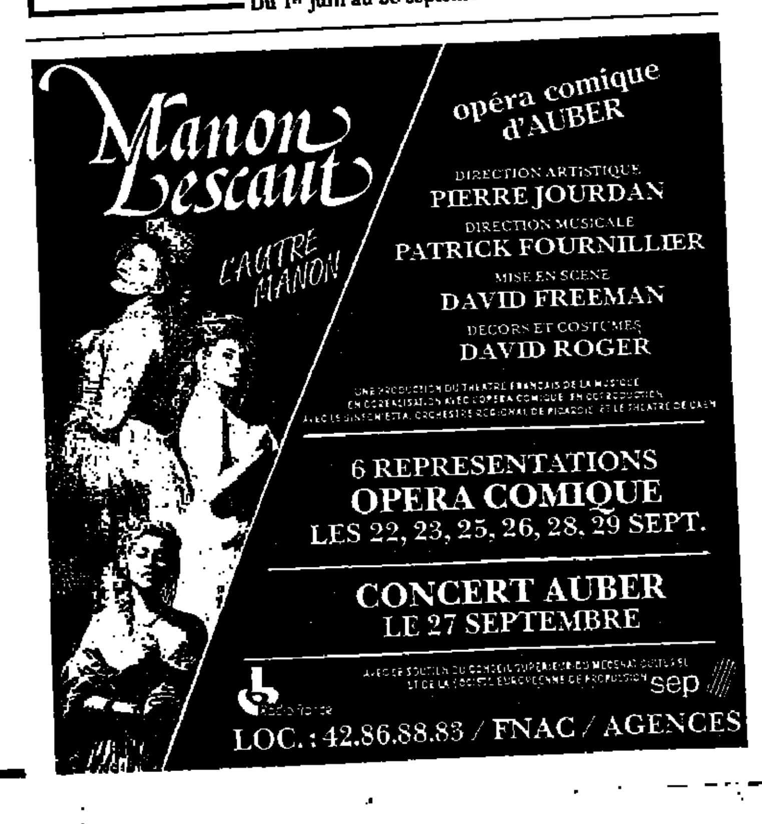
Après ses mises en scène d'*Ariane et Barbe-Bleue*, de Paul Dukas, et de *Boris Godounov*, de Moussorgski, Yannis Kokos, qui fut le décorateur d'Antoine Vitez, confirme son orientation vers la mise en scène. Que fera-t-il de *la Damnation de Faust* ? Une œuvre qu'il n'est peut-être pas nécessaire de mettre en images.

Le 18. Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures (et les 20, 24, 26 et 29 septembre). Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 395 F.

Aperghis

Jojo
Patrick Minard (voix), Frédéric Daverio (accordéon), Richard Dubelski et Françoise Rivalland (percussions).

➡



MUSIQUES

→

Valérie Aubert, Christophe Huysman, Nicole Sigal (comédiens), Georges Aperghis (mise en scène).

Le héros pourrait s'appeler Jojo, un simple immigré ? Un martyr ? Il quitte son pays, il perd sa femme, ses dents, ses reins, ses poumons, son travail, et il en meurt... Et il y aura Martin Antonio, l'ami, et Moïse Bensamoun, l'ennemi, et Gloria Khatchaki, et Bianca Rossi, et Paca, la sœur, et les autres, Brigitte Louis, Cochin, Madame Monaco : d'autres pauvres... L'argumentaire du nouveau spectacle de Georges Aperghis semble être une transposition de l'univers de Zola. Mais sa musique ne ressemblera certainement pas à celle de Gustave Charpentier ! Création au Festival Musica de Strasbourg le 16, reprise au Théâtre Paris-Villette, à partir du 29 octobre.

Le 16, 17 heures ; le 18, 22 h 30. Strasbourg, Théâtre national. Tél. : 88-75-19-88. 80 F. Mercredi 19 septembre à 20 h 30.

RÉGIONS

Chartres

Fauré
Sonate pour violon et piano op. 13
Nocturne pour piano op. 119

Roussel
Mélodie : le Jardin mouillé
Cœur en péril

Poulenc
Chansons gaillardes

Debussy
Images pour piano, livres I et II
Sonate pour violon et piano

Ravel
Mélodie : Don Quichotte à Dulcinée
Jean-Claude Pennetier (piano), Tedi Papavrami (violon), Nicolas Rivenq (baryton).

La programmation du Festival de Chartres se concentre sur la voix, celle du baryton Nicolas Rivenq qui chante Roussel, Poulenc et Ravel en compagnie de Jean-Claude Pennetier, celle de Françoise Pollet, dont le timbre opulent de mezzo se pliera aux inflexions exigentes des *Nuits d'été* de Berlioz, et de Duparc, et celle de la soprano Catherine Dubosc, qui, accompagnée à la harpe par Marielle Nordmann, présente un florilège de mélodies de Gounod, Reynaldo Hahn, Massenet, Fauré, Debussy, Vierne et Ravel.

Le 15, Musée des beaux-arts, 21 heures. Tél. : 37-21-19-85, de 90 F à 110 F.

Berlioz
Les Nuits d'été pour mezzo-soprano et piano

Duparc
Debussy
Mélodies
Françoise Pollet (soprano), Claude Lavoix (piano).

Lire ci-dessus.

Le 16. Théâtre, 17 h 30. Tél. : 37-21-19-85. De 60 F à 120 F.

Gounod
Hahn
Massenet
Fauré
Pierné
Halsselmans
Godefroid
Debussy
Vierne
Ravel
Mélodies
Catherine Dubosc (soprano), Marielle Nordmann (harpe).

Lire ci-dessus.

Le 16. Musée des beaux-arts, 20 h 30. Tél. : 37-21-19-85. 110 F.

Cons-la-Grandville

Telemann
Concerto pour deux chalumeaux
Concerto pour deux flûtes traversières, violon et violoncelle
Concerto pour violon et cordes

Heinichen
Concerto pour quatre flûtes à bec

Bach
Suite nº 1 pour orchestre BWV 1066
Werner Ehrhardt, Christine Angot (violon), Cordula Breuer (flûte), Werner Matzke (violoncelle), Concerto Köln.

Cons-la-Grandville se trouve en Meurthe-et-Moselle, tout près de Longwy, autant dire dans une région qui ne croule pas sous le poids des festivals. Par chance, les Rencontres musicales de Cons bénéficient d'une programmation digne de l'hommage de Louis XIV qui disait que la vallée qui abrite ce petit village était la plus belle de France. Les concerts prennent place dans un château des treizième, seizième et dix-huitième siècles et dans un prieuré bénédictin du dix-huitième.

Pour leur troisième édition, ces rencontres ont invité des interprètes prestigieux : le Concerto Köln (le 15 septembre), les Tallis Scholars (le 21), René Jacobs et le claveciniste Andreas Staier (le 28) et l'Ensemble vocal Sagittarius (le 29). Que vont-ils interpréter ? Des œuvres de Schein Schütz, Monteverdi, Bach, Telemann, Purcell, Tallis, Taverner, Sheppard, Byrd, Gilles et Heinichen.

Le 15. Eglise Saint-Hubert, 20 h 30. Tél. : 82-44-97-66. De 90 F à 140 F.

Lyon

Debussy
Sonate pour violoncelle et piano
Sonate pour flûte, alto et harpe
Sonate pour violon et piano
Danses sacrée et profane pour harpe et orchestre
Alain Meunier (violoncelle), Alain Planès, Tabea Zimmermann (piano), Andras Adorjan (flûte), Marielle Nordmann (harpe), Annick Roussin, Ron Ephrat (violon), solistes du Festival de Korsholm.

Rassemblement hétérogène de musiciens venus d'horizons divers, les Musicades ambitionnent de provoquer des rencontres. Les Français Annick Roussin, Alain Meunier, Marielle Nordmann, Alain Planès, Michel Dalberto et Gérard Caussé n'ont rien à craindre de la confrontation avec Dmitri Sitkovetsky, Andras Adorjan, Tabea Zimmermann, David Shiffrin, ou David Geringas. De leurs travaux d'approche peut surgir une musicalité nouvelle, un enthousiasme décuplé.

Bach
L'Offrande musicale
Variations Goldberg, arrangement pour trio à cordes de Dmitry Sitkovetsky

Schnittke
Trio à cordes
Andras Adorjan (flûte), Michael Sekler, Dmitry Sitkovetsky, Gérard Caussé (violon), David Geringas (violoncelle).

Lire ci-dessus.

Les 13 et 14. Salle Molière, 20 h 30. Tél. : 78-93-29-86. De 80 F à 150 F.

Sochaux

Schubert
Ouverture « Dans le style italien » D 590

Mozart
Concerto pour piano et orchestre nº 18 KV 456
Symphonie nº 36 « Linz »
Christian Zacharias (piano), Ensemble orchestral de Paris, Armin Jordan (direction).

Un orchestre parisien en décentralisation ! Bonne nouvelle ! D'autant que l'Ensemble orchestral de Paris fait le voyage de Sochaux sous l'autorité souriante d'Armin Jordan, son directeur musical, avec un programme taillé sur mesure pour une formation de ce type.

Christian Zacharias joue le *Concerto KV 456*, de Mozart, l'un des plus beaux de la série, l'un des moins connus. Zacharias joue Mozart avec un naturel apparent qui cache une recherche, un travail sur la sonorité sans équivalent chez les pianistes mozartiens d'aujourd'hui. L'été dernier, le jeune pianiste allemand jouait des concertos de Mozart au Festival de La Roque-d'Anthéron avec l'Orchestre de chambre de Norvège. Leo Weinland, violoncelle solo de cette formation, s'en souvient encore : *« L'invention, l'inspiration, l'autorité de Zacharias étaient telles que nous étions paralysés, presque incapables de jouer, fascinés. Et des pianistes, nous en avons accompagnés quelques-uns ! »*

Le 13. Maison des arts et loisirs, 20 h 30. Tél. : 81-94-96-34. De 90 F à 200 F.

BIBLIOTHÈQUE MUSICALE GUSTAV MAHLER

Pédagogue hors normes, interprète hors écoles, Yvonne Lefébure régnait chaque été sur Saint-Germain-en-Laye, grande prêtresse d'un conservatoire européen fréquenté par des pianistes à ses pieds. La ville de Debussy rend hommage, par un peu plus qu'un festival, au petit prodige formé par Cortot, devenu une énergique vieille dame, qui n'aimait ni les honneurs ni les chichis mais tellement les bibis...

[redacted]

JAZZ

Tony Scott

Musicien protéiforme, versatile au sens américain du terme (ou latin, c'est-à-dire sans esprit critique), compagnon de route de l'aventure d'un demi-siècle de jazz, Tony Scott est au Duc des Lombards. Avec ses saxophones, clarinettes et autres binious, et sa longue barbe blanche de sage (les anches passent...).

Les 14 et 15. Au Duc des Lombards, 22 heures. Tél. : 42-33-22-88.

Parc de La Courneuve Max Roach

Max Roach est un des percussionnistes de génie de ce siècle : on pèse les mots. De la polyrythmie à la douceur de frappe, il a tout inventé qui marque radicalement l'histoire du jazz (la révolution de be-bop avec Charlie Parker, c'est lui) et qui s'entende loin au-delà. Il est une des consciences intransigeantes de sa communauté (afro-américaine) pour la liberté et la dignité des peuples. Après avoir joué pour la libération de Mandela, il revient la fêter : un concert de Max Roach devrait mobiliser, comme naturellement, tout mélomane sans exception. Au programme : Manu Dibango, Salif Keita, Michel Portal, Louis Sclavis et Bernard Lubat.

Du 14 au 16 septembre, Fête de l'Huma, parc paysager de La Courneuve.

ROCK

Johnny Hallyday

Le concert de l'album des clips. Soit *Cadillac*, ou Johnny en rocker, en délinquant, en amant, mis en scène, parce que c'est l'habitat naturel de la bête (de scène).

Les 14 et 18, 20 h 30 (et les 30 septembre et les 2 et 3 octobre) ; le 15, 21 heures (et le 30 septembre et les 2 et 3 octobre) ; le 16, 17 heures. Palais omnisports de Paris-Bercy. Tél. : 43-46-12-21. Location Fnac, Virgin Megastore. De 135 F à 235 F. Jusqu'au 3 octobre.

Jimmy Oihid

Le rossignol des banlieues lyonnaises, ou le James Brown d'Oran, comme on veut, fait ses débuts sur une grande scène parisienne (à cette occasion on découvrira la nouvelle acoustique de l'Elysée-Montmartre, de toute façon en progrès) en même temps que sort son premier disque. Un bon coup de chaleur.

Le 14. Elysée-Montmartre, 20 heures. 75 F.

Gala Jimi Hendrix

Pour le vingtième anniversaire de la mort du guitariste, héritiers spirituels, fans transis, épigones de plus ou moins bon aloi investissent l'Olympia pour évoquer l'âme du gaucher. Avec des anciens combattants (le batteur Mitch Mitchell), des pas dignes de dénouer sa sandale (Alvin *Twenty Years After* Lee) et beaucoup d'autres encore.

Le 15. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac. 160 F.

Los Lobos

C'est un des meilleurs (virtuosité, intelligence, culture, économie) groupe de rock classique du monde. Bien au delà de *la Bamba*, une maîtrise parfaite et joyeuse du rock'n'roll et de la musique tex-mex.

Le 17. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

MUSIQUES DU MONDE

Tania Maria

Tania Maria vient de sortir un nouvel album (*Bela Vista*, Capitol/EMI). Elle en avait offert quelques titres en primeur lors de son dernier passage à Paris (dont une adaptation ratée de *Satisfaction* des Rolling Stones). Les rythmes brésiliens se marient bien avec le jazz, Tania Maria joue du piano avec une vigueur sans accroc, s'américanise un peu plus chaque fois et on a plaisir à l'entendre sur une scène qu'elle aime, mais on voudrait bien la voir changer un peu, rien qu'un peu...

Les 13 et 14. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Thione Seck

Thione Seck possède une voix haute, modulée. La mélodie traînante et hachée chantée en wolof donne à cette musique des airs de nostalgie coupés par des accords de guitare et des percussions toniques, mais toujours enveloppés d'une sensibilité du bout des doigts. Sénégalais, Thione Seck a intégré Youssou n'Dour sans complexes.

Le 15. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La sélection « Musiques » a été établie par Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Rentrée : les grandes eaux

Trente-quatre mains porte Maillot. – Les Japonais de chez Sony qui, outre la hi-fi, connaissent la musique et ont le sens de la publicité, proposent au Palais des congrès, porte Maillot à Paris, un grand raout du piano en quatre concerts et trois après-midi : les Français Cabasso, Pludermacher, Planès, Bavouzet, le Roumain Vieru, d'autres plus ou moins connus, en tout dix-sept pianistes soit trente-quatre mains, et parfois seize simultanément, dans des œuvres originales pour claviers multiples (Bartok), des transcriptions (Mahler, Beethoven-Liszt), des improvisations. Très fou, très mode, peut-être très réussi.

★ Les 28, 29 et 30 septembre, 15 heures et 16 h 30, salle Havane, Palais des congrès. Rens. : Sony, 15 rue Floréal, 75017 Paris. Tél. : 40-87-30-00.

Grand-messe pour Amnesty. – Il fallait Berlioz et la grande machinerie de son *Requiem*, pas moins, pour qu'Amnesty International, à la veille de ses trente années d'activité, aidé par une grande agence de relations publiques, marque les mémoires par un concert en tout point exceptionnel. Avec, au pupitre, Eliahu Inbal, on ne saurait faire mieux. Et, sur la scène du Châtelet, le Philharmonique de Londres. Prix des places au bénéfice d'Amnesty : 650 et 700 F. Des billets restent disponibles, à un prix normal, aux guichets du théâtre.

★ Le 28 septembre, 20 h 30. Rens. : Fabrice Boussin pour Amnesty International, 20 rue Jacques-Dulud, 92252 Neuilly. Tél. : 47-45-17-45. Et au Châtelet, tél. : 42-33-00-00.

Métissages croisés à Lille. – Choisir le thème du métissage, c'est le moyen rêvé d'annoncer la couleur pour un festival sans priorités (entre création, reprises et simple diffusion, entre classique, rock, variétés et jazz, entre cinéma et musique, musique savante et traditions). L'occasion, pour le festival de Lille, toujours pléthorique, toujours décloisonné, de contenter un peu tout le monde, comme c'est sa vocation, et son obligation sur un aussi longue période (9 octobre-24 novembre). Et tant qu'à affirmer son œcuménisme, à qui confier le rôle d'invité d'honneur ? A Michel Portal, vous l'avez deviné.

★ Festival de Lille 1990, du 9 octobre au 24 novembre, 2, rue des Bons-Enfants, 59800 Lille. Tél. : 20-06-88-04.

Quatuors en folie. – Une escadre de formations internationales (Les Arditti, Borodine, Orlando, Amadeus...), une division de jeunes quadriges lauréats de concours internationaux, cinq grands solistes (Bayerle, Marder, toujours Portal...) pour un Forum international du quatuor à cordes, troisième du nom, complété par des cours d'interprétation, une table ronde, une intégrale des quatuors et quintettes de Mozart : musique de chambre en folie, comme le public aime la voir pratiquée aujourd'hui.

★ Forum international du quatuor à cordes, du 15 au 27 octobre, théâtre des Champs-Elysées. Rens. : association Pro Quartet, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Tél. : 48-04-54-13.

Massenet reconnu par Saint-Etienne. – Pourquoi un festival Massenet à Saint-Etienne ? On aurait pu, un temps, se poser la même question sur l'opportunité d'une biennale Berlioz à Lyon. Si l'auteur de *Werther* est, à partir de cette année, honoré tous les deux ans dans la ville des Verts, c'est qu'il est aujourd'hui trop mal aimé, car français, et que le meilleur moyen de le réhabiliter c'est de lui consacrer une biennale... au risque de voir celle-ci s'épuiser un peu vite, faute de munitions. Enfin, voici cette année, deux « recréations », celles de l'opéra *Cléopâtre* et de l'oratorio *la Vierge*, œuvres annoncées comme « importantes » et accompagnées de pages mélodiques et instrumentales du maître, en deux concerts annexes. Tous les chanteurs ne sont pas français, ce serait trop beau.

★ Du 20 au 27 octobre, première Biennale Massenet. Rens. : Centre de création lyrique, musicale, chorégraphique, MCC, Jardin des Plantes, 42030 Saint-Etienne cedex 02. Tél. : 77-25-35-18.

Shlomo Mintz and Co. – Il est né à Moscou, a opté pour la nationalité américaine, s'est fait, de Salzbourg à Vienne et de New-York à Jérusalem, beaucoup d'amis car, s'il est brillant en scène, il est modeste et doux en compagnie. Violoniste (l'un des plus prestigieux de la génération des moins de quarante ans) mais aussi altiste et chef d'orchestre, Shlomo Mintz vient pour cinq concerts à Paris, entouré d'enviables amis (Dumay, Caussé, Guillemette Laurens...) et accompagné à l'occasion par l'Orchestre de chambre d'Israël. On disait « schubertiades ». Alors, rendez-vous pour ces « mintziades » ?

★ Les 31 octobre (concert pour violon seul), 3, 5, 7 et 8 novembre, Auditorium du Louvre, Musée du Louvre, 34-36 Quai du Louvre, 75058 Paris cedex 01. Tél. : 40-20-50-50.

101 archets pour Casals. – Roland Pidoux, qui n'est pas un violoncelliste triste, réunit cent un violoncellistes français pour un hommage à Pablo Casals. Une idée qui aurait ravi le violoncelliste catalan qui, lui aussi, aimait s'amuser.

★ 17 novembre, théâtre des Champs-Elysées, 15 avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 47-20-30-88.

Hongrois, l'automne. – Kodaly, Bartok, Kurtag, Ligeti : les compositeurs hongrois de musique savante ne sont pas les seuls à figurer en tête du programme musical du Festival d'automne. Il y aura aussi les Tziganes... Douze pages, dans notre prochain supplément Arts et spectacles pour en dire plus sur ce festival.

★ Jusqu'au 31 décembre, Festival d'automne, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-96-12-27.

هكذا من الاصل

DIRK BOGARDE INTERPRÈTE « DADDY NOSTALGIE », DE BERTRAND TAVERNIER

Vieillir à Bandol



D.R.

« Quand nous avons répété à Paris, dans l'instant même, des choses se sont passées entre Jane et moi. Bertrand les a aimées et elles sont restées dans le film. »

Dirk Bogarde est sorti de sa retraite d'acteur pour travailler avec Bertrand Tavernier. Il n'avait pas tourné pour le cinéma depuis *Despair*, de Fassbinder, en 1978. L'envie d'ajouter Tavernier à sa galerie d'intellectuels du cinéma (Losey, Cukor, Visconti, Resnais) a convaincu Bogarde d'abandonner pour quelques mois sa table d'écrivain.

DIRK BOGARDE entretient avec l'Angleterre des rapports si tumultueux qu'on ne s'étonnera pas de le voir reprendre du service devant les caméras pour incarner un vieil Anglais pétri d'égoïsme qui a choisi de finir ses jours à Bandol.

Bogarde a passé presque vingt ans de sa vie dans le sud de la France et n'est rentré à Londres que depuis deux ans. S'il estime avoir pris sa retraite d'acteur, il se considère – rythme de publication et chiffres de ventes à l'appui – comme un écrivain en pleine activité. Outre ses romans et récits autobiographiques, il collabore régulièrement au *Daily Telegraph* comme critique littéraire. Et il a raconté, dans un article paru dans *The Independent* (sans doute pour s'épargner la douleur de quelques interviews avec les journalistes britanniques, pour lesquels ses sentiments sont moins que confraternels), comment le hasard lui avait fait croiser le chemin du scénario de Colo Tavernier O'Hagan intitulé *Daddy Nostalgie*.

Une amie commune à Bogarde et Jane Birkin cherchait à joindre un acteur britannique d'un certain âge pour lui faire lire le script. Au lieu de fournir le numéro de téléphone d'un collègue, Dirk Bogarde intercepta le script (dont il avait refusé une première version, cinq ans plus tôt) et convainquit sans efforts Tavernier qu'il ferait un bon Daddy.

Dans son appartement, tout en haut d'un immeuble victorien de Chelsea, Dirk Bogarde explique ce détournement : *« J'avais vu tous les films de Bertrand, mais je ne l'avais rencontré qu'une fois, cinq minutes, à Cannes. J'étais président du jury et je lui ai remis le prix de la mise en scène pour* Un dimanche à la campagne. *Nous nous sommes rencontrés au Lancaster, à Paris. La traduction du scénario n'était pas excellente. trop littérale. Jane Birkin avait essayé de réécrire un peu mes dialogues, mais j'ai voulu le faire moi-même. Ensuite j'ai apporté tous mes habits à Paris, et nous les avons choisis avec Bertrand et le costumier. C'est important pour moi, je pars toujours de l'extérieur. J'ai choisi des chaussures affreuses, très lourdes, pour tirer mon personnage vers le bas. J'ai aussi bu plein de bière et je n'arrive plus à m'en débarrasser. »*

Dirk Bogarde n'a pas eu de mal à se remettre au travail. Le métier d'acteur, comme la bicyclette, ne s'oublie pas, surtout quand on a tourné soixante-dix films. En 1947, après avoir donné sept ans de sa vie à Sa Grâcieuse Majesté (une guerre mondiale plus des prolongations à Java, en raison de ses talents de lecteur de photos aériennes), Dirk Bogarde fut enrôlé par la Rank. La major britannique tenait ses acteurs dans les mailles de contrats qui n'avaient rien à envier à ceux de la MGM du temps de Mayer. Tournant avec les artisans des studios d'Ealing, Bogarde est devenu une star *« du jour au lendemain »*, dit-il dans un claquement de doigts. Poursuivi par des jeunes filles qui n'avaient pas encore les Beatles à se mettre sous la dent, il enchaînait en moyenne trois films par an.

« La Rank me permettait de jouer au théâtre une fois tous les deux ans, aussi longtemps que la pièce restait à l'affiche. Mais je n'avais pas réalisé que le temps que je passais sur scène reculait d'autant l'échéance de mon contrat avec la Rank. J'ai fini par arrêter le théâtre parce qu'à la fin, dès que j'apparaissais sur scène, ces idiotes (les fans) *se mettaient à hurler. »* Sa carrière théâtrale a évité Shakespeare, que l'on croyait indispensable au *curriculum vitae* de l'acteur britannique. *« Shakespeare m'a toujours ennuyé, comme le théâtre classique en général »*, dit-il avec la satisfaction du mauvais sujet qui a besoin des convenances pour pouvoir les maltraiter.

Il a fallu les années 60, la rencontre avec Joseph Losey, puis avec Visconti, pour que Dirk Bogarde se libère du fardeau de la popularité et exerce son métier d'une manière qui lui convienne : *« J'essaie de faire du jeu une activité intellectuelle. Je suis professeur et c'est ce que j'ai le plus de mal à faire comprendre à mes élèves, qui ont entre dix-huit et vingt-deux ans. S'ils réfléchissent, ils n'auront plus besoin de se fatiguer à jouer. »* Même si la méthode a ses limites, et Bogarde reconnaît que le rôle de Von Aschenbach dans *Mort à Venise* exigea jusqu'à ses dernières forces, elle a trouvé un terrain idéal avec *Daddy Nostalgie*.

« Daddy était une extension de moi-même, dit-il. *Un Anglais, beaucoup moins sentimental qu'un Français. Quelqu'un qui avait été terriblement gâté et qui s'était retiré à Bandol et avait entrepris d'y mourir. Quand le montage a été terminé, Bertrand m'a appelé à Londres et m'a prévenu que le film avait beaucoup changé, que je serais surpris. Son père était mourant, ce que je ne savais pas au moment du tournage. Et Bertrand m'a demandé de tourner une scène supplémentaire dans laquelle j'expliquerais la douleur et la mort à ma fille. J'ai répondu à Bertrand qu'une scène comme ça serait très difficile à écrire, qu'on ne pouvait pas intellectualiser la douleur, la rationaliser. Bertrand m'a répondu : « Voilà, c'est ce que vous devez dire » et nous nous sommes mis à écrire cette scène. Sans elle, le film n'aurait pas eu de conclusion. En plus, il aurait trop ressemblé à* Un dimanche à la campagne.

» Je ne voulais pas que Daddy Nostalgie *soit un film au sujet d'une jeune femme qui vient fêter l'anniversaire de son vieux père. Je ne voulais pas rejouer le rôle de Louis Ducreux. Mais il suffisait de travailler ensemble, avec le réalisateur. Et c'est toujours là qu'est le plus intéressant pour un acteur. De toute façon,* Un dimanche... *était un joli film, un peu comme un Renoir, alors que* Daddy *est volontairement laid, sauf la scène pendant laquelle il explique à quel point il a eu de la chance. Sinon, tout est laid. La côte est ravagée, la maison est moche, c'est une villa plus qu'ordinaire. On ne voit jamais un palmier, rien que des pylônes. Et c'est vrai que Bandol n'est pas un endroit très plaisant. Je me souviens du temps où ce n'était qu'un port de pêcheurs, mais je pourrais en dire autant de Saint-Tropez. »*

En ce moment, Dirk Bogarde termine un nouveau livre de souvenirs qui couvre la fin de son séjour en France et son retour en Angleterre. *« Le monde littéraire est encore plus snob et fermé que celui du cinéma. On peut écrire autant qu'on veut* (il a publié huit livres depuis 1977), *on est toujours considéré comme un acteur qui écrit, pas comme un écrivain. Plus ça va, plus mes critiques sont mauvaises. »*

THOMAS SOTINEL

★ Lire la liste des salles sous la rubrique « Films nouveaux » page suivante.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Les Affranchis

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Ray Liotta,
Joe Pesci,
Lorraine Bracco,
Paul Sorvino.
Américain (2 h 21).

Dès qu'il a été en âge de penser, Ray Liotta a su qu'il serait gangster. Il se met à la disposition des adultes, et devient peu à peu un important personnage. Pas un chef cependant, car il est à moitié irlandais. Les lois de la Mafia sont strictement nationalistes. Martin Scorsese raconte la Mafia à travers le regard de son héros, c'est-à-dire par le petit bout de la lorgnette. Les coulisses du crime, en quelque sorte. Tout un voyage à la fois familier, surprenant, délectable.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Comme un oiseau sur la branche

de John Badham,
avec Mel Gibson,
Goldie Hawn,
David Carradine,
Bill Duke.
Américain (1 h 47).

Goldie Hawn et Mel Gibson se sont aimés dans les années 60. Il a disparu, elle est devenue une yuppie. Ils se retrouvent par hasard.

➡

CINÉMA

➡

Il est poursuivi pour en savoir trop sur un flic malhonnête qu'il a envoyé en prison et qui vient d'en sortir. Il entraîne son ancien amour dans une cavale qui tente en vain de retrouver la frénésie burlesque de *A la poursuite du diamant vert*, et se termine par un show bien spectaculaire dans un zoo. Tous les ingrédients y sont, mais ça ne fonctionne pas. Goldie Hawn s'agite et grimace, Mel Gibson n'est pas à l'aise. A sa première apparition, son rire forcé donne le ton : le cœur n'y est pas.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Daddy Nostalgie

de Bertrand Tavernier,
avec Dirk Bogarde,
Jane Birkin,
Odette Laure,
Emmanuelle Bataille,
Charlotte Kady,
Michèle Minns.
Français (1 h 45).

Les derniers jours d'un vieux dandy, entouré de son épouse et de sa fille offrent au réalisateur d'*Un dimanche à la campagne* l'occasion d'une nouvelle évocation en demi-teintes des petits riens de la tendresse et du bonheur avant l'extinction d'une certaine idée, insouciante et joueuse, de l'existence.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

Le Prédestiné

de Daniel Wachsmann,
avec Shuli Rand,
Svi Shissel,
Ronit Elkabetz,
Shabtai Conortti,
Yitshak Bahbi Neeman,
David Danino.
Israélien (1 h 34).

Dans le nord de la Galilée, le fils d'un rabbin refuse son état de « prédestiné ». Il a rompu avec sa famille et part sur les routes. En compagnie d'un ami, il fait des tours de télépathie. Ils rencontrent une femme étrange... *Le Prédestiné* montre le conflit extrêmement violent entre l'intégrisme et une vie laïque. La recherche du bonheur à travers les artifices du spectacle.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).



Robert De Niro le chien fou face à Harvey Keitel taraudé par l'angoisse du péché, c'était, dix-sept ans avant *les Affranchis*, la première évocation aux couleurs de cauchemar et d'humanité de la communauté italo-américaine par Martin Scorsese : *Mean Streets* ressort dans les salles parisiennes, en même temps que l'Action-Christine propose une rétrospective de huit de ses films. (Tél. : 43-29-11-30).

SÉLECTION PARIS

Alberto Express

de Arthur Joffé,
avec Sergio Castellitto,
Nino Manfredi,
Marie Trintignant,
Marco Messeri,
Thomas Langmann,
Michel Aumont,
Jeanne Moreau.
Français (1 h 30).

Le temps d'une folle nuit dans le train Paris-Rome, l'odyssée d'un jeune homme qui, à l'heure de devenir papa, se souvient qu'il doit rembourser une dette énorme à son propre père. Son voyage mouvementé sera l'occasion de rencontres burlesques ou émouvantes sur le chemin du passage à l'âge adulte.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Attache-moi !

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril,
Antonio Banderas,
Francisco Rabal,
Loles Leon,
Julieta Serrano,
Maria Barranco.
Espagnol (1 h 40).

Ricki le beau costaud lunatique aime Marina la pulpeuse au cœur d'artichaut : il l'enlève, la séquestre et attend que le dieu de l'amour fasse son ouvrage. Dans les décors farfelus et colorés d'Almodovar, une histoire d'amour qui commence comme un conte pervers et se termine en romance parfumée d'une eau de rose coupée d'ironie.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

La Captive du désert

de Raymond Depardon,
avec Sandrine Bonnaire,
Dobi Koré,
Isai Koré,
Dobi Wachinké,
Brahim Barkaï,
Atchi Wahi-II.
Français (1 h 48).

Une jeune Française prise en otage par des guérilleros africains découvre dans le désert un sens nouveau du temps, de la beauté et de la dignité. Une aventure intérieure filmée par la caméra d'un grand documentariste, attentif à la grâce des lieux et des visages.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Chasseur blanc, cœur noir

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood,
Jeff Fahey,
George Dzundza,
Alun Armstrong,
Marisa Berenson.
Américain (1 h 54).

Inspiré du tournage d'*African Queen* par John Huston, la quête suicidaire d'un grand cinéaste pour s'approcher d'un univers qui le dépasse : à la fois le mystère de l'Afrique et la transgression de toute morale. Tandis qu'autour de lui s'affaire une équipe de cinéma, le personnage de Clint Eastwood transforme une chasse à l'éléphant en rituel de mort et d'initiation.

VO : Républic Cinémas, dolby, 11e (48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Cyrano de Bergerac

de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genoud.
Français (2 h 15).

En vers et contre tous, l'épopée du Gascon au grand nez qui défia les puissants, se fit le porte-parole désintéressé et souffrant de son rival dans le cœur de celle qu'il aimait, se couvrit de gloire au siège d'Arras et mourut, tué par une bûche et par les facheux, sans avoir jamais perdu son souffle de poète.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, dolby, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

La Fille aux allumettes

de Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko,
Reijo Taipale,
Silu Seppala.
Finlandais (1 h 10).

La très noire, très simple et très pince-sans-rire histoire d'Iris que personne n'aimait, qui travaillait comme une esclave, se faisait battre par ses parents, humilier par ceux qu'elle prenait pour des princes charmants et qui décida un jour que ça suffisait comme ça.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Nouvelle Vague

de Jean-Luc Godard,
avec Alain Delon,
Domiziana Giordano,
Roland Amstutz,
Laurence Cote,
Jacques Dacqmine,
Christophe Odent.
Franco-suisse (1 h 25).

La femme riche recueille le vagabond, l'aime et le laisse périr. Un homme, (le même ?) réapparaît, subjugue la femme et la sauve. Dans le miroir magique du thème éternel de l'éternel retour, une double histoire d'amour où l'humour et la critique du pouvoir sous toutes ses formes jouent les contrepoints. Du Godard, et du grand.

Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

Rêves

de Akira Kurosawa,
avec Akira Terao,
Mitsuko Baisho,
Toshie Negishi,
Mieko Harada,
Mitsunori Isaki,
Toshihiko Nakano.
Japonais (1 h 57).

Huit rêves du grand cinéaste japonais pour évoquer les âges de sa vie, son angoisse face à la destruction de la nature, son espoir dans la capacité des artistes à conserver la trace des beautés enfuies. Autant d'apologues féeriques ou cauchemardesques magnifiés par une somptueuse mise en image.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

S'en fout la mort

de Claire Denis,
avec Isaac de Bankolé,
Alex Descas,
Jean-Claude Brialy,
Solveig Dommartin,
Christopher Buchholz,
Valérie Monnet.
Français (1 h 31).

Un Antillais beau et pauvre arrive un soir avec un copain africain à Rungis et organise des combats de coqs. Il aime ses coqs, les caresse, leur parle. Il a un préféré qui porte le nom de « S'en fout la mort ». Les coqs, comme les taureaux des corridas, doivent mourir, et le bel Antillais se laissera devenir coq. Claire Denis filme un monde de solitude, de légitime violence. Elle est un grand cinéaste.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

The King of New-York

de Abel Ferrara,
avec Christopher Walken,
Larry Fishburne,
Jay Julien,
Janet Julian,
Paul Calderon,
Victor Argo.
Américain (1 h 40).

L'opéra de New-York. On ne voit pas la ville, elle est présente comme jamais. A la fois réelle et mythique, dans une histoire très simple d'amitiés, de trahison, de mort. Elle existe dans le regard perdu, dans la silhouette élégante et fragile de Christopher Walken.

VO : George V, 8e (45-62-41-46).

La Voce della luna

de Federico Fellini,
avec Roberto Benigni,
Paolo Villaggio,
Nadia Ottaviani,
Marisa Tomasi,
Sim,
Syusy Blady.
Italo-français (2 h).

Il y avait une fois un naïf qui entendait la voix de la lune sortant d'un puits. Il partit à la recherche d'une très belle femme blonde dont il avait trouvé l'escarpin d'argent. En chemin, il rencontra toute une population invraisemblable, dont un philosophe amer et ironique, un monde enchanté, enchanteur, sensuel, cruel : le monde fellinien.

VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

L'Atalante

de Jean Vigo,
avec Jean Dasté,
Dita Parlo,
Michel Simon,
Gilles Margaritis.
Français, 1934, noir et blanc, copie neuve (1 h 29).

Un couple heureux et Michel Simon, un original qui vit avec ses chats, sur une péniche. La femme craquera un soir au bal musette. Elle partira, Michel Simon, la ramènera. Une chanson « réaliste » court dans le film, c'est *le Chaland qui passe*. Il y a la poésie mélancolique et douce de Jean Vigo dans cette version intégrale qu'il n'a pas pu voir.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Freaks

de Tod Browning,
avec Wallace Ford,
Olga Baclanova,
Leila Hyams.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 05).

Un nain de cirque est amoureux d'une belle acrobate qui joue avec ses sentiments. Le mélo est transfiguré par la beauté des images, par l'angoisse qu'elles dégagent, la fascination qu'elles exercent. Ce film est une légende.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Mean Streets

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Harvey Keitel,
David Proual,
Amy Robinson.
Américain, 1973 (1 h 50).

La « Petite Italie » new-yorkaise, les lois de la Mafia, le quotidien, le tout-courant. C'était en 1972, comme une ébauche des *Affranchis*, le dernier film de Martin Scorsese, et déjà c'était le même humour, la même rudesse. Et Robert De Niro.

(Voir notre photo légendée.)

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Une place au soleil

de George Stevens,
avec Montgomery Clift,
Elizabeth Taylor,
Shelley Winters,
Anne Revere,
Raymond Burr,
Herbert Heyes.
Américain, 1951, noir et blanc (2 h 02).

Le drame de l'ambition. Montgomery Clift est un prolétaire, il sort avec Shelley Winter et séduit une fille de famille, Elizabeth Taylor. Pour l'épouser, il pense supprimer sa fiancée, qui au cours d'une dispute se noie accidentellement. L'histoire, plutôt didactique, tient et survit grâce aux acteurs, à la rencontre fulgurante, tragique, de Monty Clift et de Liz Taylor.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Vera-Cruz

de Robert Aldrich,
avec Gary Cooper,
Burt Lancaster,
Denise Darcel.
Américain, 1953 (1 h 32).

C'est encore au Mexique, encore des hors-la-loi, un trésor dont ils assurent la protection et qu'ils envisagent de s'approprier. Mais c'est une autre forme de western, avec des chevauchées, de l'action, des coups de feu, bien sûr. Mais aussi une part d'humour et de dérision.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

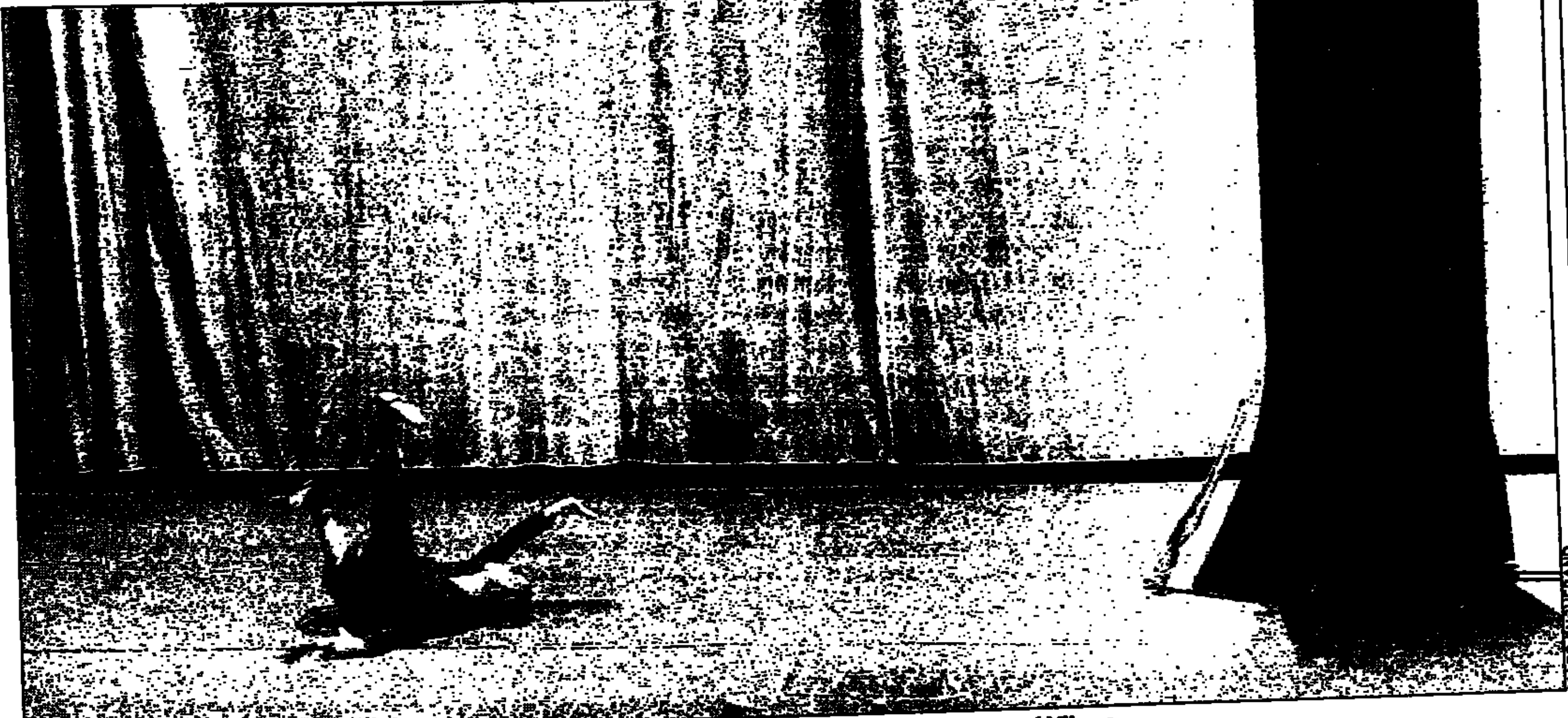
La sélection cinéma a été établie par Colette Godard et Jean-Michel Frodon

هكذا من الاصل

THÉATRE

LA RENTRÉE PARISIENNE DANS LES SALLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Bande annonce



« The Black Rider », mise en scène de Robert Wilson

MARC ENGUERAND

Gare à l'effet de tournis qui saisit l'amateur de théâtre à l'orée d'une saison aux abords touffus ! Encéphales torturés, ces lignes, pour baliser le sentier – lumineux – qui conduit des salles privées aux salles publiques, des grands espaces de la création aux adresses plus confidentielles.

AÎMER le théâtre en automne, c'est, d'emblée, apprendre par cœur un numéro de téléphone : le 42-96-12-27, celui du Festival d'automne à Paris, institution qui fêterait sa majorité – dix-huit ans déjà – sans arrière-pensée si son fondateur, Michel Guy, n'était pas disparu cet été. *Le Monde* a choisi de lui rendre hommage et de consacrer à ce rendez-vous un supplément spécial *Arts et spectacles* qui paraîtra la semaine prochaine (daté 20 septembre).

Fête de la musique, des arts, du cinéma, le Festival d'automne propose cette année aux publics du théâtre de nombreux rendez-vous qui sont autant de paris. Retenons déjà *The Black Rider*, dans la mise en scène de Robert Wilson autour des chansons et musiques de Tom Waits et des textes de William Burroughs, trois des plus grands créateurs américains d'aujourd'hui (9-14 octobre – Châtelet). Retenons aussi le nom d'un acteur, américain lui-aussi, David Warrilow, qui jouera *la Dernière Bande*, de Beckett (25-28 octobre – Théâtre de la Bastille) et *les Enfants Tanner*, adapté de Robert Walser et mis en scène par l'une des valeurs sûres de la nouvelle génération, Joël Jouanneau (20 septembre-28 octobre – Théâtre de la Bastille).

Joël Jouanneau mérite un coup de chapeau. On le retrouve auteur, avec la création du troisième volet de sa trilogie, *Mamie Ouate en Papoâsie*, spectacle dit « pour enfants » où les parents auront le devoir de se rendre (six représentations du 9 octobre au 11 novembre – Théâtre de Sartrouville).

Comme il est de son devoir et avec courage, le Théâtre national de la Colline affiche la création de deux pièces d'auteurs contemporains : *la Nonna*, de l'Argentin Roberto Cossa, mise en scène de Jorge Lavelli (28 septembre-15 novembre), et *l'Été*, du Français Romain Weingarten, mis en scène par Gildas Bourdet. Une pièce de notre confrère et écrivain Jean-François Josselin, *l'Enfer et compagnie*, sera mise en scène par Marcel Maréchal autour de Françoise Fabian et de Michel Duchaussoy (13 novembre-21 décembre – Théâtre de l'Est parisien). Les autres grandes institutions publiques s'en tiennent plus prudemment aux classiques, seraient-ils revisités : *la Tempête*, de Shakespeare, mise en scène de Peter Brook (à partir du 10 octobre – Bouffes-du-Nord) ; *Tartuffe*, mis en scène par Bernard Sobel (25 septembre-31 octobre – Théâtre de Gennevilliers) ; *l'École des femmes*, mise en scène de Alain Ollivier (25 septembre-27 octobre – Bobigny).

Certains théâtres privés font preuve eux aussi d'un goût certain pour la création. Citons en premier lieu le Petit-Marigny qui abrite les *Love Letters*, d'A.R. Gurney, dites par Anouk Aimée qui, enfin ! retrouve la scène aux côtés de Bruno Cremer. Bon vent au Studio des Champs-Elysées qui affiche la dernière pièce du jeune Jean-Marie Besset, *la Fonction*, mise en scène par Patrice Kerbrat avec Pierre Vaneck, Jacques Bonnaffé et Sabine Haudepin (à partir du 2 octobre). Brigitte Jaques quitte le secteur public et met en scène à l'Atelier *Partage de midi*, de Paul Claudel, avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Marielle et Didier Sandre (à partir du 9 octobre), et Jean-Pierre Miquel s'essaie à connaître à nouveau le succès en s'attaquant, après *le Souper* l'an passé, à *l'Officier de la garde*, de Ferenc Molnar, avec Ludmila Mikaël, Robin Renucci et Jacques Toja (à partir du 15 septembre – Comédie des Champs-Élysées). Deux rendez-vous encore avec *Guerre aux asperges*, de Pierre Louki, mise en scène de Daniel Benoin avec Claude Piéplu (depuis le 6 septembre et jusqu'au 31 décembre) et *la Cuisse du steward*, de et par Jean-Michel Ribes avec l'immense, la délirante : la Maillan (depuis le 11 septembre – Théâtre de la Renaissance).

L'automne voit revenir sur les colonnes Morris les grandes affiches de la saison passée, essentiellement sur les scènes privées, qui valent surtout par leur interprétation. Retour donc de Maria Pacôme avec *Et moi et moi* (Saint-Georges), Claude Rich et Claude Brasseur avec *le Souper* (Montparnasse), Jean-Paul Belmondo avec *Cyrano* (Marigny), Jane Birkin et Pierre Dux avec *Quelque part dans cette vie* (Bouffes-Parisiens) et retour enfin du chouchou des Molières 90, *les Palmes de M. Schutz* (Mathurins). Jacques Weber vient de Nice à Paris et installe son *Misanthrope* au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (à partir du 14 septembre).

Le théâtre public défend ses succès de la saison dernière. La Comédie-Française rouvre les portes de la salle Richelieu avec les incroyables Molière de Dario Fo (*le Médecin volant* et *le Médecin malgré lui*), *la Vie de Galilée*, ultime mise en scène d'Antoine Vitez, et *Huis-Clos*, dirigé par Claude Régy. Une bonne manière d'attendre la création du *Café*, de Goldoni, mis en scène par Jean-Louis Jacopin (20 octobre-10 février). Le Théâtre national de Chaillot relance pour un parcours chanté sur la mémoire de la dernière guerre mondiale son *Zazou*, sa Zazou devrait-on écrire, puisque le rôle-titre est superbement défendu par Maria de Medeiros. La salle Gémier accueillera la création de *Mille francs de récompense*, de Victor Hugo, mis en scène par Benno Besson (13 septembre-3 novembre).

Reprises, encore, de spectacles créés en province, avec *les Fourberies de Scapin* dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent autour de Daniel Auteuil, Mario Gonzalès et Jean-Paul Farré, le grand succès du dernier Festival d'Avignon (*lire notre encadré page suivante*). D'Avignon aussi un petit spectacle très singulier, *Io*, d'après Eschyle, mis en scène par le cinéaste grec Nico Papatakis (19-30 septembre – Petit-Odéon). Du TNP de Villeurbanne vient *Platonov*, mis en scène par Georges Lavaudant (17 octobre-10 novembre – Théâtre de la Ville), et du Théâtre national de Strasbourg *Bérénice*, mise en scène de Jacques Lassalle, le nouvel administrateur de la Comédie-Française (2 octobre-10 novembre – Théâtre de l'Est parisien). Enfin, du Festival de Parme, où la pièce fut donnée ce printemps en création mondiale, vient *Elle*, de Jean Genet, mis en scène par Bruno Bayen autour de Maria Casarès (28 septembre-31 octobre – Théâtre de Gennevilliers). Réservez vos places.

OLIVIER SCHMITT

SÉLECTION PARIS

Album de famille

de Louis-Charles Sirjacq, mise en scène de Jacques Seiler, avec Nadia Barentin, Marc Dudicourt, Cécile Magnet, Sophie Bouilloux et Jean-Luc Porraz.

La famille exemplaire selon l'auteur : la mère se prétend importante et s'invente des admirateurs. La fille se déclare solitaire et violoniste. L'autre fille, la cadette, aimerait bien rencontrer l'âme sœur. Le jeune homme ne parvient pas à demeurer seul avec lui-même. En définitive, ils ne sont pas à plaindre, puisqu'ils nous ressemblent. Louis-Charles Sirjacq est un auteur aigu et imaginatif, qui habite du côté de l'absurde, et de l'humour insidieux.

Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, 5e. A partir du 18 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-31-11-99. 60 F et 80 F.

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Jacques Rosny, avec Simone Valère, Jean Desailly, Claude Giraud, Claudine Ancelot, Hubert Deschamps, Jacqueline Staup...

La campagne russe, la fin d'un domaine, d'une famille, la fin de la jeunesse pour une femme encore charmante et qui voudrait demeurer insouciante. La prise du pouvoir par un affranchi enrichi. Un monde se construit sur des ruines. La pièce la plus jouée et peut-être la plus fuyante de Tchekhov.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09.

La Chatte sur un toit brûlant

de Tennessee Williams, mise en scène Gérard Poublon.

La famille, ses déchirements, les hypocrisies, les frustrations, les hystéries. L'une des pièces les plus étouffantes de Tennessee Williams, l'une des plus connues grâce au cinéma et à Elizabeth Taylor.

Amphithéâtre des Arts et Métiers, 155, bd de l'Hôpital, 13e. A partir du 12 septembre. Le mercredi à 21 heures. Tél. : 42-76-47-46.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Robert Hossein, avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Pierre Vernier, Claude Evrard, Olivier Proust et Jean-Pierre Bernard + trente-sept comédiens.

Il y a des pièces, comme *Macbeth*, dont on dit qu'elles attirent le malheur et ne peuvent pas marcher. D'autres au contraire qui semblent vouées au triomphe. Il y en a peu, et parmi elles, il y a *Cyrano*. Il faut dire que le rôle est « porteur » et que Belmondo le porte fort bien.

Marigny, carré Marigny, 8e. A partir du 18 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Dépêche-toi, c'est Shabbat

de Jacques Azoulay, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Azoulay et Caroline Simonnet.

Un scénariste connu et sa maîtresse doivent se retrouver au restaurant, un vendredi soir, début du Shabbat. Mais il ne parvient pas à partir de chez lui. Les souvenirs de son enfance, de sa famille le retiennent prisonnier.

Théâtre Montorgueil, 46, rue Montorgueil, 2e. A partir du 12 septembre. Les mercredi, jeudi et samedi à 20 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 40-21-87-44. Durée : 1 h 30. De 65 F à 120 F.

Et moi... et moi !

de Maria Pacôme, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Maria Pacôme, Marie-France Mignal, François Pacôme, Emmanuelle Bataille et Eric Thannberger.

Quand les parents ne s'entendent pas avec leurs enfants, quand les uns et les autres ne se comprennent pas, restent les petits-enfants. C'est ainsi que Maria Pacôme saute joyeusement une génération pour trouver complicité et amour.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

L'Été

de Romain Weingarten, mise en scène Gildas Bourdet, avec Isabelle Main, Loïc Houdré, Daniel Langlet et Dominique Pinon.

L'histoire se passe au solstice d'été, dans un jardin. Un garçon et une fille parlent. Ils s'aiment. Ils ont des témoins : deux chats hargneux, jaloux, peureux, voyous. ➡

THÉATRE

➡

Deux chats, quoi. « *Le chat n'a que la volonté de ne rien faire. Il est au foyer l'enclave bénigne, mais irréductible de l'antique sauvagerie et n'a cure que de lui-même. Quand je parle de sauvagerie, je ne pense pas tant à la cruauté, à la violence brutale que le mot évoque, qu'à la libre jouissance de soi, au pur jaillissement de l'instinct dont le nom est : Paradis* » écrit Romain Weingarten. *L'Eté* est sa seconde pièce, elle a été créée en France en 1966 et a connu un triomphe.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 12 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60.

Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui

de Molière,
mise en scène
de Dario Fo,
avec Dominique Rozan,
Marcel Bozonnet,
Claude Lochy,
Loïc Brabant,
Christian Blanc,
Isabelle Gardien,
Céline Samie,
Catherine Hiégel,
Richard Fontana
et Philippe Torreton.

Dario Fo est venu diriger les comédiens-français, il leur a fait faire des acrobaties, des grosses blagues, des trucs de saltimbanques, le tout sur un rythme frénétique. Ils s'amusent comme des fous, et les spectateurs encore davantage.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 15 septembre. Les 15 et 16 septembre, 20 h 30 : le 16 14 heures (et les 23, 26, 28 29 et 30 septembre). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F

Mille francs de récompense

de Victor Hugo,
mise en scène
de Benno Besson,
avec Thomas Beimowski,
Pascal Bongard,
Jean-Noël Brouté...

Benno Besson, spécialiste d'un théâtre épique et comique, aborde cette fois un mélo délirant, tonitruant, de Victor Hugo. L'histoire d'une sorte de Jean Valjean qui veut changer le monde. Mais comme dirait Brecht – que Besson connaît très bien – pour ça, la générosité ne suffit pas.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 13 septembre. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 14 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Jacques Weber,
avec Jacques Weber,
Emmanuelle Béart,
Roger Dumas,
Hervé Briaux,
Emmanuelle Meyssignac,
Evelyne Buyle
et Pierre Gérard.

Jacques Weber apporte de son Théâtre de Nice ce *Misanthrope* dans lequel il est un Alceste portant beau, grisonnant, trop fort pour être une victime, et dont on se demande combien de temps il tiendra dans le désert où, par dégoût de l'hypocrisie et de la légèreté, il veut s'exiler. D'autant plus que Célimène est bien autre chose qu'une coquette. Elle est jeune, belle, intelligente, et elle veut vivre. Emmanuelle Béart est irrésistible.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. A partir du 14 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32.

Le Mystère de la chambre jaune

d'après Gaston Leroux,
mise en scène
de Gilles Cohen,
avec Lionel Abelanski,
Philippe Duclos,
Alain Fromager,
José Garcia,
Thierry Gibault,
Philippe Hérisson...

La chambre jaune est inviolable. Tout comme Mathilde. C'est en tout cas ce que croit son père, un grand professeur qui travaille à la dissociation de la matière. Fille et père travaillent ensemble. Mais une horrible chose va se produire dans cette chambre jaune. On pourrait faire un concours : essayez de raconter en détail une histoire de Gaston Leroux. C'est encore plus compliqué que *Santa-Barbara*

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36.

L'Officier de la garde

de Ferenc Molnar,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Ludmila Mikael,
Jacques Toja,
Robin Renucci,
Louba Guertchikoff,
François Rossello,
Isabelle Moreau
et Yvette Ferréol.

Un couple d'acteurs célèbres se joue les affres de la jalousie. A vrai dire, elle est coquette et lui masochiste. On pourrait attendre un drame extrême à la Strindberg, mais il y a l'humour aigu de Molnar, sa science du théâtre et des personnages, des jeux, du vrai et du réel.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24 de 14 h à 18 h sf sam-dim. De 100 F à 240 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.

Etant donné le succès remporté par Claude Rich et Claude Brasseur dans le dialogue piquant qui accompagne ce souper entre Talleyrand et Fouché, il aurait été dommage de ne pas reprendre la pièce.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 18 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

Stations volontaires

de Catherine de Seynes,
mise en scène
d'Alain Rais,
avec Marc Michel,
Catherine de Seynes,
Tadié Tuene
et Maria Verdi.

Ils luttent pour la libération d'un pays africain, ils luttent pour leur amour et se rencontrent à Paris, sur un quai de métro.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. A partir du 18 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. 70 F et 120 F.

Trois mois de prison

de Charles Vildrac,
mise en scène
de Laurent Levy,
avec Isabelle Godard,
Laurent Vacher,
Florence Lannuel,
Jean-Marie Blin,
Fabien Behar,
Nadine Marcovici...

Un ouvrier affûteur fait trois mois de prison pour avoir insulté la maréchaussée. Pendant ce temps, sa compagne se sent elle aussi prisonnière entre sa sœur et son beau-frère, petits-bourgeois étriqués qui l'ont recueillie.

Théâtre de la Main d'or-Belle de mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir du 18 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. De 70 F à 90 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Dominique Rozan,
Jacques Sereys,
Roland Bertin,
Claude Mathieu,
Redjep Mitrovitsa,
Marcel Bozonnet,
Martine Chevallier,
Jean-Yves Dubois,
Louis Arbessier
et Claude Lochy.

Les démêlés de Galilée avec l'Eglise. La dernière mise en scène d'Antoine Vitez, qui voyait là une métaphore de ce qui se passe dans les partis communistes. Une réussite totale avec des comédiens magnifiques, dont Roland Bertin, Redjep Mitrovitsa, Jean-Yves Dubois...

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 17 septembre. Les 17 et 18 septembre, 20 h 30 (et les 19, 21, 23, 25, 27 et 29 septembre). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

MARC ENGUERAND

Sur les toits de Naples, Scapin sourit. Il a toutes les raisons d'être heureux : au Festival d'Avignon, spectateurs et critiques ont largement applaudi ce spectacle de Jean-Pierre Vincent, les acteurs, et particulièrement lui, Daniel Auteuil. Le spectacle est repris au Théâtre des Amandiers à Nanterre, à partir du 2 octobre.

Au Perroquet vert

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Jean-Claude Garnier,
avec Jean-Claude Garnier,
Tayra,
Thierry Cosy,
Gaëlle About,
Katy Lugli...

Le 14 juillet 1789, au cabaret du Perroquet vert, des comédiens improvisent des histoires qui auraient pu leur arriver, dans la confusion de cette révolution qui bouleverse les donnes et les identités...

Roseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-71-30-20. De 60 F à 100 F.

Avec ou sans arbre

de Jeannine Wormas,
mise en scène
d'Albert-André Lheureux,
avec Marie-José Nat
et Henri Garcin.

On peut avoir divorcé depuis longtemps et garder l'un pour l'autre beaucoup de tendresse. C'est même l'avantage du divorce que de se quitter avant de se haïr. Et quand ceux-là se rencontrent, ensemble ils recherchent leur passé. Jeu dangereux.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 220 F.

La Charge des centaures

d'Arrabal,
mise en scène
d'Henri Legendre,
avec Henri Legendre
et Philippe Bouclet.

Un prisonnier évadé se heurte à son passé. C'est l'apocalypse selon Arrabal, dans le lieu où est présentée une rétrospective de ses films.

Accatone 19 - 20, rue Cujas, 5e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-33-86-86. Durée : 1 h 15. 120 F.

La Cuisse du stewart

de Jean-Michel Ribes,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jacqueline Maillan,
Henri Virlogeux,
Roland Blanche,
Philippe Khorsano
et Eric Laugerias.

Jean-Michel Ribes s'est consacré au burlesque, au non-sens, aux tête-à-queue de langage et de situation. Il a bousculé la télévision avec *Salut Bernard* et *Grand Hôtel*, émissions dans laquelle des vedettes venaient jouer des sketches. Il a écrit spécialement pour Jacqueline Maillan une histoire d'anthropophagie. Qu'on se rassure, il n'y a rien là de sociologique.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-18-50.

Guerre aux asperges

de Pierre Louki,
mise en scène
de Daniel Benoin,
avec Claude Piéplu,
Ronny Coutteure
et Anne Missedova.

Un militaire, quand il n'y a pas de guerre, se sent vaguement inutile. Frustré. Non qu'il *aime la violence, mais* enfin, il est comme un acteur qui ne joue pas : il n'existe pas. Alors, il invente...Etant donné les acteurs qui jouent là, ça ne peut pas être triste.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Daniel Colas,
avec Malka Ribowska,
Claudine Coster,
André Oumanski
et Roger Bret.

Le huis clos à trois de l'enfer sartrien. « *L'enfer c'est les autres* » disait-il. Il est peut-être intéressant de comparer cette mise en scène dans un petit théâtre avec celle de Claude Regy à la Comédie-Française. Il est en tout cas intéressant de se demander pourquoi on monte à nouveau cette pièce.

Lucernaire Forum, Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 66 F à 130 F.

Pour en finir avec le XXe siècle

de Patrick Besson,
mise en scène
de Gérard Savoisien,
avec Véronique Chiloux,
Philippe Magnan,
Isabelle Rambaud
et Sylvain Rougerie.

Portrait d'un homme complexe, né dans la haute société londonienne, formé par le PC indien, alors qu'il effectue son service militaire, envoyé au goulag par Staline, alors qu'il venait lui proposer la formule de la fission de l'atome. Devenu espion pour le compte de l'URSS, faux collabo et épuré, agent du gouvernement de Hanoï, il meurt en l'an 2000 : il a eu un XXe siècle très occupé.

Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8e. Du lundi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 30 F à 160 F.

Quelque part dans cette vie

d'Israel Horovitz,
mise en scène
de Jean-Loup Dabadie,
avec Pierre Dux
et Jane Birkin.

Jane Birkin et Pierre Dux reprennent le dialogue tendrement ambigu entre un vieux prof grognon et une fille moche qui a fait le bonheur du public pendant la saison dernière. Une affaire de comédiens rares.

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 35 F à 230 F.

La Triple Mort du client

de Jean Tardieu,
mise en scène
de Dominique Boissel,
avec Pierre Mermaz
et Vincent Sement.

Ce sont trois pièces courtes, et un même personnage : le petit monsieur timide, aux gestes et aux vêtements étriqués. Par trois fois il sera victime de sombres machinations, des pièges du désir : voir, avoir, savoir. Le spectacle commence au quotidien, vire au cauchemar, finit dans la dérision. Les comédiens viennent de l'école de Strasbourg.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. Du mardi au samedi à 22 h 15. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 30. 60 F et 100 F.

Un fil à la patte

de Georges Feydeau,
mise en scène
de Pierre Mondy,
avec Jean-Luc Moreau,
Danièle Evenou,
Michel Creton,
Darry Cowl,
Franck Lapersonne,
Françoise Fleury...

La fameuse mécanique de Feydeau, dont il suffit, paraît-il, de suivre les indications tout en observant le rythme. Comme si c'était simple.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 heures. De 25 F à 260 F.

Zazou

de Jérôme Savary,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jacques Alric,
Alexandre Bonstein,
François Borysse,
Chris Campion,
Sandrine Degraef,
Michel Dussarat,
Cécile Haas,
Allen Hoist,
Christiane Legrand
et Maria de Medeiros.

Pendant l'Occupation, la jeunesse dorée se révoltait à sa manière, en affichant un dandysme insolent. Les zazous refusaient les interdits de l'époque, s'habillaient excentrique et ne juraient que par le swing. Savary ne cherche pas à faire œuvre d'historien. Il fait mieux, il retrouve la sensibilité, les désirs, les espoirs, la rage et la gaieté de ces adolescents insoumis. Et c'est épatant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 70 F à 140 F.

La sélection théâtre a été établie par Colette Godard.



هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

UNE NOUVELLE DATION PICASSO AU PROFIT DES MUSÉES NATIONAUX

Du percepteur au conservateur


Portrait de Jacqueline Picasso, 1954

R. M. N./SPADEM

Le Grand Palais accueille à partir du 13 septembre la dation Jacqueline Picasso. Cette procédure permet aux héritiers de s'acquitter de leurs droits de succession en « nature ». Et permet à l'Etat d'enrichir le patrimoine national sans bourse délier.

LE 30 novembre dernier, *les Noces de Pierrette*, de Picasso, ont été adjugées 315 millions de francs à un industriel japonais. A ce prix, les musées nationaux – dont le budget d'acquisition annuel ne dépasse pas 130 millions de francs – n'auraient guère l'espoir d'enrichir leurs collections. Pourtant, 49 tableaux, 38 dessins, 24 carnets de dessins, 19 céramiques, 240 gravures, 7 lithographies de Picasso et un collage de Braque viennent étoffer le patrimoine français. Les musées profitent en effet de la dation provenant de l'héritage de Jacqueline Picasso, la dernière femme de l'artiste.

Les dations – à ne pas confondre avec les donations – existent depuis 1968. Elles permettent à des héritiers de régler leurs frais de succession « en nature ». Cette machine permet d'acquérir des œuvres d'art sans bourse délier, ou d'éviter leur départ à l'étranger. Une procédure bienvenue depuis que le marché de l'art atteint des sommets extravagants. Ce fructueux procédé a d'ailleurs été étendu, en 1982, aux droits sur les mutations à titre gratuit entre vivants (donations), aux droits de partage et à l'impôt sur les grandes fortunes.

Depuis le début des années 70, près de 150 dations ont été acceptées par l'Etat. La plus célèbre d'entre elles, issue de la succession Picasso, portait en 1979 sur le quart de l'héritage de l'artiste, des milliers de tableaux, dessins, gravures ou sculptures. Elle a permis l'ouverture du Musée Picasso dans l'hôtel Salé, à Paris. En 1982 et 1983, les successions Max Ernst, Calder et Maeght gonflent les collections du Musée d'art moderne, qui s'enrichit en 1988 d'un fonds Chagall considérable – 46 peintures, 150 gouaches, 230 dessins, 27 maquettes et 11 livres illustrés – à la suite de la succession de l'artiste. Le Louvre n'est pas oublié. Il reçoit en 1972 *le Portrait de Diderot*, de Fragonard, *l'Astronome*, de Vermeer en 1983 et *le Bouffon au luth*, de Frans Hals, en 1984, entre beaucoup d'autres. Le Musée d'Orsay pourra récupérer, en 1987, la partie centrale du *Déjeuner sur l'herbe*, de Monet. Reste à ventiler la dation du baron Edmond de Rothschild (*le Monde* du 25 août), un ensemble exceptionnel de peintures, dessins, meubles et porcelaines du XVIIIe siècle et les deux pièces manquantes du trésor de Boscoreale, découvert à Pompéi, propriété du Louvre.

UN PATRIMOINE DES PLUS ÉCLECTIQUES

L'objet des dations n'est pas seulement artistique. Le patrimoine visé est des plus éclectiques : la correspondance de Roger Martin du Gard a rejoint la Bibliothèque nationale (1977) ; un hélicoptère Hiller « modèle bicyclette », vétéran d'Indochine, est allé au Musée de l'air et de l'espace du Bourget (1980) ; pour le Muséum d'histoire naturelle, les 164 minéraux de la collection Caillois (1988) et une collection de coléoptères (1989), jusqu'aux deux ordinateurs Bull de la première génération pour le Musée des techniques en 1990.

« La procédure de dation me paraît encore insuffisante pour protéger le patrimoine national, explique Jean-Pierre Changeux, président de la Commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national, plus communément appelée la Commission des dations. *Elle devrait être accompagnée de mesures complémentaires comme en Grande-Bretagne, notamment. Il y existe de nombreuses fondations pour la conservation du patrimoine, ainsi que la faculté, appelée « trust », de suspendre l'exigibilité des droits de succession sur une collection ou sur un château aménagé, s'il est mis à la disposition du public. Cette faculté a permis la conservation de meubles qui étaient auparavant dispersés. »*

Les dations sont loin d'être automatiques. Le donateur doit déposer tout d'abord devant le bureau des impôts une offre qui indique la nature et la valeur de chacun des biens qu'il envisage de remettre à l'État. Celle-ci est ensuite transmise à la commission. Deux représentants du ministre de l'économie et deux du ministre de la culture y sélectionnent rigoureusement les dossiers. Pour 150 dations acceptées depuis 1972, plus d'une centaine ont été refusées. Une fois celle-ci agréée, il faut ensuite que les héritiers et l'État se mettent d'accord sur l'évaluation de la succession, le calcul des montants des droits et le choix des œuvres qui serviront à les régler. *« Le plus souvent, nous essayons d'associer les conservateurs à nos travaux*, dit Jean-Pierre Changeux. *Ils donnent leur point de vue sur la valeur artistique et historique des œuvres. Enfin, nous nous référons à un fichier informatique des œuvres vendues au cours des dernières années qui donne l'état du marché international. »*

Selon Jacques Sallois, directeur des Musées de France, *« les dations – quoique aléatoires, elles ne sont pas programmables – sont devenues partie intégrante de notre politique d'acquisition. Mais, aussi essentielles soient-elles, ce n'est jamais qu'un élément de cette politique. Elles viennent s'ajouter aux achats effectués grâce aux fonds de la Réunion des musées nationaux (70 millions de francs), aux subventions de l'État (30 millions de francs) et aux fonds du patrimoine dont le montant est fonction d'une opportunité à saisir sur le marché. Enfin, il ne faut pas oublier les donations proprement dites, dont le chiffre total est parfois supérieur à celui de nos achats ».*

EMMANUEL DE ROUX ET BÉNÉDICTE MATHIEU

★ Dation Jacqueline Picasso. Grand Palais. A partir du 13 septembre. Tél. : 42-89-54-10.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans le Monde du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Paris

Jules Olitski

Que la peinture s'affirme par la couleur, et rien qu'elle, tel est, depuis trente ans, l'objectif de Jules Olistski, l'une des figures principales du « Color Field » américain. Dont la galerie Montaigne propose, pour la première fois en France, une exposition de caractère rétrospectif. Des œuvres de l'artiste sont aussi exposées à la galerie Di Meo.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Du 15 septembre au 31 octobre.

Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, Paris 8e. Tél. : 47-23-32-35. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Du 15 septembre au 16 octobre.

Picasso

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913 *(Lire notre article ci-contre.)*

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Du 15 septembre au 14 janvier 1991. 25 F, (dim. : 16 F).

Lyon

Jean Le Moal

Vingt-cinq ans de peintures, depuis 1965. Soit un bon bout de chemin en compagnie d'un peintre de la génération des abstraits de l'après-guerre, qui n'a jusqu'à aujourd'hui cessé d'œuvrer, de tendre vers toujours plus de radicalité. Dans l'indifférence aux modes, solitairement.

Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Du 14 septembre au 12 novembre.

Vernon

L'art allemand de l'expressionnisme au néoréalisme

Dix, Feininger, Grosz, Heckel, Kirchner, Macke, Munch, Nolde et quelques autres. En une bonne centaine d'estampes, dessins et aquarelles venues du Musée des beaux-arts d'Oldenburg. Pour le Festival d'automne en Normandie.

Musée municipal A.-G. Poulain, 12, rue du Pont, 27200. Tél. : 32-21-28-09. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 14 heures à 18 heures. Du 16 septembre au 31 octobre. 5 F.

ARTS

SÉLECTION PARIS

Albert Kahn et le Japon

L'exposition (cent quarante documents et films sélectionnés) est l'occasion de découvrir la passion du banquier et mécène pour le Japon. Mais aussi, dans la touffeur parisienne du mois d'août, la fraîcheur de ce merveilleux jardin de Boulogne où Albert Kahn avait juxtaposé les paysages, les arbres et les fleurs qu'il aimait.

Espace départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances, Boulogne, 92100. Tél. : 46-04-52-80. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures (jusqu'au 30 septembre) de 11 heures à 18 heures (à partir du 1er octobre). Jusqu'au 30 décembre. 10 F.

Rodolphe Bresdin

Ce maître de l'eau-forte, rêveur et visionnaire, fut ignoré de ses contemporains. Ce qui le laissait d'ailleurs parfaitement indifférent. *Une soixantaine de planches*, choisies parmi les cent cinquante qu'il a laissées, compose l'exposition-dossier du musée d'Orsay.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F.

Harry Callahan

Première rétrospective en France de ce vétéran de la photographie américaine dont l'œuvre se répartit en quatre pans : les portraits de sa femme Eléonore, hymne à l'amour semblable à celui de Stieglitz pour Georgia O'Keefe, les recherches en couleurs, les paysages urbains et naturels, formalistes et rigoureux, proches des allègres calligraphies de Twombly.

Centre-Georges Pompidou, galerie du forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 octobre.

Carnets de croquis

Les architectes contemporains aussi dessinent. La preuve ? Ces trois architectes qui, pour trois raisons différentes, avançaient jusqu'à présent masqués : Huidobro, dans l'ombre de Chemetov, Ripault dans celle de sa jeunesse, Andreu dans celle, planante, de ses aéroports et celle, lourde à porter, de l'Arche de la Défense.

Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris 16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours sauf samedi, dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Couleurs de la vie

D'Adami à Vostell, en passant par Debré, Tapiès et Soulages, une centaine de peintres ont prêté des toiles. L'exposition, organisée en faveur des droits de l'homme, à la mémoire de tous les génocides du vingtième siècle, après Paris, ira à Erevan, Athènes, Prague, Madrid, Berlin et Tokyo.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-26. Tous les jours de 12 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 15 octobre. 20 F.

En train

Première des quatre expositions sur les moyens de transport, cette évocation retrace cent cinquante ans d'histoire du chemin de fer. De l'architecture à la technologie, du mouvement à la mythologie, cet engin fantasmagorique, indissociable du progrès, a été traité dans tous les styles, sous forme de relevé topographique ou d'expérimentation plastique, pour la mode ou la publicité, par une nuée de photographes.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 5 novembre. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Go West

Prises lors de missions géographiques, ethnologiques, scientifiques, les vues documentaires, sociales ou picturales de Muybridge, Watkins ou Jackson traduisent la découverte mythique de l'Ouest américain. A voir aussi pour les portraits d'Indiens réalisés par Curtis durant quarante ans.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Joseph Hornecker

Joseph Hornecker, illustre inconnu? Inconnu, il l'était malgré une exposition sur l'architecture 1900 à Nancy, en 1976. Illustre, il le devient grâce à cette exposition qui, à travers ses archives, révèle la « carrière idéale » d'un architecte de province au tournant du siècle.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F (billet d'accès au musée).

Le Guerchin

Vingt tableaux et trente-six dessins du Gerchin, *« le plus moderne »* et *« le dernier des grands peintres »*, selon Stendhal, sont présentés au Pavillon de Flore pour fêter, en avant-première, le quatrième centenaire de la naissance *de l'artiste. Toutes les* œuvres proviennent des collections publiques françaises.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Visites-conférences les samedis à 15 h 30. Jusqu'au 12 novembre. 27 F (ticket d'entrée au musée).

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 4 novembre. 28 F.

GALERIES

Miquel Barcelo

Qu'est-ce qui, depuis dix ans, fait courir le jeune Catalan Miquel Barcelo ? Sa boulimie de peinture pleine d'images, d'histoires culturelles, de pâte. Une peinture travaillée au sol, en couches épaisses, plus particulièrement vouée aujourd'hui à des images d'animaux, à la nature et au blanc. Du blanc de plâtre, comme le plâtre de ses toutes récentes sculptures.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 octobre.

Larry Bell

Cet Américain de la côte Ouest, peu connu en France, a fait ses débuts dans les années 60, au temps du *minimal*. Il exposait alors de simples cubes de verre. La modulation de la lumière et l'irisation des couleurs sur des surfaces planes, qui étaient au centre de ses préoccupations, sont restées les fils conducteurs de ses recherches autour des feuilles de plastique et de papiers recyclés.

Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 43-54-85-30. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.

Marc Devade

Un hommage au peintre disparu prématurément. A l'occasion de la publication de ses *Ecrits théoriques* (Archives des arts modernes, Ed. Minard – 2 tomes), qui furent un outil de réflexion pour bien des artistes de la génération du groupe Support/Surface. En France, mais aussi en Italie ou en Espagne.

Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e. Tél. : 42-77-19-61. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 11 octobre.

Palais et Demeures de la Belle Epoque à Paris

C'est un classicisme tardif, *né entre* le second Empire et la première guerre mondiale, période mieux connue sous l'étiquette Belle Epoque, qu'évoque cette exposition des services de la Ville de Paris. Vu de plus près, ce classicisme associe des grandeurs et des servitudes caricaturales aussi bien de la noblesse que de la bourgeoisie. Mais les caricatures, avec l'âge, finissent par trouver leur charme.

Mairie du VIIIe arrondissement, 56, bd Malesherbes, Paris 8e. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 octobre.

ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE

Le théâtre et ses coulisses ont toujours intéressé Vuillard. Et Sacha Guitry, avec lui sur la photo (1923), était de ses amis. Cet aspect de l'œuvre du peintre n'est pas très connu. Il y en a bien d'autres. Que la rétrospective organisée à Lyon, Barcelone et Nantes devrait révéler. (Musée des Beaux-Arts de Lyon, du 19 septembre au 19 novembre.)

[redacted]

Mark Di Suvero

Après Valence, où durant l'été, ses sculptures monumentales ont peuplé les jardins et les places de la ville : Paris, et l'espace d'une galerie. Pour quelques pièces, dont l'une, de très grande envergure, de poutrelles d'acier occupe presque toute la salle du rez-de-chaussée. Avec force. Mais non sans mesure. Une belle prestation.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 octobre.

Richard Texier

Deux galeries – Bernard-Davignon et Hadrien Thomas – exposent simultanément les peintures récentes de Richard Texier, un de nos bons artistes de la génération des années 80. Qui, dans ses œuvres riches de terres ocres et brunes, croise images et signes secrets, parfois confus, comme les traces d'une rêverie lointaine.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris 4e. Tél. : 42-76-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 48-04-52-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 13 octobre.

RÉGIONS

Biron

Henri Laurens

Ou la sagesse, la mesure, la perfection d'une sculpture claire, qui a mûri au fil des décennies, gagné en souplesse, en rondeurs suggérées par le corps de la femme, mais non perdu de sa rigueur. Une rigueur tout droit venue du temps du cubisme, dont Henri Laurens fut l'un des plus dignes représentants. Une importante rétrospective.

Château de Biron, 24540. Tél. : 53-22-62-01. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 septembre. 22 F.

Caen

Les Vanités dans la peinture au XVIIe

Au Musée des Beaux-Arts de Caen, on aime explorer la peinture du dix-septième siècle, en éclairer les images, montrer les sens cachés. Bref s'occuper d'iconologie, par exemple de l'allégorie de la Charité ou de la symbolique des fleurs. Ou encore, comme cette fois, présenter les tableaux de Vanités.

Musée des Beaux-Arts, Le Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre. 6 F.

Colmar

Collages, collections des musées de province

Une bonne idée du Musée d'Unterlinden, qui vient de réaménager sa section d'art moderne. Au programme : cent pièces choisies dans les collections des musées de province, et mille morceaux rapprochés à toutes sortes de fins depuis les papiers collés des cubistes. Jusqu'aux œuvres des artistes d'Arte Povera.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 22 F.

Montauban

Ingres

Cette exposition de 71 dessins réalisés par le peintre sur des commandes royales permet de faire le point sur la carrière officielle d'Ingres pendant la monarchie de juillet. La présentation du premier numéro des « papiers d'Ingres » tente d'apporter des éléments de réponse, tout en proposant un portrait insolite de ce peintre qui fut intime de Louis-Philippe, mais resta *aussi dans* l'ombre du dernier roi de France.

Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville, 82000. Tél. : 63-20-11-52. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Morlaix

Jean Grenier

Un hommage à Jean Grenier (1898-1971), critique d'art, philosophe, écrivain, *ami* de Paulhan, Max Jacob, Guilloux, Camus et de beaucoup d'autres. A travers ses écrits et un vaste choix d'œuvres des peintres dont il a parlé, en particulier les non-figuratifs dont il a aimé la quête.

Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre. 20 F.

Oiron

La guerre de Troie n'aura pas lieu

Pour la deuxième année consécutive, le beau château d'Oiron accueille des œuvres du Fonds national d'art contemporain (de Richard Baquié à Jeff Wall, en passant par Daniel Buren, Toni Grand, Richard Long...). Quant au titre de l'exposition, c'est une façon de rappeler l'existence, à Oiron, de l'exceptionnelle décoration maniériste traitant de la guerre de Troie. Tout en confirmant qu'il ne saurait être question d'instaurer des rapports d'hostilité entre l'art contemporain et l'art ancien.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 16 F.

Perpignan

Visa 90 pour l'image

Capitale du reportage, Perpignan propose durant huit jours un cocktail d'une trentaine d'expositions. A noter plus particulièrement, les célèbres chasseurs de miel d'Eric Valli, une collection critique de sourires politiques, les derniers travaux de Susan Meiselas, les clichés choc sur la guerre de Patrick Hauvel, et un hommage au grand photographe allemand Alfred Eisenstaedt, sans oublier six soirées accueillies au Palais des rois de Majorque.

Couvent des Minimes, Le Castillet, chapelle Saint-Dominique, Hôtel Pam's, CCI, Musée Rigault, Palais des congrès, 37000. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 octobre.

Pont-Aven

Peintres finlandais en Bretagne à la fin du XIXe

Elin Danielson-Cambogi, Amélie Lundahl, Hélène Schjerfbeck, Maria Wiik, Oscar Kleinech... des noms qui ne nous disent pas grand-chose, ceux d'artistes finlandais venus grossir la colonie des peintres étrangers travaillant à Pont-Aven de 1870 à 1890.

Musée municipal, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. 18 F.

Saint-Paul

Joan Miro

Une très grande rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, *qui* prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filet dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Toulon

Vienne aujourd'hui

Le Musée de Toulon a entrepris de faire le tour des capitales européennes pour en présenter l'art d'aujourd'hui. Après Berlin et Lisbonne, c'est le tour de Vienne, dont les *plasticiens sont d'ailleurs* assez mal connus en France. A l'exception d'Arnulf Rainer, l'héritier le plus direct de Schiele et de Kokoschka.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

La sélection « Arts » a été établie par :
Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann
Sélection « Photo » :
Patrick Roegiers



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Comme un air de jacquerie

Train bloqué dans la nuit au pays de la bête du Gévaudan, contrôles sauvages de camions étrangers aux postes-frontières du Nord, saisies de moutons et échauffourées avec les forces de l'ordre, manifestants exigeant un dialogue direct avec le chef de l'Etat venu à Lascaux célébrer le cinquantième anniversaire de la grotte... Ce n'est pas encore une grande jacquerie qui embrase les campagnes mais la colère des paysans, toutes régions confondues, n'en finit pas de monter.

Sécheresse ici, tracé de TGV, d'autoroute ou d'une ligne à haute tension ailleurs, importation de viandes polonaises ou allemandes à des prix de dumping, chute des cours des viandes ovine et bovine. Tous ces éléments, climatiques ou économiques, se conjuguent avec un sentiment de rancœur, voire un complexe d'abandon chez beaucoup d'agriculteurs – ils ont l'impression d'être des Français de seconde zone, dédaignés par le monde prétendument glorieux de la finance ou des technopoles – et les poussent parfois à des gestes de violence et de désespoir.

Les appels au calme réitérés par les responsables syndicaux (qui en d'autres occasions n'hésitent pas à jouer les boutefeux) ou la dénonciation des « excès » par le président de la République (qui devrait se rappeler que le monde rural couvre 90 % du territoire national et que les villages qui meurent sont des pans de patrimoine qui s'évanouissent) n'y font rien.

Les agriculteurs ne veulent pas être seulement des fabricants de nourriture ou des gardiens du paysage pour citadins en mal de calme et de beauté. Ils revendiquent avec raison une place, pour eux et leurs enfants, dans la France et l'Europe modernes de l'an 2000.

Il est de bonne guerre, au moment où M. Michel Rocard présente son projet de budget pour 1991, que telle ou telle catégorie de Français mette en avant des revendications spécifiques. Les agriculteurs avertissent parlementaires et grands argentiers : *« Ne nous oubliez pas, ce n'est pas parce que notre nombre diminue que notre détermination régresse. »*

Pour donner un sens concret à cette mise en garde ils annoncent une grande manifestation le 13 septembre à Nevers. La Nièvre n'est pas un département comme les autres pour M. Mitterrand, et le maire de Nevers s'appelle... M. Pierre Bérégovoy.

F. Gr

La préparation du budget 1991

Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales progressent fortement

« Le gouvernement tient ses engagements. Le projet de budget de l'Etat pour 1991 est correct. » Ce compliment n'émane pas d'un leader de la majorité présidentielle mais de M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) des Hauts-de-Seine et président du Comité des finances locales.

Devant cette instance, réunie le 11 septembre, M. Michel Charasse, ministre du budget, est venu présenter les grandes lignes des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales contenues dans la loi de finances pour l'an prochain.

Après une année 1990 noire due à une modification du mode de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) votée par le Parlement, 1991 s'annonce bien. Sur la base d'une croissance de 2,7 % et d'une hausse des prix de 2,8 % estimées pour l'an prochain, la DGF versée par l'Etat aux communes, départements et régions devrait progresser de 7,51 % et atteindre 88,32 milliards de francs. Il est en outre probable que, comme l'an dernier, le gouvernement acceptera que les collectivités inscrivent dans leurs budgets pour l'an prochain une somme correspondant à une avance sur la régularisation qui, elle, est opérée en fin d'année.

L'ensemble des sommes transférées chaque année par l'Etat aux collectivités locales tourne autour de 200 milliards de francs, et la dotation globale de fonctionnement intervient pour environ la moitié de l'ensemble. Bien que depuis cinq ans la part des aides de l'Etat et des emprunts dans le total des budgets locaux se soit réduite au profit de l'autofinancement (avec son corollaire, l'aggravation des impôts locaux), la DGF reste une ressource essentielle pour que les maires et les présidents de régions et de départements établissent en temps utile des budgets équilibrés.

Parmi les autres chapitres qui augmenteront de manière significative l'an prochain, on notera le *Fonds de compensation de la taxe à la valeur ajoutée* (FCTVA). Les élus locaux devraient donc être incités en 1991 à modérer le taux de croissance des impôts locaux. En 1990, la fiscalité locale a augmenté de 6 % en volume au lieu de 2,9 % en 1989.

F. Gr

Les impôts seront allégés de 8,6 milliards de francs

Suite de la première page

Le budget militaire progresse quant à lui de 3,3 % et atteint 238,5 milliards, soit 7,7 milliards de plus que l'année dernière.

La partie fiscale du projet de loi de finances pour 1991 a été revue et modifiée au cours du mois d'août pour tenir compte de la forte hausse des prix du pétrole entraînée par l'invasion du Koweït et la crise du Golfe. En accord avec M. Michel Rocard, MM. Bérégovoy et Charasse ont accru l'effort de l'Etat en faveur de l'investissement des entreprises pour éviter les effets dépressifs sur l'activité d'un éventuel troisième choc pétrolier.

L'« effet Golfe »

Globalement, le gouvernement propose d'alléger de 15,3 milliards la fiscalité touchant les sociétés (pour 7,4 milliards) et les consommateurs (pour 7,9 milliards). Mais l'augmentation de certains impôts – présentée comme des mesures d'équité – rapportera 6,7 milliards. L'Etat n'abandonnerait donc l'an prochain que 8,6 milliards de francs de recettes, gagées par des économies de dépenses. Ainsi le déficit budgétaire serait-il ramené à 80,2 milliards l'année prochaine contre 90,2 milliards cette année.

La forme des mesures décidées pour soutenir de façon plus active l'investissement a provoqué de vives critiques au sein du parti socialiste, notamment la baisse renforcée (37 % à 34 %) du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis. Cette décision maintenue par M. Bérégovoy, provoquera vraisemblablement des affrontements au Parlement lorsque le projet de budget arrivera en discussion.

C'est pour aplanir les difficultés immédiates avec le Parti socialiste que MM. Rocard, Bérégovoy et Charasse ont décidé de prendre plusieurs mesures dites d'équité fiscale : relèvement de 70 % à 85 % du plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune ; hausse de 19 % à 23 % du taux d'imposition des plus-values financières des entreprises (les gains sur les actions ne sont pas touchés sauf dans les cas où elles se trouveront en SICAV) ; réduction de 5 % à 3,3 % du taux d'abattement par année de détention pour le calcul des plus-values immobilières des particuliers (l'exonération totale ne jouera plus qu'après 32 ans au lieu de 22 ans) ; imposition des plus-values sur les cessions de titres non cotés ; réduction de 10 à 5 % de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers (cette déduction avait déja été ramenée de 25 à 20 % avant 1980 puis à 10 % depuis 1982) ; relèvement de 11 % à 16 % du taux d'imposition des plus-values à long terme des professions libérales. En outre, les avocats seront assujettis à la TVA, ce qui rapportera quelque 600 millions de recettes supplémentaires en 1991. Au titre des mesures d'aide à l'investissement, outre la baisse de l'IS sur les bénéfices réinvestis, la taxe professionnelle sera plafonnée à 3,5 % de la valeur ajoutée contre 4 % jusqu'à présent. La TVA sera totalement déductible sur le fioul au 1er janvier 1992, et à moitié dès le début de l'an prochain (pour le gazole utilisé comme carburant, la déduction à 95 % sera permise dès le premier janvier 1991 et à 100 % six mois plus tard cela pour alléger les coûts des transports routiers). De même la hausse de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) sera-t-elle freinée par une sous-indexation sur la hausse des prix.

Redevance audiovisuelle abaissée

Pour freiner l'inflation et ses effets sur l'indice des prix de détail, M. Bérégovoy a en outre décidé d'abaisser de 25 % à 22 % dès la mi-septembre le taux majoré de la TVA qui concerne essentiellement l'automobile et les appareils électroniques. Le taux de la TVA sur la redevance audiovisuelle sera abaissé de 5,5 % à 2,1 %.

Enfin, un ensemble de mesures est retenu pour encourager les économies d'énergie : amortissement à 100 % dès la première année pour les entreprises, extension aux locataires des réductions d'impôt accordées pour l'isolation thermique.

ALAIN VERNHOLES

Le gouvernement veut relancer les fonds salariaux

Le projet de loi de finances pour 1991 prévoit un dispositif fiscal destiné à *« relancer le mécanisme des fonds salariaux »*. Celui-ci permettra aux salariés appartenant à une entreprise ayant conclu avec les syndicats un accord prévoyant un *« salaire différé »* de bénéficier d'un abattement sur leur assiette d'imposition.

Cet accord ne devra pas être facultatif mais s'appliquer obligatoirement à tout le personnel. Les sommes devraient être bloquées pour une durée de cinq ans au minimum. Des contacts seront prochainement pris avec les partenaires sociaux et M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, envisage de déposer un amendement dans le cadre de la discussion budgétaire précisant l'affectation des sommes et l'étendue des abattements.

La loi de 1984, accordant des réductions d'impôt au profit des salariés souscrivant – y compris à titre individuel – à des mécanismes d'épargne salariale avait été abrogée en 1986.

La vignette automobile augmente modérément en 1991

La vignette automobile qui sera mise en vente début novembre augmentera en moyenne moins vite que l'indice des prix (1,9 % contre une prévision d'inflation de 2,8 % en 1991) selon les chiffres publiés mardi 11 septembre par le ministère de l'économie et des finances. Les propriétaires de véhicules de 5 à 7 CV de moins de cinq ans, qui constituent l'essentiel du parc automobile français, devront débourser en moyenne 437 francs contre 429 francs l'année dernière.

Dans la moitié des départements, le prix de la vignette reste inchangé. Dans le reste du pays, la hausse moyenne est de 3 % toutes catégories confondues. Pour un même véhicule (5 à 7 CV), le prix de la vignette peut aller de 242 francs en Corse à 530 francs dans l'Aude, ce dernier département battant tous les records avec une hausse de 18 %. Paris se situe dans une position médiane : les automobilistes y débourseront le même prix que l'an dernier, soit 366 francs.

M. Mitterrand déplore les excès commis par certains agriculteurs

Le président François Mitterrand a déploré le 11 septembre les *« excès »* commis par certains agriculteurs lors des récentes manifestations, tout en estimant que le devoir du gouvernement était d'en *« comprendre les causes »* et de *« tenter de les guérir »*. Le chef de l'Etat a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien avec deux responsables locaux du CDJA et de la FDSEA, en marge d'une visite à Montignac (Dordogne), où il était allé admirer la grotte de Lascaux.

Cette visite a été brièvement perturbée par quelques agriculteurs de la Confédération paysanne : au moment où M. Mitterrand dévoilait une plaque commémorant le cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, une douzaine d'entre eux sont apparus installés sur des barques et criant : *« Un revenu pour les paysans ! »*. Une dizaine d'autres ont crié des slogans hostiles au chef de l'Etat lors de son passage à la mairie.

« M. Mitterrand a le souci d'une agriculture efficace et souhaite que, dans les jours qui viennent, des mesures pratiques soient prises », a indiqué M. Mortemousque, président de la chambre d'agriculture et de la FDSEA.

M. Chirac : « Une querelle surréaliste »

En présentant à la presse le projet de réforme fiscale du RPR (*le Monde* du 12 septembre), M. Chirac a notamment déclaré : *« Les événements du Golfe ont ajouté un nouvel épisode des guerres intestines entre socialistes dans et hors le gouvernement sur les choix du futur budget. Cette querelle pourrait passer pour surréaliste tant il est dérisoire de laisser croire que 8 milliards de francs de dépenses en moins, soit 0,6 % du total des dépenses de l'Etat, permettent de tracer la ligne entre deux politiques budgétaires opposées, entre la rigueur et la générosité. En réalité, cette controverse est pernicieuse : elle accrédite l'idée que les difficultés que pourrait rencontrer prochainement notre économie seraient imputables à des événements extérieurs sous forme d'un troisième choc pétrolier. Or, ce n'est pas d'un troisième choc pétrolier qu'il s'agit, mais bien d'un deuxième choc socialiste. Les premiers signes de dérèglement de notre économie sont apparus avant les événements du Golfe, qu'il s'agisse du net ralentissement de la croissance dès le premier semestre, de la réduction des résultats des entreprises qui supportent des frais financiers trop lourds et du maintien du chômage à un niveau très élevé. »*

M. Edouard Balladur a contesté les choix faits par le gouvernement, en affirmant : *« Pour notre part, nous ne séparons pas l'objectif social de l'objectif économique »*, et l'ancien premier ministre a ajouté : *« Les différences profondes entre les socialistes et nous concernent de nombreux secteurs, et notamment la part du revenu direct qui doit rester aux salariés, que nous souhaitons très importante. »*

M. d'Ornano (UDF) redoute le retour des « vieilles méthodes du socialisme »

Au cours des journées parlementaires de l'UDF réunies à Deauville, M. Michel d'Ornano, ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a critiqué le projet de budget du gouvernement : *« J'éprouve des craintes très sérieuses de voir le gouvernement retrouver les vieux démons de l'attentisme et du dirigisme, les vieilles méthodes du socialisme que la crise pourrait bien l'inciter à remettre en place. »* M. d'Ornano a, d'autre part, rappelé, à propos de la crise du Golfe, que cette dernière imposait des mesures : *« Nous ne connaissons pas encore l'intensité du choc pétrolier mais, en tout état de cause, il a dès maintenant des répercussions sur notre économie. Si le conflit prenait de l'ampleur les conséquences pourraient alors évidemment être plus graves. »* Il estime en tout cas que, dans la mesure où la situation économique n'était déjà pas aussi bonne qu'on le disait avant la crise du Golfe, la France aurait donc à faire face à des effets négatifs cumulés.

S'agissant des dépenses publiques, le député UDF du Calvados a jugé leur progression *trop rapide*. Il estime qu'elle devrait être limitée à 3,5 %. Il souhaite qu'une politique d'allégement fiscal soit poursuivie, notamment par une baisse de l'impôt sur les sociétés ramené à 33 1/3 %. D'autre part, il propose une baisse de 1 point du taux normal de la TVA ainsi qu'une baisse du taux majoré.

Au conseil des ministres

Effort en faveur du logement social

Le conseil des ministres du mercredi 12 septembre a été consacré, pour l'essentiel, à l'adoption du projet de budget. Le projet de loi de finances a subi une modification en cours de conseil afin de lui apporter une inflexion supplémentaire en faveur du logement social.

M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a indiqué que, au terme d'une *« longue délibération »* au cours de laquelle sont intervenus notamment le ministre délégué au logement, M. Louis Besson, le président de la République et le premier ministre, il a été décidé de modifier la répartition des prêts locatifs aidés : 65 000 d'entre eux iront aux logements neufs, au lieu de 60 000 dans le projet initial. Le total de 75 000 prêts locatifs aidés reste donc inchangé.

Toujours à propos de l'action en faveur du logement, le premier ministre a fixé trois orientations : pause fiscale de trois ans, amélioration de l'incitation à utiliser des baux de réhabilitation, ouverture d'une réflexion pour parvenir à un meilleur financement des prêts aux logements intermédiaires. Le président de la République a souhaité que certaines de ces orientations trouvent une traduction législative rapide.

Trente-cinq grandes banques américaines pourraient faire faillite prochainement

Pas moins de trente-cinq grandes banques américaines seraient en danger de faillite à l'horizon d'un an. Cette estimation inquiétante a été communiquée mardi 11 septembre par le General Accounting Office, une commission du Congrès américain chargée de contrôle financier. Dans son rapport sur le système d'assurance des dépôts bancaires, la commission note que *« jamais, depuis sa naissance, à l'époque de la grande dépression, le système fédéral d'assurance des dépôts n'avait connu une telle période de danger et d'incertitude »*. Si les faillites se concrétisent, le coût du dédommagement des déposants serait compris entre 4,4 et 6,3 milliards de dollars. D'autres banques, dont le niveau de réserves est très bas, et dont les comptes sont fragilisés par les prêts dans le secteur immobilier, dans les pays du tiers-monde, et les junk-bonds, pourraient également se trouver en difficulté si une récession économique se confirme. Dans ce cas, le fonds d'assurance des dépôts ne pourrait suffire à verser les dédommagements, et l'Etat devrait intervenir.

Société de services du groupe Bouygues

La SAUR a obtenu la gestion de l'électricité en Côte-d'Ivoire

La SAUR, société de services du groupe Bouygues, vient d'obtenir la gestion de l'électricité en Côte-d'Ivoire, où elle gère déjà la distribution d'eau.

CAMBERLEY (Surrey)

de notre envoyé spécial

Pour M. Jean-François Talbot, le chemin de Grande-Bretagne est passé par l'Afrique : c'est en effet après onze années en Côte-d'Ivoire qu'il est depuis deux ans le directeur général de SAUR Water Services, qui coiffe les participations de SAUR dans des sociétés britanniques de distribution d'eau, notamment les quatre qu'elle contrôle dans le sud de l'Angleterre (Mid-Southern, Mid-Sussex, East-Bourne et West-Kent). Cette filiale britannique représente aujourd'hui avec 600 millions de francs près de la moitié du chiffre d'affaires de la SAUR à l'étranger et près de 14 % de son chiffre d'affaires total.

Ce montant va sans doute un peu diminuer car la SAUR a décidé de vendre ses parts minoritaires (25 % et 28 % respectivement) dans deux sociétés dont la Générale des eaux a pris le contrôle depuis le début août avec la fusion dite des Trois Vallées.

Bénédiction financière internationale

Mais l'Afrique, et notamment la Côte-d'Ivoire, où la SAUR travaille depuis trente-cinq ans et où elle gère la distribution d'eau et l'assainissement, soit un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, va reprendre une place prédominante. M. Martin Bouygues, président de la SAUR et du groupe Bouygues, venu assister mercredi 12 septembre dans le Surrey à l'inauguration des nouveaux locaux de ses filiales Mid-Southern et SAUR Water Services, vient en effet d'obtenir la gestion pour vingt-cinq ans de la production, du transport et de la distribution d'électricité en Côte-d'Ivoire. Cela représente un chiffre d'affaires annuel de quelque 2 milliards de francs.

L'accord politique a été pratiquement acquis à Pâques, lorsque M. Bouygues, qui s'est rendu à huit reprises à Abidjan, a rencontré le président ivoirien, M. Houphouët-Boigny ; le protocole a été signé à la mi-août, les institutions financières internationales ayant donné leur bénédiction à cette privatisation.

Reste à mettre au point le contrat dans les mois qui viennent. Mais les grandes lignes sont déjà connues. Electricité de Côte-d'Ivoire, compagnie publique, restera propriétaire des installations ; une nouvelle société, la Compagnie ivoirienne d'électricité, sera chargée de la gestion. La SAUR y sera minoritaire, le reste des parts étant détenue par des Ivoiriens institutionnels ou privés, mais parmi ceux-ci figurerait la SODECI, la société ivoirienne de distribution d'eau gérée par la SAUR. Cette privatisation est motivée par le déficit d'électricité de Côte-d'Ivoire, qui atteint actuellement un dixième de son chiffre d'affaires par an. Et M. Bouygues estime pouvoir réduire sensiblement le déséquilibre en dix-huit mois et ensuite retrouver progressivement les bénéfices.

Ce contrat va non seulement multiplier par 2,5 le chiffre d'affaires de la SAUR à l'étranger – et même accroître de 12,5 % celui du groupe Bouygues hors de l'Hexagone, – mais il va engager la société dans un nouveau métier, après la gestion des déchets où elle s'efforce de se développer en France et à l'étranger. Ce n'est pas la première incursion de la SAUR dans le domaine de la distribution de l'électricité car elle assure déjà celle-ci en Guinée équatoriale (ex-espagnole) mais il ne s'agissait que d'un petit contrat.

GUY HERZLICH

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Après la hausse de 20 % du prix du raisin

Les vignerons champenois craignent la fin des beaux jours

En pleine ascension économique, avec un doublement de ses livraisons en quinze ans, va-t-on assister dans la Champagne viticole à un retournement de la conjoncture? Certains le craignent, ou le souhaitent, après l'annonce, le 6 septembre 1990, de l'augmentation de plus de 20 % du prix du raisin, qui faisait suite à un relèvement de 13,5 % l'an dernier.

Heureux vignerons! Comme il faut un kilo et demi de raisin pour produire une bouteille, les tarifs du champagne vont être majorés d'au moins 10 % après les fêtes de fin d'année, comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 8 septembre 1990). Malheureux consom- mateurs! Lundi 10 septembre, M. Yves Bénard, PDG du groupe Moët et Chandon, a confirmé cette prévision, parlant d'une augmentation à deux chiffres. Ce groupe a assuré, en 1989, 13 % de la production et 24 % des exportations françaises. Les propos de son président pèsent donc lourd en Champagne et donnent souvent le ton. En l'occurrence, ce ton n'est pas particulièrement optimiste; les difficultés rencontrées par les producteurs sont à la fois structurelles et conjoncturelles.

Structurellement, la Champagne, enclavée dans son appellation contrôlée et dont elle peut difficilement sortir dans l'état actuel de la réglementation, a presque atteint aujourd'hui ses limites de production. Les surfaces plantées, qui frôlent actuellement les 29 000 hectares, pourraient atteindre 32 000 à 33 000 hectares dans cinq ans. Au-delà, il faudra réviser la loi de 1928 qui fixait les limites actuelles, et ce ne sera pas facile. En regard, la demande globale de champagne n'a cessé de croître, surtout à l'exportation, qui absorbe maintenant 38 % des livraisons contre 30 % il y a dix ans. La projection de cette progression indique qu'il faudrait livrer 350 millions de bouteilles en 1992-1993 pour 275 millions produites en 1989, récolte assez abondante.

Sur ce déséquilibre de fond vient *s'en greffer un autre : les «maisons de* négoce», les grandes comme Moët et Chandon, Veuve Clicquot, Pommery et Lanson, Laurent Perrier, Taittinger, Roederer... ainsi que les moyennes et les petites commercialisent plus des deux tiers des bouteilles produites, assurent 90 % des exportations, mais ne possèdent que 12 % du vignoble, les vignerons en détenant l'immense majorité (88 %). Les maisons de négoce doivent donc, sauf exception, acheter à ces vignerons ce qui leur manque, c'est-à-dire l'essentiel.

Pour éviter des affrontements dangereux et assurer une répartition équitable, depuis 1959, par des contrats d'approvisionnement signés pour six ans et renouvelables, les vignerons s'engageaient à livrer aux maisons le complément nécessaire qui, toutefois, s'amenuisait régulièrement. Les vignerons entendaient, de plus en plus, faire eux-mêmes leur champagne et le commercialiser pour bénéficier de la totalité de la marge. De plus de 50 % autrefois, l'«engagement» des vignerons était revenu à 47 % et, cette année, pour le renouvellement du contrat, on parlait de 43 % sinon moins.

S'estimant étranglés et bientôt contraints de passer des contrats de sous-traitance avec des coopératives qui pressurent maintenant la moitié de la récolte, les grandes maisons de négoce refusèrent, en avril, de renouveler le contrat et reprirent leur liberté. *«La veuve Clicquot ne fait pas le trottoir»*, disait avec énergie le PDG de cette maison, M. Joseph Henriot. M. Bénard expliquait, lui, que le contrat, institué en 1959 surtout pour protéger les vignerons contre une mévente du raisin, devenait pervers dans la mesure où il permettait aux vignerons non engagés de profiter de ses avantages, garantie d'achat notamment, sans les obligations correspondantes. Il les mettait même en position d'obtenir des rallonges de prix supplémentaires sur un véritable marché noir, celui des bouteilles sur lattes déjà vinifiées, en attente d'étiquette. Le contrat ne fut donc pas renouvelé et, pour les vendanges qui viennent de débuter, le prix du raisin a été fixé *«indicativement»* par le Comité interprofessionnel du vin de champagne (CIVC), c'est-à-dire sans l'obligation de le respecter. En deux ans, le prix du kilo de raisin a fait un bond de plus de 35 %. Heureux vignerons encore une fois, qui pourront vendre le raisin jusqu'à 40 francs le kilo dans les crus exceptionnels. A 10 000 kilos par hectare de rendement moyen, on voit à quel montant peuvent s'élever les rentrées brutes, les rentrées nettes après impôts pouvant atteindre 80 000 à 100 000 francs par hectare : de quoi faire rêver les céréaliers. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le prix de l'hectare de vignoble dépasse le plus souvent 1 million de francs.

Pour ne rien arranger, la vendange de 1990, qui a été affectée par les gelées de printemps et une formation irrégulière du fruit en juin, sera, vraisemblablement, inférieure de 10 % à 13 % à celle de 1989. Elle ne permettra donc pas de compenser les ventes de l'an dernier, d'où une diminution des stocks de la profession et une pénurie croissante, génératrice de surenchère dans le vignoble.

Peut-être les nouveaux prix pratiqués inciteront-ils certains vignerons à vendre davantage de raisin, mais l'expérience montre que les réactions sont lentes. De toutes façons, les producteurs de bouteilles seront contraints de relever leurs prix de vente aux consommateurs. En ce cas, les relèvements seront, proportionnellement, plus importants sur les champagnes de petite ou moyenne valeur, comme ceux des récoltants-manipulants et des coopératives, vendus souvent dans les grandes surfaces, et plus sensibles aux variations de prix. Les grands champagnes, beaucoup plus chers, seront, paradoxalement, moins touchés!

Autre conséquence, enfin, de la libération des prix et du non-renouvellement du contrat global : les viticulteurs qui n'auront pas signé de contrat particulier avec les maisons de négoce ne seront plus totalement sûrs d'être payés si les acheteurs font défaut alors qu'auparavant l'engagement constituait une garantie collective, sous l'égide du CIVC.

L'aventure pour tout le monde

C'est donc un peu l'aventure pour tout le monde, avec un risque, celui d'un retournement de conjoncture toujours possible, comme en 1974 lors du premier choc pétrolier qui réduisit la consommation à l'étranger, ou de récoltes pléthoriques, comme en 1982 et 1983. A l'heure actuelle, le premier marché à l'exportation, la Grande-Bretagne, est stable ou en régression, celui des Etats-Unis est franchement mauvais (baisse des volumes et du dollar). Seule l'Europe marche bien. Pour M. Claude Taittinger, PDG de la maison du même nom et président du Syndicat des grandes marques de champagne, le seul à avoir prôné le renouvellement du contrat, *«nous sommes en 1968 et entrons dans une période de turbulences : attachez vos ceintures»*. Pour lui, on va, pendant trois ou quatre ans, transférer les bénéfices aux vignerons et aux coopératives qui vont tuer les petites et moyennes maisons. On va perdre des marchés avec le risque d'une crise : *«On reverra le raisin à 20 francs le kilo.»*

La crise? En Champagne, certains, et non des moindres, la souhaitent pour remettre du plomb dans la tête à tout le monde. Dans l'immédiat, toutefois, les vignerons se frottent les mains. Ils n'ont jamais gagné autant d'argent. A Epernay, une devinette fait fureur : quelle différence y a-t-il entre un vigneron riche et un vigneron pauvre? Réponse : une seule, le vigneron pauvre lave *lui-même* sa Mercedes.

FRANÇOIS RENARD

Les dix premiers marchés à l'exportation en 1989
en milliers de bouteilles

Pays	Milliers de bouteilles
GRANDE-BRETAGNE	22 792
ETATS-UNIS	13 673
RFA	12 951
SUISSE	9 318
ITALIE	9 109
BELGIQUE	5 867
PAYS-BAS	1 993
AUSTRALIE	1 587
CANADA	1 472
JAPON	1 286

(Source : CIVC)

Pour mémoire : France 154 597 949

FINANCES

Accord entre les gouverneurs

La future banque centrale européenne sera indépendante des Etats

Les gouverneurs des banques centrales de la Communauté européenne ont, mardi 11 septembre à Bâle, jeté les bases juridiques de la future banque centrale européenne, a indiqué M. Karl-Otto Poehl, président du comité des gouverneurs.

«Nous avons fait des progrès substantiels dans la rédaction des statuts», a dit M. Poehl. L'accord s'est fait sur la stricte indépendance de cette future banque centrale, qui ne devra en aucune manière financer les déficits budgétaires des Etats membres. *«Cependant de grandes difficultés demeurent»*, a continué M. Poehl. *«Quel sera le capital de cette institution et comment sera-t-il réparti entre les actionnaires? Qu'en sera-t-il des profits et des pertes?»*, s'est-il interrogé, tout en exprimant ses «doutes» sur le point de savoir si les gouvernements européens sont réellement prêts à transférer leurs droits souverains à une institution supranationale communautaire.

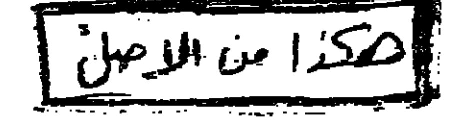
Dès cette année

L'URSS sera présente aux réunions du FMI et de la Banque mondiale

L'URSS participera aux prochaines réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui se tiendront fin septembre à Washington, a annoncé mardi 11 septembre le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus.

M. Camdessus a précisé que les autorités soviétiques, qui ont reçu une invitation conjointe de MM. Camdessus et Barber Conable, président de la Banque, n'ont pas encore contacté le FMI en vue d'une adhésion de l'URSS. *«Mais elles sont réellement intéressées»*, a-t-il indiqué à l'AFP.

□ **Enquête de la CEE sur les aides versées à Saab-Scania.** – La Commission européenne devait ouvrir une enquête mardi 11 septembre sur des aides apportées par la France à l'implantation d'une usine de la firme automobile suédoise Saab-Scania à Angers (Maine-et-Loire). Bruxelles ne conteste pas le principe de cette aide mais son montant de 300 millions de francs versés par l'Etat français pour financer la construction d'une usine d'assemblage de poids lourds. L'investissement total s'élève à 1,7 milliard de francs. La Commission devait demander des éclaircissements sur le découpage de cette aide, qui comprend des aides régionales et fiscales. Depuis janvier 1989, les pays de la CEE sont obligés de notifier à la Commission leurs aides dans le secteur de l'automobile dès que celles-ci dépassent 12 millions d'écus (85 millions de francs).



هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

Les banques centrales dans la construction européenne

III. – *Grande-Bretagne : la « vieille dame » de Threadneedle Street*

Les soubresauts de la livre sterling et les signes inquiétants de confusion donnés par la politique monétaire britannique relancent le débat sur l'indépendance de la Banque d'Angleterre à l'égard de sa tutelle, le ministère du Trésor. Le souhait d'une plus grande autonomie, exprimé récemment en public par le gouverneur de l'institut d'émission, Robin Leigh-Pemberton, reflète le bouleversement du paysage autour de la « vieille dame » de Threadneedle Street, avec laquelle nous poursuivons notre série sur les banques centrales dans la construction européenne, après l'Italie et les Pays-Bas (*le Monde* des 11 et 12 septembre).

LONDRES

correspondance

Apparemment rien n'a changé derrière les murs massifs et sans fenêtre de la Banque d'Angleterre, ou mieux « la Banque » tout court, qui écrasent Threadneedle Street, au cœur de la City. Des huissiers en redingote rouge accueillent toujours le visiteur qu'introduisent ensuite des valets en jaquette rose, veston gris et pantalon anthracite. Les dix-huit membres du conseil de direction, surnommés les *Court Directors* (directeurs de la Cour) se réunissent immanquablement chaque jeudi à midi pile dans la salle du Trône *(Court Room)*, sous l'austère portrait du premier directeur, un certain Houblon, fils d'un réfugié protestant français. La réunion du matin dans le bureau du gouverneur s'appelle toujours *The Book* (le livre de comptes), alors que le vénérable établissement a presque entièrement renoncé aux opérations commerciales.

Impressions trompeuses. Les couloirs solennels de l'honorable maison vibrent toujours de l'écho de la petite phrase lâchée le 5 avril, lors d'une conférence, à Durham, par le gouverneur, l'*Honourable* Leigh-Pemberton : *« Comme le montre le niveau élevé de l'inflation en Grande-Bretagne, il faut reconnaître que de graves erreurs de jugement et de prévisions ont été commises en matière monétaire en 1987-1988. »* En clair, si, à l'époque, la Banque avait joui de plus d'indépendance à l'égard de son autorité de tutelle, le ministère du Trésor, elle n'aurait jamais permis – en année électorale – que les taux d'intérêt baissent aussi dramatiquement pour permettre à la livre de coller au deutschemark. Un laxisme responsable à ses yeux de l'envolée actuelle de l'inflation, supérieure d'un tiers à la moyenne européenne.

Cette volonté d'autonomie sur le plan de la conduite de la politique monétaire a précipité l'énigmatique *Bank of England* à la « une » de toute la presse. Une véritable irruption sur la scène publique pour le gouverneur, moulé à Eton, à Oxford et dans le prestigieux régiment des grenadiers royaux, notable du parti conservateur, qui a toujours cultivé suavement la discrétion.

L'approche des élections

Fondé en 1694 par charte royale pour financer les guerres contre la France, ce gardien moral de la santé financière du royaume ne peut intervenir sur les marchés qu'avec l'accord du ministère des finances. Ce dernier dispose aussi d'un droit de veto sur les décisions prises en matière de supervision du système bancaire et des opérations financières de l'industrie, deux autres attributions importantes. C'est le chancelier de l'Echiquier et ses cinq ministres délégués qui répondent à toutes les interpellations parlementaires concernant l'institut d'émission.

Le conseil des ministres désigne le gouverneur, traditionnellement une personnalité venant de l'extérieur, et son adjoint, au contraire, toujours un fonctionnaire de la « boîte » ayant gravi tous les échelons, ainsi que les membres du comité de direction.

« Accorder à la Banque la responsabilité de la garantie de la stabilité des prix ne peut que renforcer la détermination du gouvernement d'atteindre cet objectif. Mais, dans le système britannique, il n'existe pas d'organisme public totalement indépendant. Il faut rendre des comptes. C'est pourquoi nous préférons défendre le concept de contrôle (accountability) *séparé en matière monétaire »*, explique un haut responsable de la Banque centrale qui nous a rencontré en exigeant l'anonymat. Au-delà de cette apparente modestie, une certitude : l'*Old Lady* est aujourd'hui en train de redéfinir sa stratégie face à la nouvelle donne, politique et économique, autour d'elle.

A l'approche des élections générales, qui doivent se dérouler au plus tard en juin 1992, tous les sondages donnent le Labour largement gagnant. La Banque, qui redoute que le chancelier de l'Echiquier, John Major, n'abaisse sa garde et ne réduise les taux d'intérêt astronomiques qui mettent sur le sable les 70 % de Britanniques qui achètent leur logement à crédit, entend prendre les devants. Car, en 1987, c'est ainsi que le grand argentier précédent, Nigel Lawson avait fait gagner les élections à Maggie.

Ensuite, l'internationalisation des mouvements de capitaux, la libéralisation de la place de Londres, la concurrence à couteaux tirés entre opérateurs, les rigidités administratives, ont eu raison de l'autorité morale traditionnelle de l'arbitre entre l'Etat et les financiers. *« Sa puissance repose désormais sur un arsenal réglementaire et législatif destiné à éviter des scandales financiers plutôt que le respect des convenances entre gens du cercle magique de l'*Establishment *qui ne dominent plus la City comme dans le passé »*, souligne un banquier.

La perspective de l'union monétaire

Si M. Leigh-Pemberton pousse à la roue l'indépendance que freine M. Major, c'est que la Banque veut aussi imprimer sa marque sur le processus de l'union monétaire européenne. En particulier en participant dès le départ aux discussions sur la création d'une future banque centrale (« Eurofed ») de la CEE. Partisan comme chacun dans la City de l'adhésion complète de la livre au serpent communautaire, le gouverneur estime que Londres peut apporter à l'édifice son unique expérience des interventions sur les marchés des changes, une expérience provenant de la gestion des incessantes crises du sterling (volatilité, pétro-monnaie) et de la présence, à l'ombre de la cathédrale Saint-Paul, du marché des bons du Trésor libellés en écus. *« A condition d'éviter un calendrier par trop ambitieux ou de brusquer les choses »*, note-t-on dans l'entourage du *Governor*.

La création d'un nouveau poste stratégique de conseiller pour les affaires européennes, confié à un ancien diplomate de renom, sir Peter Petrie, et la formation d'une nouvelle section CEE au sein de la division internationale soulignent cette vision plus européenne de l'intérêt national d'Albion. La Banque d'Angleterre chercherait-elle à être en phase avec son temps qu'elle n'agirait pas autrement en défiant la « Dame de fer ».

Quel exemple suivre ? Ceux de la Bundesbank ou de la Banque nationale de Suisse se heurtent au légendaire centralisme de la haute administration de Whitehall. Le cas du Fed américain, émanation du Congrès, est inapplicable dans ce pays où l'exécutif n'est que le reflet de la majorité législative. Curieusement, ce symbole même de l'ex-puissance impériale s'intéresse de près à la réforme intervenue en 1989 en Nouvelle-Zélande : le gouvernement définit une fourchette souhaitable de hausse des prix, à charge pour les responsables de la Reserve Bank of New Zeland d'éviter tout dépassement.

L'avenir dira si ces nouveaux accents d'indépendance, encore timides, conduiront à des changements plus profonds. Signe des temps, la Banque a décidé de supprimer prochainement des billets de 5 livres l'effigie du duc de Wellington. L'un des politiciens favoris de Mme Thatcher est remplacé par un symbole plus pacifiste et moins cocardier, George Stephenson, l'inventeur de la première locomotive à vapeur.

MARC ROCHE

Prochain article :
IV. – La Banque de France
(Dans « le Monde des affaires »)

PARIS - ILE-DE-FRANCE

La création de 27 kilomètres d'« axes rouges » dans la capitale

Fourrière, oh les beaux jours !

Avec la mise en place, mardi 11 septembre, des « axes rouges », ces 27 kilomètres de voies où les automobilistes n'auront pas le droit de s'arrêter, le chômage des fourrières de Paris n'est pas pour demain. Dans une ville où, déjà, des dizaines de milliers de voitures – 80 000 le jour, 110 000 la nuit – n'ont pas de place pour se garer, la charge de cavalerie des camions-grues risque de pulvériser toutes les performances précédentes. Qui, pourtant ne sont pas minces : l'an dernier, 99 525 voitures en stationnement illicite ont été emmenées dans les huit sanctuaires de la grogne et de l'automobile déchue (1).

Certes, on est encore loin du record de l'année 1986 qui a vu plus de 160 000 véhicules déplacés de force. Mais il ne fait guère de doute que des jours heureux s'annoncent pour les six sociétés privées qui, l'an dernier, ont touché quelque 18 millions de francs au total en rémunération de leur besogne.

La nuit, si un véhicule entrave la liberté des autres usagers (stationnement en double file ou sur un « bateau »), son déplacement peut être demandé à toute heure, au commissariat de l'arrondissement. Mais habituellement, c'est la puissance publique, c'est-à-dire les fonctionnaires de police, qui décident de l'enlèvement des véhicules. Cette initiative est précédée d'un procès-verbal et de l'établissement d'une fiche décrivant l'état de la voiture.

Le recours au secteur privé a été justifié au mois de septembre 1987 par M. Jean Paolini, préfet de police, qui déclarait : *« Nos services ont des missions plus importantes à assurer que celles qui consistent à remorquer matériellement un véhicule en fourrière, avec les moyens coûteux que cela suppose. »* M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, demandait à l'époque que ce choix soit révisé pour confier aux seuls services de police l'enlèvement des voitures. M. Sarre est aujourd'hui plus serein et affirme : *« S'il est sûr qu'il y a eu des abus et qu'il peut toujours y en avoir, nous constatons cependant une amélioration de la pratique des enlèvements. Les enlèvement d'automobiles sont nécessaires. Faut-il encore que ce soit une bonne politique ! »*

La « victoire » de Sébastopol

Depuis 1987, pour assagir une mise en fourrière turbulente, on a délimité les avenues, boulevards et rues où l'action des camions-grues est prioritaire. Et on décida de laisser un quart d'heure de grâce à l'automobiliste en infraction, hormis pour certains emplacements tels que les arrêts de bus (et désormais sur les 27 kilomètres d'axes rouges) où l'enlèvement est immédiat.


JEAN-PIERRE COUDERC

La définition d'axes particulièrement surveillés a permis à la police de gagner une nouvelle bataille de Sébastopol, du nom du boulevard où le stationnement interdit est désormais mieux respecté. Mais elle reste impuissante dans le quartier du Sentier, où l'étroitesse des venelles toujours encombrées interdit aux gros engins des fourrières d'opérer sans, à leur tour, créer d'inextricables embouteillages. A moins de détourner la circulation...

Les articles L 25 et R 37-1 du code de la route définissent les motifs qui autorisent l'enlèvement et la conduite en fourrière d'un véhicule qui gêne la circulation. Ils visent notamment les stationnements interdits le long des trottoirs, dans les couloirs d'autobus, en double file, sur des emplacements protégés et ceux, moins connus, qui compromettent *« l'esthétique des sites et paysages classés »*.

Pour l'automobiliste, un sentiment d'injustice

La fourrière est mal vécue par les automobilistes, peu soucieux au demeurant des panneaux de signalisation quand ils « rangent » leur voiture. Il n'est jamais plaisant de devoir non seulement constater que son véhicule a « disparu », mais acquitter ensuite la bagatelle de 701 F (230 F d'amende, plus 471 F de frais d'enlèvement et de garde) pour le récupérer.

Le préfet de police déclarait en 1987 : *« Il faut s'assurer que ce sont les véhicules les plus gênants et non les plus faciles à enlever qui sont conduits en fourrière. »* Mais aujourd'hui les conducteurs de la capitale observent qu'un véhicule arrêté le long du trottoir avant d'être conduit en fourrière ne trouble pas toujours le va-et-vient des voitures, alors que des camions de livraison ou des automobiles particulières, stationnés à quelques mètres, en double file, gênent considérablement la circulation sans qu'aucune sanction soit prise, ni aucune remarque faite.

Le malheureux automobiliste s'étonne également que sur le macadam parisien une surface aussi large ait été réservée pour l'arrêt des autobus alors que bien souvent les chauffeurs de la Régie stoppent à la hauteur de cet arrêt sans occuper la place prévue à cet effet. Et ne faudrait-il pas appliquer les rigueurs du code de la route, à propos de la protection *« des sites et paysages classés »*, aux cars de touristes (plus d'un millier en fin de semaine et durant la période estivale) dont le stationnement anarchique rue de Rivoli ou le long de Notre-Dame, par exemple, est la cause de nombreux ralentissements et d'embouteillages ?

La polémique est loin d'être close. Si la capitale n'a pas le monopole des bouchons, il s'en faut, les chiffres apparaissent cependant angoissants pour les responsables de la circulation et du stationnement : 20 millions de déplacements quotidiens motorisés pour l'ensemble de la région Ile-de-France dont 8 millions pour Paris seul, soit 40 % ; 900 000 automobiles immatriculées 75 ; 3 millions de véhicules se présentant chaque jour aux portes de la capitale. Enfin, depuis 1980, sur les bords de la Seine, le trafic augmente, tous les ans, de 2 %.

JEAN PERRIN

(1) Montparnasse : 33, rue du Commandant-Mouchotte, 75014, pour les 6e, 7e et 14e arrondissements ; 11 289 véhicules enlevés en 1989. Bercy : rue Escoffier, 75012, pour les 5e, 12e et 13e arrondissements ; 14 756 véhicules enlevés. Pantin : 1, rue de la Marseillaise, 75019, pour les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements ; 11 905 véhicules enlevés. Pouchet : 8, boulevard du Bois-le-Prêtre, 75017, pour les 17e et 18e arrondissements ; 12 791 véhicules enlevés . Balard : 113, quai André-Citroën, 75015, pour les 15e et 16e arrondissements ; 16 208 véhicules enlevés. Europe : 43 bis, boulevard des Batignolles, 75008, pour les 8e et 9e arrondissements ; 11 868 véhicules enlevés. Les Halles : rue Coquillière, 75001, pour les 1er, 2e, 3e et 4e arrondissements ; 14 169 véhicules enlevés. Foch : avenue Foch, 75016 ; 6 841 véhicules enlevés.

Un jardin d'aventures archéologiques à Villejuif

La préhistoire au bord de l'autoroute

Les joggers et les promeneurs qui parcourent les trois hectares du parc des Hautes Bruyères à Villejuif, au sud de Paris, seront rejoints dans quelques mois par des visiteurs qui vont mettre leurs pas dans les traces de la... préhistoire.

Ce lieu des Hautes Bruyères, point culminant du Val-de-Marne qui, proche de l'institut Gustave-Roussy, domine l'autoroute du Sud, est, avec deux cent cinquante mille ans d'histoire sans discontinuer, l'un des deux sites les plus anciens répertoriés dans le département. C'est en y retrouvant des silex que M. Philippe Andrieux, archéologue départemental, spécialiste européen de l'histoire des techniques du feu, a pu reconstituer un nucléus (bloc de pierre d'où l'on a extrait des éclats) du moustérien ayant appartenu à l'homme de Neandertal. A cette époque située aux alentours de moins soixante mille à moins cinquante mille ans, le paysage de cette banlieue était celui d'une taïga très claire.

Barbe broussailleuse d'où perce un regard malin, verbe fleuri, imagé, passionné, Philippe Andrieux est un explorateur du passé, aussi à l'aise avec son ordinateur qu'au milieu des fossiles. Avec lui, les problèmes que rencontre l'homme de Neandertal pour tailler une hache prennent une étrange actualité : *« Son outillage*, dit-il, *correspond à une nécessité technique qui fait qu'il a besoin de ça et pas d'autre chose. C'est un ingénieur, un spécialiste du solide. »*

C'est l'environnement de notre très lointain ancêtre que M. Andrieux souhaite reconstituer sur une partie des terrains prévus pour l'agrandissement du parc, qui passera d'ici à 1992 ou 1993 à huit hectares (1). Il nous racontera l'histoire de l'Homme et des végétaux pendant la préhistoire en général, montrant notamment le passage de la plante sauvage à la plante cultivée.

Un jardin d'aventures archéologiques sera implanté au sein du parc avec la participation de jardiniers, d'archéologues et du public. L'idée est admise, la formation est en cours. Le projet consisterait à recréer un biotope de la préhistoire où le public *« prendrait conscience matériellement de l'existence d'une présence humaine ancienne sur les lieux »*.

Pour cela, des techniques vieilles de plusieurs millénaires concernant l'agriculture, l'activité domestique et artisanale, seraient présentées aux scolaires, aux adolescents et aux adultes. Des arbustes à baies, cinq ou six blés (froment, épeautre, blés durs), comme ceux trouvés lors d'une fouille de sauvetage sur l'autoroute A 86 à Thiais, seraient cultivés dans de petits jardins couvrant un hectare.

Le feu et la céramique

Des lichens et des bruyères pourraient s'y ajouter. Les plantes comestibles devraient être en quantité suffisante pour permettre la cueillette et même la moisson avec une sorte de brouette à dents. Leur récolte déboucherait sur la confection de nourriture, voire de repas complets, *« ce qui veut dire fabriquer un foyer culinaire »* (2).

Pour alimenter le feu, le bois serait coupé avec des haches de pierre. Il faudrait aussi fabriquer des récipients, ce qui permettrait de mieux comprendre la naissance de la céramique, avec des universitaires et des scientifiques qui assureraient recherche et création. De la même façon seraient développés le travail du bois, de l'osier, la corderie, la vannerie, le tissage avec du chanvre, du lin, etc., produits sur place, et même l'archerie ancienne.

Les surfaces consacrées aux activités domestiques nécessiteraient deux hectares. La cabane de jardinier y serait remplacée par une maison néolithique. Ce bâtiment de sept à huit mètres de haut et de trente à trente-cinq mètres de long, visible depuis l'autoroute du Sud, constituerait un véritable signal pour les automobilistes.

Construit par des élèves d'une école du bâtiment, il servirait non seulement de remise pour l'outillage, mais serait le centre d'une animation quotidienne avec un serveur télématique qui donnerait des informations succinctes. Des animateurs des différents services, des jeunes des villes du département, y trouveraient un lieu de formation aux archéotechnologies.

M. Andrieux veut que *« les gens aient une vraie vision de ce qu'était l'entourage de l'homme préhistorique à une période donnée avec les réponses aux questions qu'ils peuvent se poser »*. C'est pourquoi il souhaite que les jardiniers ne soient pas que des ouvriers d'entretien. Grâce à eux, le parc sera *« un lieu de mémoire vivante où s'effectue une véritable rencontre avec l'Histoire, sans en faire un lieu de culte »*, et les visiteurs en deviendront les *« interlocuteurs »*. Le rendez-vous pourrait avoir lieu à partir de 1992 ou 1993.

Et pour ceux qui s'aviseraient de parler gros sous, sa réponse est prête : *« A la limite, le projet ne coûte rien. Des plantes, il en faut. Des jardiniers, il en faut, une cabane de jardinier, il en faut. Les moniteurs existent, il suffit de les prendre six mois et de les former. »* Alors, tout paraît simple, si la volonté s'en mêle.

FRANCIS GOUGE

(1) Le parc atteindra sa taille définitive à l'horizon 2000 avec 21,2 hectares, une fois que la carrière de sablon en exploitation sur le site aura cessé son activité. Le projet d'extension du parc prévoit aussi le percement d'un canal bordé d'un mail planté d'arbres, et la réalisation d'un ensemble de quatre-vingt-quatre jardins familiaux de 180 mètres carrés chacun, perpétuant ainsi une tradition bien enracinée dans cette banlieue ouvrière.

(2) La maîtrise du feu est apparue il y a quatre cent mille ans environ (en l'état actuel des connaissances).

INITIATIVES

Une information très assurée...

La fusée Ariane est assurée, les manifestations sportives aussi : Roland-Garros contre la pluie, le Mondial de football contre une éventuelle annulation pour cause de troubles politiques. Plus prosaïquement – mais de manière tout à fait substantielle puisque ces cotisations représentent au total quelque 236 milliards de francs, – le commun des mortels français assure sa vie, sa voiture et son logement.

Un bon moyen de se garantir contre une ignorance souvent préjudiciable est de consulter à Paris le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). Organisme collectif privé, créé en 1957 par les assureurs à la suite d'une enquête de marché révélant la méconnaissance du public sur l'étendue de leurs prestations, sa vocation est de renseigner gratuitement les usagers sur tous les aspects pratiques et juridiques de l'assurance.

Homme, cadre, de la région parisienne...

Chaque année, le CDIA diffuse plus de 3 millions d'exemplaires de brochures et notices les plus variées : depuis le matériel pédagogique d'initiation à la prévention et aux mécanismes de base de l'assurance destiné aux écoles, jusqu'aux descriptifs les plus pointus permettant aux travailleurs indépendants et aux chefs d'entreprise de cerner leurs risques professionnels, en passant bien entendu par les dépliants qui abordent les différents domaines de la vie courante (dégâts des eaux, assurances scolaires, etc.).

Ces documents sont directement et individuellement envoyés à toute personne qui en fait la demande ; ils sont également transmis à des relais comme les associations familiales, les organisations de consommateurs, les collectivités locales entre autres. Le Centre organise également des réunions d'information, voire de formation : ainsi en 1989, 300 créateurs d'entreprise ont été sensibilisés à la gestion de leurs responsabilités, dans le cadre des chambres de commerce.

Le grand public qui s'adresse au CDIA – environ 40 000 personnes par an qui écrivent, se rendent sur place ou téléphonent – s'intéresse d'abord à sa voiture, puis viennent dans l'ordre de ses préoccupations, les assurances de l'habitation et enfin les garanties personnelles et particulièrement l'assurance-vie.

Homme, cadre ou employé habitant le région parisienne et âgé de plus de quarante-cinq ans, le « client »-type du CDIA affiche un certain nombre de soucis permanents : en matière automobile le « bonus-malus » est une valeur sûre, de la même manière que l'évaluation du mobilier dans le domaine du logement. D'autres questions sont plus liées à l'actualité : il y a les années à intempéries, qui suscitent bien sûr des flots de demandes spécifiques, et toute innovation – apprentissage anticipé de la conduite automobile ou plans d'épargne populaire – draine son cortège de nouvelles interrogations.

Quel que soit le sujet abordé, la philosophie du Centre est de ne recommander ni assureur ni contrat ; cependant en cas d'anomalie dûment constatée, on peut prendre conseil auprès de lui : disposant de points de chute dans la plupart des compagnies, il s'efforce d'obtenir les éclaircissements nécessaires afin de les communiquer aux intéressés. Mais il n'intervient jamais comme arbitre dans les litiges et sa seule médiation est le « courtage » en information. Une information documentée et qui, en prime, est toujours fournie à titre gracieux.

CAROLINE HELFTER

▶ CDIA, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e). Minitel : 36-14 CDIA, pour commander les documents et consulter les écrans d'urgence (rubrique « SOS ») en cas d'accident ou de dégâts. Tél. : 42-47-94-30 (9 heures - 12 heures et 14 heures - 18 heures). Bibliothèque : 9 heures - 17 heures.

هكذا من الأصل

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Groupe industriel européen
recherche dans le cadre de sa croissance :

DIRECTEUR GENERAL

BILINGUE ALLEMAND-FRANCAIS

Paris 800/1.000.000 FF

Vous dirigerez plusieurs entités industrielles situées en France et en Allemagne.

Vous avez une expérience confirmée de Direction Générale en milieu industriel, une bonne maîtrise de l'environnement européen et plus particulièrement du monde germanique.

Nous souhaitons rencontrer un candidat à fort charisme, capable de s'adapter à la croissance rapide d'un Groupe.

Merci d'adresser en toute confidentialité votre CV + lettre manuscrite sous la réf. 5689 LM à notre Conseil.

Rencontres & Développement

4 ingénieurs mécaniciens chez Arianespace, première société commerciale de transport

De formation ENSI, ESTACA ou diplômé d'une Université Européenne équivalente (spécialité mecanique des fluides completee si possible par la thermo-dynamique appliquee), vous êtes disponible et motivé pour une mission passionnante sur notre Ensemble de Lancement en Guyane Française.

Après une formation d'un an à Evry (Sud de Paris), vos activites à Kourou seront axées sur:

● la mise en oeuvre mécanique hors propulsion de l'ensemble du lanceur pour 2 postes (réf. 90.30M), la mise en oeuvre mecanique propulsion des 2 étages stockables (réf. 90.33M) et de l'étage cryogénique (ref. 90.32M),

● la gestion des documents nécessaires a une exécution fiable des operations,

● la conception et l'evolution du système de lancement.

Votre esprit d'analyse et de méthode et d'excellentes qualités relationnelles et d'adaptation sont indispensables. Des connaissances en informatique et en anglais seront appréciées.

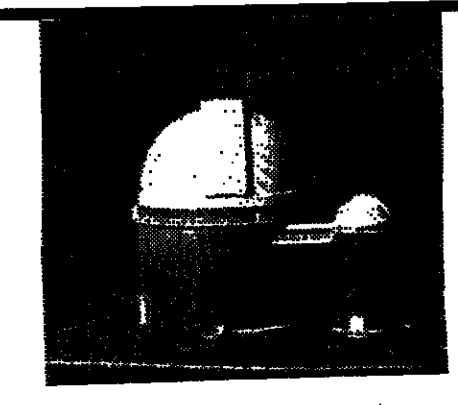
Pour ces 4 postes, nous recherchons 3 ingénieurs debutants et un ingénieur confirme (10 ans d'expérience en milieu aéronautique ou essais).

Si vous êtes interesse, merci d'envoyer votre dossier complet (lettre, CV, photo et pretentions) à Arianespace, Service des Relations Humaines, Boulevard de l'Europe, BP N° 177, 91006 Evry Cedex, France.

arianespace

Le Monde de l'International

AIDEZ-NOUS À DÉVELOPPER LE MODE INTERFÉROMÉTRIQUE DU VERY LARGE TELESCOPE (VLT)



European Southern Observatory (ESO) est une organisation intergouvernementale chargée de recherches astronomiques dans l'hémisphère sud. Les huit Etats Membres de l'ESO sont: la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la République Fédérale d'Allemagne, la Suède et la Suisse. ESO, principal centre européen de recherches astronomiques, occupe une place de choix au sein de la communauté scientifique mondiale. Ses recherches sont utiles à bon nombre de sciences ainsi qu'à l'industrie.

Le Very Large Telescope (VLT) est le plus récent projet de l'ESO: concevoir et réaliser un ensemble de quatre télescopes ayant chacun 8m de diamètre permettant d'obtenir une résolution optique de 16m, qui sera installé au Chili. Il est estimé que le VLT sera le télescope optique/infrarouge le plus grand du monde lorsqu'il sera opérationnel vers la fin des années 1990.

Les collaborateurs de l'ESO qui participeront à ce défi technologique auront l'occasion de faire preuve de tous leurs talents. Les conditions de développement de ce projet d'envergure: un environnement international, des technologies de pointe et une ambiance créative.

ESO souhaite s'adjoindre rapidement pour son siège de Garching près de Munich (République Fédérale d'Allemagne), un (m/f)

INGÉNIEUR PROJET

(réf. EPD304)

Responsabilités:
le candidat choisi sera responsable des aspects d'ingénierie du mode interférométrique du VLT. Le poste nécessite une collaboration étroite avec les membres du personnel scientifique au sein du Groupe d'Imagerie à haute résolution et d'Interférométrie, une coordination technique avec les ingénieurs et techniciens de l'ensemble du projet VLT ainsi que des contacts suivis avec les entrepreneurs extérieurs.

Profil:
le candidat est ingénieur ou possède un diplôme universitaire en physique, ainsi que plusieurs années d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes opto-mécaniques complexes de précision. Nous exigeons en outre une expérience en gestion de projets pluridisciplinaires, de leur spécification à leur réalisation. Puisque la plus grande partie de la conception et de la construction des composants de l'interféromètre du VLT sera effectuée par des sous-traitants, à savoir des ingénieurs-conseils et des entrepreneurs des Etats Membres de l'ESO, une expérience pratique acquise dans un tel environnement est souhaitable. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. L'allemand et/ou le français constitue un atout.

Rémunération:
le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, se situera entre 5 548 et 10.648 DM.

La rémunération pour ce poste sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat et pourra être assortie d'une indemnité de non-résidence de 9 % (célibataire) ou de 12 % (chef de famille) ainsi que d'autres allocations.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, aucune nationalité n'est a priori exclue.

Les candidatures doivent être transmises en précisant la référence du poste à pourvoir, avant le 15 octobre 1990 au Service du Personnel, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschildstraße 2, D-8046 Garching près de Munich, République Fédérale d'Allemagne. Tél.: (89) 320.06 219.

ESO

EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

D.A.F.

Libreville (Gabon)

Société nationale moderne et performante.

Une nouvelle phase de notre développement nous amène à recruter notre Directeur Administratif et Financier.

Membre de l'équipe dirigeante et rattaché au Directeur Général, vous aurez la responsabilité complète de l'organisation et du management de votre service (80 personnes).

Dans un environnement de haut niveau et secondé par des collaborateurs compétents, vous aurez à optimiser toutes les grandes missions d'une D.AF. : gestion financière, système de gestion comptable, gestion de trésorerie, organisation, fiscalité, juridique. Un outil informatique sera bien sûr à votre disposition.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel (niveau expertise comptable) ayant 10 ans d'expérience dans une fonction similaire et intéressé par une belle évolution de carrière.

En plus d'un salaire très motivant, vous bénéficierez de tous les avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. C1191MO à notre conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil



CURRICULUM

Compagnie prospère cherche dans le cadre de son développement majeur
3 VENDEURS DIRECTS
Rémun. + de 400 000 F/an. Anglais essentiel. Contacter ou écrire à : Tim Brown, 160 Sheen Road, Richmond Surrey, TW9 1UU, Angleterre. Tél. : 19-44-81-948-6196.

DEMANDES D'EMPLOIS

Tourisme - loisirs
Tourisme - affaire

Homme 37 ans, création relation public marketing, management, établissement notoriété internationale, organisation, promotion, congrès, salons, conférences.
Formation supérieure CELSA.
Trilingue propose :

COLLABORATION A RESPONSABILITÉ
FRANCE OU ÉTRANGER

Ecrire sous nº 8032 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

AGENT IMMOBILIER

Les promoteurs de ce complexe résidentiel et de loisirs, un des plus excitants d'Europe, situé dans la Vallée Almanzora au sud de L'Espagne, recherchent des agents immobiliers d'expérience pour assurer la promotion de ce projet en France.

Si vous êtes parfaitement bilingue Anglais, veuillez envoyer votre CV en Anglais à:

THE ALMANZORA GROUP

Elaine MacTiernan, The Almanzora Group Ltd, 101 The Promenade, Cheltenham, Gloucestershire GL50 1NW. Angleterre.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection visant à l'établissement d'une liste de réserve de recrutement d'agents temporaires de catégorie A (régime contractuel) pour la mise en œuvre du programme de recherche dans le domaine

SCIENCES ET TECHNOLOGIES MARINES (MAST)

COM/R/A/58 (carrière A8/A5)

TACHES: □ suivi des contrats de recherche et évaluation du contenu scientifique des rapports; □ coordination des divers partenaires de la recherche (p. ex. organisation et animation de séminaires et de symposiums); □ évaluation des propositions de recherche; □ suivi d'activités de soutien (p. ex. réseaux de données océanographiques, coordination européenne en modélisation). **QUALIFICATION:** □ diplôme universitaire dans une des disciplines indiquées, de préférence du niveau Ph. D. ou équivalent; □ les candidats devront être spécialisés dans un ou plusieurs des domaines suivants: * Océanographie physique (y compris hydrodynamique) * Flux et cycles biogéochimiques * Biologie et écologie marines * Instrumentation et robotique marines. **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:** □ connaissances approfondies et expérience de plusieurs années dans au moins une des spécialités citées ci-dessus, attestées par des travaux de recherche et de publications; □ en outre, pour l'océanographie physique et les disciplines côtières: connaissances requises en modélisation numérique; □ connaissances souhaitées en informatique ainsi qu'en télédétection aérospatiale; □ aptitude à la conduite de réunions d'experts ainsi qu'à la rédaction de comptes rendus et de rapports. **NATIONALITE:** être ressortissant d'un des Etats membres des C.E. **LIEU DE TRAVAIL:** Bruxelles. La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions Européennes n'est pas recevable. **AGE:** maximum 45 ans. **CONNAISSANCES LINGUISTIQUES:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des C.E. (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des C.E. **DELAI D'INTRODUCTION:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés, de préférence par écrit, à l'adresse suivante: C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/54, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél. 02/235.56.60 - téléfax: 02/236.30.25). Les formulaires devront parvenir à l'adresse ci-dessus, dûment complétés et signés, avant le 26.10.1990.

Le Monde des Cadres

INSTITUTION ALTOGOVEENNE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE reconnue d'utilité publique recherche pour la rentrée 90/91

UN PROFESSEUR D'ESPAGNOL

Niv. licence ou maît. d'esp., capable de dispenser cours de français.

Si vous êtes intéressé par cette offre, envoyez les photocopies certifiées de votre dipl. et C.V. à l'IAES, BP 13202, Libreville (Gabon).

COLLÈGE PRIVÉ SOUS CONTRAT recherche ENSEIGNANT EMT TECHNOLOGIQUE Temps partiel

SURVEILLANT TEMPS PARTIEL Tél. : 45-31-53-55

Etab. privé enseig. sup. recherche

ENSEIGNANTS

TECH.-CIALES INFO. PSYCHO. STYLISME Exp. BTS exigée. Tél. : 40-37-74-27.

MÉDECIN cherche secrétaire, assistante, bonne présentation, expérience souhaitée, motivée. Envoyer C.V., photo, prétentions. Lettre manuscrite. Dr BENADI 7, rue du Boccador 75008 Paris.

PARIS-1er Sté crédit immobilier recherche RESPONSABLES chargés d'animer une équipe de correspondants. Env. C.V. + photo à : SMO, 219, rue St-Honoré, 75001 Paris.

J.H., 23 ans, dég. O.M., bac + 2, anglais parlé et écrit (un an en Angleterre), cherche place d'agent commercial, accepterait toutes formations complémentaires. Tél. : 43-04-42-41.

Homme 31 ans, directeur commercial, niveau maîtrise d'économie. Aptitude à motiver, cherche à donner nouvelle impulsion à sa carrière. Etudie toutes propositions sérieuses. Ecrire sous réf. M/11 à HYPERBOLE, 2, bd de Magenta, 75010 qui transmettra.

H. 43 a., étude sup. gestion et admin., 21 a. exp. contrôle gestion et audit pluridiscip., aisance tech. et relation, rigueur et fibre sociale, négociateur, animateur, rech. poste direction entreprise Paris ou rég. T. : 42-70-91-53 de 14 h à 19 h.

J.H., 20 ans, libéré O.M.

DESSINATEUR MAQUETTISTE

Avec première expérience. Tél. : (16) 44-56-43-62.

Ingénieur agronome, 25 ans, cherche poste à Madrid. Tél. : 42-22-06-48

CHAUFFEUR DE MAITRE Exc. présent., réf., exp. pouvant voyager. 42-88-82-07

CADRE ASSURANCE

Responsable branche maritime et transp. de compagnie et de cabinet de courtage, 12 ans d'exp. souscription, sinistres, corps et facultés animation d'une équipe et gestion d'un service, bonnes connaissances micro-inform., rech. poste similaire. Tél. : 34-22-02-76.

capitaux propositions commerciales

EXCLUSIVITÉ

Une nouveauté mondiale, brevetée et patentée, dans le domaine publicitaire vous est proposée.
- Produit performant ;
- exclusivité territoriale ;
- contrat de licence.

Nous recherchons pour toutes régions de France, des hommes, des femmes d'affaires désirant exploiter cette licence. Fonds propre exigé. Demandez notre documentation.

MLS, CP 111, CH 4457 Diegten Fax (19-41) 98-24-15.

L'AGENDA

Vacances

Tourisme

Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 AYT, G.B. 19-44-71-703-4175.

Château du Puilacher (34) classé, restauré, calme, 35 km mer, 15 km lac, chbre dble, petit déjeuner, 260 F/nuit. (16) 67-96-74-36.

boxes - parking

A vendre garage démont., toit à une pente, long. 7 m, larg. 2,70 m, ht plus haut 2,60 m., ht plus bas 2,15 m, porte bascul. 2,50 m. avec contrepoids + petite porte à l'arrière de 0,70 m. Etat impeccable. Prix à débattre. Tél. le soir : 60-20-76-54.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

Ds HOTEL PARTICULIER Bat. 3 3e ét., appt 65 m². belle rénovation. Prix : 1 680 000 F T. : 42-52-09-19, 45-77-04-86

HALLES. 3 pces, 50 m². Dble expo. Dble living. Prix négoc. 1 150 000 F.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76.

3e arrdt

BD BEAUMARCHAIS même. PPTAIRE VD VRAI 3 P., cuis. équipée, chf. cent. individuel, refait nf. ét. élevé, asc. 45-04-23-15.

Mo RÉPUBLIQUE. STUDIO. tt cft, sal. d'eau avec w.-c., kitch. équipée. 4e ét. s. rue, parties communes refaites. 450 000 F. 42-71-87-24.

Mo ARTS-ET-MÉTIERS (3e) Idéal habitation ou p.-à-t. Duplex env. 65 m². Liv. avec kitchen. + ch. av. s.d.bns. 1 650 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

Appt de très haut niveau. Très spacieuse réception + chambres et mezzanine. Conviendrait habitation de luxe pour personnalité. Prix élevé justifié. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

MARAIS, superbe rénovation, livrable immédiatement, 5 pces. entièrement équipé, ascenseur, service. standing. 42-72-01-13.

4e arrdt

AU CŒUR DU MARAIS
LOFT
Luxueusement aménagé, gd séj. 47 m² + 2 gdes chbres. bains, cuis. équipée, cour plantée privative, prestations raffinées. 4 800 000 F
NOTAIRE
45-63-71-81, le matin

HOTEL-DE-VILLE
Duplex 100 m² 1er et 2e étage 2 chambres + mezzanine 2 salles de bains jardin, terrasses 29 m² Livraison début 1992 Prix : 4 650 000 F 45-74-20-43

EXCEPTIONNEL MARAIS. Petit 2 p. en duplex. tt confort. 499 000 F. 48-04-35-35.

RUE DE RIVOLI FACE HOTEL DE VILLE Gd studio à rénover, cuis., cft possib. 540 000 F. Créd. possib. 48-04-84-48.

PARIS 4e, SÉBASTOPOL 5/6 pces. Bel imm. pierre de t., 5e ét., asc., terrasse. 6 000 000 F. 49-27-96-96.

5e arrdt

RUE MOUFFETARD RARE BEAU 2 P. Tt cft. clair, 3e ét. Bel immeuble rénové. 1 100 000 F. 45-66-43-43.

AV. PAUL-DOUMER même. Dernier ét., vue, soleil. pptaire vd beau 2 p. + chbre d'enfant, tt cft, refait nf. 45-04-24-30.

SQ. MÉDARD. IMM. pierre de t., rénové, asc., pptaire vd gd dble liv. + 1 chbre, bains, refait, bourgeois ou Cal. 45-04-24-30.

VUE SUPERBE
« Comme une petite maison » Duplex de charme. Dern. ét. Séjour, cheminée, 2 chbres, bureau, 2 bains. Dble expo. 4 850 000 F. Serge Kayser, 43-29-60-60.

EXCEPTIONNEL Réhabilitation de luxe. Hôtel du 18e siècle. Neuf. Jamais habité. Restent : APPTS DE 95 m² A 115 m². HAUT DE GAMME. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

5e près QUAI. 3 P. DUPLEX TERRASSE
LIVING + cheminée + 2 CH. APPT DE CHARME 3 000 000 F. PLURIMMO. 45-48-25-01.

CONTRESCARPE PRÈS Imm. pierre de t. Beau studio, tt cft, asc., chf cent.
43-45-37-00

190 m² ENV. STYLE MAISON Duplex, 2e et dernier ét., 4 ch., toutes pièces sud, square, calme, verdure, part. 45-87-27-92 répondeur.

Prox. pl. MAUBERT, pptaire vd SUPERBE 5 P (3 chbres). Entièrement rénové. Dern. ét., balcon – 5 000 000 F. Soleil (1) 43-26-43-43.

6e arrdt

RUE DUPIN appt de charme, sous les toits, asc., dble séj., 2 chbres 2 950 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

7e arrdt

VANEAU, imm. ravalé STUDIO 2 fenêtres 740 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE VALADON 2 P. à rénover, 4e étage 1 300 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

STUDIO 760 000 F
Mo VANEAU. Superbe imm., studio impeccable, clair, charme, calme. 45-66-43-43.

RUE DE GRENELLE. 6e ét. Très clair. 6 pièces. Parf. état. Park. 45-55-43-59.

SÈVRES-VANEAU Studio 23 m², clair, calme, 2e ét. sur jolie cour pavée, poutres, tommettes, cave, s. de b., w.-c., com cuis., chf. ind. 830 000 F. 47-53-78-78 h.b.

8e arrdt

FG-ST-HONORÉ
(Près r. Royale). 110 m². Situation exceptionnelle. 5e étage + serv. + park. LARGIER : 42-65-18-83.

CHAMPS-ELYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Beaucoup de charme. Entrée, double living + bureaux + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

9e arrdt

AV. TRUDAINE
STUDIO tt cft, dans imm. p. de t., Interphone, 2e ét. 430 000 F. 42-71-87-24.

N.-DAME-DE-LORETTE Superbe 6 pces. 220 m² + serv. 5e ét. plein sud. 5 700 000 F. DARY IMMO. Tél. : 40-61-06-07.

10e arrdt

PROCHE CANAL ST-MARTIN. exceptionnel imm. ravalé. 44 m², 2 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c. 719 000 F crédit. 48-04-08-60.

Mo JACQUES-BONSERGENT Urgt cse mutation, BEAU STUDIO. 410 000 F. Cuis., bains, w.-c., 1er ét. Créd. total possib. 48-04-84-48.

11e arrdt

Près VOLTAIRE STUDIO. coin cuis., w.-c., bains. FAIBLES CHARGES. 2e étage. 329 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Mo PÈRE-LACHAISE Imm. récent, beau 2 p., entrée, cuis., w.-c., bains. asc., box.
43-45-37-00

AV. DE LA RÉPUBLIQUE p. de taille, grand 4 pces, très clair, 3e au-dessus entre-sol. 2 400 000 F. 43-38-05-32.

NATION. PRÈS MÉTRO. Bel imm. 3 PCES. cuis., w.-c., asc., vue dégagée, s. rue et cour. Px : 720 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

12e arrdt

URGENT CAUSE DÉPART. AV. ST-MANDÉ, imm. pierre de t.. 6e, asc., séj. dble, 2 chbres, tt cft, belles prestations. 2 400 000 F. 45-98-03-07.

RARE BD BASTILLE
GD STUDIO. tt cft. s. de b., w.-c., tr. clair, digicode. cave. 795 000 F. 42-71-87-24.

MÉTRO DAUMESNIL, ravalement payé, BEAU 2 P. s. rue. 750 000 F. Cuis., bains, w.-c., soleil. CRÉDIT POSSIB. 48-04-85-85.

Mo FAIDHERBE-CHALIGNY BEAU 2 PIÈCES cuis., s. de bains, w.-c. PRIX : 725 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48.

13e arrdt

RUE BAUDRICOURT IMM. RAVALÉ, séjour + chbre, refait neuf. 650 000 F FRANÇOIS FAURE. 45-49-22-70

TOLBIAC stand. Vue tt Paris, 5 pces 141 m². 3 550 000 F. GLACIÈRE à saisir, réc. rue et jardin, 3-4 pces 72 m². 1 690 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

A VDRE PARIS MONTPARNASSE App. 110 m² ds imm. standing. 2 s.b., 2 w.-c., vaste séj., entr., dressing, loggia 30 m². 2 pk. Tél. : 43-21-34-34 en soirée.

MOUTON-DUVERNET imm. pierre de t., salon, s. à manger, 3 chbres, soleil. 3 400 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ALÉSIA imm. récent 5e ét., studio, balcon, s/jardin, soleil, park. 670 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

MONTSOURIS 5 p., 3 ou 4 ch., 118 m², balc., 2 park. 3 550 000 F. – RENÉ-COTY bel ancien, 4 p. 87 m², 2 250 000 F. – RASPAIL 5 p. en semi-duplex, 130 m², petite terrasse, park. 5 300 000 F. – MONTPARNASSE, gd stand., 2-3 p., 80 m², balc., park 3 100 000 F 43-35-18-36

MÉTRO PLAISANCE 2 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c., 2e ét. s/cour. 569 000 F crédit total possible. 48-04-08-60.

VILLA ELMER
Rue de l'Eure Résidence de caractère Grand calme 9 appts du 2 au 6 pièces Terrasses caves parkings Livraison début 1992 ELMER DWIGHT EDOUARD
45-74-20-43

15e arrdt

SQUARE DESAIX imm. 76, 5e ét. gd 2 pces. park. P. : 1 680 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

LOURMEL RARE STUDIO. 40 m², TERRASSE 30 m². Très bon état, cuis. équipée, belle situation. 1 280 000 F. 45-66-43-43.

R. VAUGIRARD, except., 6e ét., asc., imm. brique apparente, 1 pce, cuis., sal. eau, w.-c. 549 000 F créd. total poss. 48-04-08-60.

COMME NEUF SUPERBE 2-3 P., tt conft, 57 m². 5e ét., bon imm., double expo. A saisir. 1 480 000 F. 45-66-43-43.

2 P. A RÉNOVER 3e ét., bon imm. BD GARIBALDI. Excellent investissement, 30 m². 690 000 F. 45-66-43-43.

CAMBRONNE 2 P.
A RÉNOVER, entr., cuis. séparée, 2 p., 3e ét., bon imm. 690 000 F. 45-66-01-00.

BEAU STUDIO au calme. cuis. coin repas. Terrasse. Parf. état. 45-55-43-59.

Beau 3 p., 82 m² env., terras., px inter. si rapide, verdure, clair. A voir. 42-56-46-97.

16e arrdt

BD MONTMORENCY Vue except. sur hippodrome d'Auteuil, belle expos., appt 118 m², 10e ét., séj. dble. 3 chbres, débarras Prix élevé justifié Maître BUISSON, notaire Tél. : (16) 54-77-49-75

TROCADÉRO
Imm. récent, 3 pces, balcon. 2 750 000 F. 45-41-11-00

PRESTIGIEUX, av. THÉOPHILE-GAUTIER, pierre de t., stand., superbe apt. 2-3 p., balc., 4e ét., asc., très clair. 2 800 000 F. 45-66-43-43.

PASSY
STUDIO, tt cft, kitchen. équipée, s. d. b., w.-c., imm. p. de t. 510 000 F. 42-71-87-24.

TROCADÉRO (proche) Clair, aéré, dégagé, très bel appart., environ 200 m², 3 récept. + 3/4 chambres, ét. élevé. 46-22-03-80, 43-59-68-04 p. 22.

MAISON CLASSÉE 1900 dans hameau privé du 16e 275 m². 9 pces + pav. Jardin, 160 m², rare 45-20-36-56

17e arrdt

VILLIERS
2 p. 50 m². 1 350 000 F Studio 65 m². 1 960 000 F
PEREIRE
2-3 p. 65 m². 2 350 000 F Mme Richard 43-36-53-53

17e IMPECCABLE 2 P. 6e ét., asc., cuis. équipée, salle de bains, w.-c. A SAISIR. 720 000 F crédit. 45-66-43-43.

PTE MAILLOT. Idéal investisseur ou étudiant, petit 2 p., très clair, 29 m², 7e ét., superbe imm. 595 000 F. 45-66-01-00.

GUY-MOQUET, except., bel imm. pierre de t., 2 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c., balc., appt donnant s. verdure. 629 000 F créd. 48-04-08-60.

MÉTRO BROCHANT Except. 1 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c., refait neuf. PRIX : 349 000 F créd. total. 48-04-08-60.

MÉTRO MALESHERBES Imm. ravalé. BEAU STUDIO. 635 000 F. cuis., bains, w.-c., gd grenier, cave, crédit possib. 48-04-85-85.

AV. VILLIERS
Imm. stand. 2/3 p., s. square, cuis., bains, w.-c., asc. 1 850 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85.

PORTE MAILLOT (près) Clair, aéré, 5e étage. Très bel appt. env. 133 m². Double living 45 m² + 2 chambres, cuis., s.d.bns, ch. de service. Ascenseur. Très bon plan.

Place PEREIRE (près) Appt env. 125 m². Récept. : 40 m² + 3 chambres, 1 s.d.bns + 1 s. douche. 5 250 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

BATIGNOLLES MONCEAU
Urgent. PART. VEND APPART. 135 m². Immeuble années 20. standing. Salon, salle à manger, cheminée. Balcon + 3 belles chambres. Cave + chambre service. Bon état. Bien exposé. 4,7 MF. Tél. (répond.) : 43-80-94-95.

GUY-MOQUET. Part. vd ds immeuble mod. 2 p. 43 m² sur jardin, refait neuf, asc. 925 000 F + poss. prof. lib. Park. Tél. : 46-45-72-77.

18e arrdt

Beau 3 pces, 40 m², 6e ét., dble expo., parfait état. 910 000 F. 42-62-46-98

Beau 4 p., 88 m², séjour dble, p. de t., dernier étage, asc., balcons, cheminées. 2 050 000 F. 42-62-46-92

ABBESSES BEAU 2 P. TT CFT. PRIX : 575 000 F CRÉDIT POSSIBLE. Tél. : 48-04-35-35.

2 p., 40 m² à rénover, 3e ét., plein sud, sans vis-à-vis, cuis., w.-c., dche, bon immeuble. 540 000 F. 45-66-01-00.

EXCEPTIONNEL MARX-DORMOY. 4e ét., bel imm. pierre, 2-3 p. à rénover, s. gd balc. très clair. 865 000 F 45-66-01-00.

MÉTRO ABBESSES RUE DES MARTYRS URGENT, BEAU STUDIO, cuis., bains, w.-c. 480 000 F. Créd. possib. 48-04-84-48.

Mo MARX-DORMOY. Villa des Roses, urgt cse départ, à saisir, beau 2 p., cuis. équipée, dche, w.-c., ref. nf. Bel imm. 499 000 F. 43-27-81-10.

100 m JARD. SACRÉ-CŒUR 4 pces rénové, vue dégagée, sud, balcon, 5e ét., poss. asc. 2 300 000 F Etudie proposit. 42-52-70-88, soir.

19e arrdt

EXCEPTIONNEL 50 M PARC BUTTES CHAUMONT. s/cour arborée, 2 p. à rénover, 33 m². 575 000 F. 45-66-01-00.

Mo BOLIVAR except. pierre de t., 2 p., entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. 769 000 F CRÉDIT. 48-04-09-60.

BUTTES CHAUMONT. Près métro, bel imm., interphone, 3 p., cuis., w.-c., bains, s. rue. Px : 695 000 F. CRÉDIT. Tél. : 43-70-04-64.

20e arrdt

RUE DES MONTIBŒUFS CALME, BEAU 2 P., 42 m², tt cft, imm. pierre et brique. 720 000 F. Tél. : 42-71-87-24.

ST-FARGEAU. 5/6 pces. 136 m² environ. Cellier. 3 parks, sous-sol. Prix : 2 500 000 F.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76.

78-Yvelines

A VENDRE : A Montesson village (78). F3 de 66 m² avec balc.-log. de 7,2 m². 2e ét. dans résid. calme de 4 ét. sans ascens. Séchoir, range., cave, park. Près com., écoles et bus. Charges réd. (RER Sartrouville ou Le Vésinet - Le Pecq) à 10 mn. - 680 000 F. - 39-52-52-90 ou 48-47-53-26, après 18 heures.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BAGATELLE
Appt. très gd stand., 225 m², 3 chbres, bureau, jardin d'hiver, cuisine entièrement équipée, 2 salons, terrasse 60 m², arbres plantés, park. Prix : 14 500 000 F.

NEUILLY BD KŒNIG Appt. gd stand., 160 m², 3 chbres, 2 s.d.b., grand living + cheminée, cuisine entièrement équipée, vue except., terrasse 160 m², arbres plantés. Prix : 11 000 000 F.

NEUILLY
LIVRAISON PRINTEMPS 91 IMMEUBLE DE PRESTIGE BEAUX APPARTEMENTS
45-01-90-10
BOULOGNE CONSEIL

PUTEAUX
LIVRAISON OCTOBRE 90 BEAUX APPARTS 3/4 P. TERRASSE, SOLEIL.
45-01-90-10
BOULOGNE CONSEIL

ISSY-LES-MOULINEAUX Prox. Paris et transports 2 p. 45 m² 740 000 F GARE ISSY 2 P. 680 000 F MAIRIE 2 P. 40 m² 720 000 F GARE 3 P. 1 200 000 F MAIRIE 3 P. 1 800 000 F crédit. 45-66-43-43.

VANVES. Beau studio, séjour, kitch. équipée, sal. eau, 1 cave. 410 000 F crédit total possible. 45-66-43-43.

NEUILLY Mo SABLONS à saisir beau 2 p., cuis., dche, ref. nf, s. rue et cour, clair, calme. 670 000 F. 43-27-81-10.

93 Seine-Saint-Denis

A VENDRE A Saint-Denis (93) dans ancien couvent classé monument historique, cours intérieure, charme, grand calme, appartement 4 p., cuis., déb., 2e étage, à rénover entièrement. 5 mn métro St-Denis-Basilique, 3 mn centre ville. 860 000 F. Tél. : 48-27-38-16 et 42-43-31-08.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE Part. vend appt. en pft état, 115 m², dans maison Mansart. Très verdoyant, 3 chbres, 2 s.d.b., gde réception, parking. RER Nogent à 5 mn. Prix : 2,5 M. Tél. pour r.-v. : soir 48-04-73-11 (répondeur) bureau 45-55-91-82 p. 4335.

VINCENNES STANDG 3 PIÈCES, cuis., w.-c., bains, balcon, s. rue et cour. PRIX 725 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

Province

NICE CENTRE Promenade des Anglais. Fabuleux appart. Vue féerique mer. 6 000 000 F. Tél. : 93-88-38-88.

immeubles

11e LEDRU-ROLLIN splendide imm. pierre de t., 1 050 m² dont 700 m² libres et 350 m² loués. 42-89-15-05.

hôtels particuliers

GEORGES-MANDEL
(près) belle maison réception + 5/6 chbres parking, excellent état 12 000 000 F
FRANK ARTHUR
RÉSIDENTIEL
45-62-01-69

17e PEREIRE (proche) Hôtel part. R + 3, petit jard., terrasse, possib. prof. libérale. Surf. env. 350 m². 3 récept. + 8/9 ch. 20 m². 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

AGENCES FRANÇOIS FAURE Paris-7e et Paris-6e 5, RUE LITTRÉ
Spécialistes rive gauche estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70.

ACHÈTE Studio ou 2 p. PARIS ou proche banlieue. M. STORK. Tél. : 42-71-12-00.

URGENT J'ach. comptant STUDIO OU 2 PCES TOUT PARIS. J.-P. VALLAT. Tél. : 45-66-91-91.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même à rénover. M. VALLERAND. Tél. : 43-70-18-00.

JE RECHERCHE POUR PIED-A-TERRE STUDIO ou 2 P. PAIE COMPTANT. DÉCISION RAPIDE. M. DEVEY 42-71-93-00.

PAIE COMPTANT TTES SURFACES de 10 m² à 50 m². Même av. travaux. DÉCISION IMMÉDIATE. M. ALBERT 48-04-84-48.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

ACHÈTE STUDIO ou 2 P. PARIS PROCHE BANLIEUE. DÉCISION IMMÉDIATE. Tél. à M. ROGER 42-71-94-34 hres bureau.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS. Avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60

Très urgent. Pour banque recherche appt standing. 3 réceptions + 3 à 6 chbres. 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e. 46-22-03-80. 43-59-68-04 p. 22.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22.

L'AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. actuellement des appts d'excellents standing DE 3 A 6 PIECES Sommes aussi intéressés par HOTEL PART. ou MAISON
(1) 47-63-13-78

locations non meublées offres

Paris

AV. DE VERSAILLES. 4 p. 85 m². Imm. pierre de t., Chff. cent. Dble liv., s.d.bns. 8 000 F. charges comprises.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76.

R. GUILLAUME-BERTRAND Studio 25 m² env. avec jardin privat. 20 m². 3 275 F c.c.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76.

ANVERS
STUDIO 18 m² 3e étage refait à neuf 2 800 F + 180 charges. Tél. : 42-27-66-07

4 pces, 9e, tt conf., 5e ét., très clair, 7 000 F/mois + 300 prov. pour charges. Tél. : 46-28-70-13

95- Val-d'Oise

PAV. AVEC JARD. AU CALME. Prox. DOMONT, 180 m² hab., jard. 500 m². ss-sl tot. Prix : 7 000 FF mois. CABINET 2000. 39-91-73-54 M. DUVAUCHELLE.

viagers

Studio libre tt cft, 19, rue A.-Rozier, Paris 19e, 45 m² env. dont terrasse. 500 000 F + mens. 2 833 F. F. 82 ans. Visit. vend. 12-18 h

locations non meublées demandes

Paris

L'AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. actuellement des appts d'excellent standing DE 3 A 6 PCES VIDES ET MEUBLÉS Sommes aussi intéressés par HOTEL PART. ou MAISON.
(1) 47-63-13-78

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing LOCATION OU ACHAT POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

GRISS-HAUSSMANN 45-22-56-44 cherche pour stés internationales studios, apparts, villas vides ou meublés, Paris, banlieue.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

RESIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

locations meublées offres

Paris

PRÈS PASSY GD LIVING + 1 chbre, 85 m², gd stand., cuis. équipée, bains. 12 000 F mois. ISIS 45-04-39-39.

villas

Villa 7 p., 180 m² hab., terr. boisé 29 800 m², calme. 2 650 000 F. Tél. à : AG.LITTORAL 94-76-04-56.

ST-RAPHAEL, résident. 2 000 000 F, const. 1961, 1 500 m² clos arboré, 500 m port plais. 500 m commerces. Villa : living, 4 ch., cuis., s. d'eau, wc ; pavillon : 2 p. c., dche, wc, puits équip. arros., abri voit. T. : 94-95-92-05, le soir.

maisons de campagne

BRETAGNE CENTRE
Belle maison en pierre en bord de rivière. Très grand séjour avec vue sur rivière, 4 chbres, tout confort. Idéal vacances. URGENT. A SAISIR. Tél. : (16) 96-28-00-39.

maisons individuelles

80 km de Paris, autoroute Chartres-Orléans au cœur du village de Denonville, maison ancienne de 170 m² (4 chambres, salon, mezzanine, salle de bains) + grenier. Chauffage central + 3 cheminées. Toiture récente. Cour commune + jardin. Beaucoup de charme. Prix : 515 000 F. Tél. : 48-76-19-83 le soir.

L'HAY-LES-ROSES AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Maison 5 p., beau jard. clos, surface habitable 110 m² s. 255 m², cuis. équipée, s.-sol total, gar., véranda. 1 320 000 F. 45-66-43-43.

Près RER BRY-S.-MARNE Pav. parf. état s. terrain d'angle, séj. dble, 3 chbres, cuis., bains, s.-sol garage. 1 450 000 F. AG. RÉGNIER LE PERREUX 43-24-17-63.

ATHIS-MONS pav. récent 160 m² habitab. 6 p. Très bonne prestations. Gd gar. Dépendances. Terrain arboré 550 m². Px 1 370 000 F. ORPI 46-72-18-18

pavillons

FOSSES (95)
30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche R.E.R. et lycée, pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine. séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m². 117 m² habitables. 800 000 F. (1) 34-72-24-08 et/ou (1) 34-72-99-50.

15 km Rennes Nord Belle maison, 5 chbres, cuis. équipée, sous-sol total, jardin 700 m², dans village toutes commodités. URGENT CAUSE MUTATION Tél. : (16) 96-78-41-33 (16) 96-33-06-52

ST-BRICE-MONTMORENCY (95) part. vd, 15 km Paris, 3 p. princp., école, comm., 405 m² clos, calme, verdure, poss. agrand. 45-66-70-80, ap. 19 h

propriétés

AFFAIRE RECOMMANDÉE TRÈS RARE
A 70 km de Paris par aut. Sud MONTARGIS (45) Train direct gare SNCF
VD CAUSE DIVORCE
ANCIENNE DEMEURE Tout en pierres apparentes. CACHET EXCEPTIONNEL. Récept., séj. cathédrale 100 m². Cheminée monumentale, cuis. entièr. équipée chêne massif, 5 ch., 2 bains, w.-c., chff. cent., cave voûtée, garage sur son terrain clos paysagé. 3 000 m² PLEIN SUD. Prix tot. 990 000 F. Créd. 100 % possib. par Caisse Epargne. Tél. 24 h/24 : (16) 38-85-22-92.

Mas ancien restauré, 6 pces, 180 m², piscine, terrain clos 300 m². 3 710 000 F. Tél.: AG. LITTORAL : 94-76-04-56.

BELLE MAISON 18e P. de taille, 8 p. princ., jard., garage, bon état PORT MARLY (dépt 78) Tél. : 42-29-52-98

MONFLANQUIN (47) Vd Maison de maître, 19e s. 8 pces, 200 m² habitables + 100 m² cave + 100 m² grenier aménageable, 600 m² dépend., 19 ha de terres (parc, bois, pruniers, terre cultivable, prairie avec point d'eau). 1 150 000 F Tél. : 53-36-53-25

L'ISLE-ADAM (95) SITE EXCEPTIONNEL
sur l'isle, 30 km Paris, part. vd propriété fin XVIIIe. 3 maisons, 400 m² hab. sur parc clos de murs Prix : 5 200 000 F Tél. H.B. : 34-24-06-06

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

PARMENTIER. 15 bureaux s/270 m² env. Toutes activités sauf école. Sous reprise 1 800 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-99.

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions Ttes durées, ts services Adresse commerciale
ACTE
BOULOGNE 46-03-38-32 MARNE-LA-VALLÉE 60-17-55-00 LA BOÉTIE 43-59-77-66 FBG-ST-HONORÉ 43-59-77-55

RÉPUBLIQUE. Burx s/500 m² env. Bail coml nf. Ss cession 1 606 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

Madeleine imm. de bureaux 635 m² très bon standing bail neuf 3 480 F HT/m². Tél. : 47-42-07-43. Libre de suite.

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services démarches R.C.-R.M SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES. 47-23-55-47 NATION. 43-41-81-81.

locaux commerciaux

Locations

Bd Auguste-Blanqui FACE Mo. 125 m² burx + 75 m² sous-sol. AVEC ENTRÉE PARTICULIÈRE, libre de suite. Bail nf 250 000 F an + ch. Agce 43-87-33-43.

fonds de commerce

Ventes

Mo POISSONNIÈRE Proche rue La Fayette Hôtel 2 étoiles Superficie env. 850 m² + ss-sol, R + 4 avec asc. 32 chbres avec s. de bains. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

R. RENNES PRÈS Gde bout., bail pour pressing uniquement, cession + petit loyer. Ecr. s. réf. 2395 à AFFLUENTS, 43, r. du Chemin-Vert, 11e.

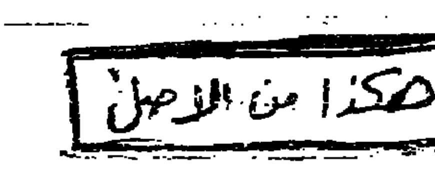
boutiques

Ventes

R. PETITES-ÉCURIES Belle bout. 295 m² env. sur 3 niveaux, cession 1 300 000 F. loyer 20 000 F Possib. tout commerce 43-45-37-00

BAIL A CÉDER Boutiq. 42 m² ctre commerc. Vitrolles (Bouches-du-Rhône) T. (16) 91-61-06-63.

AGENDA IMMOBILIER





هكذا من الاصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 5e étage. Terrasse + balc.	7-7 *bis*, rue St-Gilles SEFIMEG – 43-21-63-21	8 752 + 709

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 91 m², 2e étage	50, rue de Bourgogne SOLVEG – 40-67-06-99 Frais comm.	13 963 + 1 914 10 873

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine GCI – 40-16-28-71	9 000 + 2 025

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Parking 100 m², 1er étage	1, place Robert-Desnos SAGGEL – 42-66-61-05	6 100 + 950

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jard.	HOME PLAZZA NATION HOME PLAZZA – 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUB. 50 m² sur jard.	HOME PLAZZA BASTILLE HOME PLAZZA – 40-21-22-23	8 500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 52 m² 2e étage	12, rue de Rambouillet AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	4 592 + 528 3 688
4 PIÈCES park.,80 m², 3e ét., balc. 10 m²	12, rue de Rambouillet AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	7 380 + 648 5 623
3 PIÈCES Park., 68 m² 5e étage	66-68, cours de Vincennes AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	6 200 + 810 4 412

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
DOUBLE SÉJOUR 81 m², 1er ét. 2 chambres	60, rue Michel-Ange AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	8 500 + 750 6 049

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², 7e étage + ch. de service	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	7 159 + 1 223

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES NEUF 50 m², park., cave	139, rue Manin SEFIMEG – 45-65-37-02	4 060 + 455
2 PIÈCES NEUF 55 m² box, cave	139, rue Manin SEFIMEG – 45-65-37-02	4 720 + 497
2 PIÈCES Park., 56 m², 2e ét. Immeuble neuf	27*bis*, rue de Bellevue SAGGEL – 42-66-61-05	4 550 + 620
3 PIÈCES NEUF 63 m² box, cave	139, rue Manin SEFIMEG – 45-65-37-02	5 030 + 566
3 PIÈCES NEUF 66 m² Balcon 14 m²	139, rue Manin SEFIMEG – 45-65-37-02	5 470 + 597
3 PIÈCES Park., 77 m², 1er ét. immeuble neuf	27*bis*, rue de Bellevue SAGGEL – 42-66-61-05	6 400 + 853
4 PIÈCES Park., 92 m², 2e ét. immeuble neuf	27*bis*, rue de Bellevue SAGGEL – 42-66-61-05	7 500 + 1 017

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Park., 125 m², 3e étage	BAILLY 28, allée de la Pépinière SOLVEG – 40-67-06-99 Frais comm.	5 682 + 1 600 4 662
2-3 PIÈCES Park., 78 m² r.-de-ch.	GARCHES 19, rue des Quatre-Vents SAGGEL – 46-08-80-36	3 765 + 1 058
MAISON 5 PIÈCES 112 m², garage	GUYANCOURT 14, allée des Genêts SAGGEL – 46-08-80-36	5 900 + 300
STUDIO Parking, 36 m² rez-de-chaussée	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	3 490 + 340 2 923
3 PIÈCES Parking, 75 m² 3e étage	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40 *quater* B, rue des Ursulines AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	5 596 + 670 4 385

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking, 75 m² 2e étage	GIF-SUR-YVETTE Résid. Les Grandes Coudraies GCI – 40-16-28-70	3 450 + 876
2 PIÈCES Parking, 52 m² 4e étage	VERSAILLES 96, avenue de Paris SAGGEL – 46-08-80-36	3 800 + 631
6 PIÈCES Park., 116 m², 1er ét.	VERSAILLES 96, avenue de Paris SAGGEL – 46-08-80-36	7 900 + 1 238
3 PIÈCES Park., 75 m², 2e ét. Balcon	VIROFLAY 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO – 48-00-89-89	5 480 + 1 060

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 82 m² r.-de-ch., cave	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	7 970 + 1 680 5 671
4 PIÈCES Parking, 77 m² 9e étage	CLICHY 11, impasse Barbier SAGGEL – 42-66-61-05	4 774 + 1 653
4 PIÈCES 100 m², 3e ét.	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89	6 105 + 540
3/4 PIÈCES Park., 91 m², 2e ét. Balcon	GARCHES 13, rue des Suisses CIGIMO – 48-00-89-89	6 100 + 860
3 PIÈCES Park., 71 m² 3e étage	ISSY-LES-MOULINEAUX 12, rue Diderot AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	6 047 + 750 4 698
2 PIÈCES Park., 43 m², 2e ét. Immeuble neuf	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL – 46-08-80-36	3 950 + 574
3 PIÈCES Park., 75 m², 3e ét. Immeuble neuf	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL – 46-08-80-36	6 350 + 950
4/5 PIÈCES 110 m², 2e ét.	NEUILLY 2, rue de Bagatelle AGIFRANCE – 47-42-17-61	11 809 + 1 586
2 PIÈCES Park., 48 m² 2e étage	SÈVRES 33, Grande-Rue SOLVEG – 40-67-06-99 Frais comm.	4 300 + 507 3 304
3 PIÈCES Park. 66 m², 2e étage	SÈVRES 33, Grande-Rue SOLVEG – 40-67-06-99 Frais comm.	6 000 + 810 4 611
4 PIÈCES Park., 88 m², 3e ét. Immeuble neuf	SURESNES 29, av. Georges-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	6 400 + 1 313

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Park., 106 m² 7e étage, imm. neuf	JOINVILLE 4, rue Halifax SAGGEL – 47-42-44-44	7 800 + 835
3 PIÈCES Park., 75 m² 5e étage	NOGENT-SUR-MARNE 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL – 47-42-44-44	4 466 + 657
5 PIÈCES Park., 101 m² 1er étage	NOGENT-SUR-MARNE 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL – 47-42-44-44	5 597 + 997
3 PIÈCES Park., 73 m² 2e étage	SUCY-EN-BRIE 2, rue du Lys-d'Or AGIFRANCE – 45-90-64-54	3 250 + 738
4 PIÈCES 90 m², 2e ét. Possibilité parking	VILLEJUIF 24, rue René-Hamon CIGIMO – 48-00-89-89	3 485 + 1 060
2 PIÈCES Park., 60 m² 3e étage	VINCENNES 21-35, rue du Petit-Parc AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	5 432 + 600 4 271
3 PIÈCES Park., 74 m² 2e étage	VINCENNES 21-35, rue du Petit-Parc AGF – 42-44-00-44 Frais comm.	7 072 + 800 5 410
4 PIÈCES Park., 90 m² 7e étage	VINCENNES 3, rue Charles-Pathé SOLVEG – 40-67-06-99 Frais comm.	6 463 + 1 200 5 248

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















MARCHÉS FINANCIERS

Une cession contestée par les syndicats

Renault vend 35 % du capital d'une de ses filiales à une société japonaise

La Société japonaise Koyo va prendre 35 % du capital d'une filiale de Renault. Le montant de la transaction s'élève à 100 millions de francs. La SMI, installée dans le Rhône et filiale à 100 % du constructeur français, emploie 716 personnes dans la fabrication de systèmes de direction. Elle a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires hors taxes de 699 millions de francs pour un résultat net de 17,1 millions, contre respectivement 636 millions et 8,7 millions en 1988.

Les syndicats de la Régie dénoncent cet *« abandon »* d'une filiale aux concurrents nippons. Pour Renault, cette cession est conforme à la stratégie définie par M. Lévy, le PDG, d'accepter les coopérations avec les Japonais dans l'industrie des composants automobiles, tout en réclamant une protection au niveau des constructeurs eux-mêmes.

SMI souffrait, explique-t-on chez Renault, de n'avoir que sa maison mère comme client et de ne pouvoir poursuivre, faute de moyens, toutes les recherches nécessaires dans un domaine en rapide évolution. Koyo numéro un mondial de cette spécialité, apportera son expérience à la SMI dans les directions assistées, que les clients réclament de plus en plus, et contribuera à soutenir sa croissance.

Coopération entre le Giat, RVI et Creusot-Loire

Regroupement dans l'industrie française des blindés

Les trois entreprises françaises Giat Industries, Renault Véhicules Industriels (RVI) et Creusot-Loire Industrie, *ont décidé de regrouper leurs* activités dans le secteur des véhicules blindés à roues. La coopération, conclue mardi 11 septembre, est surtout motivée par la préparation du futur Véhicule Blindé Modulaire (programme VBM) dont Giat est le maître d'œuvre et dont l'armée française a décidé de se doter pour accompagner le char Leclerc. Mais elle concernera aussi deux autres engins : les véhicules de l'avant blindés (VAB) et les véhicules blindés de 10 tonnes à roues.

Giat Industries (Groupement industriel d'armements terrestres), qui a déjà regroupé sous sa houlette l'industrie des munitions, est le premier industriel de l'armement terrestre en France avec 8 milliards de francs de *chiffre d'affaires, et 15 000 employés.* Cette société est spécialisée dans les véhicules blindés à chenilles de tous tonnages et à roues non directrices de moyen tonnage, avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards dans ces secteurs. RVI réalise 2,48 milliards de francs dans la défense et Creusot-Loire 2,25 milliards en étant spécialisée dans les blindages.

Les discussions s'engagent sur le partage des rôles mais il est acquis que le Giat aura la majorité de la future société, qui sera opérationnelle début 1991. Elle devrait être ouverte aux coopérations étrangères.

Troisième groupe français de services informatiques

Concept, en perte, fait une cure de rigueur

Concept, troisième société française de services informatiques longtemps saluée pour ses succès, est victime de sa boulimie : la société, dont la holding de tête est détenue à 25 % par Batif développement, affiche pour le premier semestre une perte nette consolidée *« de l'ordre de 40 millions de francs, dont le montant définitif sera précisé après certification des comptes »* pour un chiffre d'affaires groupe de 1,245 milliard inférieur aux prévisions et un résultat d'exploitation en retrait de 10 % sur les prévisions.

Toutes les filiales opérationnelles du groupe ont réalisé des résultats satisfaisants mais CCMC, rachetée il y a deux ans, a déçu. Au total, des charges exceptionnelles de l'ordre de 60 millions ont donc découlé des difficultés rencontrées.

Sans attendre, ses dirigeants ont donc décidé de mesures de réorganisation drastiques prévoyant notamment la suppression de 190 postes chez CCMC. En outre, Concept SA va faire une fusion-absorption de l'ensemble des sociétés du groupe, sauf des filiales étrangères, ce qui se traduira par la radiation de la cote de 4 filiales : CCMC, Technic Informatique, Spectral/MIS et SACI (SCBF n'étant pas cotée).

Les actionnaires se verront proposer des titres Concept en échange des leurs. Mais l'entreprise, dans un communiqué publié le lundi 10 septembre, si elle affirme qu'elle tiendra ses objectifs en termes de chiffre d'affaires pour 1990, ne donne pas de nouvelle prévision de résultats *« qui sera communiquée ultérieurement »*.

NEW-YORK, 11 septembre ↓

Accès de faiblesse

La Bourse américaine, préoccupée par l'évolution des prix du pétrole et des taux d'intérêt, a encore été victime d'un accès de faiblesse mardi dans un marché calme.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui avait débuté sur une légère hausse, a fini la séance sur une baisse de 2,97 points, soit 0,11 %, à 2 612 points.

Le volume des affaires était faible avec seulement 114 millions de valeurs changeant de main. Le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 830 contre 599, tandis que 509 titres sont restés inchangés.

Le marché continue à observer prudemment l'évolution des cours du pétrole et des taux d'intérêt américains, et garde également les yeux fixés sur le Moyen-Orient.

Par ailleurs, les opérateurs hésitent *à prendre de sérieuses initiatives* tant que les discussions sur la réduction du déficit budgétaire ne sont pas terminées.

Les taux sur les bons à 30 ans du Trésor américain, principale valeur de référence du marché obligataire, s'établissaient à 8,95 % en fin d'après-midi contre 8,96 % la veille.

VALEURS	Cours du 10 sept.	Cours du 11 sept.
Alcoa	67	68 1/4
ATT	30 1/2	31
Boeing	47 3/8	47 1/2
Chase Manhattan Bank	17 7/8	17 5/8
Du Pont de Nemours	35 1/2	35 1/2
Eastman Kodak	40 7/8	41
Exxon	50 1/2	50 7/8
Ford	34 7/8	35
General Electric	61 1/8	62 1/4
General Motors	37 3/4	37 7/8
Goodyear	21	20 3/8
IBM	105 7/8	107 1/2
ITT	52 1/2	52 3/8
Mobil Oil	65 3/8	65 1/8
Pfizer	71	71 1/8
Schlumberger	65 3/8	65 3/4
Texaco	63 3/8	62 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	102 1/4	103 3/8
Union Carbide	18	18
USX	33 5/8	33 1/8
Westinghouse	32 3/4	31 7/8
Xerox Corp.	39 3/4	39 3/8

LONDRES, 11 septembre =

Stable

Après avoir gagné du terrain en début d'après-midi, les cours des valeurs ont reviré à la baisse, dans le sillage de l'ouverture faible de Wall Street, pour terminer en léger repli mardi au London Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 2,7 points, à 2 144,3, soit un repli de 0,12 % par rapport à la veille.

Le volume d'activité est resté très étroit, avec seulement 338,8 millions de titres échangés contre 296,4 millions au cours de la séance de lundi. Quelques mauvais résultats *de sociétés ont fait passer* au second plan les espoirs de réduction des taux d'intérêt de la veille.

La plupart des secteurs ont été irréguliers. Les assurances tendaient vers la hausse, en revanche la baisse afffectait les valeurs pétrolières et bancaires. Après une glissade initiale, suite à l'annonce d'une baisse de 22 % de son bénéfice imposable semestriel, Peninsular and Oriental Steam Navigation (P and O) a terminé en hausse grâce à de bonnes perspectives pour le dividende.

La chaîne de supermarchés J. Sainsbury et le groupe Racal Electronics ont progressé à la suite de prévisions d'une hausse de leurs bénéfices.

PARIS, 12 septembre ↑

Reprise

A l'image des autres places européennes et dans le sillage de Tokyo où, quelques heures auparavant, l'indice Nikkei affichait en clôture une progression de 2,49 %, la Bourse de Paris affichait, ce mercredi, des velléités de reprise. Les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 1,11 % dès les premières minutes de cotation pour ne cesser d'accentuer leurs gains. En fin de matinée, l'indice CAC 40 portait son avance à 1,63 % pour atteindre plus tard dans la journée 1,95 %. Cette progression s'est déroulée dans un marché plus actif que la veille. Mardi, en effet, le volume des transactions sur le marché à règlement mensuel a tout juste atteint les 753,4 millions de francs, un niveau jamais vu depuis deux ans et encore pendant les séances creuses de l'été.

Rien ne semble toutefois vraiment susciter une relance durable du marché. Les craintes de récession aux Etats-Unis et la crise du Golfe sont autant d'événements qui pèsent sur l'évolution de la tendance. Les intervenants se contentent visiblement de corriger les excès de baisse observés depuis les premiers jours d'août sans pour cela s'engager véritablement pour l'avenir. Ils sont rares à voir le CAC 40 revenir d'ici à la fin de l'an*née au-delà des 2 000 points, qui* était pourtant son niveau atteint aux premiers jours de l'année. L'indice de la place parisienne avait même culminé à 2 129,32 le 20 avril dernier à la suite de la spectaculaire envolée du printemps. Depuis son plus bas niveau de 1 546,21 points le 21 août dernier, le CAC 40 a réussi à regagner près de 7 % mais la baisse est loin encore d'être effacée. Au cours de la séance de mercredi, les plus fortes hausses étaient emmenées par *Roger Bellon*, La Redoute, Nouvelles Galeries, Midi. Parmi les baisses, on notait celles de Midland Bank, Sovac, Bis, Ecco.

TOKYO, 12 septembre ↑

Nette reprise

La grande fermeté du yen, au plus haut face au dollar depuis août 1989, a fait sortir de sa coquille la Bourse de Tokyo mercredi. A l'issue d'une séance active, l'indice Nikkei affichait en fin de journée un gain de 2,5 %, soit 611,48 yens à 25 216,14 yens.

Mardi, l'indice avait chuté de 476,66 yens (– 1,9 %).

Le yen a fortement progressé face au dollar après les déclarations de *responsables américains sur l'économie américaine*, déclaraient les courtiers. Cette fermeté de la devise japonaise a réveillé les opérateurs qui ont effectué des achats, les plus importants depuis deux semaines, précisaient les boursiers.

VALEURS	Cours du 11 septembre	Cours du 12 septembre
Akai	650	650
Bridgestone	1 210	1 230
Canon	1 680	1 680
Fuji Bank	2 270	2 310
Honda Motors	1 480	1 520
Matsushita Electric	1 790	1 800
Mitsubishi Heavy	789	800
Sony Corp.	7 040	7 020
Toyota Motors	1 950	1 980

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le Conseil des Bourses de valeurs accepte une troisième surenchère sur la Cofifap.** – *Le Conseil des Bourses* de valeurs a accepté la surenchère faite par la société Immobilière et foncière de Paris sur la Cofifap, ancien holding de la BIAO détenu à 57 % par la BNP. Déposée par la banque Pallas France, cette OPA porte sur l'intégralité du capital de ce holding au prix de 2 351 francs par action. Les deux autres offres concurrentes ont été déposées au mois de mai par la SAMVAC, société marseillaise de promotion immobilière, dont M. Jean-Claude Pick est le principal actionnaire, et par la Cogépa, firme appartenant à la famille Duval-Fleury. La Cofifap est convoitée pour son patrimoine composé d'un immeuble à Paris et d'un autre à Dakar. La date de clôture de ces OPA est prorogée jusqu'au 24 septembre.

□ **Pepsico rachète 209 restaurants Kentucky Fried Chicken.** – Le groupe de boissons Pepsico va racheter 209 restaurants Kentucky Fried Chicken à la firme alimentaire Collins Foods, pour 4,9 millions d'ac*tions Pepsico (ce qui correspond* à 120 millions de dollars, soit environ 630 millions de francs). Avec ce rachat, Pepsico, qui détient aussi la chaîne Pizza Hut, va gérer 5 000 restaurants Kentucky Fried Chicken.

□ **Paribas installe un holding industriel aux Pays-Bas.** – La compagnie financière Paribas a annoncé à Amsterdam la création aux Pays-Bas d'un holding industriel baptisé « Paribas Deelnemingen NV » (Paribas participations SA) destiné à prendre des *« participations significatives »* dans des sociétés néerlandaises. Paribas Deelnemingen *« constitue le premier maillon du nouveau réseau européen de holdings industriels que Paribas se propose de constituer dans les mois qui viennent »*, indique le groupe.

Paribas ajoute que la création de sociétés du même type devrait intervenir prochainement en Allemagne, en Espagne et au Portugal.

□ **Rugby Group : bénéfice en baisse de 14,5 %.** – Rugby Group, producteur britannique de ciments, chaux et matériaux de construction, annonce un bénéfice semestriel en baisse de 14,5 % à 34,49 millions de livres (344 millions de francs) contre 40,31 millions pour le premier semestre de l'exercice précédent. Ce résultat, supérieur aux prévisions des analystes qui l'avaient estimé à 32,5 millions de livres, a été réalisé sur un chiffre d'affaires de 311 millions de livres contre 325. Le groupe a principalement souffert de la baisse d'activité dans le secteur du bâtiment en Grande-Bretagne et en Australie, a indiqué le président du groupe, MGA Higham. La baisse d'activité a également été sensible dans le nord-est des Etats-Unis. Seules les activités de fabrication de fenêtres, portes et escaliers, dont certaines ont été acquises en cours d'année aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, ont vu leur bénéfice augmenter.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	405	405
Asystel	105	....
B.A.C.	190 50	190
Bque Tarneaud	170	....
B.I.C.M.	820	820
Boiron (Ly)	400	399
Boisset (Lyon)	206	....
Câbles de Lyon	2990	2999
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1100	1120
Calberson	430	428
Cardif	485	476
C.E.E.	362	359
C.E.G.E.P.	251	260
C.F.P.I.	241 10	243
Ciments d'Origny	548	550
C.N.I.M.	1050	1159
Codetour	298	295
Comareg	304	300
Conforama	833	829
Creeks	315	315
Dafsa	210 50	....
Dauphin	551	550
Demachy Worms Cie	550	....
Desquenne et Giral	249 40	251 80
Devanlay	942	950
Deville	461	464
Dolisos	178 10	178
Editions Belfond	246 40	236 80
Elysée Invest.	11 80	12 50
Europ. Propulsion	361	368
Finacor	160	160
Gerondr	865	....
GFF (group.fon.f.)	385	385
Grand Livre	429	429
Gravograph	193 90	195
Guintoli	820	820
I.C.C.	243 30	250
IDIA	318	315
Idianova	134	134
I.M.S.	1000	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IN2	280	....
I.P.B.M.	129	130
Loca Investis.	309	300
Locamic	107	107
Matra Comm.	150	150
Métall.Minière	190	184 40
Molex	187	182
Navale-Delmas	801	815
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	597	602
Presbourg	90	90
Présence Assur.	359 80	345 40 o
Publ.Filipacchi	495	510
Razel	575	575
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
St-H. Matignon	217 50	217 50
S.C.G.P.M.	499	491
Segin (Li)	292	300
Select Invest (Ly)	103	103
Serbo	450	450
S.M.T. Goupil	200 50	201
Sopra	197	197
Supra	189	186
TF1	267	270
Thermador H. (Ly)	242	243
Unilog	174 90	170
Union Fin. de Fr.	411	410
Vial et Cie	138	....
Y. St-Laurent Groupe	848	873

Marché des options négociables le 11 sept. 1990

Nombre de contrats : 13 707

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	–	–	–	–	–
CGE	520	20	–	11	28,15
Elf-Aquitaine	680	8,60	35	22	33
Eurotunnel SA-PLC	50	0,99	3	6,10	7
Euro Disneyland SC	90	–	6	–	–
Havas	600	–	12	–	–
Lafarge-Coppée	400	1,50	–	52,50	–
Michelin	80	1,90	4,50	8,90	12
Midi	1 200	–	–	300	–
Paribas	520	4,50	34	–	–
Pernod-Ricard	1 000	–	–	–	–
Peugeot SA	760	0,25	5	230	–
Rhône-Poulenc CI	240	7	–	–	–
Saint-Gobain	400	11,50	34	12,50	–
Source Perrier	1 400	–	–	67	–
Société générale	440	–	–	7	–
Suez Financière	320	15	32	7	16,60
Thomson-CSF	100	–	5,40	–	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 sept. 1990

Nombre de contrats : 54 338.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	98,24	98,26	98,04
Précédent	98,36	98,36	98,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,64	1,03	0,70	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,30 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse mercredi 12 septembre, après être monté jusqu'à 5,3420 F mardi à la cotation officielle. A Tokyo, la baisse était nette, la monnaie américaine cédant 1,5 yen. La tendance du marché n'était cependant pas très définie, et la baisse du dollar était surtout liée à un mouvement de prises de bénéfice.

FRANCFORT	11 sept.	12 sept.
Dollar (en DM)	1,5885	1,5825

TOKYO	11 sept.	12 sept.
Dollar (en yens)	139,85	138,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 septembre) ... 9 9/16 - 9 11/16 %

New-York (11 septembre) ... 7 15/16 - 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	10 sept.	11 sept.
Valeurs françaises	79,50	78,90
Valeurs étrangères	85,70	85,40

(SBF, *base 100 : 31-12-81)*

	10 sept.	11 sept.
Indice général CAC	454,24	448,80

(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*

	10 sept.	11 sept.
Indice CAC 40	1 661,76	1 653,94

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 sept.	11 sept.
Industrielles	2 615,59	2 612,62

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 sept.	11 sept.
Industrielles	1 655,10	1 651
Mines d'or	195,40	191,40
Fonds d'Etat	78,27	78,52

TOKYO

	11 sept.	12 sept.
Nikkei Dow Jones	24 604,66	25 216,14
Indice général	1 880	1 913,72

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

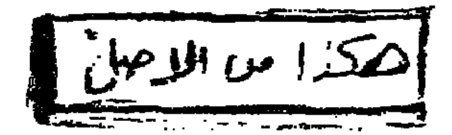
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2950	5,2970	+ 80	+ 90	+ 180	+ 200	+ 570	+ 630
$ can.	4,5404	4,5460	– 129	– 86	– 202	– 140	– 437	– 236
Yen (100)	3,7857	3,7898	+ 48	+ 62	+ 107	+ 132	+ 285	+ 358
DM	3,3470	3,3498	+ 36	+ 57	+ 88	+ 118	+ 235	+ 302
Florin	2,9697	2,9725	+ 35	+ 47	+ 79	+ 97	+ 217	+ 266
FB (100)	16,2873	16,3035	+ 04	+ 177	+ 153	+ 389	+ 597	+ 1131
FS	4,0236	4,0281	+ 49	+ 68	+ 109	+ 143	+ 307	+ 389
L (1 000)	4,4873	4,4928	+ 11	+ 42	– 07	+ 40	– 202	– 116
£	9,8196	9,8286	– 414	– 380	– 771	– 714	– 2036	– 1886

TAUX DES EUROMONNAIES

$E-U.	7 15/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 1/2	7 3/4	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/8	9 1/2
F.S.	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8
L(1000)	3 1/2	5	9 1/8	9 5/8	9 7/8	10 3/8	11	11 1/2
£	14 13/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
Franc.	9 5/8	9 7/8	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 05

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3760	C.N.E 3%	3735	3740	3760	+ 0 87
960	B.N.P. T.P.	985	985	985	....
1140	C.C.F. T.P.	1133	1132	1132	- 0 09
1100	Cr.Lyon. T.P.	1090	1091	1091	+ 0 09
1750	Renault T.P.	1631	1650	1650	+ 1 16
1900	Rhone Poul. T.P.	1870	1870	1870	....
1080	Saint Gobain T.P.	1091	1090	1090	- 0 09
1100	Thomson T.P.	1120	1120	1120	....
755	ACCOR	778	785	786	+ 1 03
610	Air Liquide	613	623	627	+ 2 28
1400	Als.Superm.	1525	1520	1520	- 0 33
370	ALSPI	405	415	414	+ 2 22
1570	Arjom. Prioux	1690	1700	1700	+ 0 59
880	AGF Sté Centrale.	965	970	980	+ 1 55
925	Aux. Entrepr.	920	921	922	+ 0 22
270	Avenir H. Média	261	255	268	+ 2 68
181	Axa Midi Ass.	182 50	183	182 90	+ 0 22
245	Bafip	244 20	244 20	245	+ 0 33
179	Bail-Equipem.	200	212	212	+ 6 00
885	Bail Investiss.	880	895	880	....
440	Bancaire	411 50	422	427	+ 3 77
550	Bazar H.-V.	612	600	612	....
710	Beghin-Say	798	786	800	+ 0 25
1030	Berger (M)	1065	1055	1055	- 0 94
480	Bic	571	561	579	+ 1 40
760	B.I.P.	760	760	760	....
420	BIS	394 70	375	378 20	- 4 28
345	B N P (CI)	378	380	380	+ 0 53
900	Bolloré Tech.	948	937	949	+ 0.11
2760	Bongrain	2946	2945	2947	+ 0 07
760	Bon-Marché	766	773	777	+ 1 44
470	Bouygues	499	505	515	+ 3 21
104	BP France	115 50	117 50	116 50	+ 0 87
720	B S N	803	815	827	+ 2 99
800	Canal Plus	934	939	935	+ 0 11
365	Cap Gem.S.	414	411	416	+ 0 48
3200	Carrefour	3285	3295	3291	+ 0 18
108	Casino	128 90	126	129 10	+ 0 16
98	Casino ADP	102 60	101 50	103	+ 0 39
965	Castorama D.I.	989	997	985	- 0 40
151	C.C.F.	171	172	171	....
85	CCMC Ly.	85 50	85 40	85	- 0 58
340	C.D.M.E.	365	365 10	370	+ 1 37
410	C.E.G.I.D.	436	448	446	+ 2 29
250	Centrest (Ny)	225	235	235	+ 4 44
485	C.E.P. Comm.	507	507	510	+ 0 59
210	Cerus	208	212 10	214 30	+ 3 03
420	Cetelem	392	391	386	- 1 53
410	C F A O	413	410 10	405	- 1 94
375	CF Int.	379	379	378	- 0 26
480	C G E	526	532	533	+ 1 33
315	CGI Info.	290	300	290	....
1000	C G I P	993	1019	1020	+ 2 72
485	CGP	500	505	501	+ 0 20
750	Chargeurs S A	810	820	819	+ 1 11
675	C I C A (M)	630	625	625	- 0 79
1300	Ciments franç.	1253	1260	1263	+ 0 80
405	Club Méditer.	431	440	440	+ 2 09
120	CMB Packa.	131	131	135	+ 3 05
121	Codetel	118	118 50	117	- 0 85
540	Colas	511	519	515	+ 0 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
245	Cpt. Entrep.	262	260	255	- 2 67
1030	Compt Mod.	1000	1030	1025	+ 2 50
250	Concept S.A.	150	150	151 50	+ 1 00
....	CPR (Paris Réa.)	356 20	357	363	+ 1 91
960	Créd. Foncier	1000	1000	1000	....
800	Cr Lyon (CI)	682	694	689	+ 1 03
1000	Credit Nat.	1148	1148	1149	....
285	CSEE	269	261 50	261	- 2 97
2850	Damart	2620	2550	2550	- 2 67
425	Dassault Aviation.	520	518	516	- 0 77
285	Dassault Electr.	309	310	311 90	+ 0 94
1540	De Dietrich	1475	1452	1510	+ 2 37
195	Dév.P.A.C.B.B.	209	203	203	....
250	Dév.R.Sud-Est	280	280	280	....
375	D M C	412	412	410	- 0 49
2800	Docks France	3450	3450	3470	+ 0 58
550	Dumez	636	634	651	+ 2 52
2050	Eaux (Gle)	2240	2251	2260	+ 0 89
375	Ecco	378	374 80	366	- 3 17
645	Elf Aquitaine	664	688	680	+ 2 41
450	- (Certific.)	490	490	490	....
925	Epeda B.-F.	985	965	965	- 2 03
380	Essilor	416	417 10	420	+ 0 96
165	Essil.Inv.(CIP)	205	205	210	+ 2 44
675	Esso	715	719	711	- 0 56
1300	Euraffrance	1425	1440	1450	+ 1 75
1400	Eurocom	1655	1680	1705	+ 3 02
84	Eurodisneyland	89 50	89 35	90	+ 0 56
3290	Euromarché	3119	3119	3130	+ 0 35
870	Europe 1	970	970	990	+ 2 06
43	Eurotunnel	45	45 25	45 05	+ 0 11
1300	Exor	1460	1460	1445	- 1 03
1140	Facom	1418	1430	1401	- 1 20
168	Finextel	169	168	167	- 1 18
215	Fives Lille	261	265	266	+ 1 92
1700	Fromager. Bel	1871	1910	1885	+ 0 75
1580	Gal Lafayette	1812	1810	1819	+ 0 39
1650	G.A.N.	1900	1900	1930	+ 1 58
320	Gascogne (B)	350	346	346	- 1 14
1300	Gaz et Eaux	1251	1253	1274	+ 1 84
1280	Géophysique	1306	1313	1347	+ 3 14
435	Gerland Ly.	444	443	446	+ 0 45
710	Groupe Cité	720	708	708	- 1 67
1450	GTM-Entrep.	1497	1489	1470	- 1 80
860	Guyenne-Gas.	955	951	956	....
205	Hachette	213	215	216	+ 1 41
460	Havas	517	522	528	+ 2 13
490	Hénin (La)	515	505	519	+ 0 78
820	Hutchinson	805	800	810	+ 0 62
260	Imétal	255 50	258	260	+ 1 76
87	Immob. Phénix	98 50	98 50	98	- 0 51
98	Ingénico	100 50	100 50	101	+ 0 50
3800	Inst. Mérieux	3310	3400	3360	+ 1 51
415	Interbail	440	440	450	+ 2 27
1040	Intertechnique	1096	1085	1095	- 0 09
770	J. Lefebvre	790	790	800	+ 1 27
815	Labinal	890	888	875	- 1 69
2100	Lab. Bellon	2310	2477	2500	+ 8 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
355	Lafarge	346 40	351	354 70	+ 2 40
940	Lebon	1120	1100	1100	- 1 79
3530	Legrand	3370	3370	3410	+ 1 19
2000	Legrand (DP)	2140	2140	2130	- 0 47
535	Legris Industries	584	585	570	- 2 40
800	Locabail Imm.	772	777	777	+ 0 65
415	Locafrance	440	420	430	- 2 27
760	Locindus	750	....	....	....
380	Luchaire	410	410	420	+ 2 44
3200	L.V.M.H.	3630	3685	3750	+ 3 31
450	Lyonn. Eaux	488 50	494 90	501	+ 2 56
250	Majorette Ly.	237	249 50	239	+ 0 84
335	Mar. Wendel	340	340	345	+ 1 47
250	Mors	264	268	267	+ 1 14
490	Merlin-Gerin	505	510	514	+ 1 78
93	Metaleurop	103 50	108 80	108	+ 4 35
124	Métrologie In.	130	135	132	+ 1 54
72	Michelin	73	74	74 80	+ 2 47
870	Midi (Cie)	902	929	932	+ 3 33
92	Midl. Bk Sa *	109 50	102 10	102 10	- 6 76
405	Min. Salaig (Mat.)	355	350 10	350	- 1 41
103	MMB	106 10	110 10	110	+ 3 68
77	Moulinex	84	85 50	85 70	+ 2 02
1370	Navig. Mixte	1420	1420	1405	- 1 06
135	Nord-Est	148 10	148	148 30	+ 0 14
400	Nordon (Ny)	457	460	460	+ 0 66
580	Nouv Galeries	610	609	650	+ 6 56
585	Occid. (Gle)	564	585	580	+ 2 84
1400	Omn. f. Paris	1341	1390	1360	+ 1 42
315	Olipar	311	312	313	+ 0 64
435	Oréal	508	508	509	+ 0 20
460	Paribas	503	511	517	+ 2 78
1350	Pechelbronn	1440	1439	1435	- 0 35
103	Pechiney Int.	113 60	113 60	116	+ 2 11
245	Pechiney (CIP)	236	243 50	250 90	+ 6 31
610	Penhoet	490	....	....	....
915	Pernod Ricard	1065	1080	1085	+ 1 88
515	Peugeot	534	548	551	+ 3 18
430	Pinault	430	430	428	- 0 47
290	Plastic-Omn.	300	304	294	- 2 00
450	Poliet	489	495	498	+ 1 84
990	Préfabail-Sic.	1048	1049	1017	- 2 96
560	Primagaz	640	645	645	+ 0 78
495	Printemps	520	525	521	+ 0 19
1820	Promodès	1970	1969	1945	- 1 27
480	Radiotechn.	527	519	518	- 1 71
199	Raff. D.Total	267 50	270	272	+ 1 68
2510	Redoute (La)	2500	2430	2670	+ 6 80
320	Rémy et Associés	300	315	305	+ 1 67
280	R. Poulenc CIP	234	235	236	+ 0 85
295	Robur Financ.	324 50	325	325	+ 0 15
47	Rochette (La)	50 60	51	51 95	+ 2 67
1740	Roussel Uclaf	2010	2000	2000	- 0 50
3700	R. Impé.Ly *	3700	3690	3695	- 0 14
183	Sade (Ny)	190	190	190	....
1520	Sagem	1545	1545	1520	- 1 62
375	Saint Gobain	396 40	400	400 50	+ 1 03
1050	Saint Louis	1210	1230	1235	+ 2 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1240	Salomon Ly.	1314	1314	1355	+ 3 12
380	Saluper (Ny)	420	407	407	- 3 10
800	Sanofi	739	742	750	+ 1 49
1700	S A T	1750	1735	1735	- 0 86
235	Saul Chât.	243	253 90	240	- 1 23
950	Saupiquet (Ns)	1093	1100	1100	+ 0 64
730	Schneider	790	790	796	+ 0 76
15	SCOA	17 25	17 95	17 50	+ 1 45
1060	S.E.B.	1119	1102	1108	- 0 98
430	Sefimeg	428 10	433 90	439 50	+ 2 68
545	Sezzam A.	533	549	550	+ 3 19
1300	S F I M	1275	....	....	....
168	S.G.E.	193	190 60	195	+ 1 04
545	Simco	555	559	554	- 0 18
960	Sk. Rossignol	969	982	970	+ 0 10
900	Sligos	900	901	900	....
420	Société Géné.	460	464 50	467 30	+ 1 59
111	Sodecco(B)	116 30	115	115	- 1 12
150	Sodero(Ns)	153 10	153 10	155	+ 1 24
520	Sodexho	440	440	443	+ 0 68
90	Sogenal(Ny)	93	93	93	....
470	Sogerap	440	440	440	....
1160	Som-Allib.	1200	1210	1239	+ 3 25
1250	Source Perrier	1331	1331	1342	+ 0 83
570	Sovac	492	495	471	- 4 27
480	SPEP	465	485	480	+ 3 23
480	Spie-Batignol	471	470	470	- 0 21
1010	Strafor	1120	1120	1130	+ 0 89
310	Suez	326	331 10	335	+ 2 76
495	Synthélabo	540	548	545	+ 0 93
95	Thomson	94	95	96 50	+ 2 66
605	Total	669	677	682	+ 1 94
96	- (certif.)	107 90	108 10	109 80	+ 1 76
300	Truffaut Fin.	300	302	302	+ 0 67
465	U.A.P.	502	506	507	+ 1 00
290	U F B Locab.	257	258	267	+ 3 89
950	U I C	987	990	988	+ 0 10
560	U I F	580	580	585	+ 0 86
820	U I S	840	842	842	+ 0 24
765	Unibail	810	825	815	+ 0 62
205	U.C.B.	195	195	190	- 2 56
370	Valéo	358	362	361	+ 0 84
198	Vallourec	299	308	311	+ 4 01
385	Via Banque	390	391	394	+ 1 03
990	Zodiac	1000	1020	1001	+ 0 10
1820	Elf Gabon	1815	1811	1816	....
123	Amax	129 50	130	130	+ 0 39
117	Amer. Express	127 80	126 70	126 70	- 0 86
165	A.T.T.	162	162 10	162 10	+ 0 06
150	Anglo Amer.C.	138 10	139 20	139 20	+ 0 80
495	Amgold	421	428	428	+ 1 66
205	Banco Santander	222 80	219	219	- 1 75
755	B.A.S.F.	748	752	752	+ 0 53
785	Bayer	768	775	775	+ 0 91
90	Buffelsfont.	86 05	86 80	86 90	+ 0 99
89	Chase Manh.	96	93 20	93 20	- 2 92
98	De Beers	103 50	103	103 20	- 0 29
2160	Deutsche Bank	2240	2278	2278	+ 1 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1349	1362	1362	+ 0 96
72	Driefontein	63	62 30	62 30	- 1 11
185	Du Pont-Nem.	189 60	189	189	+ 0 59
196	Eastman Kodak	218 60	220 80	220 80	+ 1 01
26	East Rand	22 50	22 20	22 20	- 1 33
80	Echo Bay	65 90	67 50	67 50	+ 2 43
166	Electrolux	164	162	162	- 1 22
970	Ericsson	1028	1038	1038	+ 0 97
270	Exxon Corp.	269	270	270	+ 0 37
179	Ford Motor	185	185 50	185 50	+ 0 27
82	Freegold	52	52	52	....
14	Gencor	13 20	13	13	- 1 52
305	Gén. Elect.	324	331	331	+ 2 16
187	Gén. Motors	199	200 50	200 50	+ 0 75
425	Gén. Belgique	420	415 50	416 50	- 0 83
54	Gd. Métropol.	55 50	56 80	56 80	+ 2 34
64	Guinness	68 90	70	70	+ 1 60
20	Hanson PLC	20 20	20 30	20 35	+ 0 74
57	Harmony Gold	45 80	45 60	45 60	- 0 44
160	Hewlett Packard	182	184	184	+ 1 10
44	Hitachi	48 50	48 90	48 90	+ 0 82
750	Hoechst	755	767	765	+ 1 32
122	Homestake	101 90	103 50	103 70	+ 1 77
90	Imp. Chemical	88 80	90	90	+ 1 35
510	I.B.M.	571	574	574	+ 0 53
265	I.T.T.	280	280 60	280 60	+ 0 21
111	Ito Yokado	127	131	131	+ 3 15
61	Matsushita	67 20	68 80	68 80	+ 2 38
17	Maxwell	16 40	16 45	16 45	+ 0 30
139	Mc Donald's	147 50	147 80	147 80	+ 0 20
400	Merck	434	434 50	434 50	+ 0 12
400	Minnesota M.	420	413	413	- 0 87
340	Mobil corp.	348	347 50	347 50	- 0 14
164	Morgan J.P.	181 50	177 50	177 50	- 2 20
29400	Nestlé	30050	30300	30300	+ 0 83
950	Nixdorf	948	990	990	+ 4 43
200	Norsk Hydro	208 50	207 50	207 50	- 0 48
144	OFSI	118 50	117 60	117 60	- 0 76
1630	Pétrofina	1761	1780	1781	+ 1 14
215	Philip Morris	241 20	242	242	+ 0 33
70	Philips	73 50	74 50	74 50	+ 1 36
101	Placer Dome	88 30	87 80	87 80	- 0 57
240	Quilmès	275	275	275	....
34	Randfontein	27 60	27 40	27 40	- 0 72
425	Royal Dutch	434 50	435	435	+ 0 12
46	R T Z	45	45	45	....
5 50	Saat.& Saatchi	5 60	5 50	5 50	- 1 79
59	St Helena	53	54	54	+ 1 89
325	Schlumberger	347 30	351 80	352 40	+ 1 47
47	Shell transp.	48 20	48 20	48 20	....
1930	Siemens	2028	2070	2070	+ 2 07
245	Sony	270	272	272	+ 0 74
64	Sumitomo Bank	67 90	70 25	70 25	+ 3 46
205	T.D.K.	219	221 40	221 40	+ 1 10
43	Telefonica	44 50	45	45 10	+ 1 35
31	Toshiba	35 20	35 95	35 95	+ 2 13
415	Unilever	429	434 30	435	+ 1 40
245	Unit.Techn.	267	265	265	- 0 75
480	Vaal Reefs	406	400	400	- 1 48
280	Volvo	285	286 90	286 90	+ 0 31
215	West. Deep.	187	187	187	....
199	Xerox Corp.	217	214	214	- 1 38
81	Yamanouchi	101 60	106 30	106 30	+ 4 63
2 50	Zambia Cop.	1 93	1 94	1 94	+ 0 52

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 70	2 70
Emp.Etat 9,8%78	99 20	1 66
10,80% 79/94	101	0 23
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 88	8 12
Emp.Etat 13,4%83	108 60	9 72
Emp.Etat 12,2% 84	103 80	11 33
Emp.Etat 11% 85	104 25	6 11
10,26% mars 86	100 05	5 17
OAT 10% 5/2000	98 90	2 95
OAT 9,9% 12/1997	99 15	7 40
OAT 9,8% 1/1996	98 90	6 04
PTT 11,2% 85	101 55	8 03
CFF 10,30% 86	95 30	5 96
CNB Bques 5000F	99 82	1 93
CNB Paribas 5000F	100 15	1 93
CNB Suez 5000F	100 15	1 93
CNE 11,5% 85	101 40	2 86
CNI 1/82 5000F	99 80	1 93
CNT 9 % 86	....	3 50
CRH 10,90% déc.85	101 40	6 88
CHARB FCE 3% 100	143	....
CNCA	1056	....
Cares	....	....
CGE 6 janv. 89/99	538	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1050	1026
Applications Hydr.	1201	1249 d
Arbel	829	850
Astorg	285	298 40d
Bains C.Monaco	1040	1071
B.Hypoth.Europ.	350	....
B.N.P. Intercont.	251 90	251 90
Beghin-Say (C.I.)	840	....
Bénédictine	3900	....
Blanzy Ouest	2985	2998
B T P	83 70	83 10
Cambodge	738	740
Carbone Lorraine	809	810
Case Poclain	21 50	21
C.E.G.F (Frigor.)	389	373 50
Cerarmaire Blanzy	538	539
Cembati	119	114 10
Champex Ny	132	135
CIC (CIP)	201	205
C.I.M.	745	725
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Clause	449	431 50
Colimeg	293	313

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cotradel	1200	....
Cogifi	390	397
Cosiphos	550	560
Cie Industrielle	4950	5000
Cpt Lyon Alemand	532	520
Concorde	840	826
Constr.Mét.Prov.	34	31
Crédit Gén.Ind.	415	401
Cr Universel (Cie)	664	880
Créditel	125 20	126
Darblay	705	....
Degremont	1429	1372
Delalande	2100	2050
Delmas Vieljeux	4100	....
Didot Bottin	1256	1258
Eaux Bassin Vichy	2189	2150
Eaux Vittel	915	906
Ecia	245 80	244
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	320	320
E.L.M. Leblanc	631	643
[illegible] Bretagne	522	515
Ent.Mag. Paris	4000	....
Etex (ex. Eternit)	1900	1880
Europ Soudure Ind.	54	47 30o
Finalens	270	270
F.I.P.P.	163	162 50
F.N.A.C.	2080	2164
Foncière (Cie)	695	710
Fonc.Lyonnaise	865	830 o
Foncina	490	492 50
Forgerolle	665	668
France I.A.R.D.	841	910
France SA (La)	1603	1640
From. Paul-Renard	2374	....
Gaumont	920	940
Genefim	291 50	293
Gévelot	510	....
G.F.C.	440	430
G.F.I.I.	310	315
Gds Moulins Paris	1450	1450
Groupe Victoire	1470	1455
G.T.I (Transport)	544	544
Immobail	353	355
Immobanque	760	761
Im.Marseillaise	6100	6000
Imm. Plaine-Monceau	445	450
Immofice	485	486
Invest.(Sté Cie.)	3110	3000
Jaeger	72 20	73 75
Lambert Frères	333 10	288 10o
Lille Bonnières	1555	1570
Loca-Expansion	291	283
Locafinancière	480	480
Locatel	306	....
Louis Vuitton	740	720
Louvre	4200	4185
Lucia	1920	1940
Machines Bull	45 90	45 80
Mag.Uniprix	182 10	183
Magnant	650	669

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	511	....
Mors	161	158 50
Navigation (Nle)	268	260
Nozal	159 70	....
Optorg	345	345
Oréal (CI)	235	....
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	1082	....
Paluel Marmont	639	638
Parfinance	195 90	193
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	200	202
Paris Orléans	260	263 10
Parthena Invest.	405 80	402
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2155	....
P.L.M.	325	327
Porcher	645	625
Promodès (CI)	795	872 d
Publicis	740	755
Rochefortaise	156 60	157
Rosario	277 90	268
Rougier	400	....
S.A.C.E.R.	441	440
S.A.F.A.A.	475	470
S.A.F.I.C Alcan	405	388 80o
SAFT	1710	1753
Saga	205	201
Salins du Midi	600	591
[illegible]	108	110
Savoisienne M.	180	....
S.C.A.C.	790	785
Senelle Maubeuge	428	432 10
S.Emd.Part. (M)	178	....
Silic	744	729
Sevim	367	368
S.I.P.H.	382	391
Sofal	695	688
Soffo	490	470 40o
Sofical	1115	1130
Soficomi	614	621
S O F I P (M)	442	450
Sofragi	1540	1550
Sophia-Bail	418	425
Sopagal	178 70	178
Soudure Autogène	830	830
Sovabail	503	520
Stemi	728	....
Suez (CIP)	283	286
Taittinger	4224	4085
Télémécanique Elect.	4400	4450
Testut-Aquitaine	880	880
Tour Eiffel	270 10	270
Uliner	985	985
U.T.A.	2442	2535
Vicat	389	389
Viniprix	1801	1850
Virax	175	....
Waterman	1500	1500
Maroc Sté Brasserie	281	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	826	820
Akzo Nv Sico.	286	....
Alcan Aluminium	117 90	111
Algemene B.Ned.	95	95
American Brands	352	353
Arbed	645	....
Asturienne Mines	176	194 d
Banco Popular Espa.	430	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	31000	....
Can.Pacifique	81	81 60
Chrysler Corp.	86 10	....
C I R	16 50	16 05
Commerzbank	876	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	216	....
GBL (Brux Lamb.)	554	564
Gevaert	1310	....
Glaxo Holdings Ltd.	74 50	....
Goodyear Tire	121	....
Grace and Co (WR)	129	127
GTE Corp.	125	....
Honeywell Inc.	515	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	28 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	23 50	....
Noranda Mines	80	80
Olivetti priv.	13 70	....
Pakhoed hold.	590	....
Pfizer Inc	379	....
Procter Gamble	399	410 10
Ricoh	30	....
Robeco	266	....
Rodamco NV	220 30	220
Rolinco	257	....
Saipem	7 70	7 50
Sears Group	51 20	51 20
SKF Aktiebolaget	106	....
Tenneco Inc.	300	....
Thorn Electrical	59	60 20
Toray Ind.	23 20	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1550	....
West Rand Cons.	12 10	12 05
Whitman Corp.	105 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	....
Boisoni	815	....
Calciphos	192	191
C G H Cogedhor	100	100
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	878	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	705	670
Drouot Assurances	195	170
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	66 20	66 20
Gachot S.A.	78	....
Guy Degrenne	438	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	337	384 8
Marlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Paramelle RD	864	877
Particip. Percier	350	....
Rorento N.V.	174 80	174 80
St-Gobain-Emballage	1595	....
Serna Matra	310	....
S.E.P.R.	1522	....
Sici	378	....
S.P.R. act. B	382	379
Ulinor	380	....
Wonder	988	755 o

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 342	5 306	5 020	5 470
Ecu	6 933	6 936	....	....
Allemagne (100 dm)	334 980	334 900	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 298	16 291	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 220	297 180	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 494	4 489	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 700	87 750	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 829	....	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	400 530	....	390	415
Suède (100 krs)	91 550	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 820	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 620	....	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 336	....	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 787	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 586	....	4 360	4 760
Japon (100 yens)	3 810	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/9
Or fin (kilo en barre)	65100	65100
Or fin (en lingot)	65200	65650
Napoléon (20f)	403	401
Pièce Fr (10 f)	390	.....
Pièce Suisse (20 f)	459	464
Pièce Latine (20 f)	377	384
Souverain	479	486
Pièce 20 dollars	2200	2180
Pièce 10 dollars	1310	1300
Pièce 5 dollars	835	.....
Pièce 50 pesos	2455	2445
Pièce 10 florins	380	382

SICAV (sélection) 11/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1000 70	976 29
Actilion	210 45	204 82
Agepargne	738 45	706 65
Ageplacement	6928 68	6928 68
Agepremière	105 80	105 48
AGF Actions et CIP	1075 95	1049 71
A.G.F. 5000	613 55	598 59
AGF ECU	1008 63	998 64
AGF Foncier	115 93	113 10
AGF Invest Sicav	109 53	106 86
AGF Interfonds	408 22	398 26
AGF Oblig.	1070 61	1065 28
AGF Sécurité Sicav	10870 36	10870 36
A.G.F.I.M.O.	639 84	623 26
AMERI-GAN	5851 35	5826 90
Amplitude	597 53	580 13
Arbitrages Court.T.	6141 18	6128 91
Assocc.	1115 30	1115 30
Atout Futur	342 42	334 07
Aurecic	1254 29	1217 76
Avenir Alizes	1544 35	1514 07
Avenir CIC	102 56	99 58
Axa Capital	140 53	134 48
Axa Europe	118 45	113 35
Axa Investissements	114 07	109 16
Axa NPI	102 36	97 95
Axa Valeurs PER	118 89	113 76
Capimonétaire	5433 47	5428 04
Capoblig	5532 58	5450 82
Capitacic	1106 03	1089 68
Capital-Monde	356 11	346 45
Cardea Pierre	31 22	30 46
Coexis	1126 43	1098 96
Comptavalor	6005 24	5996 25
Convertimmo	379 87	365 26
Credinter	457 65	444 32
Credit Mutuel Capital	1099 52	1077 96
Diese	1132 98	1105 33
Drouot France	778 63	745 10
Drouot Investiss.	948 31	907 47
Drouot Sécurité	236 38	226 20
Drouot Sélection	136 92	131 02
Ecucic	1052 42	1036 87 ♦
Ecuper	120 33	115 15
Ecureuil Capitalisation	2161 68	2140 46
Ecureuil Invest	389 99	359 21
Ecureuil Monepremiere	57085	57085
Ecureuil Monétaire	33640 64	33640 64
Ecureuil Trésorerie	2087 50	2087 50
Ecureuil Trimestr.	1944 40	1925 15
Elicash	376128 84	376128 84
Energia	283 68	270 82
Eparcic	3089 66	3089 66
Eparcourt-Sicav	4280 23	4269 56
Epargne Associat.	24831 44	24794 25
Epargne Capital	8917 59	8829 30
Epargne Court Terme	580 03	580 03
Epargne Croissance	1525 42	1484 59
Epargne Industrie	89 99	86 61
Epargne J.	59769 81	59769 81
Epargne Long Terme	186 49	181 50
Epargne Monde	1196 27	1164 25
Epargne Obligat.	185 39	180 43
Epargne Premiere	12417 97	12325 53
Epargne Oxane	1093 06	1063 81
Epargne-Unie	1266 76	1235 86
Epargne Valeurs	420 93	409 66
Epsilon	1180 78	1149 29
Eufinvest	616 69	598 73 ♦
Eurocic Leaders	992 10	963 20
Eurodyn	1109 09	1082 04
Euro Gan	5837 32	5574 35
Euromalt	26 67	26 28
Fonsicav	12235 27	12235 27
FRANCE-GAN	8858 27	8517 57
France Garantie	259 34	258 82 ♦
France Investiss.	439 69	428 97 ♦
France Oblig.	449 60	445 16
Francic	424 22	411 86
Francic Pierre	109 31	106 13
Francic-Régions	1220 10	1184 56
Fructi-Association	30 52	30 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	35 34	34 82
Fructi Court	121423 99	121423 99
Fructidor	230 92	227 51
Fructi-Ecu	550	541 87 ♦
Fructi-Epargne	28 94	28 14
Fructifrance	809 56	789 81
Fructimmo	29 71	28 99
Fructi-Première	10290 34	10138 27
Fructivar	4664 40	4652 77
Futuroblig	1202 67	1173 34
Gestilion	12478 60	12447 48
Gest.Associations	151 30	147 97
Gest. F. Sécur.	10235 18	10184 26
Horizon	1121 76	1089 09
Interépar	102279 58	99300 57
Interoblig	11853 42	11397 52
Intersélection Fce	507 22	492 45
Japacic	159 25	154 61
Jeunepargne	248 15	244 48
Laffitte Amérique	193 78	184 99
Laffitte Europe	260 84	248 82
Laffitte Expan.	253 81-	242 30
Laffitte France	309 86	295 81
Laffitte Immobil.	238 95	226 21
Laffitte Japon	412 22	393 53
Laffitte Oblig.	134 56	128 46
Laffitte Rendement	178 55	170 45
Laffitte Tokyo	359 17	342 88
Latitude	5804 52	5796 83
Leumi C.T.	10825 22	10825 22
Leumi L.T.	5906 03	5734 01
Lion Association	11304 96	11304 96
Lion Institution	24668 40	24606 88
Lionplus	824 99	808 81
Lion Trésor	2090 10	2069 41
Lion 20 000	22642 20	22642 20
Livret Bourse Inv.	497 49	483
Livret Portefeuil.	649 34	630 43
Méditerranée	176 98	169 38
Mensuel CIC	10059 54	9958 94
Mondial Investissem.	392 36	374 57
Monecic	5402 32	5402 32
Monedan	57738 37	57738 37
Mone.J	62343 04	62343 04
Monévalor	70123 23	70123 23
Mutualité dépôts	11555 32	11532 26
Mutuelle Unie Sél.	143 28	137 11
Natio Court Terme	242201 00	242201
Natio-Epargne	14866 41	14818 23
Natio-Ep. Ret.	114 39	111 33
Natio Eparg.Trésor	6630 27	6617 04
Natio-Imm.	1172 32	1140 94
Natio-Inter	1161 65	1130 56
Natio-Monétaire	21836 98	21836 98
Natio Obligations	501 22	487 81
Natio-Patrimoine	1389 87	1352 67
Natio-Placements	65308 10	65308 10
Natio-Revenu	988 71	978 92
Natio Sécurité	12133 43	12133 43
Natio-Valeurs	776 91	756 06
Nippon-Gan	5698 99	5479 80
Nord Sud Dévelop.	1278 91	1276 36
Obli-Associations	124 01	122 78
Oblicic-Mondial	2309 38	2275 26
Oblicic-Régions	1002 83	988 01
Oblig. trés caté.	152 02	149 77
Oblilion	1119 32	1108 24
Oblisécurité	10999 54	10999 54
Optimat	31594 40	30674 17
Oraction	1065 57	1039 58
Orvalor	6061 73	5842 63
Paribas Epargne	17741 82	17708 41
Paribas Opportunités	114 29	109 63
Paribas Patrimoine	517 17	496 09
Paribas Revenus	88 61	87 73
Patrimoine Retraite	188 93	185 23
Pervalor	625 94	607 71
Phénix Placement	284	275 73
Pierre Investissements	717 37	699 87
Placement A.	1180 71	1157 58
Placements C T.	7658 66	7643 37
Placement J.	6177 60	6165 27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5624 95	5613 72
Plénitude	116 69	113 57
Poste Gestion	55979 87	55979 87
Première Oblig.	10733 70	10722 98
Prév. Ecureuil	108 82	105 71
Prévassociation	25182 92	25182 92
Proficic	1050 43	1024 81
Quartz	121 72	118 75
Réalvalor	886 20	860 39
Rentacic	158 42	156 08
Revenus Trimestr.	5221 86	5170 15
Revenu-Vert	1126 96	1110 31
St Honoré Bio-Alim.	857 42	818 54
St Honoré Global	242 83	231 82
St Honoré Mat Plac.	209 27	199 78
St Honoré Pacifique	575 16	549 08
St Honoré PME	500 66	477 96
St Honoré Real	12837 11	12785 97
St Honoré Services	474 87	456 61
St Honoré Techno.	719 30	686 68
Sécuricic	1504 86	1504 86
Sécuri-Gan	13035 50	12779 90
Sécuri-Taux	1196 77	1196 77
Sicavdan	689 74	679 55
Sicav Associations	1591 33	1589 95
S.F.I. fr. et étr.	639 48	620 85
Sicav 5.000	393 95	383 41
Sicav C T.A. Plus	......	... .. ♦
S.I. Est	1371 24	1312 19
Silvafrance	641 36	624 19
Silvam	400 60	389 88
Silvarente	204 32	200 31
Silvinter	411 96	400 93
S.N.I.	1142 89	1109 60
Sogépargne	341 39	329 05
Sogéroc	53435 29	51878 92
Sogevar	1012 19	966 29
Sogenter	1229 62	1173 86
Soleil Investissements	504 66	486 25
Solstice	2060 77	2055 63
Stratégie Actions	887 88	853 74
Stratégie Rendements	1204 27	1166 36
Technocic	1010 10	980 68
Techno-Gan	5581 41	5366 74
Thesora	554 85	549 38
Transplac	131 75	126 08
Trésor Avenir	104 68	103 64
Trésor Plus	1090 33	1079 53
Trésor Real	12292 64	12292 64
Trésoricic	110308 52	110308 52
Trilion	5113 78	5063 15
U.A.P.Investiss.	432 40	416 77
U.A.P. Act. F.	547 08	527 31
U.A.P. Act. Sél.	592 79	571 36
U.A.P. Aedif.	615 67	593 42
U.A.P. Alrefi.	198 22	191 06
U.A.P Alto	162 83	156 94
UAP Moyen Terme	117 67	113 42
Uni-Associations	117 13	117 13
Uni-Foncier	1342 70	1309 95
Unifrance	543 70	530 44
Uni-Garantie	1306 21	1283 11
Uni Régions	1463 46	1427 77
Unirente	2411 28	2352 47
Univer.	205 36	205 36
Univers Actions	1214 13	1184 52
Univers-Obligation	1632 10	1592 29
Valorem	509	496 59
Valorg	1783 20	1781 42
Valrsat	45693 20	45670 36
Vauban	24743 46	24718 72

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

PARIS

Second marché

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 11 sept. 19

MATIF

INDICES

BOURSES

CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Le Monde

Le défrichement controversé d'une forêt alsacienne

Compromis à Marckolsheim

L'Alsace accueillera une nouvelle usine sans pour autant sacrifier les derniers lambeaux de l'admirable forêt rhénane, telle est la solution de compromis à laquelle les protagonistes de «l'affaire de Marckolsheim» sont parvenus, mardi 11 septembre, à Strasbourg. Les différentes parties prenantes ont en effet signé un accord qui devrait mettre un point final à une controverse politico-écologique qui, après l'intervention personnelle de M. Francois Mitterrand au début de l'été, était devenue une véritable «affaire d'Etat».

Aux termes du compromis, les écologistes acceptent la construction de la fabrique autrichienne d'acide citrique qui doit employer deux cents personnes. Celle-ci, la société Jungbunzlauer, s'engage, en contrepartie, à réduire le défrichement de 50 à 27 hectares, tandis que le Port autonome de Strasbourg et la commune de Marckolsheim renoncent, l'un à industrialiser les 172 hectares qu'il possède encore dans le massif forestier, l'autre à installer des zones d'activité le long du Rhin.

Ce moyen terme entre le développement économique et la protection de la nature restera peut-être un accord «historique». La forêt rhénane est, depuis longtemps, l'enjeu de luttes homériques entre les aménageurs et les écologistes. Ceux-ci défendent une formation végétale tout à fait originale, luxuriante, peuplée de castors récemment réintroduits, véritable poumon vert de la plaine alsacienne.

Ce capital naturel s'amenuise à vitesse accélérée : *des 22 000 hectares* de 1930, il ne reste aujourd'hui que 6 000 hectares, fort menacés. Cet espace, sans valeur économique apparente, est convoité par les créateurs d'entreprises. Déjà, en 1974, les écologistes avaient occupé la forêt de Marckolsheim pour interdire l'installation d'une usine chimique polluante. En 1983, la municipalité avait défriché 70 hectares, de sa propre initiative, pour favoriser l'installation d'activités.

Le port autonome de Strasbourg lui-même y possède près de 200 hectares qu'il destine aux industries. Le projet de la firme autrichienne avait immédiatement mobilisé les défenseurs de la nature au premier rang desquels s'est placé M. Antoine Waechter, leader des Verts, député européen et conseiller municipal à Mulhouse (*le Monde* du 25 juillet).

Dès lors, l'affaire avait pris un tour politique puisqu'il s'opposait aux intentions du maire socialiste de Strasbourg, Mme Catherine Trautman. Une sorte d'arbitrage avait été demandé au président de la République, lequel avait indiqué la voie en s'affirmant comme un défenseur des arbres sans pour autant s'opposer à la réalisation de l'usine.

Restait à s'asseoir autour d'un tapis vert pour discuter, tout en expédiant sur le terrain quelques cars de manifestants pour peser sur la négociation (*le Monde* du 5 septembre). Pour mettre du liant, le ministère de l'agriculture annonçait qu'il classerait les 6 000 hectares de la futaie résiduelle en *«forêt de protection»*. De son côté le secrétariat à l'environnement promettait la création de plusieurs réserves et même, si les élus locaux le souhaitent, d'un *«parc régional de la forêt rhénane»*. Ainsi encouragés, les protagonistes devaient finir par se mettre d'accord. C'est ce qu'ils viennent de faire.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 septembre 1990 a été tiré à 553 307 exemplaires.

RFA

La Fraction armée rouge projetait d'assassiner le chancelier Helmut Kohl

Le parquet fédéral de RFA a confirmé, mardi 11 septembre, les informations du magazine *Stern* selon lesquelles la Fraction armée rouge (RAF) projetait d'assassiner le chancelier Helmut Kohl et le président du directoire du groupe automobile Daimler-Benz, M. Edzard Reuter.

Dans son édition de jeudi, l'hebdomadaire avait affirmé que la police ouest-allemande avait découvert, au cours de perquisitions en mai dans des «squatts» de Hambourg, des plans de la résidence secondaire du chancelier à Oggersheim (sud-ouest de la RFA), indiquant les points d'attaque possible et les voies de fuite.

D'autres personnalités du monde politique et industriel étaient également visées par la RAF, selon l'hebdomadaire. Le groupe terroriste avait également l'intention de rééditer un enlèvement comparable à celui du «patron des patrons» Hans-Martin Schleyer, assassiné en 1977, et de marchander ainsi la libération de leurs compagnons d'armes emprisonnés, notamment de l'homme qui est considéré comme la «tête pensante» de la RAF, Helmut Pohl, qui purge depuis 1986 une peine de détention à vie.

RDA

Le chef de la lutte anti-Stasi était un ancien membre de la police politique

Le gouvernement est-allemand a reconnu, mardi 11 septembre, que M. Dieter Stein, chargé par ses soins de superviser le démantèlement de l'ancienne police secrète, la Stasi, avait été lui-même un agent de cette organisation. *«J'ai été informé seulement vendredi dernier qu'il y avait des agents de la Stasi dans mon entourage. En ce qui concerne Dieter Stein, il a demandé à être relevé de ses fonctions avant ces révélations. Il est déjà parti»*, a déclaré le ministre de l'intérieur, M. Peter-Michael Diestel.

Dans une interview accordée au *Bild Zeitung*, M. Diestel ajoute que d'ex-agents de la Stasi ont pu détruire ou retoucher des dossiers compromettants. Certains ont parfois été vendus par les membres des comités de citoyens chargés d'enquêter sur la Stasi, a-t-il ajouté.

Des enquêtes ont été ouvertes sur quatorze hauts responsables du gouvernement, dont le chef du bureau central criminel, pour déterminer s'il s'agit de «taupes» infiltrées par la Stasi au sommet de l'Etat, selon le ministère de l'intérieur.

Le journal ouest-allemand publie également une interview du ministre est-allemand du désarmement et de la défense, M. Rainer Eppelmann, qui révèle avoir ordonné la destruction des dossiers des 500 ex-agents des services de renseignements militaires, pour empêcher toute poursuite judiciaire à leur encontre après l'unification, prévue pour le 3 octobre. *«Une personne ayant espionné la RFA en toute bonne foi pour le compte de son pays, la RDA, ne doit pas être obligée de rendre des comptes devant un tribunal ouest-allemand»*, a estimé M. Eppelmann. – (*Reuter.*)

La crise du Golfe

L'ayatollah Khameini appelle à la « guerre sainte » contre les Etats-Unis

L'ayatollah Ali Khameini, guide suprême de l'Iran, a lancé un appel mercredi 12 septembre à la djihad («guerre sainte») contre la présence militaire américaine dans le Golfe, rapporte Radio-Téhéran. *«La lutte contre l'agression, la cupidité, les intentions et la politique américaines dans le golfe Persique sera considérée comme djihad au service d'Allah et quiconque trouvera la mort sur cette voie sera un martyr»*, a-t-il dit, selon Radio-Téhéran. *«Nous sommes vivement opposés à la présence de l'Amérique dans la région du golfe Persique ainsi qu'à sa cupidité sans cesse croissante et à sa politique honteuse dans la région»*, a-t-il ajouté. L'ayatollah Khameini, héritier de Khomeyni, est le guide spirituel de l'Iran. Sa déclaration ne peut que contrecarrer la volonté d'ouverture du chef de l'Etat, M. Rafsandjani.

Quatre blessés lors d'une manifestation d'employés de la Sécurité sociale

Une manifestation organisée, mardi 11 septembre, devant le siège de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), s'est terminée en fin d'après-midi par une échauffourée avec les forces de l'ordre au cours de laquelle quatre personnes ont été blessées. Les heurts ont éclaté après qu'une délégation d'agents de la Sécurité sociale, reçus par le conseil d'administration de la CNAM, eurent rapporté le refus de ce dernier d'entériner les mesures salariales adoptées, jeudi dernier, par l'UCANSS pour mettre un terme au conflit de la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne, qui dure depuis quatorze semaines (*le Monde* du 8 septembre).

La manifestation avait débuté dans le calme dans l'après-midi, quelque 350 personnes s'étant rassemblées, à l'appel de la CGT, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de la CNAM pour réclamer une hausse des salaires des 180 000 agents de la Sécurité sociale.

□ **Mort du philosophe italien Nicola Abbagnano.** – Le philosophe Nicola Abbagnano, qui fut l'un des introducteurs de l'existentialisme en Italie, est mort dimanche 9 septembre à Milan. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Auteur, à vingt-deux ans en 1923, d'un premier essai sur les *Sources irrationnelles de la pensée*, puis, en 1939, d'un traité sur la *Structure de l'intelligence*, Nicola Abbagnano travailla, après la guerre, avec un groupe de scientifiques, de juristes et d'économistes pour promouvoir ce qu'on appela le «néo-illuminisme». Enseignant en histoire de la philosophie à l'université de Turin, Abbagnano a donné de l'existentialisme sa propre interprétation. S'appuyant sur un *«empirisme méthodologique»*, il défendit l'idée d'un *«existentialisme positif»*. Collaborateur de plusieurs grands journaux italiens, il publia une *Histoire de la philosophie* (1946-1950) et un *Dictionnaire de philosophie* (1961).

Un timbre émis par l'ONU est jugé antisémite par la communauté juive française

L'émission par l'ONU d'un timbre-poste avec l'image de voleurs ressemblant étrangement à des juifs suscite *«la profonde émotion de la communauté juive de France»*, qui le juge antisémite, a déclaré mardi 11 septembre le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Jean Kahn, président du CRIF, a indiqué avoir adressé le 4 septembre une lettre à Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, pour lui demander d'intervenir auprès de l'ONU pour le retrait de la vente de ce timbre, *«dont l'image rappelle une longue tradition de dessins antisémites des années 30»*. Ce timbre, émis à la fois en dollars, en francs suisses et en schillings autrichiens, fait partie d'une série émise dans le cadre d'une campagne de prévention contre la criminalité. Le dessin représente trois personnages, visiblement des voleurs, qui portent barbes, chapeaux et longs caftans noirs, ce qui les fait étrangement ressembler à des juifs orthodoxes. Selon le CRIF, l'auteur de ce dessin (premier prix d'un concours lancé par l'ONU) est un artiste tchèque, Josef Rysec.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Axes rouges

Hier soir, pour aller rue Bayard, je me suis dit : Qu'est ce que je prends ? L'axe rouge ou la ligne 1 ? Le taxi ou le métro ? J'ai pris l'un à l'aller, l'autre au retour. Ça circulait aussi bien. Sur les quais vous étiez sur des rails. Les quais rive gauche, attention ! Rive droite, de l'Hôtel de ville au Louvre, le piège à fourrière, ça libère quoi ? Pas grand-chose : quelques places vite récupérées en triple file dans le Marais et le Sentier où vont s'empiler, à toute vitesse, un vrai cimetière, les bagnoles interdites de séjour boulevard de Strasbourg.

C'est terrible, cette crise du logement dans le centre-ville. Surtout pour les voitures. Entre les banlieusardes et les parisiennes, elles sont autour de cent mille à jouer, nuit et jour, à la chaise musicale en tournicotant autour des pâtés de maison pour réussir à caler leur arrière-train contre un trottoir. Et, quand elles y arrivent pas, elles le squattent. Carrément. Les gens pareil. Sauf qu'eux, ils acceptent souvent de se parquer ensemble à deux, trois ou même d'avantage en se serrant un peu.

L'auto-reine, elle, a des exigences insupportables : habiter seule, faire chambre à part, et c'est pas avec cinq mille nouveaux boxes par an qu'on pourra résoudre un problème qui a trouvé, de Singapour à Milan, des solutions jugées inacceptables à Paris. Horodateurs hors de prix, circulation autorisée un jour sur deux, jour pair, jour impair, selon le numéro de la plaque minéralogique, interdiction des périph', aux poids lourds ou vignette de circulation.

Ça, voyez, moi, ça me plairait assez. Seules les bagnoles en carte seraient admises à faire la chaussée, à poireauter sous un réverbère en attendant – tu viens, chéri ? – leurs habitués. Autre suggestion tout aussi séduisante : le dortoir en plein air avec lits superposés le long des trottoirs. Ça permettrait aux piétons de se promener sans danger, bien à l'abri, entre deux murs à plusieurs étages, l'un en béton, l'autre en métal.

Dernière possibilité, la plus conviviale : transformer la voiture individuelle en transport en commun. A moins de quatre passagers à bord, vous êtes en infraction. C'est le système du taxi collectif. Comment le remplir ? Pour ça vous avez le porte-à-porte, le prospectus, le Minitel rose, l'auto-stop et la petite annonce : Conducteur H. bien baraqué très séduisant cherche F., trois maximum, jolies jeunes et sexy pour traverser sans ennuis embouteillages et bouchons de Neuilly à Nation.

Economies budgétaires à l'éducation nationale

L'allocation de scolarité versée aux conseils généraux est supprimée

L'allocation de service versée depuis 1951 aux conseils généraux comme participation au financement des dépenses de fonctionnement des écoles et des collèges, sera supprimée en 1991. Cette décision, annoncée dans la matinée du mercredi 12 septembre au ministère de l'éducation nationale, a été présentée comme *«une mesure d'économie ultime décidée par le premier ministre»*.

Il s'agit de la contribution de l'éducation nationale aux restrictions budgétaires décidées par le gouvernement, suite à la crise du Golfe. Le ministère de l'éducation nationale justifie la suppression de l'allocation de scolarité par son caractère *«résiduel depuis l'intervention de la décentralisation»*, par son faible montant et par la lourdeur de la gestion. A raison de 13 francs par trimestre de scolarité et par élève des écoles publiques et privées, elle représente néanmoins une part non négligeable des dépenses de fonctionnement de ces établissements en principe pris en charge par les collectivités locales depuis les lois de décentralisation

هكذا من الأصل